



La croissance en Europe

■ La BCE laisse inchangés ses taux d'intérêt malgré les signes de fléchissement de la croissance

■ Les économistes sont partagés sur l'impact du ralentissement américain sur les Quinze

■ Le débat va s'ouvrir en France sur l'avenir de l'Union

Lire pages 4 et 17

► www.lemonde.fr/euro

M. Jospin face aux « attentes sociales »

LE PREMIER MINISTRE a réuni son gouvernement, jeudi 12 avril. Il entend sortir rapidement du climat actuel de flottement et de grogne sociale, dont témoigne à nouveau la grève des conducteurs qui paralysait, jeudi, les transports dans quelque trente métropoles régionales. Lionel Jospin souhaite apporter des réponses concrètes aux « attentes sociales » des Français. Au menu : le renforcement de la législation contre les licenciements, le SMIC et les salaires dans la fonction publique, les aides à l'insertion de jeunes, la lutte contre l'insécurité, le renforcement de la démocratie locale et de la qualité de la vie.

Lire pages 6, 7 et 13

Le fugitif de la Corse



YVAN COLONNA

PERQUISITIONS, écoutes téléphoniques, filatures, enquêtes en Sardaigne et en Allemagne : malgré les moyens mis en œuvre, Yvan Colonna, assassin présumé, le 6 février 1998, du préfet Erignac, reste introuvable. Les enquêteurs sont persuadés qu'il est toujours caché en Corse.

Lire page 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 413 - 7,50 F



Inondations : les vraies raisons d'un drame

● Il n'est jamais tombé autant de pluie en six mois sur la France ● Dans la Somme, les nappes phréatiques saturées débordent sur des sols déjà gorgés d'eau ● Le retour à la normale prendra plusieurs semaines ● Plus de deux mille logements sont envahis par les inondations

LE NIVEAU DE L'EAU a continué à monter dans la Somme, où de nouvelles pluies, ainsi que les marées dont le vent amplifie le coefficient, ont encore aggravé les inondations. Depuis le début des

crues, 2 141 logements ont été inondés et plus de 800 personnes évacuées. A Abbeville, où certains quartiers étaient noyés sous 2 mètres d'eau, près de 400 salariés d'entreprises ou de commerces ont

été mis en chômage technique. L'origine de ce sinistre, les « pluies quasi continues tombées sur le territoire depuis six mois, avec un impact plus marqué sur le nord du pays », relève Météo-France. Pendant cet-

te période, les précipitations ont battu un record absolu. A Paris, il est tombé plus de 1 000 millimètres de pluie entre mars 2000 et mars 2001, un record absolu depuis la création de la station de mesure de Montsouris, en 1873.

L'abondance et la persistance de ces précipitations ont gorgé d'eau les sols et les nappes phréatiques qui, lorsqu'elles arrivent à saturation, déversent leur trop-plein, comme dans la vallée de la Somme. Ce phénomène favorise ensuite le ruissellement des eaux de pluie sur de vastes zones où elles ne peuvent plus s'infiltrer. Les prévisions de Météo-France font craindre de nouvelles pluies dans les prochains jours. Même en cas d'arrêt des précipitations, plusieurs semaines seront nécessaires pour que la situation redevienne normale.

Depuis 1988, les inondations ont coûté 12,7 milliards de francs aux assureurs, y compris la Bretagne, mais sans compter la Somme. Les assureurs se demandent s'il ne faudrait pas modifier le système d'indemnisation.



● Sols saturés, nappes phréatiques qui débordent p. 23 ● Les compagnies d'assurances s'inquiètent p. 18 ● Plus de 2 000 logements envahis par les eaux p. 32 ● Le point de vue de Jacques Gaillard p. 15

Aux Baléares, une éco-taxe pour touristes, selon les moyens de chacun

MADRID de notre correspondante

Pas de panique. D'abord, les enfants de moins de douze ans, les retraités et les handicapés n'auront rien à payer. Ensuite, la somme, calculée dans un louable intérêt de justice sociale, ne sera pas la même selon que l'on descend dans un établissement cinq étoiles ou un logement rural. Enfin, les voyages organisés à caractère social en seront exemptés. En revanche, tout touriste moyen normalement constitué, dans la force de l'âge et en pleine possession de ses facultés financières, devra obligatoirement s'acquitter de l'« éco-taxe » en visitant les Baléares.

De quoi s'agit-il ? D'un impôt spécial que vient de décider le gouvernement autonome socialiste de l'archipel et qui frappera les touristes pour chaque nuit passée dans les îles. La somme, 1 euro en moyenne, avec des pointes à 2,5 euros pour les hôtels de luxe et un minimum de 0,25 euro pour un simple gîte ou un camping, sera affectée à des projets destinés à protéger l'environnement. L'idée sous-jacente étant, à l'évidence, la

vieille formule « les pollueurs seront les payeurs », même si le ministre régional du tourisme, Celesti Alomar, explique plus élégamment qu'il s'agit plutôt, en exerçant « notre souveraineté, devant la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour maintenir l'état du pays », d'établir une « véritable solidarité entre touristes et résidents ». Et il ajoute, pour faire bonne mesure, que cela permettra même « une redistribution de la richesse, grâce aux emplois que ces nouveaux projets environnementaux permettront de mettre sur pied ».

Etant donné que les Baléares reçoivent chaque année dix millions de visiteurs, ce qui fait tourner à plus de 80 % l'économie locale, le nouvel impôt devrait rapporter, estiment ses promoteurs, environ 60 millions d'euros. Une « solidarité » non négligeable.

Pourtant, le gouvernement autonome a beau expliquer l'urgence et le bien-fondé de cette mesure, utilisée, dit-il, sous d'autres formes, sans problème, dans d'autres pays, les réactions sont loin d'avoir été unanimes. La plus rapide a été celle du Parti populaire, la

formation de centre droit de José Maria Aznar, qui a perdu le pouvoir aux Baléares il y a deux ans. Pour le Parti populaire, peu tendre envers les initiatives socialistes, cet impôt est « mal venu, mal pensé et discriminatoire envers le secteur touristique, que l'on sature pour obtenir un profit électoral en maniant démagogie et populisme ».

Quant aux hôteliers eux-mêmes, qui, il y a quelques jours, ont déjà très modérément apprécié les annonces « touristiques » de l'ETA - l'organisation séparatiste basque armée conseillait vivement aux voyageurs européens de ne pas aller passer leurs vacances en territoire espagnol -, ils ont poussé des hauts cris devant ce nouvel impôt dissuasif, à leurs yeux, pour le client. Au point d'être réduits à en appeler au gouvernement central de Madrid, pour que celui-ci dépose un recours devant le Tribunal constitutionnel. Car, s'il ne se passe rien dans les six mois qui viennent, l'éco-taxe entrera bien en vigueur.

Marie-Claude Decamps

JONATHAN COE

LES NAINS DE LA MORT

roman

traduit de l'anglais par Jean-François Ménard

DU MONDE ENTIER

GALLIMARD

POINT DE VUE Pour une mondialisation organisée

par Edouard Balladur

LE refus de la mondialisation, c'est le refus du changement, le nationalisme, le cloisonnement. C'est la nostalgie d'un passé voué à disparaître, qui déjà disparaît.

L'actualité, édifiante, montre que la conversion des Français à la concurrence internationale et à la liberté est fragile et réversible. Production alimentaire, gestion des effectifs, adaptation des entreprises à une réalité mondiale qui change rapidement : tout est prétexte à l'appel à des réglementations nouvelles, au retour à des formes d'intervention étatique condamnées par le progrès.

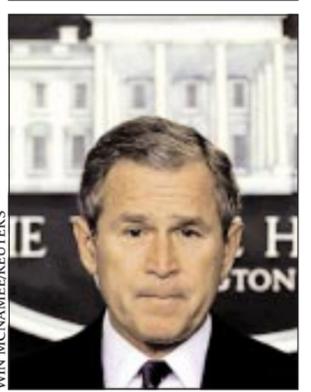
Des Français sont à l'avant-garde des mouvements, parfois violents, qui se mobilisent contre la liberté économique qui se répand dans le monde. Ce n'est pas le fruit du hasard. Cherchant un abri dans la nostalgie de l'« exception française », véritable ligne Maginot de la pensée unique sociale-démocrate, nombre de nos concitoyens - voire de nos dirigeants -, s'ils sont bien forcés d'admettre que les autorités

publiques ont perdu de leur puissance et de leur efficacité, prêtent une oreille attentive, sinon complaisante, à la contestation du progrès technique et du jeu, qualifié de nécessairement anarchique - il l'est parfois -, des marchés mondiaux.

Si la France veut que l'histoire ne se fasse pas sans elle, il lui faut saisir sa chance, celle que lui offre une adhésion réussie aux principes de la liberté. S'y refuser représenterait pour elle un grave danger. Les Français y sont prêts, pour peu qu'ils soient éclairés sur l'importance de l'enjeu et sur le concours que, conformément à son rôle, notre pays peut apporter à la construction d'un ordre mondial au service de la liberté. La mondialisation ne doit pas être l'anarchie au profit des plus forts.

Lire la suite page 15

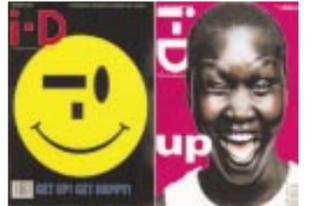
Edouard Balladur, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12^e circonscription).



CHINE - ETATS-UNIS L'équipage de l'EP-3 libéré

La Chine a libéré, jeudi 12 avril, les vingt-quatre militaires américains retenus depuis le 1^{er} avril dans l'île de Hainan, où s'était posé leur avion-espion EP-3 à la suite d'une collision avec un chasseur de l'aviation chinoise. Une lettre dans laquelle le président George W. Bush (photo) se dit « vraiment désolé » de l'incident, qui a causé la mort d'un pilote chinois, a permis de dénouer la crise. p. 2 et 3

► www.lemonde.fr/chineusa



MAGAZINES Entre l'art et la mode

Ce ne sont pas des « féminins », même si on y parle de mode : les magazines de « tendance » ou alternatifs traitent de culture, de photographie, d'art, mais aussi de vie urbaine, de sexualité. Précurseur du genre, le mensuel anglais i-D (photo) fête ses vingt ans. Pour l'occasion, un recueil illustré par plus de 600 photos est publié, et le Wapping Hall de Londres organise une rétrospective. p. 27



ENQUÊTE Avoir 20 ans au Japon

4. Culture furita

Les jeunes Japonais sont plutôt portés sur la culture furita, de l'anglais free (libre) et de l'allemand Arbeit (travail). Ils refusent les emplois stables et préfèrent travailler à temps partiel. Ils ne contestent rien, mais tentent d'échapper aux contraintes de leur société. p. 14

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	26
Carnet.....	12	Culture.....	27
Régions.....	13	Guide culturel.....	29
Horizons.....	14	Kiosque.....	30
Entreprises.....	17	Abonnements.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

CRISE Pékin et Washington sont parvenus à résoudre leur désaccord, dans l'incident de l'avion-espion EP-3, à propos des vingt-quatre militaires américains retenus depuis

onze jours sur l'île chinoise de Hainan. La Chine a donné son accord à leur libération et les aviateurs ont pu gagner, jeudi 12 avril, le territoire américain après une nuit d'ultimes

tractations. ● LA LETTRE présentée par l'ambassadeur des Etats-Unis aux autorités chinoises, au nom du président George W. Bush et du secrétaire d'Etat Colin Powell, a per-

mis de débloquer la situation grâce à un subterfuge linguistique relatif à la contrition américaine. ● WASHINGTON assure qu'aucun marchandage secret n'a eu lieu pour obtenir cet-

te libération. ● LES ETATS-UNIS craignent toutefois que les frictions avec la Chine ne se poursuivent en raison de l'enjeu stratégique majeur représenté par Taïwan dans la région.

La Chine a libéré les vingt-quatre militaires de l'avion-espion américain

D'ultimes tractations ont abouti à la rédaction d'une lettre dans laquelle les Etats-Unis se disent « vraiment désolés » de l'incident mais ne présentent pas d'« excuses » formelles. L'équipage de l'US Navy a été évacué jeudi matin vers les bases américaines du Pacifique

HAIKOU (île de Hainan)
de notre envoyé spécial

La façade est délavée par les pluies tropicales. Le blanc s'est teinté d'un soupçon de rouille. L'hôtel n'est qu'un bloc de béton fade, sans grâce, encastré de caissons à pales de ventilateur immobiles, car la moiteur n'a pas encore englué Haikou. Même l'étoile rouge qui surmonte l'établissement a perdu de son éclat face à la corrosion du sel marin. C'est là que les vingt-quatre Américains de l'équipage de l'EP-3 ont été détenus pendant une dizaine de jours après l'atterrissage en urgence de l'avion-espion sur l'aéroport militaire de Lingshui, à l'extrême sud de l'île. Jeudi 12 avril au petit matin, ils ont quitté cette résidence de l'Armée populaire de libération (APL) avant d'embarquer dans un avion charter de Continental Airlines à destination de Guam, puis de Hawaï.

Quelques heures après leur départ, le quartier a repris ses habitudes perturbées par l'attention médiatique autour de cet étrange « remake » de guerre froide. Tout au long de la rue bordée de palmiers, on s'affaire dans les boutiques et dans les gargotes où fument les nouilles matinales. Ce soir, les néons roses clignoteront de nouveau dans ce quartier chaud de Haikou, célèbre dans la Chine entière pour être le lupanar tropical par excellence. Ici, l'armée et l'hédonisme cohabitent sans

fausse honte. D'ailleurs, la résidence de l'APL où ont été détenus les soldats américains jouxte une discothèque karaoké dont l'enseigne clame : « Bienvenue aux cow-boys et aux cow-girls ».

L'homme heureux de ce jeudi 12 avril s'appelle Neal Sealock. Attaché de défense à l'ambassade américaine de Pékin, il a conduit les négociations à Haikou, rendu visite à l'équipage et communiqué directement avec George Bush par téléphone. Mercredi soir, alors que l'accord avait été annoncé à Washington, il avait encore les traits tirés, comme si quelque chose clochait. Comme s'il craignait une obstruction de dernière minute de la part de militaires raidis dans l'inflexibilité. Il fallait régler, a dit le général de brigade Sealock, d'ultimes « détails ».

SENTIMENTS MITIGÉS

La rumeur a alors couru que l'affaire traînerait encore. Puis tout s'est accéléré dans la nuit. Le charter de Continental Airlines – les Chinois n'ont pas voulu d'un avion militaire – s'est posé à l'aéroport de Haikou à 6 heures. Les vingt-quatre soldats américains, sanglés dans leur uniforme de la Navy, y ont pénétré une heure plus tard. La crise de l'EP-3 semblait connaître son dénouement.

L'affaire est pourtant loin d'être close. Tel est en tout cas le message que martèle le gouvernement de Pékin, dont les sentiments ont

l'air d'être mitigés, à l'image d'une presse officielle qui adresse un double signal. D'un côté, on exulte car il faut bien afficher un honneur restauré. L'éditorial du *Quotidien du peuple* de jeudi clame triomphalement que « la fermeté de la lutte du gouvernement et du peuple chinois contre l'hégémonie a forcé le

passant des « regrets » aux mots « désolé » puis « très désolé ». Et, comme ce fut le cas après le compromis sino-américain réglant le contentieux né du bombardement de l'ambassade chinoise de Belgrade en mai 1999, le verbe officiel appelle « l'enthousiasme patriotique » à se canaliser vers la « cons-

toute la presse et qui barre notamment la « une » du populaire tabloïd *Beijing Qingnian Bao* (*Quotidien de la jeunesse de Pékin*). Selon le président Jiang, la libération des vingt-quatre membres de l'équipage est un geste d'« humanisme » consenti par la Chine, mais ne saurait constituer l'apurement du contentieux.

imparfait – les usagers sont une minorité d'intellectuels urbains –, mais néanmoins révélateur d'un climat qui pèse sur le pouvoir. La plupart de ces internautes disent ne pas être dupes de l'astuce sémantique qui a finalement permis à la quatrième lettre de l'ambassadeur américain Joseph Prueher d'être acceptée par la partie chinoise.

« *Zhiqian* » : tel serait en effet – selon la presse chinoise – le mot employé dans la version chinoise de la lettre américaine pour l'acte de contrition de Washington : une formule qui implique une reconnaissance de culpabilité. Mais les familiers d'Internet, qui surfent aussi sur les sites de la presse internationale, ont bien compris que la version anglaise (« *very sorry* ») est bien plus fade que la traduction chinoise. « *Je suis bien content de ne pas comprendre l'anglais* » se moque l'un deux. D'autres sont moins ironiques : « *On est déçu* », « *On a été trompés* », « *La Parti ne peut pas représenter le peuple* ». Mais le pompon revient sans doute au message d'un protestataire suggérant que le compromis de mercredi est comparable aux « *traités inégaux* » signés au XIX^e siècle par la dynastie mandchoue déclinante à l'ombre des canonnières occidentales...

Frédéric Bobin

► www.lemonde.fr/chineusa

Pas de marchandage secret, assure Washington

La conseillère spéciale du président George W. Bush pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, a fermement démenti que la libération de l'équipage de l'EP-3 ait été obtenue en échange d'importantes concessions. « *En aucun cas, les questions importantes n'ont fait l'objet d'un quelconque marchandage avec les Chinois* », a-t-elle affirmé, mercredi soir 11 avril, sur la chaîne américaine ABC. « *Cela n'a même pas été discuté* », a assuré M^{me} Rice, ajoutant que la libération avait été uniquement obtenue sur la base des termes de la lettre officielle de Washington à Pékin.

M^{me} Rice a rejeté tout lien entre le dénouement de la crise et le prochain examen par le Congrès des questions des ventes d'armes américaines à Taïwan et des relations commerciales avec la Chine. Evoquant les termes de la lettre officielle qui portent sur les missions américaines de reconnaissance visant la Chine, elle a réaffirmé que ces missions sont indispensables pour la sécurité nationale américaine et pour celle de ses alliés dans la région, en ajoutant que de tels vols d'observation se poursuivraient.

gouvernement américain à modifier son attitude initialement rude et irraisonnable pour finalement se dire vraiment désolé ».

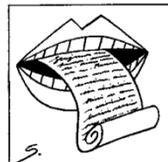
Pour mieux édifier le public sur l'« évolution » de la position américaine, un article retrace la chronologie des concessions sémantiques de George Bush ou Colin Powell,

struction d'une nation puissante ».

Mais les Chinois admettent aussi implicitement qu'ils n'ont pas obtenu gain de cause sur toutes leurs exigences. C'est le sens de la déclaration du président Jiang Zemin en visite en Uruguay – « *L'incident n'est pas complètement terminé* » – reproduit dans

La lettre de regrets américaine : « Nous sommes vraiment désolés... »

VOICI LE TEXTE de la lettre de regrets transmise par l'ambassadeur américain en Chine, Joseph Prueher, au ministre des affaires étrangères chinois, Tang Jiaxian, rendu public, mercredi 11 avril, par la Maison Blanche :



VERBATIM

« A la fois, le président Bush et le secrétaire d'Etat Powell ont exprimé leurs sincères regrets pour la disparition du pilote et de l'appareil. S'il vous plaît, transmettez au peuple chinois et à la famille du pilote Wang Wei que nous sommes vraiment désolés pour leur perte.

Bien que le tableau complet de ce qui est arrivé ne soit pas encore clair, selon nos informations, notre appareil, sérieusement endommagé, a fait un atterrissage d'urgence après avoir suivi les procédures internationales en vigueur.

Nous sommes vraiment désolés que l'entrée dans l'espace aérien chinois et l'atterrissage n'aient pas eu de feu vert verbal. Nous apprécions les efforts de la Chine pour le bien-être de notre équipage.

Par rapport à cet incident tragique et sur la base de mes discussions avec votre représentant, nous sommes tombés d'accord sur les actions suivantes :

– Les deux parties sont d'accord pour tenir une

réunion afin de discuter de l'incident. Mon gouvernement comprend et s'attend à ce que notre équipage soit autorisé à quitter la Chine aussi vite que possible.

– La réunion devrait commencer le 18 avril 2001.

– Le programme de la réunion inclura des discussions sur les causes de l'accident, les recommandations possibles afin de voir comment de telles collisions peuvent être évitées à l'avenir, la mise sur pied d'un plan pour le retour rapide de l'avion EP-3, et d'autres questions.

Nous reconnaissons l'intention de votre gouvernement de soulever la question des missions américaines de reconnaissance près de la Chine au cours de cette réunion. »

Les deux pays ont sauvé la face, mais leurs relations sont « endommagées »

WASHINGTON

de notre correspondant

Les vingt-quatre militaires américains ont retrouvé le sol national, jeudi matin 12 avril, à Guam. Ils devaient ensuite reprendre l'avion pour Hawaï, afin de participer à un briefing détaillé sur les causes de l'accident du 1^{er} avril, avant de regagner leur base d'attache de Whidbey Island, près de Seattle, dans l'Etat de Washington, où une cérémonie est prévue en leur honneur.

Mardi encore, le président Bush avait utilisé le terme d'« impasse » alors que se poursuivaient d'ultimes négociations sémantiques entre Pékin, qui continuait d'exiger des excuses, et Washington, qui ne voulait pas aller plus loin que l'expression de ses regrets.

A 5 h 40, mercredi, il était réveillé avec la bonne nouvelle par Condoleezza Rice, sa conseillère pour les questions de sécurité. Et à 8 h 25, avant de s'envoler pour la Caroline du Nord, il faisait part, dans une brève déclaration, de sa satisfaction devant les assurances chinoises d'un prompt départ de l'équipage.

Sur le plan de la forme, la répétition à deux reprises du terme « désolé » précédé de l'adverbe « très » et accompagné de l'adjectif « sincèrement » a sans doute permis un déblocage ; l'expression simple de regrets par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, dimanche, n'avait pas suffi, mais avait entrouvert la porte.

La publication de la lettre de l'ambassadeur américain (*lire ci-dessus*) réitérant la position de son gouvernement et de déclarations chinoises réaffirmant la leur aura permis

aux deux parties de sauver la face et d'éviter que la tension grandissante entre les deux pays ne risque de dégénérer et d'échapper à tout contrôle.

Mais il faudra attendre au moins le retour de l'équipage et la rencontre prévue, mercredi 18 avril, pour en savoir plus. Cette réunion, dont ni le lieu ni les participants ne sont encore connus, devrait traiter des conséquences de l'incident.

Les Chinois ont déjà dit qu'ils allaient exiger l'arrêt des missions aériennes de renseignement et ont implicitement lié cette affaire à celle des ventes d'armes à Taïwan, sur lesquelles George W. Bush doit

prendre une décision avant la fin du mois. Washington se dit opposé à toute interruption de ces vols, jugés indispensables pour la sécurité des Etats-Unis et de la région. Un compromis pourrait conduire à une réduction du nombre de ces missions, dont la trajectoire pourrait être plus éloignée des côtes chinoises.

BON SENS

En attendant, les Etats-Unis s'attendent à ce que la restitution de leur avion prenne du temps. L'appareil aurait été vidé d'au moins une partie de l'électronique d'écoute sophistiquée qui l'équipait. Etant

donné les dégâts causés par la collision avec le chasseur chinois, il n'est pas certain qu'il soit en état de reprendre l'air et l'on envisage ici que son fuselage soit transporté à bord d'un avion cargo géant. Mais rien n'empêche Pékin de rendre l'avion en pièces détachées, comme l'avaient fait les Etats-Unis avec un Mig 25 soviétique qui s'était posé au Japon, en 1976, durant la guerre froide.

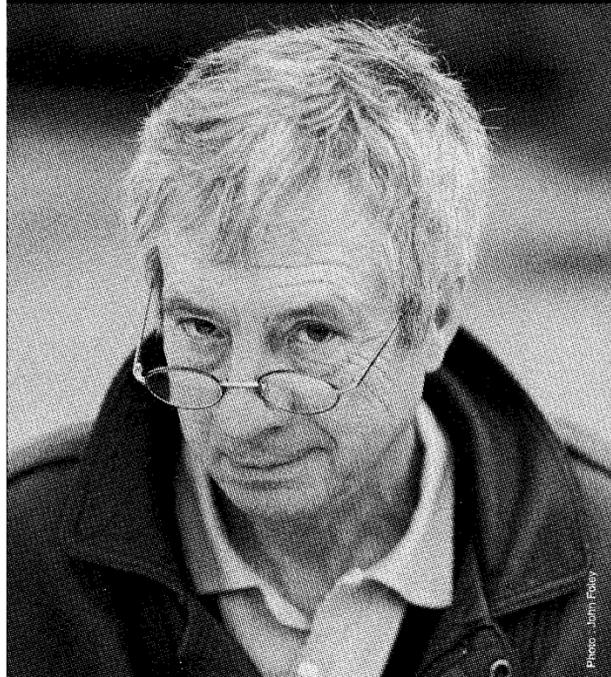
Une fois l'incident clos, les deux pays vont devoir en gérer les conséquences. Le bon sens a permis, de part et d'autre, d'endiguer les pressions des faucons des deux bords et les relations officielles et commerciales ne devraient pas être trop affectées. Mais il est clair qu'il restera des traces et qu'elles ne vont pas s'effacer rapidement. L'opinion américaine a mal réagi à la détention des « boys ». Des voix ont commencé à s'élever au sein de la droite républicaine et du Congrès contre la « mollesse » de la Maison Blanche.

Et selon le sénateur John McCain, ancien pilote détenu pendant cinq ans au Vietnam, les relations sino-américaines ont été « endommagées, non pas de manière irrémédiable, mais sérieusement ». Les intérêts commerciaux ont fini par l'emporter sur un nationalisme de plus en plus à fleur de peau entre Chinois et Américains, mais on ne reviendra pas du jour au lendemain au « *business as usual* » d'antan, même si les économies des deux pays sont de plus en plus étroitement liées.

Patrice de Beer

Jean-Louis Fournier

J'irai pas en enfer



Tous au paradis
le 13 avril
à
BOUILLON
DE
CULTURE
Stock

Taiwan, enjeu stratégique



Le scénario américain : un blocus de Taïwan par la marine chinoise

LES AFFAIRES d'espionnage entre les Etats-Unis et la Chine vont bon train depuis un demi-siècle. Elles peuvent revêtir diverses formes, selon que les accusations sont publiques ou non. L'incident de l'avion-espion américain Aries-2 n'est donc pas une exception.

Dès 1955, soit six ans après la proclamation de la Chine communiste, premier incident connu : un jeune ingénieur chinois originaire de Shanghai, du nom de Qian Xuesen, qui avait étudié au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et qui collaborait à la conception du Titan, le premier missile nucléaire intercontinental américain, disparaît. On le retrouve, plus tard, à la tête du programme balistique chinois et les experts américains l'accusent de s'être beaucoup inspiré des travaux menés chez eux.

Quarante-six ans après, l'Aries-2 américain vient « chatouiller » la défense chinoise, avec sans doute l'intention de la tester pour alimenter la réflexion du Pentagone sur la sécurité de Taïwan. Mais, cette fois-ci, l'équipage est pris. Pour la première fois depuis 1969, date de la mise en service d'un tel appareil dans la marine américaine, un pays étranger en détient un.

Cet incident survient trois mois après la défection d'un colonel chinois, Xu Junping, qui a obtenu de se réfugier aux Etats-Unis. Entre-temps, comme pendant la guerre froide entre l'ex-URSS et les Etats-Unis, quand, par exemple, un avion russe Mig-25 s'était posé, en 1976, au Japon, des pilotes d'avions de combat chinois, fuyant leur pays, ont atterri sur le territoire de pays alliés de Washington et demandé l'asile politique. Les techniciens américains n'ont pas hésité, un seul instant, à décortiquer les appareils, qu'ils soient russes ou chinois, pour découvrir leurs secrets de fabrication et évaluer leurs performances.

« CHASSE AUX SORCIÈRES »

En mai 1999, un rapport de 900 pages rédigé par deux représentants républicains, Christopher Cox (Californie) et Doug Bereter (Nebraska), relate la manière dont la Chine a obtenu des renseignements sur l'arsenal nucléaire américain. La charge W-88 du missile Trident, embarqué à bord des sous-marins stratégiques, et la bombe neutronique W-70 étaient visées.

Le rapport fait scandale et l'opinion américaine s'émeut : on pratique même la « chasse aux sorcières » dans certains laboratoires qui emploient des chercheurs ou des techniciens d'origine asiatique. Il faut alors toute la pondération d'un spécialiste, James Woolsey, ancien directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), pour affirmer que, même dérobée, l'information des Chinois sur ces domaines sensibles ne leur procure pas de quoi rompre les équilibres stratégiques mondiaux.

Aujourd'hui, outre-Atlantique, ce qui semble avoir réactivé l'intérêt des services américains envers la Chine, c'est l'annonce par Pékin de son intention d'augmenter de 17,7 % son budget militaire pour 2001 par rapport à l'année précé-

dente. Un coup d'accélérateur dans les dépenses de défense ne manquera pas, un jour prochain, de produire ses effets.

Toutes comparaisons gardées, c'est ce qui s'était passé en mai 1960, quand un avion-espion U-2 américain, piloté par Francis Powers, avait été abattu par la défense antiaérienne soviétique au-dessus de l'ex-URSS. Le pilote avait été restitué en février 1962 à son pays en échange d'un espion de l'Est, Rudolf Abel. A cette époque-là, les services de renseignement américains n'ignoraient pas que Moscou mettait les bouchées doubles en matière de projets spatiaux et ils étaient sur la brèche. La preuve ? En avril 1961, Youri Gagarine devenait le premier homme à orbiter autour de la Terre. Les Etats-Unis avaient ensuite relevé le défi.

BOULIER PROTECTEUR

En 2001, est-on dans un contexte de rivalité comparable entre la Chine et les Etats-Unis ? Les états-majors américains sont convaincus de la nécessité de dresser une carte – aussi précise que possible et mise à jour en permanence – de l'« ordre de bataille » de la Chine. Ce qui implique de connaître l'état présent et les développements supposés des capacités militaires chinoises. Pourquoi ? Parce que, dans la tête des planificateurs américains, les risques ont évolué. Le danger encouru est moins une invasion de vive force de Taïwan par la Chine, c'est-à-dire un débarquement coûteux en hommes et en matériels, qu'un blocus naval de l'île par une armée chinoise organisée et équipée dans un tel but.

Dès lors, le scénario privilégié outre-Atlantique est celui d'une asphyxie de Taïwan sous l'effet de « barrières », établies par la marine chinoise, qui dispose de sous-marins ou de bâtiments mouilleurs de mines, et sous la menace de missiles à têtes classiques destinés à provoquer la panique dans la population. L'objectif n'est pas d'obtenir la capitulation de Taïpeh, mais d'amener progressivement les dirigeants de l'île à accepter l'idée d'un rapprochement politico-économique favorable aux thèses de Pékin.

La transformation de la force côtière chinoise en marine océanique s'accroît d'année en année, comme l'ont observé les experts occidentaux à l'occasion de grandes manœuvres navales en 1997 et 1998. Pour éloigner cette menace, les Américains ont en projet une force qui viendrait au secours de Taïwan avec quatre porte-avions, une vingtaine d'appareils Orion et Aries de surveillance maritime, vingt-quatre navires de surface et une quinzaine de sous-marins d'attaque escortant le trafic commercial taïwanais. Soit une formation plus imposante que l'actuelle VII^e flotte américaine du Pacifique. De quoi édifier un bouclier protecteur – à l'instar du déploiement initial américain (« Bouclier du désert ») dans le Golfe en 1990 – qui serait maintenu sur ses gardes et qui commence par... une activation du renseignement.

Jacques Isnard

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se désengager unilatéralement des Balkans

Hésitations françaises sur l'éventualité d'une indépendance du Monténégro

Pour la première fois depuis septembre 2000, les ministres des affaires étrangères du Groupe de contact – c'est-à-dire des pays (Etats-Unis, Russie,

France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie) qui sont supposés se concerter en permanence sur la question des Balkans – se sont réunis, mercredi

11 avril à Paris, en présence du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell. A l'ordre du jour : la situation en Macédoine et au Monténégro.

LA RENCONTRE de Paris s'est déroulée sans tensions, sur un mode consensuel qui, à lui seul, témoigne de l'important chemin parcouru par les uns et les autres. La Russie, d'abord, a digéré le traumatisme qu'a représenté pour elle l'intervention de l'OTAN au Kosovo en 1999 et qui, pendant longtemps, a exclu toute possibilité de réunion de ce type. Lors de la dernière crise dans les Balkans – celle de la Macédoine – qui est à l'origine de cette rencontre, Moscou a pu se retrouver dans le soutien apporté par les Occidentaux aux autorités de Skopje contre les indépendantistes armés de l'UCK. Russes et Américains ont approuvé, mercredi, la politique de l'Europe qui, en l'occurrence, s'est mobilisée avec célérité et a su faire passer un message clair aux diverses communautés macédoniennes. Moscou peut aussi sans difficulté se retrouver aujourd'hui au côté des Occidentaux sur un autre point chaud balkanique – la Bosnie – et défendre avec eux les accords de Dayton contre les offensives des Croates d'Herzégovine.

Les Etats-Unis, quant à eux, ne sont apparus ni comme meneurs de jeu péremptoire, ni non plus comme tentés de s'en désintéresser. Le nouveau secrétaire d'Etat, Colin Powell, a rappelé, lors de la conférence de presse, que sa présence à

Paris (qui précède une tournée dans les Balkans) était « un signal » destiné à montrer que son administration n'a pas l'intention de se désengager de la région. Il a confirmé l'objectif de Washington de réduire progressivement sa présence militaire, mais en affirmant qu'aucun calendrier n'était fixé – ni ne le serait unilatéralement – et qu'il ne saurait s'agir pour les Etats-Unis d'abdiquer leurs responsabilités : « Nous sommes venus ensemble [dans les Balkans], nous en sortirons ensemble », a-t-il dit.

La France enfin a considérablement assoupli ses positions sur plusieurs points, qu'il s'agisse de la revendication d'indépendance des Monténégrins – qui donnait lieu, récemment encore, à Paris, à des analyses catastrophistes sur son effet potentiellement déstabilisateur pour toute la région – ou de celle des Kosovars de se doter d'institutions représentatives grâce à des élections législatives, qui semait, elle aussi, la terreur au Quai d'Orsay.

Sur ce deuxième point, le ministre, jusqu'à une période récente, était d'avis – contre Bernard Kouchner, Londres et Washington – de différer autant que possible la perspective de ces élections. Le texte adopté mercredi dit qu'elles doivent avoir lieu « dans l'année ». Pour les diplomates français, cela ne signifie

certes pas avant l'automne, mais du moins est-ce une échéance. D'ici là, le successeur de M. Kouchner doit soumettre à la discussion de l'ONU un projet de définition des futures institutions kosovares. Il sera vraisemblablement construit de manière que ne puisse pas se poser tout de suite la question de l'indépendance ; il reflétera néanmoins la disposition au dialogue dont fait preuve aujourd'hui Belgrade.

REVIREMENT EN DOUCEUR

Quant au Monténégro, le texte de mercredi est un modèle dans l'art diplomatique de changer son fusil d'épaule. « Nous sommes pour un Monténégro démocratique dans une Yougoslavie démocratique », déclare-t-il ; et tandis qu'Hubert Védrine expliquait à la tribune que « c'est la position aujourd'hui » [sous-entendu, pas celle de demain], les exégètes officiels faisaient discrètement remarquer que le texte ne dit pas « République fédérale de Yougoslavie », mais « Yougoslavie » seulement, ce qui est infiniment plus ouvert... Le texte encourage la poursuite du dialogue entre Belgrade et Podgorica en vue de « redéfinir leurs relations ». Autrement dit, on a compris que les deux capitales étaient en voie de s'entendre sur les modalités d'un divorce à l'amiable et l'on fait en sorte de ne pas se retrouver bientôt

plus royaliste que le roi, continuant d'écarter la perspective de l'indépendance du Monténégro alors qu'elle est en train de devenir réalité. On opère néanmoins ce revirement en douceur : « Ce n'est pas la peine d'anticiper des décisions que les intéressés n'ont pas encore eux-mêmes annoncées », explique un diplomate.

A la clé de ces évolutions internationales, il y a naturellement les évolutions de Belgrade. La diplomatie française aide Vojislav Kostunica, mais elle le suit plus qu'elle ne le précède et se félicite après coup de ses capacités à instaurer le changement. Moscou, qui a perdu sa « cause » balkanique, s'adapte tant bien que mal. Washington semble avoir pour l'instant renoncé à dicter brutalement aux autorités serbes ce qu'elles ont à faire et qu'elles font. Bref, Belgrade va dans le bon sens et la communauté internationale lui fait crédit, même à propos de l'un des sujets sur lesquels M. Kostunica se montre encore le plus retors, à savoir le transfert à La Haye des inculpés du TPIY. Le texte affirme que « les personnes inculpées doivent rendre compte de leurs actes », mais sans surtout préciser à qui. C'est une sorte de modèle dans l'art diplomatique français de préserver les ambiguïtés.

Claire Tréan

« Pour un Monténégro démocratique dans une Yougoslavie démocratique »

Voici les principaux points du texte adopté, mercredi 11 avril à Paris, par le Groupe de contact.

● **Macédoine.** « Les frontières, l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'ancienne République yougoslave de Macédoine doivent être respectées. (...) Nous encourageons les autorités macédoniennes et tous les partis à consolider une véritable société multiethnique par des réformes et le dialogue. »

● **République fédérale de Yougoslavie.** « Nous soutenons les mesures des autorités de Belgrade

en faveur des réformes et de l'Etat de droit ainsi que du respect des droits de l'homme et des minorités. (...) Toutes les personnes inculpées doivent rendre compte de leurs actes. L'arrestation de Milosevic est un pas important dans cette direction. Nous notons avec satisfaction la volonté des autorités de Belgrade de poursuivre dans la voie d'une pleine coopération avec le TPIY. »

● **Kosovo.** « La résolution 1 244 reste la base pour la construction de l'avenir du Kosovo. (...) La perspective des élections générales au Kosovo cette année est un facteur-clé du processus démocratique au Kosovo et de la stabilité de la région. »

● **Monténégro.** « Nous appuyons la reprise rapide du dialogue entre Belgrade et Podgorica en vue d'un accord redéfinissant leurs relations selon des principes et dans des conditions assurant la stabilité de la région. Nous soutenons un Monténégro démocratique dans une Yougoslavie démocratique. Un tel processus, qui exclut toute action unilatérale, permettra à la communauté internationale de poursuivre son appui politique, économique et financier au Monténégro. »

● **Bosnie.** « Les accords de Dayton doivent être respectés. (...) Nous condamnons vigoureusement ceux qui violent la Constitution et qui s'attaquent à la présence internationale, civile et militaire. »

M. Chirac fait part à M. Powell des « préoccupations » de la France

EN DÉPIT de quelques amabilités faites à Colin Powell sur « l'excellente réputation » dont il jouit en France et sur « l'attachement de la France au partenariat franco-américain », le président Chirac, qui recevait mercredi à l'Elysée le nouveau secrétaire d'Etat américain, n'a pu qu'exprimer ses « préoccupations » sur tous les sujets qu'il a abordés avec lui. Qu'il s'agisse du Proche-Orient, de l'Irak, du protocole de Kyoto sur la limitation des gaz à effet de serre ou du projet de bouclier antimissile, la politique de la nouvelle administration américaine n'a suscité jusqu'à présent à Paris qu'interrogations inquiètes ou réprobation.

A l'issue de cet entretien de plus d'une heure, le service de presse de l'Elysée a indiqué que Colin Powell avait assuré le président français que « les Etats-Unis demeurent engagés » dans la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe. Ce qui laisse supposer que M. Chirac, d'une manière ou d'une autre, s'est inquiété de la lenteur de l'administration américaine à définir sa politique au Proche-Orient et de son peu d'implication devant la dangereuse intensification des violences.

Les Etats-Unis se sont bornés pour l'instant à demander à Yasser Arafat de faire cesser les actes de violence anti-israéliens, préalable à leurs yeux à une reprise du dialogue. Le président français, qui s'était entretenu la veille avec George W. Bush, a estimé lors de la discussion avec Colin Powell que « des gestes devaient être faits de part et d'autre, simultanément, pour amorcer une désescalade » et qu'il était « nécessaire de définir des perspectives politiques pour enrayer la spirale des affrontements », a indiqué son entourage.

A propos de l'Irak, Jacques Chirac a souhaité qu'on « sorte d'une logique de sanctions tournée vers le passé » et que « soit mise en œuvre

une politique de vigilance et de contrôle orientée vers l'avenir », tout en soulignant que la France et les Etats-Unis ont les mêmes objectifs globaux, à savoir « la sécurité régionale et l'amélioration de la situation humanitaire ».

KYOTO ET L'IRAK

C'est le seul sujet sur lequel on entrevoit une évolution des positions américaines que l'on juge positive du côté français. « Ils se sont rapprochés de nos vues, du moins en termes d'analyse et d'objectifs ; ils sont conscients que le statu quo fait le jeu de Saddam Hussein et suscite des réactions préoccupantes dans le monde arabe », indique-t-on à l'Elysée. M. Powell

aurait ainsi confirmé la volonté de son gouvernement de se concentrer sur le contrôle militaire et d'alléger les procédures de mise en œuvre des sanctions afin qu'elles pèsent moins sur la population irakienne ; une évolution qui reste à concrétiser à l'ONU.

Le président français paraît avoir été en revanche directement critique à propos de la dénonciation par l'administration Bush du protocole mis au point à Kyoto en 1997 pour limiter les émissions de gaz polluants. « Nous devons tenir les engagements que nous avons souscrits. Nous sommes responsables devant les générations futures car le réchauffement climatique qui est engagé aura des conséquences désas-

treuses pour tous », a déclaré M. Chirac. Le président – comme Lionel Jospin et les autres dirigeants européens – avait protesté après l'annonce de la décision américaine, la jugeant « inacceptable ».

Le secrétaire d'Etat s'est contenté d'indiquer que Washington avait « pris note » du mécontentement des Européens. Sur la défense antimissile, il a confirmé la détermination américaine à mener à bien le projet, tout en se concertant avec les alliés. Le président a rappelé les réserves de la France sur le concept et déclaré qu'il attendrait d'en savoir plus pour livrer sa position définitive.

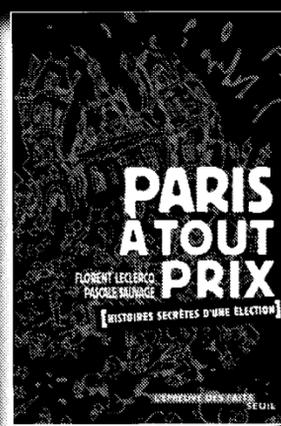
C. T.

La bataille infernale pour la Mairie de Paris

Histoires secrètes des élections municipales.

En librairie le 12 avril

Un film sera diffusé les 13 et 20 avril sur Canal + à 20h30



www.seuil.com

Seuil

Iran : libération de plusieurs opposants récemment arrêtés

TÉHÉRAN. La justice iranienne a libéré plusieurs des quarante-deux membres de l'opposition progressiste et libérale arrêtés samedi en Iran, ont indiqué, mercredi 11 avril, la télévision et la radio officielles, sans préciser le nombre ni l'identité des intéressés. Ces libérations sont survenues après un appel à l'apaisement lancé par le président Mohammad Khatami. « Il est nécessaire de parvenir à un apaisement (...). Les conflits paroxystiques de ces derniers jours ne sont pas bénéfiques et les gens n'en veulent pas », a-t-il dit. De leur côté, 150 des 273 députés ont adressé au chef du pouvoir judiciaire, Mahmoud Hachémi Chahrroudi, une pétition, critiquant les arrestations et estimant que « les accusations portées [contre les opposants] sont surprenantes ». Ils s'indignent du fait que, contrairement à la règle, « le ministère des renseignements n'a pas été averti » des arrestations, alors même que les personnes arrêtées sont accusées de vouloir renverser le régime. — (AFP.)

L'ONU dénonce la « culture de la brutalité » des prisons du Brésil

RIO DE JANEIRO. Selon un rapport des Nations unies, la « culture de la brutalité, et fréquemment de la corruption, est généralisée » à tous les niveaux du système carcéral brésilien. Après avoir visité, en août 2000, plusieurs commissariats de police et établissements pénitentiaires, Nigel Rodley, le rapporteur de la commission des droits de l'homme de l'ONU, a constaté que la torture restait, malgré la loi contre les abus policiers votée il y a quatre ans, une pratique courante, sinon systématique, dans les prisons brésiliennes et dans les centres d'accueil pour jeunes délinquants, où les conditions de détention sont globalement jugées « épouvantables ». Ce rapport a été rendu public mercredi 11 avril, alors qu'une vague de rébellions, qui s'est déjà soldée par une vingtaine de morts parmi les détenus, fait rage depuis deux mois dans les pénitenciers du pays. — (Corresp.)

Etats-Unis : l'exécution de McVeigh sera télévisée en circuit fermé

WASHINGTON. L'attorney général des Etats-Unis, John Ashcroft, a décidé d'autoriser la retransmission en circuit fermé de l'exécution par injection létale de Timothy McVeigh, l'auteur de l'attentat contre un immeuble fédéral à Oklahoma City, qui avait fait 168 morts en avril 1995. McVeigh doit être exécuté le 16 mai à Terre Haute (Indiana). Quelque 250 personnes – survivants, familles des victimes – ont demandé à être témoins de l'exécution, comme les y autorise la procédure américaine. Or, la salle d'exécution ne compte que huit places. Selon des sources gouvernementales, M. Ashcroft a autorisé la retransmission télévisée dans un lieu d'Oklahoma City. McVeigh a refusé de faire appel ou de demander une grâce. Il souhaite que son exécution soit télévisée sur les chaînes nationales. — (AP.)

DÉPÊCHES

■ **KOSOVO : un soldat russe de la KFOR** (force multinationale de maintien de la paix) a été tué par balles, mercredi 11 avril, dans le nord-est du Kosovo, à proximité de la limite administrative avec le reste de la Serbie, alors qu'il participait à une patrouille, a annoncé la KFOR.

■ **SRI-LANKA : le gouvernement a ordonné un cessez-le-feu de cinq jours** à l'occasion du Nouvel An, fêté à la fois par les Cinghalais et les Tamouls, samedi 14 avril, ainsi que la libération de dix prisonniers qu'il affirme être des cadres du mouvement des Tigres de libération de l'Eelam tamoul. — (Corresp.)

L'Elysée et Matignon appellent les Français à se mobiliser dans le débat sur le projet européen

Des actions décentralisées sont prévues dans les régions

Conformément aux engagements pris par les Quinze au sommet de Nice de décembre 2000, les autorités françaises ont annoncé, mercredi

11 avril à Paris, un dispositif pour permettre aux Français de débattre de la manière dont ils envisagent le développement du projet européen

après l'élargissement. Après le président Chirac, qui a défendu l'idée d'une Constitution, Lionel Jospin devrait à son tour s'exprimer avant l'été.

PAR UN COMMUNIQUÉ conjoint de la présidence de la République et de Matignon, les autorités françaises ont rendu public, mercredi 11 avril, le dispositif qui va être mis en place en France pour que puisse avoir lieu, dans les conditions les plus ouvertes possibles, le grand débat public sur l'avenir du projet européen que les Quinze se sont engagés à promouvoir lors du sommet de Nice, en décembre 2000, dans chacun de leur pays. Comme dans une fusée à plusieurs étages, ce débat doit irriguer la réflexion que les gouvernements entendent mener d'ici 2004 pour aboutir à une redéfinition de l'architecture de l'Union rendue nécessaire par les prochains élargissements.

Au mois de décembre 2001, juste avant que la monnaie en euro ne vienne remplacer les monnaies nationales dans douze des quinze pays de l'Union, les chefs d'Etat et de gouvernement décideront au sommet de Laeken, sous la présidence de la Belgique, comment la suite de ce débat s'organiserait. Au bout du compte, dans l'esprit de ses promoteurs, le processus devra aboutir à la proclama-

tion d'une sorte de Constitution ou loi fondamentale européenne organisant une sorte de fédération d'Etat-nations.

De quoi s'agit-il ? De discuter dans une déclaration annexée au traité conclu à Nice, les Quinze ont énoncé quatre grands thèmes, qui ne sont pas exhaustifs :

- comment établir – et maintenir ensuite – une délimitation plus précise des compétences entre l'Union européenne et les Etats membres ;
- le statut de la Charte des droits fondamentaux ;
- la simplification des traités pour qu'ils soient plus clairs ;
- le rôle des Parlements nationaux.

Dans leur communiqué, l'Elysée et Matignon soulignent que « le débat pourra naturellement s'élargir ».

A ce stade, il est demandé à tous de faire acte de citoyen en prenant part à sa manière à la réflexion qui s'engage. Après le lancement officiel du débat en mars par la présidence suédoise de l'Union et le président de la Commission, Romano Prodi, des initiatives ont été prises par les différentes institutions

européennes. Plusieurs sites Internet ont été ouverts pour informer et recevoir des contributions. Le site officiel des institutions s'intitule www.europa.eu.int/futurum. Chaque groupe politique au Parlement européen a fait de même.

UN GRAND FORUM

Une double approche a été retenue par le gouvernement français pour aider au bon déroulement des débats en France. L'Assemblée nationale et le Sénat, les ministres et tous les acteurs concernés par les enjeux européens – que ce soit dans les milieux économiques et sociaux, dans les universités, dans les milieux associatifs – sont invités à prendre des initiatives dans leurs champs d'action respectifs.

Ces initiatives seront relayées au niveau régional par des actions décentralisées dont la coordination est confiée au ministre délégué pour les affaires européennes, Pierre Moscovici, qui s'appuiera sur les préfets de région. Ces actions, qui reprennent le modèle du « dialogue pour l'Europe » lancé en 1997, avant le lancement de l'euro, par le ministre de l'époque, Michel Barnier, actuel commissai-

re européen, culmineront dans chaque région par la réunion d'un grand forum ouvert à tous ceux qui se seront impliqués dans les discussions.

Le président Chirac et le premier ministre Lionel Jospin ont nommé un groupe de dix personnalités pour effectuer, avant le sommet de Laeken, une synthèse de ces travaux. On y retrouve Guy Braibant, qui a joué un rôle essentiel pour la France dans la Convention chargée de négocier la nouvelle charte des droits fondamentaux des citoyens européens. A ses côtés figurent des universitaires, Mireille Delmas-Marty, Jean-Claude Casanova et Jean-Louis Quermonne, des industriels, Jean Gandois et Henri Lachmann, Jean Nestor, directeur du centre d'études Notre Europe de Jacques Delors, une syndicaliste, Evelyne Pichenot, vice-présidente du Conseil économique et social, et deux journalistes, Françoise Crougneau et l'ancien correspondant du Monde à Bruxelles, Philippe Lemaître.

Henri de Bresson

► www.lemonde.fr/ue

Européens et Américains sont parvenus à un compromis sur le conflit de la banane

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le vieux conflit transatlantique sur le système européen d'importation des bananes (datant de 1993) était le sujet le plus récurrent des disputes commerciales entre l'Europe et les Etats-Unis. Le compromis auquel ont abouti, dans la nuit du mardi 10 avril au mercredi 11 avril, les deux commissaires européens, Pascal Lamy (commerce) et Franz Fischler (agriculture) et leurs interlocuteurs américains (Robert Zoellick, représentant pour le commerce, et Don

Evans, secrétaire au commerce) est donc un résultat positif et presque inespéré. Certes, des étapes supplémentaires seront nécessaires pour vider complètement cette querelle.

Les choses ne se présentaient pas forcément bien avec la nomination d'une nouvelle administration américaine qui a plutôt donné le sentiment de vouloir hausser le ton dans ses relations avec les Européens. Il n'est pas exclu d'ailleurs que Washington ait voulu corriger cette fâcheuse impression par un geste diplomatique fort. Les relations personnelles entre MM. Lamy et Zoellick – qui se connaissent depuis longtemps – y sont sans doute pour quelque chose. Il s'agissait d'aboutir à une solution qui respecte les conditions imposées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), afin d'assurer un accès au marché européen « équitable et satisfaisant pour les bananes de toutes origines, pour tous les opérateurs et de protéger les producteurs vulnérables des pays ACP » (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Un tel objectif a-t-il été atteint ? Les premières réactions des représentants des pays ACP ont été favorables même s'il s'agit d'un accord de principe devant encore être approuvé par le Conseil des ministres et par le Parlement européen.

Le premier résultat concret devrait être la suspension – à par-

tir du 1^{er} juillet – des sanctions américaines (pour un montant de 191 millions de dollars chaque année) imposées à certains produits européens, sous la forme de tarifs douaniers de 100 %.

EN DEUX TEMPS

Cela ne signifie pas pour autant que Washington entend se priver à l'avenir du « bâton » de la législation « carrousel » (sanctions commerciales appliquées alternativement à divers produits européens), puisque celle-ci répondait à la fois au différend sur les bananes et sur celui du bœuf aux hormones, toujours non réglé. L'origine de la « guerre des bananes » se confond avec celle de la création du marché intérieur, lorsqu'il a fallu fusionner les régimes nationaux dans un système douanier unique d'importation de bananes : certains Etats accordaient un libre accès aux bananes latino-américaines, alors que d'autres fixaient des quotas pour les pays ACP.

Les grands groupes fruitiers américains (Chiquita, Del Monte et Dole) se heurtaient donc à des barrières protectionnistes qu'ils estimaient érigées par les Européens pour protéger les pays ACP. Ce qui n'est pas faux. Le GATT, puis son avatar l'OMC, a régulièrement condamné les Européens. Le dernier jugement

de l'OMC, en avril 1999, avait autorisé les Américains à mettre en place des sanctions commerciales. Le nouveau compromis entrera en vigueur en deux temps. Tout d'abord avec un système de licences d'importation jusqu'en 2006 et ensuite par un tarif douanier complet. A partir du 1^{er} juillet, ces licences seront basées sur les performances d'exportation des pays producteurs. Ce mécanisme se substituera à celui du « premier arrivé, premier servi » que les Quinze avaient décidé de mettre en place.

Les montants totaux des quotas ne sont pas modifiés, mais celui qui est réservé aux ACP est diminué de 100 000 tonnes (passant de 850 000 à 750 000 tonnes). Les bananes provenant de ces pays (qui n'utilisaient pas, de toute façon, l'intégralité de leur quota) continueront de bénéficier d'une préférence tarifaire de 300 euros par tonne, du moins jusqu'en 2006. Jusqu'à cette date, les deux autres contingents d'importation (2,2 millions de tonnes et 453 000 tonnes) resteront soumis à une taxe de 75 euros par tonne. Pour Pascal Lamy, ce système assure à la fois la protection des producteurs communautaires et celles des productions en provenance des ACP, « dans des conditions compatibles avec les engagements de l'Union à l'OMC ».

Laurent Zecchini

La crise économique et politique provoque de violentes manifestations de rue en Turquie

ISTANBUL

de notre correspondante

Alors que la livre turque, dont la valeur a chuté de moitié depuis le 19 février, continue de perdre du terrain face au dollar, la frustration ressentie par la population face à l'inaction de la classe politique a donné lieu, mercredi 11 avril, à des scènes de violence à Ankara où 70 000 personnes s'étaient rassemblées. Plus de 200 personnes, dont 137 policiers, ont été blessées au cours de violents affrontements.

Les forces de sécurité équipées de canons à eau ont tenté d'empêcher les manifestants d'atteindre le Parlement. « Non à la pauvreté ! », « Ecevit, démission ! » scandaient les protestataires, armés de pavés et de bâtons. Particulièrement virulents, ils ont dirigé leur colère contre les policiers et les journalistes présents, s'en prenant même aux organisateurs de la manifestation, membres d'une association de commerçants qui ont vainement tenté de maintenir le calme. Une centaine de personnes ont été arrêtées et le gouverneur de la province a annoncé que les manifestations publiques étaient désormais interdites dans la capitale pour une durée d'un mois.

D'autres manifestations de grande ampleur ont eu lieu dans plusieurs autres villes du pays. A Izmir, les magasins sont restés fermés alors que 40 000 commerçants s'en sont pris au gouvernement. Plus de 20 000 personnes ont demandé le départ du premier ministre à Konya.

A BOUT DE PATIENCE

Cette explosion de violence a été attribuée par les autorités à la présence de provocateurs. Deux mois après le début de la crise économique, il ne fait pas doute que la population a perdu tout espoir et est à bout de patience. Le nouveau ministre de l'économie, Kemal Dervis, devrait présenter son nouveau programme à la fin de cette semaine. Qualifié d'homme providentiel, il continue d'affirmer que la Turquie a besoin de 10 à 12 milliards de dollars supplémentaires pour surmonter la crise et que cette aide arrivera prochainement. Toutefois, la communauté internationale exige des preuves concrètes d'une volonté de réforme du système financier et politique.

Au même moment, la situation dans les prisons reste alarmante. En

décembre, une série de raids paramilitaires contre plusieurs établissements pénitentiaires avaient permis le transfert de détenus dans de nouvelles prisons. L'assaut avait coûté la vie à 30 personnes et n'avait pas mis fin à la grève de la faim intermittente poursuivie par des dizaines de détenus. Mercredi 11 avril, deux prisonnières sont décédées, portant à sept, selon l'Association turque des droits de l'homme (IHD) le nombre de morts à la suite de la grève de la faim.

En dépit de la pression populaire, le premier ministre, Bülent Ecevit, a catégoriquement refusé de démissionner. La Tusiad, l'association des industriels et hommes d'affaires, a suggéré un remaniement ministériel. L'actuelle composition du Parlement n'offre guère d'alternative.

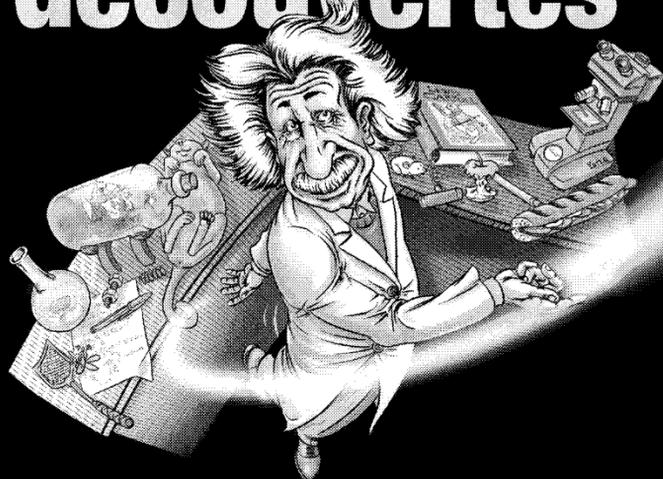
Selon certaines rumeurs, un gouvernement de technocrates pourrait être mis en place avec l'appui des militaires. Depuis le début de la crise, l'armée a gardé le silence. Elle s'est contentée d'annoncer la suspension de 32 projets d'une valeur de 19,5 milliards de dollars en raison des difficultés financières.

Nicole Pope

Vient de paraître

SCIENCE ET AVENIR

Des coups de génies
Les grandes découvertes



La relativité est-elle une création artistique ?
La découverte mathématique par ordinateur
Que reste-t-il à découvrir ?

Y a-t-il encore
des Amériques à découvrir ?

HORS-SÉRIE

L'impossible procès d'un « héros russe »

Le colonel Boudanov est accusé d'avoir violé et étranglé une jeune Tchétchène. Le jugement ne cesse d'être reporté

ROSTOV-SUR-LE-DON (sud de la Russie)
de notre envoyée spéciale

L'impossible procès du colonel Iouri Boudanov. C'est ainsi que pourrait s'appeler ce qui se joue, depuis un mois et demi, autour d'un tribunal de Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), censé pour la première fois juger publiquement un officier supérieur russe pour crime de guerre en Tchétchénie. Il y a un an, ce procès exceptionnel fut vendu à l'Occident comme la preuve que Moscou voulait faire la lumière sur les exactions de ses militaires. On désigna alors le « monstre Boudanov » : ce commandant d'un régiment basé près de Grozny, arrêté alors qu'il venait de violer et d'étrangler une jeune Tchétchène, Elza Koungaïeva, 18 ans. Le chef de l'état-major promettait alors d'épurer les rangs de l'armée de tels « bandits ».

Pourtant, l'affaire Boudanov menace aujourd'hui d'accoucher d'une souris. Expurgée de son épisode le plus embarrassant – le viol d'Elza – elle se résume pour l'instant à trois jours d'audience depuis l'ouverture du procès début mars. Les partisans de l'étrangleur, postés à l'entrée du tribunal, s'étaient alors déchaînés : jeunes activistes du parti fasciste Unité nationale russe (RNE) faisant le salut hitlérien, cosaques en tenue et retraités hargneux, accrochés à leur banderoles de soutien au « héros russe Boudanov ». On aperçut aussi le général Vladimir Chamanov, ancien commandant de l'opération antiterroriste en Tchétchénie, venu exprimer sa sympathie à « celui que tout le pays soutient ».

LA VIE D'UN RÉGIMENT

Deux fois ajournés, les débats devaient reprendre mardi 10 avril. Mais l'affaire s'éternisait encore mercredi, et elle se déroulait encore une fois quasiment à huis clos : seuls quelques représentants de la presse écrite furent admis dans la salle. L'avocat de la famille d'Elza expliquait en privé vouloir faire traîner les choses, pour que le jugement ne soit pas expédié, comme le souhaitent les militaires.

Au deuxième jour du procès, cependant, rien n'aura pu empêcher la lecture de l'acte d'accusation. Un étonnant document qui raconte vingt-quatre heures de la vie du 160^e régiment de blindés et de son commandant Iouri Boudanov, 37 ans : un regard cru sur les coulisses de l'opération antiterroriste pour la première fois consigné officiellement.

Le 26 mars 2000, un dimanche après-midi, Iouri Boudanov et quelques officiers fêtent la victoire électorale de Vladimir Poutine, le nouveau président russe ; et l'anniversaire de la fille du commandant. L'alcool coule à flots. Vers 19 heures, l'humeur virile monte d'un cran. Ivan Fiodorov, le bras droit de Iouri Boudanov, ordonne au lieutenant Roman Bagreev de tirer sur le village voisin de Tangui-Tchou pour, dit-on, vérifier le degré de « préparation militaire » des hommes. Ce dernier refuse. Un tir d'artillerie détruira finalement une maison, sans faire de victimes. Roman Bagreev, le réfractaire – témoin de l'accusation au procès – est roué de coups, puis jeté jusqu'au matin dans une fosse (les fameuses lama qui accueillent également les civils tchétchènes rafelés et dont l'existence fut encore récemment niée par Moscou).

La beuverie se poursuit. Vers minuit, une virée est improvisée à Tangui-Chou pour vérifier une « information » selon laquelle un « membre des groupes armés » indépendantistes se cachait au 7 de la rue Zarechnaïa. C'est là qu'habite Elza Koungaïeva, fille aînée d'une famille de cinq enfants. Boudanov et trois de ses subalternes font irruption dans la maison. Elza est tirée de son lit, enroulée dans un couverture, et emmenée au QG du régiment. Iouri Boudanov la désignera ensuite comme une « snipercha » (femme franc-tireur) responsable de la mort de douze de ses hommes.

Vers 4 heures du matin, le com-

mandant Boudanov somme deux soldats de récupérer le cadavre de la jeune fille, entièrement nu, et de l'enterrer dans un bois des alentours. Le corps aurait pu, comme ceux de milliers en Tchétchénie, disparaître à jamais. Mais, à l'aube, tout le village de Tangui-Tchou est à la recherche d'Elza. Le parquet militaire se déplace. Tout désigne le régiment de Iouri Boudanov, connu dans la région pour sa brutalité. « Ici, c'est un régiment de chars, pas un harem », répondra-t-il. Sous la pression, il avoue avoir étranglé la jeune fille. La presse annonce également qu'il l'a violée.

Dans l'acte d'accusation, cet épisode a pourtant disparu. Le colonel dit avoir agi dans un accès de rage.

La situation

« s'aggrave » à Grozny, selon un ministre russe

La situation dans la capitale tchétchène, Grozny, « ne s'améliore pas, mais s'aggrave », a déclaré, mercredi 11 avril, le ministre russe chargé de la Tchétchénie, Vladimir Elaguine, cité par l'agence Ria Novosti. « La ville est hors de tout contrôle la nuit, et le pouvoir a du mal à contrôler la situation pendant la journée », a déclaré le ministre, contredisant l'optimisme affiché par la direction russe, dix-huit mois après le retour des troupes russes dans la République indépendantiste. Le porte-parole des rebelles a, de son côté, annoncé que, pour la journée du 11 avril, huit militaires russes ont été tués, ainsi que deux combattants parmi les Tchétchènes qui ont mené vingt-cinq attaques contre les forces fédérales russes, dont quinze à Grozny. Un nouveau charnier, avec dix-sept corps de civils, a par ailleurs été découvert, lundi à Grozny, dans l'enceinte d'une unité des forces du ministère russe de l'intérieur. L'information a cependant été démentie à Moscou. – (AFP.)

Au cours de l'instruction, un soldat – l'un de ceux qui enterrèrent Elza – s'accusera à sa place : il fut jugé à la sauve et amnistié. Mais la première expertise médico-légale, que *Le Monde* a pu consulter, conclut qu'Elza a été violée et sodomisée « environ une heure avant sa mort », probablement par un objet dur. Anatoli Moukhine, l'avocat de Iouri Boudanov, soutient, lui, que « d'autres expertises » ont prouvé que « cela » avait eu lieu « juste après la mort de la jeune fille ». Réajustements morbides qui devraient permettre à Iouri Boudanov d'échapper à une lourde condamnation : trois à quatre ans pour meurtre non prémédité, suivie d'une remise de peine, dit-on.

On parle même de la possibilité d'un acquittement. Dans la région de Rostov, le colonel Boudanov est devenu ce « héros », seulement coupable d'avoir agi « à la guerre comme à la guerre ». Un sondage réalisé sur Echos de Rostov (liée à la très libérale radio Echos de Moscou), donnait récemment une majorité écrasante (85 %) en faveur de sa libération immédiate. Le 20 mars, alors que le procès était pour la seconde fois ajourné, la plupart des journalistes de la presse locale s'exprimaient sans retenue.

« Elza était une sniper. On ne peut pas refuser le droit à l'autodéfense », écrit une correspondante. L'un de ses collègues regrettait que « Béria ne soit pas allé jusqu'au bout en 1944 » (le bras droit de Staline qui organisa en 1944 la déportation des Tchétchènes). Vitali Noskov, président de l'Union des officiers soviétiques, avançait, lui, des arguments simples en forme de menaces : « Boudanov a agi humainement. Il aurait pu tuer toute la famille d'Elza... S'il est sévèrement condamné, je crains le pire. En Tchétchénie, les militaires ne s'embarrasseront plus de précautions. Tout suspect, tout prisonnier sera fusillé sur place... »

Agathe Duparc

► www.lemonde.fr/russie

Israéliens et Palestiniens tentent de désamorcer la crise, qui a franchi un nouveau palier

Tsahal a fait une incursion en zone autonome, pour la première fois depuis le début de l'Intifada

Une rencontre, la deuxième du genre en quelques jours, a eu lieu, mercredi 11 avril, entre des responsables de la sécurité israéliens et palesti-

niens pour tenter de désamorcer une crise qui a franchi un nouveau palier : des chars et des bulldozers israéliens sont de fait entrés en zone

autonome palestinienne dans la bande de Gaza, après des tirs de mortier sur des colonies de peuplement israélienne.

QUELQUES HEURES après une incursion de chars israéliens en territoire « A » – c'est-à-dire sous contrôle total de l'Autorité palestinienne – dans la bande de Gaza, une rencontre israélo-palestinienne sur les questions de sécurité s'est tenue, mercredi soir 11 avril, au domicile de l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel-Aviv. A en croire le secrétaire général du gouvernement israélien, Gidéon Saar, les discussions ont été menées dans « une atmosphère positive et les deux parties sont convenues de se rencontrer à nouveau » – le 16 avril a indiqué la radio de l'armée, au début de la semaine prochaine se sont bornés à dire les Palestiniens.

« Je ne peux faire état d'accords précis, mais les résultats de cette rencontre se vérifieront sur le terrain », a dit M. Saar. « Israël n'a avancé qu'une seule exigence, l'arrêt de la violence ». « Tant que les Palestiniens ne déjoueront pas des attaques menées à partir du secteur A, Israël sera forcé de le faire à leur place », a-t-il ajouté. « Nous avons exhorté les Israéliens à lever l'état de siège et le bouclage des villes palesti-

niennes de Cisjordanie et de la bande de Gaza », a déclaré pour sa part Abdel Razek El Majaydeh, chef de la Sécurité publique palestinienne. Les Israéliens ont « promis de commencer à répondre à nos demandes », a indiqué un autre responsable palestinien.

DES HABITATIONS RASÉES

La rencontre était la deuxième du genre depuis la formation du gouvernement d'Ariel Sharon, le 7 mars. Quelques heures auparavant, l'armée israélienne s'était introduite dans le camp de réfugiés de Khan Younès, une région sous contrôle total palestinien dans le sud de la bande de Gaza, en violation des accords sur l'autonomie palestinienne. Sous la protection d'une dizaine de chars qui tiraient des obus, des bulldozers ont rasé une trentaine d'habitations situées dans un secteur à partir duquel des Palestiniens avaient tiré contre des colonies juives. Deux Palestiniens ont été tués et une cinquantaine blessés dans l'opération, la première du genre au moins depuis le début de l'Inti-

fada le 28 septembre. Le conseiller du président palestinien Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, a accusé l'Etat juif d'avoir « franchi toutes les lignes rouges ».

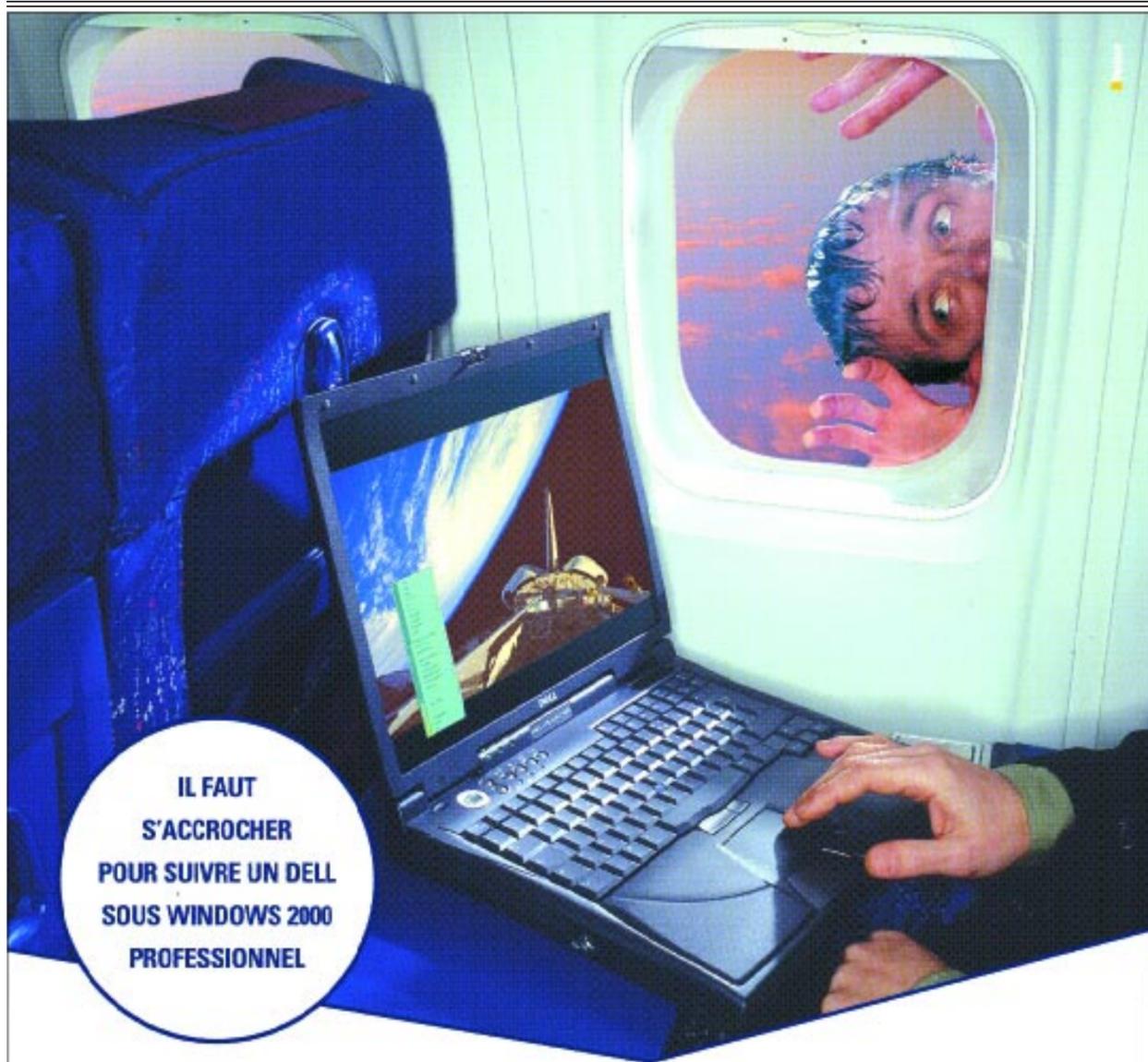
Dans la soirée, alors que la réunion entre responsables de la sécurité était en cours, des obus de mortier ont été tirés en direction de la colonie de Kfar Darom, dans le centre de la bande de Gaza, et des incidents, dont l'un a fait cinq blessés palestiniens, étaient signalés en Cisjordanie. Jeudi matin, deux grenades antichars ont été tirées en direction de la colonie de Ganei Tal, dans le sud de Gaza.

Les Etats-Unis ont accusé les deux parties de saper les négociations sur la sécurité et les ont quasi sommées d'arrêter les violences. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan leur a demandé de prendre des « mesures urgentes » pour désamorcer l'escalade de la violence. A en croire le chef de la diplomatie égyptienne, Amr Mousa, le Caire s'emploie à ramener le calme, « mais l'insistance d'Israël à poursuivre la violence complique la

situation ». La France a, une nouvelle fois, dénoncé « la dérive et l'escalade » dont « l'utilisation par les deux parties de moyens de plus en plus meurtriers » et l'incursion israélienne en zone autonome palestinienne lui paraissent être une illustration.

Par ailleurs, dans un entretien publié mercredi par le quotidien israélien *Haaretz*, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a affirmé qu'il ne voyait « aucune raison d'évacuer une quelconque colonie » de peuplement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, même en cas d'accord avec les Palestiniens. « Ces colonies existent aujourd'hui sur le terrain et si la paix survient un jour, il n'y a aucune raison qu'elles ne demeurent pas en place », a-t-il dit. A ses yeux, M. Arafat commettrait « une erreur majeure » s'il proclamait de façon unilatérale un Etat palestinien. « Cela nous oblige à prendre des mesures pour garder des zones essentielles pour nous », a indiqué M. Sharon. – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel



INSPIRON 8000 750VT : LA MOBILITÉ ABSOLUE

Processeur Intel® Pentium® III 750 MHz • Chipset Intel® 815 • 64 Mo de mémoire SDRAM
• Disque dur 10 Go • Ecran couleur à matrice active 15" SXGA • Contrôleur vidéo AGP 4x avec
16 Mo de mémoire SGRAM • Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés • Enceintes
stéréo intégrées • Modem 56K V90 intégré • 1 sortie IEEE 1394a • Microsoft® Windows 2000
Professionnel • Microsoft® Works Suite 2000 • 1 an de garantie aller et retour atelier
Une 2^e batterie offerte pour IP[®] de plus, pour toute commande d'un pack comprenant un
combo lecteur DVD 8x et graveur CDRW en remplacement du CD (prix du pack : 2 690 F^{HT})

Windows 2000 Professionnel utilise un ensemble de technologies pour la prise en charge de votre mobilité, que vous soyez connecté au réseau de votre entreprise ou en déplacement. Windows 2000 est 13 fois plus fiable que Windows 98. Dell recommande Microsoft Windows 2000 Professionnel pour les entreprises.



0 825 387 257

N° Indigo
(0,29 F^{HT}/min)

14 490 F^{HT}

17 330 F^{TC}

2 208,99 €^{HT}

© Réf. E-Value 179-10415



DELL
www.dell.fr

Photos non contractuelles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. Intel Pentium III est une marque d'Intel Corporation. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 30 avril 2001, dans la limite des stocks disponibles. Possibilité de financement sur 24 mois.

MATIGNON Le premier ministre a réuni son gouvernement, jeudi 12 avril, pour préciser les mesures dans les trois domaines définis comme prioritaires lors du séminaire du

gouvernement le 31 mars : l'emploi et la croissance, la sécurité et la qualité de la vie. ● **A MATIGNON**, on reconnaît que l'on est entré dans une « période de difficultés » et

qu'il y a « une surcharge d'inquiétudes dans la société française ». ● **LIONEL JOSPIN** doit s'exprimer à la télévision au début de la semaine prochaine, après avoir arbitré les

grandes lignes du projet de loi de finances pour 2002 ● **MICHEL DELEBARRE** appelle le gouvernement, dans un entretien au Monde, à relancer la décentralisation qui doit être,

à ses yeux, un « grand projet de société ». ● **LES SALARIÉS** de Lu, rejoints par ceux de Marks & Spencer ont manifesté, jeudi, contre les plans sociaux et les licenciements.

Lionel Jospin veut remettre en mouvement son gouvernement

Croissance et emploi, lutte contre l'insécurité, qualité de la vie : telles sont les trois priorités sur lesquelles les ministres devaient présenter des mesures concrètes, jeudi 12 avril, lors de leur réunion à Matignon. Le premier ministre entend ainsi dissiper le climat d'inquiétude qui pèse sur son action

A L'HEURE où une dépêche de l'AFP annonçait que « le président de la République Jacques Chirac et son épouse Bernadette sont arrivés, mercredi 11 avril, au fort de Brégançon pour passer le week-end pascal », Dominique Voynet s'efforçait de justifier, sur Europe 1, les propos qu'elle avait tenus le matin sur France Inter, en invitant Lionel Jospin à « prendre une semaine de vacances ». « Peut-être que cela fait partie de la nouvelle façon de gouverner que de refuser un certain nombre des mythes qui régnaient autrefois dans les palais nationaux. Oui, on a besoin de refaire des forces ; oui, on a besoin de lire, de prendre du recul. Cela n'est pas considérer que le gouvernement est épuisé », a expliqué la ministre de l'environnement.

Entre la revendication maladroite et inopportune de l'« humanité » en politique par M^{me} Voynet et le chocépressé des grognards, Jean-Luc Mélenchon et Bernard Kouchner, protestant de « la grande forme » du premier ministre – « et je suis qualifié pour vous le

dire », a même cru bon d'ajouter le ministre de la santé – on ne sait pas ce qu'a pensé M. Jospin. Le long week-end qu'il partagera entre ses appartements de Matignon et la Lanterne, la résidence des premiers ministres à Versailles, ne sera pas de trop pour analyser les tourments de la semaine passée, et surtout préparer une intervention télévisée qui, dans cette période troublée, s'avère stratégique pour lui.

Auparavant, la réunion de travail avec ses ministres, jeudi 12 avril, est destinée à lester son cartable et à noircir son agenda. Il doit en sortir avec des mesures, concrètes et, pour certaines, « immédiatement applicables » afin de répondre aux trois priorités définies lors du séminaire gouvernemental du 31 mars – la croissance et l'emploi, la lutte contre la violence, la qualité de la vie – et avec un échéancier social, politique et parlementaire. Cela nécessite des choix. « C'est un jeu à somme nulle, observe un conseiller de Matignon. Les projets sont exclusifs les

uns des autres ». Ainsi du projet de loi sur la « démocratie de proximité » que Matignon souhaite privilégier, mais qui ne peut être inscrit à l'ordre du jour du Parlement qu'au détriment d'un autre. Des indications, notamment budgétaires, devaient être données dès la sortie de la réunion de ministres. Le reste est dans le symbole : ainsi verra-t-on ensemble le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant et la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, présenter leurs décisions. « On n'est plus au temps de l'opposition Guigou-Chevènement », indique-t-on dans l'entourage du premier ministre. « On a changé le discours de la gauche sur la sécurité, il faut maintenant casser le jeu de rôles entre la police et justice. »

IMAGES ET DISCOURS BROUILLÉS

Une fois tranchés les arbitrages, réparties les annonces, définies les rôles respectifs des ministres et du chef du gouvernement, bref remise en marche d'une machine gouvernementale usée, M. Jospin devra indiquer l'itinéraire, « don-

ner un sens », comme le dit son entourage, à cette période complexe, ambiguë, sensible, qui mène jusqu'à 2002. C'est l'objectif de son explication télévisée, au début de la semaine prochaine.

On reconnaît à Matignon que l'on est entré dans une « période de difficultés ». « Le climat est lourd. Il y a une surcharge d'inquiétudes dans la société française depuis deux ou trois mois », observe un conseiller en égrenant la fièvre aphteuse, les inondations, la grève de la SNCF, les interrogations sur la croissance, l'annonce des licenciements collectifs. « On n'est pas tout à fait en haut de cycle », avait constaté, lucide, François Hollande, lors du bureau national du PS, mardi. « Tout le problème est de tester la solidité du premier ministre dans cette tourmente. Les Français le jugeront sur son énergie ou sa fatigue, sa capacité à encaisser le choc et à redonner des perspectives », ajoute-t-on à Matignon. Or cette intervention arrive au moment où l'image et le discours de M. Jospin sont brouillés.

Depuis son arrivée au pouvoir en 1997, le premier ministre a bâti une large partie de son socle de popularité sur sa capacité à rétablir la « confiance », condition première de la croissance, comme il ne cesse de le répéter. L'annonce des licenciements collectifs chez Danone et Marks & Spencer, au moment où l'on s'interroge sur la solidité de la croissance, a été perçue comme « une piqûre de rappel du passé », relève un conseiller de M. Jospin, de ces plans sociaux qui ont tant coûté à la gauche durant les années 80 et 90. Le premier ministre, qui se prévalait d'avoir contribué à décrier la société française – contrairement à son prédécesseur Alain Juppé – devra également répondre sur les multiples conflits sociaux qui l'agitent, alors que selon une enquête BVA pour L'Expansion et LCI, rendue publique mercredi 11 avril, plus de la moitié des Français (51 %) désapprouvent la politique sociale du gouvernement, et près de neuf Français sur dix (89 %) jugent inacceptable qu'une entreprise qui fait

des profits puisse licencier du personnel.

A un an de l'échéance présidentielle, M. Jospin n'évitera pas non plus les questions sur son avenir personnel. Il a déjà indiqué, devant les représentants de la presse quotidienne régionale, qu'il « n'a pas décidé d'être candidat à l'élection présidentielle », mais il devra en convaincre une opinion à la fois dubitative et agacée par un débat qu'elle juge prématuré. Enfin, le premier ministre se prépare à devoir s'expliquer devant les téléspectateurs, sur sa désormais fameuse colère de Rio contre les journalistes.

Entre M^{me} Voynet d'un côté et M. Mélenchon de l'autre, M. Jospin s'est sans doute senti plus justement compris par Jean Glavany, qui constatait jeudi matin sur RTL que « durer cinq ans au gouvernement c'est long, c'est difficile et donc c'est usant ». Et qui invitait l'ensemble du gouvernement à se « remettre en mouvement ».

Pascal Robert-Diard

« Jospin se balladurise », estime M. Lepeltier (RPR)

Le nouveau secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, estime, dans un entretien publié, jeudi 12 avril, par France-Soir, que « Lionel Jospin est dans la contradiction d'être à la fois chef du gouvernement et candidat à la présidentielle. » Après lui avoir reproché de ne prendre aucune mesure difficile, le maire de Bourges ajoute : « Il est dans l'impasse. On a déjà connu ça. Il se balladurise un peu. »

Michèle Alliot-Marie, dans un entretien publié par Paris-Match (daté 19 avril), juge, elle, que le premier ministre est « à bout de souffle et manque cruellement d'idées ». « Jospin s'est laissé endormir par le sentiment qui l'anime nuit et jour d'être le meilleur (...). Et le réveil est brutal », affirme la présidente du parti gaulliste.

Une série de petites réformes à égrener d'ici au mois de juin...

LE TEMPS ! Lionel Jospin n'en a plus beaucoup pour mener à bien de grandes réformes. Mais il s'est donné quelques semaines pour répondre aux « attentes sociales » en égrenant – à la télévision, au Parlement et lors des rendez-vous sociaux prévus au printemps – les « ajustements » de sa politique.

● **Licenciements.** L'examen du projet de loi « de modernisation sociale » par le Sénat, le 24 avril, est l'occasion de prendre des mesures. Le PS a confié à Eric Besson, secrétaire national à l'emploi, une mission de réflexion sur l'enrichissement du contenu des plans sociaux et le renchérissement de leur coût, notamment quand ils sont présentés par les entreprises réalisant des bénéfices importants. « La législation actuelle doit être renforcée en matière de reclassement et de réindustrialisation des bassins d'emplois concernés », juge M. Besson. Les chefs d'entreprise ne peuvent pas se dédouaner de leurs responsabilités, les actionnaires non plus, insiste-t-on à Matignon.

● **Jeunes et exclusion.** Lors de la présentation du nouveau programme de lutte con-

tre l'exclusion, en mai, la ministre de l'emploi et de la solidarité devrait annoncer un aménagement du dispositif « Trace » (accompagnement personnalisé vers l'emploi) lancé il y a trois ans par Martine Aubry. Trop de jeunes en sont exclus, juge Elisabeth Guigou. Une allocation formation serait créée en échange d'un engagement des jeunes à se former. De plus, le gouvernement souhaite présenter en juin, à la conférence annuelle de la famille, des mesures renforçant les aides à l'autonomie des jeunes adultes (accès au logement, etc.).

● **Salaires.** La réunion de la commission nationale de la négociation collective, en juin, permettra au gouvernement d'annoncer un coup de pouce au smic au-delà des 3 % acquis au titre de l'indexation. M^{me} Guigou insistera auprès du patronat pour qu'il ouvre des négociations sur les minima de branche inférieurs au smic. Un premier rendez-vous avec le patronat et les syndicats est fixé fin avril. La modulation salariale prévue dans de nombreux accords sur les 35 heures n'est « en rien une politique que recommanderait le gouvernement », a souligné M. Jospin le

28 mars. Nous souhaitons une revalorisation raisonnable des salaires ». Reste une inconnue : la réouverture des négociations dans la fonction publique (lire ci-dessous).

● **Sécurité et démocratie locale.** Le projet de loi « sur la sécurité quotidienne », examiné le 24 avril à l'Assemblée nationale, n'est pas très ambitieux (répression accrue contre les délits à la carte bancaire, lutte contre les animaux dangereux, ouverture de magasins d'armes soumise à accord du préfet...). Il pourrait être enrichi à l'Assemblée, les 24 et 25 avril. M. Jospin entend aussi insister sur la nécessité de resserrer les liens police-justice pour lutter contre la délinquance.

Par ailleurs, le projet « sur la démocratie de proximité » pourrait faire l'objet d'une première lecture au Palais-Bourbon avant l'été. Il prévoit notamment la création obligatoire, dans les villes de plus de 20 000 habitants, de « conseils de quartiers » permettant aux citoyens de débattre des projets du maire, le renforcement du contrôle des usagers sur le fonctionnement des services publics locaux, des aides pour l'exercice de mandats

locaux (droit à un crédit d'heures sur le temps de travail, etc.).

● **Qualité de la vie.** Le gouvernement souhaite l'accélération de la mise en place des plans de déplacement urbain, schémas de transports initialement prévus par la loi sur l'air de 1996 et censés engager les communes dans une réduction à long terme de la pollution (transports en commun, développement du vélo, parkings-relais, surveillance de l'air, véhicules propres). Au-delà des dossiers sociaux (aides accrues dans les quartiers défavorisés, soutien au tiers-secteur de l'économie...), les Verts poussent les dossiers proprement écologiques : loi sur l'eau, étude et mise en œuvre d'un plan de reconquête en Bretagne, lutte contre les nuisances du bruit, plan d'économies d'énergie annoncé mi-septembre à Lyon par M. Jospin, fiscalité écologique, accélération des mesures de la loi solidarité et renouvellement urbains (quota de 20 % de HLM, lutte contre les « marchands de sommeil » et les logements insalubres).

Jean-Michel Bezat

Michel Delebarre, maire de Dunkerque

« La décentralisation constitue un grand projet de société »

« Vous avez été réélu maire de Dunkerque. Vous avez abandonné votre mandat de président du conseil régional. Que pensez-vous du débat sur le cumul des mandats, qui a été relancé par Lionel Jospin ?

– On peut, dans certaines limites, cumuler et réussir. Tout dépend, évidemment, de la manière dont on procède. Si vous privilégiez les activités qui vous mènent loin du terrain, vous le paierez un jour ; mais, quand il est mené de manière cohérente, le cumul n'est pas un problème. Au contraire, il peut permettre de mener des actions plus rapidement. Les électeurs le comprennent très bien. Ils ne supportent pas qu'on les abandonne, mais ils sont très fiers quand leur maire est nommé ministre. Ils savent que cela n'est que provisoire et que leur ville ne peut qu'y gagner.

» Lionel Jospin a décidé que les membres du gouvernement doivent abandonner leur mandat local. Peut-être serait-il préférable de les obliger à passer leurs week-ends sur le terrain pour y rendre compte de la politique gouvernementale. Pas seulement en y tenant des meetings, mais en se baladant dans la rue et sur les marchés. Un ministre coupé des citoyens finira par vivre dans une bulle où il imaginera des réformes utiles, sans doute, mais incomprises par la population.

– Vous êtes donc opposé à la loi sur le cumul des mandats ?

– Ce n'est pas seulement le cumul mais, surtout, l'absence de décentralisation réelle qui entraîne un certain

nombre de difficultés. Un maire, même non cumulard, passe une grande partie de son temps hors de sa commune à faire la quête : au département, à la région, à Paris, à Bruxelles. Donnons donc la responsabilité à ceux dont on attend la réponse sur le terrain ; donnons aux agglomérations et aux régions la capacité de conduire leur destin. On pourra décider ensuite « un élu un échelon ». Je ne suis pas opposé au

c'est le passage à l'acte. Il y a encore trop de gens, dans les élites de ce pays, pour que notre système centralisé est le seul possible.

– Cela signifie-t-il qu'il faut supprimer un échelon, par exemple le département ?

– Il est temps que le territoire se structure sur deux dimensions : la dimension urbaine – c'est la loi Chevènement – et la dimension régionale. Cela dit, la querelle autour du

« La vraie question est : quelle structure politique nous voulons pour notre pays ? Ne prendre en compte que le cumul, c'est lui donner une réponse facile »



MICHEL DELEBARRE

principe d'une loi sur le cumul, mais je critique le fait qu'elle intervienne avant la décentralisation.

» La vraie question est : quelle structure politique voulons-nous pour notre pays ? Ne prendre en compte que le cumul, c'est lui donner une réponse facile. L'heure est venue de lancer le débat, qui passera peut-être par une loi-cadre. Les élus y sont globalement favorables. A gauche comme à droite, tout le monde en parle, y compris le locataire actuel de l'Elysée. Le problème,

département est, à mon sens, dépassée. Elle n'a qu'une seule vertu : justifier l'immobilisme, pour ne pas fâcher. L'évolution se fera avec le temps. Dans des régions comme le Nord-Pas-de-Calais, un transfert de compétences départementales se fera naturellement vers les agglomérations et, pour l'aménagement du territoire, la dimension régionale s'imposera progressivement. Cela ne signifie pas que les départements disparaîtront totalement. Et dans des régions comme le Massif

central, là où il n'existe pas de grosses concentrations urbaines, je vois mal comment se passer du département...

» Les régions doivent avoir des moyens plus importants et des compétences plus claires. Des domaines comme le logement social, une partie de l'action culturelle et d'autres pourraient leur être transférés. La décentralisation ce n'est pas moins d'Etat, c'est une reconfiguration du rôle de l'Etat.

– Comment débloquent la situation ?

– Je fonde beaucoup d'espoir sur les gouvernements de gauche, les seuls qui ont lancé des réformes dans ce domaine. Mais l'on n'agit, généralement, qu'en périodes de crise. Il n'est pas impossible que la prochaine présidentielle devienne le contexte où la France choisira l'organisation territoriale pour son avenir. Je ne vois pas comment on pourrait faire l'impasse sur ce sujet. Les dénominations ne font plus problème. En matière économique, un certain nombre de données sont désormais largement partagées par tous. Les modalités de la décentralisation restent, en revanche un débat ouvert. Et le contexte européen fait constamment bouger les choses dans ce domaine. La relation des gens au territoire, les capacités d'écoute des territoires par le gouvernement constituent en eux-mêmes un grand projet de société. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

Le casse-tête des salaires dans la fonction publique

DEUX journées de grève nationale dans la fonction publique n'ont pas réussi à faire sortir le gouvernement du silence embarrassé qu'il affiche depuis l'interruption, le 19 janvier, des négociations sur les salaires des fonctionnaires. Après une série de contacts officieux avec une partie des syndicats et des semaines d'âpres discussions entre le ministère des finances, celui de la fonction publique et le cabinet du premier ministre, la question des « marges de manœuvre » supplémentaires qui pourraient être ou non accordées au ministre de la fonction publique, Michel Sapin, pour rouvrir les négociations, devait être enfin tranchée, jeudi 12 avril, lors de la réunion des ministres à Matignon.

L'arbitrage est explosif. D'un côté, Michel Sapin réclame depuis janvier les moyens qui lui manquent pour obtenir un accord avec les syndicats les plus modérés (CFDT, UNSA, CFTC et CFE-CGC), qui ont rejeté, comme la CGT, FO ou la FSU, les 24 milliards d'augmentations salariales proposées pour les années 2000, 2001 et 2002. Si 2 ou 3 milliards supplémentaires devraient suffire à convaincre les moins exigeants d'entre eux, l'absence d'accord pourrait coûter tout aussi cher au gouvernement. Celui-ci prendrait alors le risque d'une rupture durable avec l'ensemble des syndicats de fonctionnaires, au moment même où se multiplient les foyers de mécontentement dans les ministères et les hôpitaux sur les

salaires, mais aussi sur l'emploi ou les 35 heures. M. Sapin y perdrait au passage son image de ministre réformateur, soucieux de moderniser le dialogue social dans la fonction publique.

De l'autre côté de la Seine, Laurent Fabius n'entend pas s'éloigner de la ligne « raisonnable » tracée dès l'ouverture des négociations, à savoir le maintien du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires, chiffré à 19,5 milliards sur trois ans. Donner plus aux fonctionnaires, notamment à ceux qui touchent les salaires les plus bas, ce serait priver le gouvernement d'autant de moyens affectés à des situations de plus grande urgence, rien n'assurant, de surcroît, que 6 milliards supplémentaires permettraient d'obtenir la signature d'une majorité de syndicats.

Les fonctionnaires feront-ils partie des priorités du gouvernement ? Rien n'est moins sûr, alors même qu'une note de l'Insee, publiée jeudi 12 avril, indique qu'un agent de la fonction publique d'Etat a perçu en moyenne un salaire net de 12 490 francs par mois en 1999, déduction faite des prélèvements sociaux. La rémunération des personnes présentes en 1998 et 1999 a augmenté de 3 %, ajoute l'Insee, alors que 10 % des fonctionnaires les mieux payés ont gagné plus de 19 210 francs. A l'opposé, 10 % des titulaires ont gagné moins de 8 050 francs.

Alexandre Garcia



Les élus aux LU : « On se lève tous contre Danone ! »

MASSÉS devant la porte de l'usine, les ouvrières et ouvriers attendent leurs invités. A la veille de leur manifestation à Paris, la grande affaire des LU de Ris-Orangis, ce mercredi 11 avril, c'est de tenir - à la cantine - la première réunion de leur comité de soutien. « On a arrêté les chaînes à 17 h 30 et vu comment les choses tournent, je ne crois pas que cela va repartir », râle Béatrice, revêtue de sa blouse de travail et de sa casquette blanche, en jetant un regard mauvais aux huissiers.

Ils sont deux, postés à côté de la guérite d'entrée. La direction, qui ne veut pas de cette réunion dans les murs de l'usine, a requis leur présence comme celle d'une dizaine de vigiles. Le chef de cabinet de Thierry Mandon, maire PS de Ris-Orangis, est là ; des conseillers municipaux des villes environnantes aussi, ainsi que des syndicalistes et des représentants d'association. Malgré les protestations du directeur, tout le monde se dirige au pas de course vers la cantine. « On est sportif chez Danone ! » s'amuse les ouvriers.

La première bataille est perdue, le directeur voudrait bien gagner la seconde : dans la salle du restaurant d'entreprise, il tente de faire sortir le cameraman de LCI. « C'est un lieu privé ici », proteste-t-il. « Monsieur, vous nous déran-

gez ! » lui rétorque du tac au tac Philippe Aoun, le délégué FO. Les 150 personnes présentes tirent les tables et s'installent. Un salarié distribue des petits badges carrés jaunes « On se lève tous contre Danone » que le maire PCF de Viry-Châtillon a fait apporter. La réunion peut commencer.

« ÉLARGIR LA BAGARRE »

Elle est introduite par Patrick Régnier, responsable CFTC : « Riboud [le PDG de Danone] est un peu orgueilleux. Il faut qu'on le ramène à la raison. » Il ajoute : « On voudrait organiser une journée portes ouvertes pour que les gens voient combien notre outil de travail n'est pas obsolète. » Puis, tour à tour, les invités prennent la parole. Lutte ouvrière est venue en force, tout comme le PCF et des sections locales de la CGT. « La bagarre, il faut l'élargir », martèle Jean-Louis Gaillard, conseiller régional LO. En face, le PCF vante la proposition de loi déposée par Robert Hue sur le contrôle des fonds publics aux entreprises qui licencient. « Nous sommes disponibles pour des actions exemplaires, par exemple pour faire des pyramides de yaourts dans les supermarchés », propose Jacques Picard, secrétaire départemental des Verts, qui revendique la distribution de « 10 000 tracts » appelant au boycott des

produits Danone. « Une partie de la classe politique vient vous faire des courbettes. On ne vient pas faire du soutien béat. La meilleure solidarité, c'est la lutte », enchaîne Eric Fayat, de SUD-PTT.

Une porte-parole d'Attac annonce le versement de 1 000 francs de soutien avant de dissenter longuement sur le système monétaire international et de remonter... aux accords de Bretton Woods. L'attention de la salle fléchit un peu. Dans un coin, le directeur affiche une mine lugubre. « Je suis la représentante de Julien Dray », annonce subitement une jeune femme, membre de la fédération socialiste de l'Essonne. « On pourrait faire un maximum de centres commerciaux ce week-end », avance-t-elle, en prenant soin de déposer sur la table les « deux amendements » du député de la Gauche socialiste contre les licenciements. Il est 20 heures. On apprend qu'à Calais les salariés ont écrit une lettre ouverte au président du groupe intitulée « Licenciements Danone de nos paniers ! », publiée jeudi dans *L'Humanité*. Les LU de Ris se dispersent, non sans avoir donné rendez-vous à leur comité de soutien le lendemain en fin de journée. « Un par délégation s'il vous plaît », conclut un syndicaliste.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Des sociologues à la recherche du « peuple de gauche »

QU'EST donc le « peuple de gauche » devenu ? s'interrogent sociologues et politologues après l'effondrement électoral du PCF et la défection des jeunes ou de l'électorat populaire. Le divorce entre la gauche et sa base sociologique traditionnelle est-il définitif ? Avant même les derniers scrutins, le sociologue Olivier Schwartz estimait dans nos colonnes (*Le Monde* du lundi 6 mars) que la gauche, en concentrant ses efforts au cours des années 1980 sur les « exclus » et les « banlieues », avait suscité dans sa clientèle classique - le monde ouvrier - un sentiment diffus mais durable de « lâchage, racine importante de la progression du vote Front national en milieu ouvrier ». Trois semaines après les élections municipales et cantonales, c'est autour du sociologue Alain Touraine de se demander dans *Ouest-France* du 6 avril si « le

Parti socialiste » avait été « lâché par les milieux populaires ».

Une constatation s'impose d'emblée : alors que le FN et l'extrême droite ont cristallisé l'attention de la recherche depuis deux décennies, les analystes des Verts ou de l'extrême gauche manquent à l'appel, comme le regretta Pascal Perrianeau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof), le 2 avril, à la Fondation des sciences politiques à Paris. Pour le journaliste Bernard Poulet, invité par le même Cevipof, lundi 14 mai, à parler des courants de la gauche radicale en Europe, c'est la notion même de « peuple de gauche » qui doit être mise en question. « Il faudrait, dit-il, en dater l'apparition au moment où l'on a cessé de parler de "classe ouvrière". Le "peuple de gauche" recouvre une réalité fondamentalement hétérogène, regroupant ce

qu'on appelait « les petites gens », les salariés modestes qui ont du mal à se retrouver dans la gauche technocratique et très peu politique d'aujourd'hui. » Pour autant, des formations plus « critiques », comme la liste Motivé-e-s de Toulouse, ne représentent pas forcément une offre de substitution, à ses yeux. La liste Zebda constituerait plutôt un « parti des associations », courant que la gauche traditionnelle ne parvient du reste pas non plus à drainer, mais que boude également l'électorat populaire.

« DÉCROCHAGE STRUCTUREL »

Philippe Corcuff, sociologue et philosophe à l'université Lyon-II, par ailleurs membre du bureau politique de la LCR, estime que les voix qui se sont portées sur la liste Laguillier-Krivine aux européennes de 1999 continuent à venir en gran-

de partie d'employés et de salariés. « Les partis politiques, remarque toutefois M. Corcuff, ont parfois une vision naturaliste des réalités sociales, alors qu'en réalité, ils sont aux prises avec des processus historiques : par exemple, si la majorité des enseignants est, en France, plutôt à gauche, tel n'est pas le cas à l'étranger. » D'où son « hypothèse », selon laquelle un « décrochage structurel » entre la gauche et l'électorat populaire serait parfaitement possible. Les milieux populaires sont aujourd'hui, ajoute-t-il, traversés de fractures plus ou moins ethniciées. Cette tendance lui paraît d'autant plus lourde que le travail politique pratiqué par le FN en direction de cet électorat paraît bien avoir survécu au déclin de l'extrême droite depuis 1998, ce que refléterait la fortune des thématiques sécuritaires lors des derniers scrutins. « Ne croyant plus aux promesses de la gauche, ces couches sociales pourraient se focaliser sur un certain besoin "d'ordre" et la recherche de boucs émissaires plus localisés et concrets pour leurs problèmes quotidiens », pense M. Corcuff.

Pour Zaki Laïdi, politologue au Centre d'études et de recherches internationales (CERI), proche de Daniel Cohn-Bendit, l'« embourgeoisement » de la gauche traditionnelle est une évidence, que renforce encore les victoires de celle-ci à Paris et à Lyon. Il y voit le symptôme du « conformisme d'un pouvoir d'Etat qui ne pense son action qu'à partir du haut, dans une société qui survalorise la démocratie représentative et surévalue le politique par rapport au culturel ». Pour lui, les sources de la désaffection du « peuple de gauche » sont à rechercher ailleurs : dans l'opacité et l'incertitude de la société, qui ne sait plus elle-même ce que sont ses propres aspirations.

Voilà qui rend illusoire toute démarche de reconquête axée sur la « proximité », notion « rhétorique » et « fumisterie », pense-t-il. « On est entré dans la société incon nue », assure M. Laïdi, sans être certain qu'une simple adaptation de l'offre politique appuyée sur les indicateurs sociaux les plus « scientifiques » affûtés (enquêtes, sondages) suffise à réconcilier la gauche traditionnelle tout comme la droite avec la nouvelle demande politique d'une société civile et économique en mal d'autonomie et qui chercherait désormais à vivre sans elles.

Nicolas Weill

Rencontre nationale en région

Centenaire

de la Loi de 1901

Les associations et le patrimoine

Samedi 21 avril 2001

9h à 17h30

Angoulême

Espace Franquin - 1^{er} ter, boulevard Berthelot

Ce moment d'échanges permettra de confronter les études des chercheurs, le témoignage des praticiens associatifs et le regard des professionnels de la communication sur le rôle des associations dans la préservation du patrimoine, à savoir sensibiliser, témoigner, mobiliser et valoriser.

Programme

9h00 accueil des participants

Ouverture

Philippe Mottet
maire d'Angoulême

Introduction

Michel Duffour
secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle

Jean-Michel Belorgey
président de la mission interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi de 1901

Animation

Jean Lebrun
producteur des magazines d'actualités Culture matin et Pot-au-feu
France Culture - France Musiques

10h15 1^{ère} table ronde

Etat des lieux : sensibiliser

11h30 2^{ème} table ronde

Mémoires : témoigner

13h00 repas offert sur place, sur réservation

14h30 3^{ème} table ronde

Les acteurs : mobiliser

16h00 4^{ème} table ronde

Le développement local : valoriser

17h30 CLOTURE

Intervenants

Patrice Blondin, Catherine Breton, Colette Chauvin, Jean-François Charnier, Jacky Flaud, Hervé Glévarec, Jean-Louis Hannebert, Yvon Lamy, Pierre Léger, Yannick Lintz, Pierre Moulinier, Marylise Ortiz, Catherine Pascaud, Michel Rautenberg, Jean-Claude Rouard, Danielle Tartakowsky, Jean-Marc Thévenet ...

Coupon de participation à retourner avant le 18 avril 2001 à :

Espace Franquin
Par courrier : 1^{er} ter, boulevard Berthelot 16000 Angoulême
Par télécopie : 05 45 37 07 39
par e-mail : espace-franquin@interpc.fr

Madame, Monsieur :
Souhaite assister à la rencontre nationale en région oui non
et au déjeuner offert sur place oui non

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

www.centenaireloi1901.net
35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS



Mission Interministérielle pour la Célébration du Centenaire de la Loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au Contrat d'Association

Un hebdo à redécouvrir

Chaque semaine

« Les oubliés du 20 h »
L'actualité autrement

« La culture »
5 pages de sélection

« Question de sens »
Comprendre, s'interroger, débattre

Et aussi...

Édito. Bloc-notes.
France. Monde.
L'Évangile. Croire...

NOUVELLE FORMULE
18F
CHACQUE JEUDI

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

VATICAN3
CHICHE!

En kiosque dès aujourd'hui

Libre et inattendu, chaque jeudi

e-mail : interactif@tc-hebdo.com TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN tel. abonnement : 01 44 83 82 82

Bertrand Delanoë fait la chasse aux gaspillages de la Mairie de Paris

Le nouveau maire a demandé une enquête sur le fonctionnement de l'inspection générale de la Ville. Il souhaite pouvoir en disposer au moment de la présentation du budget, le 23 avril

L'IMPRESSIO avait pu pointer sans installation et celle de son équipe à l'Hôtel de Ville étaient un peu laborieuses : Bertrand Delanoë s'est employé à la dissiper, mercredi 11 avril, en recevant la presse. Certes, le nouveau maire de Paris n'a pas fini d'explorer son royaume. Ainsi, il vient de prendre possession de l'appartement de fonction que Jean Tiberi et son épouse ont finalement quitté, dimanche. S'il n'avait déjà décidé de ne pas l'occuper, l'aspect très « vieillot » des lieux l'en aurait, plus encore, dissuadé. Quant aux aménagements qu'il envisage d'y faire – une crèche pour les enfants du personnel de la mairie et un appartement d'hôte pour les invités de marque de la Ville, notamment –, ils devront attendre que soient effectués de sérieux travaux, tant l'état des locaux est « lamentable ».

Les problèmes de passation de pouvoirs sont également multiples et ne se règlent que progressivement, admet M. Delanoë. Ainsi, le précédent secrétaire général de la

Ville, Bernard Bled, s'est vu proposer de conserver « pendant trois mois son salaire et son appartement de fonction », et le nouveau maire devrait rediscuter avec lui de sa situation dans les prochains jours. Pour les contractuels, « on a fait une cellule d'urgence et on a prolongé des contrats ». « Mais ce n'est pas la permanence du RPR, comme je n'ai pas l'intention que cela devienne celle du PS ou d'autres partis de la majorité », prévient le maire. D'autres problèmes épineux n'ont pas encore été tranchés : par exemple, la présidence du conseil d'administration de l'OPAC est toujours assurée par Jean Tiberi. Pour M. Delanoë, la présence du maire à la tête de cet énorme office d'HLM de la ville n'est pas la seule solution : « Si c'est un élu qui le préside, ce sera moi », mais il n'écartera pas l'hypothèse que la fonction puisse être proposée à « une personnalité qualifiée ».

S'il n'entend pas « dramatiser » les choses, le maire souligne l'« archaïsme » et le caractère souvent « courtois » des métho-

des de travail en usage à l'Hôtel de Ville. Dès à présent, il a tranché le problème des voitures de fonction des maires adjoints, qui devront, désormais, faire appel à un « pool » de voitures (*Le Monde* du 10 avril) : « Cela représente une économie de 5 millions de francs par an », assure le maire. La chasse aux gaspillages a également porté sur les dépenses de réception, rabotées de 10 %, c'est-à-dire de 13 millions de francs par an, soit « l'équivalent d'une crèche supplémentaire de 60 berceaux », se réjouit M. Delanoë.

L'« INCONNUE DE LA MANDATURE »

Dans un autre registre, il a demandé au nouveau secrétaire général, Pierre Guinot-Deléry, de lui remettre, « dans un délai très bref », un rapport sur le fonctionnement de l'inspection générale de la Ville. « Je veux y voir clair sur ce qui a pu se passer dans les jours qui ont suivi le 18 mars et sur la période qui a précédé », a-t-il martelé, sans préciser les soupçons qu'a pu faire naître cet organisme de contrôle interne des services de la Mairie. Pour l'avenir, M. Delanoë a décidé de lancer un « processus de certification des marchés publics » qui doit permettre à la Ville d'obtenir le label ISO 9002, qui est, à ses yeux, « un gage absolu de transparence ».

Reste, dans l'immédiat, un rendez-vous déterminant : la discussion du budget 2001, prévue le 23 avril. Soulignant la qualité du travail effectué par l'adjoint aux finances, Christian Sautter, M. Delanoë a précisé que ses arbitrages sont rendus et que tous les conseillers de Paris pourront disposer des documents budgétaires dès la fin de cette semaine. Ce sera l'occasion, pour le maire, de vérifier la solidité de sa majorité et, en particulier, de l'attitude des Verts. « Je n'ai pas l'intention de gérer les Verts, mais de gérer Paris. On verra bien si les Verts ont envie de gérer Paris », martèle-t-il, avant d'ajouter, prudemment : « Les Verts sont une inconnue de la mandature. »

Gérard Courtois

► www.lemonde.fr/paris

Quatre groupes nationalistes corses vont fusionner dans un parti unitaire

La réunion constitutive est prévue le 13 mai à Corte

Les deux plus importantes formations nationalistes corses – A Cuncolta indipendentista et Corsica Viva –, ainsi que deux autres associations ont annoncé leur

intention de créer « un parti unitaire indépendantiste ». Cette initiative vise à renforcer le poids politique du mouvement nationaliste.

TRAVERSÉ, depuis dix ans, par le virus de la division, le mouvement nationaliste tente de réunir ses forces. Quatre formations nationalistes corses, dont la plus importante, A Cuncolta indipendentista, ont annoncé, mercredi 11 avril, leur intention de « fusionner » et de créer « un parti unitaire indépendantiste ». L'assemblée générale constitutive de ce groupe politique est prévue le 13 mai à Corte (Haute-Corse). Ce nouveau parti regroupera, aux côtés de A Cuncolta – dont l'un des secrétaires généraux, Charles Pieri, est toujours incarcéré –, Corsica Viva – émanation du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), autodissous, ancien rival de la Cuncolta –, et deux structures plus mineures, l'Assocu per a Suvranita et U Cullettivu naziunale.

Si les sigles de ces quatre organisations doivent « disparaître », il faudra sans doute attendre le rendez-vous de Corte pour connaître les modalités précises de fonctionnement de cette nouvelle composante de la vie politique insulaire.

Les neuf composantes d'Unita

- **A Cuncolta indipendentista** : principale formation nationaliste, à laquelle appartient l'actuel chef de file des élus nationalistes, Jean-Guy Talamoni, cette formation est l'héritière historique du FLNC uni jusqu'en 1989. Connue sous le nom de A Cuncolta Naziunale jusqu'en 1998, cette formation joue un rôle dominant au sein de la mouvance nationaliste corse.
- **Corsica Viva** : groupe dissident du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) et de l'Accolta naziunale corsa. Créée en 1995, à la suite de la guerre fratricide entre les courants nationalistes, Corsica Viva a agrégé autour d'elle plusieurs formations mineures telles que **Collettivu naziunale**, **Scelta nova** et le **Rinnovu naziunale**.
- **Accolta naziunale corsa (ANC)** née, en 1989, d'une première dissidence d'A Cuncolta naziunale, s'est ensuite rapprochée du bloc A Cuncolta-MPA auquel elle s'était

Le futur nom de ce parti n'a pas été choisi, même si l'on murmure déjà des idées telles que « Parti national corse », « Parti du peuple corse pour l'indépendance » ou « Parti des corses ». Selon Dùmè Ferrari, membre de la direction de A Cuncolta, l'exécutif de ce futur parti sera chargé de bâtir « un projet national fondé sur le thème de la souveraineté et de l'indépendance » et devrait être constitué de délégués, élus par l'assemblée de Corte, représentant les régions ou chargés de conduire des missions particulières.

UNE COQUILLE VIDE

Cette recombinaison du mouvement nationaliste intervient après plus de deux ans de tractations et de rapprochements destinés à faire taire les haines issues de la guerre civile qui avait opposé les nationalistes entre 1994 et 1996. Une quinzaine de personnes étaient mortes dans les affrontements fratricides. Le processus de réconciliation de la famille nationaliste a été lancé au mois de décembre 1998 sous l'égide du comité du Fiumorbu. Un an

plus tard, au mois de novembre 1999, peu de temps avant l'ouverture du processus Matignon, le rassemblement d'anciens ennemis s'est transformé en une fédération informelle, Unita, qui regroupait neuf formations nationalistes, d'importance inégale.

Depuis le mois d'octobre, Unita a peu à peu entériné le processus de réunification et adressé au gouvernement la liste de ses principaux griefs : la « décorsion » des emplois, la spéculation immobilière, la minoration de la langue corse et le sort dévolu aux prisonniers politiques. En réalité, si Unita permettait aux représentants nationalistes de faire entendre leur voix auprès des élus de Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse et de l'opinion publique, elle était également devenue, aux yeux de certains, une coquille vide. Elle relevait davantage de la caisse de résonance pour des débats, souvent vifs, qui animaient cette mouvance, que d'une véritable organisation structurée capable de construire un projet politique.

Jean-Guy Talamoni, élu territorial, chef de file de la coalition nationaliste Corsica Nazione et principal interlocuteur du gouvernement, avait annoncé, le 26 mars, la création d'« une fédération des élus nationalistes » destinée à « définir les orientations de la gestion municipale ». M. Talamoni avait ajouté que cette structure serait « ouverte à toutes les tendances ».

Pourtant, sur les neuf composantes d'Unita, seuls quatre groupes, dont les deux plus importants de la mouvance nationaliste, A Cuncolta et Corsica Viva, ont accepté d'intégrer la nouvelle structure. Les autres ont évoqué des désaccords sur le but politique poursuivi. Si A Cuncolta recherche l'indépendance « par étape », d'autres comme Accolta naziunale corsa, dirigé par l'ancien chef du FLNC, Pierre Poggioli, se contentent d'une large autonomie. « C'est dommage, nous a déclaré M. Ferrari, il est évident que le poids politique du mouvement nationaliste est renforcé par cette initiative. »

Jacques Follorou

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

EXECUTION DE TRAVAIL DISSIMULE - EMPLOI D'ETRANGERS DEMUNIS DE TITRES DE TRAVAIL.

Par arrêt en date du 13 octobre 2000, devenu définitif, la Chambre des Appels Correctionnels de la Cour d'Appel de Colmar a condamné le nommé : **RHEE Huanh Woo** né le 12 mars 1954 à SEOUL/Corée du Sud de nationalité coréenne, demeurant Alt Tempelhof 39 à 12103 BERLIN Allemagne Sans domicile connu en France, à une peine d'emprisonnement du UN (1) an en assortissant celle-ci du sursis ainsi qu'à une amende de 50.000 Francs (cinquante mille francs), pour avoir, à STRASBOURG, et sur le territoire national, entre septembre 1995 et septembre 1998, jusqu'au 8 septembre 1998, en tout cas depuis temps non prescrit :

- exercé à but lucratif une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, ou accompli un acte de commerce, en l'espèce une activité de vente, en se soustrayant intentionnellement à l'obligation de requérir son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,

- exercé à but lucratif une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, ou accompli un acte de commerce, en l'espèce une activité de vente, en se soustrayant intentionnellement à l'obligation de procéder aux déclarations exigées par les organismes de protection sociale et par l'administration fiscale.

de s'être, à STRASBOURG, entre le 4 et le 8 septembre 1998, en tout cas depuis temps non prescrit, en qualité d'employeur, soustrait intentionnellement à l'accomplissement de l'une des formalités prévues aux articles L143-3 et L 320 du code du travail en ayant employé 13 salariés sans avoir procédé à la déclaration préalable à l'embauche et d'avoir ainsi commis le délit de travail illégal par dissimulation d'emplois salariés, **d'avoir**, à STRASBOURG, entre le 4 et le 8 septembre 1998, en tout cas depuis temps non prescrit, engagé, conservé à son service ou employé des étrangers, en l'espèce 12 ressortissants sud-coréens et une ressortissante roumaine, non munis des titres les autorisant à exercer une activité salariée en France ;

La Cour, a, en outre, ordonné la publication par extrait de l'arrêt dans les journaux LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACES et le MONDE, aux frais du condamné. Pour extrait conforme transmis à M.Le Procureur Général. Le Greffier chargé de l'Exécution des Peines.

M. Tiberi assure avoir été félicité par M. Chirac

Selon l'entourage de Jean Tiberi, le président de la République aurait téléphoné à l'ancien maire de Paris, mercredi 4 avril. Jacques Chirac aurait félicité M. Tiberi pour sa réélection dans le 5^e arrondissement et regretté les divisions de la droite à Paris. L'Élysée n'a ni confirmé ni démenti cette affirmation, expliquant que « le président appelle qui il veut quand il le veut, seul, dans son bureau ». Aucune rencontre n'est en tout cas officiellement prévue entre les deux hommes. Dans un entretien au *Parisien-Aujourd'hui* paru le 5 avril, l'ancien maire de Paris estimait que M. Chirac était « le plus crédible, le plus solide » pour l'élection présidentielle, ajoutant toutefois : « J'espère tout de même que, venant de lui, il y aura, dans les temps à venir, quelques signes qui me seront adressés. »

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NIMES

Par jugement contradictoire rendu le 20/10/2000, le Tribunal de Grande Instance de NIMES statuant en matière correctionnelle a condamné : **SAULI Antoine**, né le 23/06/1943 à 20 PIETRALBA de Charles et de BUTTAFOCO Hélène, demeurant 223 Chemin des Areniers 30000 NIMES, sans profession,

pour : Banqueroute : détournement ou dissimulation de tout ou partie de l'actif, faits prévus par ART.197 2°, ART.196 LOI 85-98 du 25/01/1985 et réprimés par ART.198 AL.1, ART.200, ART.201 AL.1, ART.192 LOI 85-98 du 25/01/1985, date et lieu des faits : Année 1996 à NIMES. Abus des biens ou du crédit d'une société par actions par un dirigeant à des fins personnelles, faits prévus par ART.437 3°, ART.460, ART.463, ART.464 LOI 66-537 du 24/07/1966 et réprimés par ART.437 LOI 66-537 du 24/07/1966, date et lieu des faits : de 1989 au 31/12/1985 à NIMES.

A la peine de : 5 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis mise à l'épreuve pendant 3 ans, avec obligation d'indemniser la victime, décerne mandat de dépôt , 2.000.000 francs d'amende délictuelle, privation de tous les droits civils civiques et de famille durant 5 ans, prononce sa faillite personnelle. Le Tribunal a en outre ordonné : La publication du dispositif du jugement dans le journal : Le Monde, Le Figaro et Le Midi Libre. Pour extrait conforme. LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NIMES

Par jugement contradictoire rendu le 20/10/2000, le Tribunal de Grande Instance de NIMES statuant en matière correctionnelle a condamné : **SABATIER épouse SAULI Sylvette**, née le 26/02/1943 à 30007 ALES de Gaston et de Ida CANONGE, demeurant 223 Chemin des Areniers 30000 NIMES, sans profession,

pour : Abus des biens ou du crédit d'une société par actions par un dirigeant à des fins personnelles, faits prévus par ART.437 3°, ART.460, ART.463, ART.464 LOI 66-537 du 24/07/1966 et réprimés par ART.437 LOI 66-537 du 24/07/1966, date et lieu des faits : de 1989 à 1996 à NIMES. Banqueroute : détournement ou dissimulation de tout ou partie de l'actif, faits prévus par ART.197 2°, ART.196 LOI 85-98 du 25/01/1985 et réprimés par ART.198 AL.1, ART.200, ART.201 AL.1, ART.192 LOI 85-98 du 25/01/1985, date et lieu des faits : Année 1996 à NIMES.

A la peine de : 5 ans d'emprisonnement dont 2 ans avec sursis mise à l'épreuve pendant 3 ans, avec obligation d'indemniser la victime, décerne mandat de dépôt , 2.000.000 francs d'amende délictuelle, privation de tous les droits civils civiques et de famille durant 5 ans, prononce sa faillite personnelle. Le Tribunal a en outre ordonné : La publication du dispositif du jugement dans le journal : Le Monde, Le Figaro et Le Midi Libre. Pour extrait conforme. LE GREFFIER.

Le gouvernement tente de relancer le développement d'Internet en France

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a voulu donner une impulsion au développement d'Internet en France en créant, mercredi 11 avril, le Conseil stratégique pour les technologies de l'information (CSTI). Conçu sur le modèle du President's Information Technology Advisory Committee (PITAC) américain, le nouveau conseil a pour objectif de favoriser une meilleure coordination des acteurs publics et privés en associant à ses réflexions des dirigeants de grandes entreprises du secteur des télécommunications et d'Internet, des représentants de start-up ainsi que les organismes de recherche concernés et le capital-risque.

Didier Lombard, ancien directeur de l'industrie et actuel ambassadeur aux investissements internationaux, rattaché à Laurent Fabius, assure la fonction de secrétaire général du CSTI. Parmi les vingt-trois membres qui composent ce dernier, on trouve des dirigeants d'entreprises comme Alcatel, Lagardère SCA, Thomson Multimédia, France Télécom, Cap Gemini ou Vivendi Universal Publishing. Les start-up sont représentées par Liberafilms, Mandrakesoft ou Aufeminin.com. Enfin, côté recherche, l'Inria, l'Ecole normale supérieure, le CNRS et le World Wide Web Consortium (W3C) – organisme de normalisation des langages du Web – apportent leur contribution.

M. Jospin a présidé une première séance de travail, au cours de laquelle quatre thèmes principaux ont été précisés. « Les participants ont insisté sur les aspects humains, indique M. Lombard, en soulignant à la fois les problèmes de pénurie de chercheurs et d'ingénieurs, mais éga-

lement de techniciens de terrain. » Le développement des infrastructures Internet devra privilégier la fourniture « du débit dont chacun a besoin » et non la généralisation trop coûteuse du haut débit. En matière de contenu, les réflexions du CSTI porteront sur la nécessité de créer des modèles économiques viables sur Internet afin de garantir une véritable production. Enfin, coté innovation, M. Lombard se déclare agréablement surpris par le témoignage des banquiers, affirmant qu'ils disposent de « fonds pour les bons projets ».

Les groupes de travail composés de membres du CSTI et de représentants des ministères devraient remettre une dizaine de rapports par an au premier ministre. La liste sera publiée sur le site du conseil (www.csti.fr). Première mission : formaliser, d'ici au 15 juin, la charte des écoles Internet afin d'encadrer la création de tels établissements après les premières expériences de Marseille, Bourges et Castres.

Michel Alberganti

DÉPÊCHES

■ **INFLATION** : l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,4 % en mars, selon les données provisoires publiées par l'Insee, jeudi 12 avril. Sur un an, le glissement des prix est de 1,3 %, contre 1,4 % au mois de février.

■ **ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : Alain Juppé estime, dans un entretien publié par *Paris-Match* (daté 19 avril), que « le meilleur candidat pour la droite est Jacques Chirac » et que celui-ci a « une longueur d'avance sur Jospin », notamment en raison de « sa capacité à comprendre le peuple français dans toutes ses composantes ».

■ **EUROPE** : Philippe de Villiers met au défi Jacques Chirac et Lionel Jospin d'« organiser un référendum sur la seule question qui vaille d'être posée aux Français : la disparition du franc et la perte de notre souveraineté nationale ». Le président du MPF réagit, dans un communiqué, à la décision commune du président de la République et du premier ministre d'organiser un débat sur l'avenir de l'Europe (lire page 4).

■ **MARSEILLE** : Jean-Claude Gaudin (DL) a été réélu, mercredi 11 avril, président de la communauté urbaine de Marseille. Il a recueilli 98 voix sur 157, soit quatre de plus que sa majorité théorique (DL, UDF, RPR, apparentés et divers droite)..

NOUVELLE CALÉDONIE
PROVINCE DES ILES LOYAULT
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
La province des Iles Loyauté (Nouvelle Calédonie) lance un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'un audit de la société d'économie mixte SODIL et de ses filiales. La SODIL (Société de développement des Iles Loyauté dont la province des Iles est actionnaire majoritaire) intervient dans les domaines de la pêche, du tourisme et du transport. L'audit comprendra deux volets développés en deux étapes distinctes :
- un diagnostic opérationnel, technique et financier de chaque société ;
- un projet de plan d'ensemble et de restructuration.
Pour tous renseignements complémentaires, voir le règlement particulier de la consultation, et coordonnées suivantes : tél. (687) 45 51 71 et fax (687) 45 51 99 (heure : GMT +11), où dae@mail.loyalty.nc

CORSE Plus de trois ans après l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, son assassin présumé, Yvan Colonna continue d'échapper aux enquêteurs. ● LA TRAQUE a

pourtant mobilisé des moyens considérables et suivi de multiples pistes. Menée par tous les services de police et de gendarmerie, elle a parfois conduit à des opérations

menées sans concertation. ● SELON LES ENQUÊTEURS, convaincus qu'Yvan Colonna est toujours en Corse, celui-ci leur aurait échappé de peu au moins à trois reprises. Les

policiers restent confrontés au manque de fiabilité de leurs informations et des rumeurs qui circulent sur l'île. Le seul signe de vie tangible du fugitif reste néanmoins la lettre qu'il

a adressée l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*. ● LES ENQUÊTEURS peinent également à boucler l'enquête sur les éventuels commanditaires de l'assassinat.

Trois ans après, les enquêteurs restent sûrs qu'Yvan Colonna se cache en Corse

Malgré les moyens déployés et l'intensification récente des opérations, policiers et gendarmes échouent toujours dans leur traque du fugitif soupçonné de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998. Manquant d'informations fiables, les enquêteurs ont suivi, en vain, de multiples pistes

VINGT-TROIS MOIS après l'identification de l'assassin présumé du préfet Claude Erignac, la photographie d'Yvan Colonna orne toujours les murs de tous les commissariats

RÉCIT

Selon les enquêteurs, le plus célèbre fugitif de France leur aurait échappé à trois reprises

de France. La traque a mobilisé des moyens considérables, mais les recherches restent infructueuses. Chaque service de police ou de gendarmerie rêve d'être celui qui pourra revendiquer la prise du fugitif, au point qu'en l'espace de quelques jours l'Office central de répression du banditisme (OCRB) et la gendarmerie ont mené des opérations sans même se concerter. Le 2 avril, des policiers de l'OCRB sont intervenus dans une bergerie située près de Cargèse (Corse-du-Sud) estimant qu'Yvan Colonna pouvait y avoir trouvé refuge (*lire ci-contre*). Le gestionnaire de l'exploitation a été placé en détention après la découverte d'explosifs et d'une arme à feu, mais aucun lien n'a été établi avec l'affaire Colonna. Trois jours plus tard, la gendarmerie effectuait, à son tour, une opération près de Figari (Corse-du-Sud) au domicile d'un nationaliste. Les renseignements se sont révélés sans fondement.

Les policiers ne paraissent disposer que de rares certitudes. S'ils sont convaincus qu'Yvan Colonna est toujours en Corse, près de trois ans après l'assassinat du préfet Eri-

gnac, le 6 février 1998, c'est parce que la géographie de l'île et la culture de ses habitants offrent les conditions d'une clandestinité prolongée. Les enquêteurs estiment que le plus célèbre fugitif de France leur aurait échappé, au moins, à trois reprises. Néanmoins, le seul signe de vie tangible d'Yvan Colonna reste la lettre manuscrite publiée, le 4 janvier, par l'hebdomadaire nationaliste *U Ribombu*. Son auteur y démentait toute participation à l'assassinat du préfet Erignac. « *Je n'y suis pour rien, affirmait-il. (...) Je ne pense pas un seul instant me rendre à la justice.* »

Les premiers mois de sa fuite avaient donné lieu à un déploiement de forces à la mesure de l'émotion suscitée par sa disparition le 23 mai 1999. Des barrages avaient été installés sur les axes routiers du secteur Cargèse-Sagone (Corse-du-Sud). Une frégate militaire de la gendarmerie avait été garée face au golfe de Cargèse afin de contrôler les embarcations suspectes. Les aéroports ont été placés sous surveillance, les aérodromes privés contrôlés et les radars militaires utilisés pour les décollages suspects. Tous les lieux susceptibles d'être d'éventuels points de chute ont été perquisitionnés : appartements d'amis proches à Ajaccio (Corse-du-Sud), les locaux d'une coopérative qui achetait le lait produit dans la bergerie d'Yvan Colonna.

Au mois de juillet, un renseignement dirigeait les enquêteurs vers la Balagne : Yvan Colonna était censé y avoir trouvé refuge dans une famille de nationalistes. L'intervention n'aura lieu qu'au mois d'août et sera infructueuse. Trop tardive

diront certains membres des Renseignements généraux. Impossible techniquement à réaliser plus tôt rétorqueront des officiers de police judiciaire.

Pour retrouver sa trace, les policiers ont alors étroitement surveillé son entourage et notamment son beau-frère, Joseph Caviglioli, gérant d'un motel à l'entrée de Car-

M. Caviglioli. Selon eux, les personnes présentes lors de cette célébration armée constituent le noyau dur des soutiens d'Yvan Colonna.

Pour leur part, certains nationalistes ont, vers Noël 1999, laissé entendre que le groupe clandestin l'Union des combattants, qui regroupe le FLNC du 5 Mai 1996 et le FLNC-Canal historique, pourrait

Confusion autour d'une opération confidentielle

Les magistrats de la section antiterroriste, le chef de la division nationale antiterroriste et le préfet délégué à la sécurité en Corse n'en sont toujours pas revenus. C'est par la presse qu'ils ont appris, le 3 avril, qu'une opération avait été conduite, la veille, dans une bergerie près de Cargèse pour tenter d'intercepter Yvan Colonna. Décidée par Roger Marion, directeur adjoint de la police judiciaire, elle a été menée par des policiers de l'Office central de répression du banditisme, qui n'en ont pas averti leur propre hiérarchie. Seul le chef du SRPJ d'Ajaccio avait été mis dans la confidence. Pour ajouter à la confusion, le ministère de l'intérieur a publié un communiqué indiquant que cette opération n'avait aucun lien avec l'affaire Colonna. L'ensemble de la procédure est pourtant annexé à la commission rogatoire délivrée, le 1^{er} juin 1999, par les juges antiterroristes sur la mort du préfet Erignac.

gèse, ancien du Mouvement pour l'autodétermination (MPA) qui a rejoint les rangs de Corsica Viva. Considéré comme un chef militaire nationaliste, il était soupçonné d'organiser sa fuite. La famille du fugitif et des membres de Corsica Viva font l'objet de perquisitions, d'écoutes téléphoniques et de filatures. La mort accidentelle, à l'été 1999, de Joseph Caviglioli, déstabilisera le dispositif policier qui perd une cible clairement identifiée. Les enquêteurs ont longuement analysé les images télévisées de l'hommage militaire rendu sur la tombe de

fournir la logistique au fugitif. Ses membres assureraient le transport du courrier, le ravitaillement et la protection. Un renseignement qualifié de sérieux par les policiers indique même qu'Yvan Colonna, jugeant l'initiative trop risquée, aurait refusé la proposition faite par sa garde rapprochée de conduire son fils auprès de lui pour les fêtes. Toujours selon des sources nationalistes, Yvan Colonna aurait, au cours de l'année 2000, été logé dans

un appartement à Ajaccio et dans une petite ville de l'extrême Sud. Il résiderait plusieurs semaines, voire plusieurs mois, dans des maisons « amies » et aurait aussi séjourné dans une bergerie dans laquelle il aurait travaillé. Il est décrit par ces nationalistes comme un homme serein qui partage son temps entre les lectures, la musculation et la télévision.

Plusieurs milliers de vérifications ont été réalisées en vingt-trois mois. Les gares, les aéroports, les ports ont été les lieux les plus visités par les policiers qui ont également effectué des déplacements en Italie, notamment en Sardaigne, et en Allemagne. Le cabinet du ministre de la justice est régulièrement destinataire de télégrammes émanant des services du ministère des affaires étrangères. Selon certains messages, Yvan Colonna aurait été vu sur l'île franco-hollandaise de Saint-Martin, dans les Caraïbes, au Venezuela et en Afrique. La ligne verte mise en place par le ministère de l'intérieur pour recueillir des informations a été jugée « peu utile » à l'enquête. La Corse figure parmi les dernières régions à utiliser ce numéro.

Les policiers ne semblent compter que sur leurs propres informateurs. C'est grâce à l'un d'entre eux qu'ils ont focalisé leurs recherches sur un refuge tenu par des nationalistes sur le chemin de grande randonnée GR 20 : le refuge Mangano. Situé au centre de la Corse, à 1 568 mètres d'altitude, le long d'un chemin muletier non loin du lac de Ninu. Cet hébergement,

entouré de bergeries constituait une cache idéale. Aucun signe d'Yvan Colonna n'y sera pourtant décelé. Les recherches des policiers, déguisés en randonneurs, ne sont, il est vrai, pas passées inaperçues. Portant de petits sacs à dos alors que les habitués transportent de lourdes charges, leur démarche sportive, lunettes noires et vêtements légers, tranchait avec l'allure des adeptes de la randonnée en montagne.

La dernière véritable occasion manquée pour interpellier le fugitif a eu pour cadre un camping de Propriano, situé face au golfe du Valinco. Selon les policiers, des nationalistes appartenant au mouvement Corsica Viva l'auraient hébergé dans ce camp. Une opération quasi militaire a été mise en place combinant débarquement par mer et arrivée par terre. Sans succès. Comme ont été vaines, à la mi-décembre 2000, les perquisitions réalisées par une centaine de gendarmes dans la bergerie d'Yvan Colonna, la maison et le restaurant de sa compagne, la résidence de ses proches à Cargèse ainsi que l'appartement familial à Nice (Alpes-Maritimes).

Le manque de fiabilité des informations et des rumeurs constituent le lot régulier des policiers. Informés de la présence du fugitif dans une discothèque parisienne, ils ont interpellé un homme qui ressemblait à Yvan Colonna. Le suspect se révéla être un de leurs collègues.

Jacques Follorou

► www.lemonde.fr/corse

La recherche des éventuels commanditaires de l'assassinat du préfet Erignac est loin d'être achevée

L'ENQUÊTE sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, n'est qu'à moitié résolue. En effet, si cinq des six membres du commando Erignac interpellés ont reconnu leur participation, la recherche d'éventuels « commanditaires », basés en Haute-Corse, est loin d'être achevée. La justice dispose d'éléments épars sur ce groupe, composé d'enseignants et d'étudiants, qualifié « d'intellectuel ». Soupçonnés d'avoir eux-mêmes commis des attentats et d'avoir rédigé les communiqués de revendication du groupe Erignac, ses membres supposés, aujourd'hui incarcérés, démentent, pour leur part, toute activité clandestine.

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, jugeant sa détention inutile, a d'ailleurs remis en liberté, le 15 décembre, Jean Castela, universitaire mis en examen pour « complicité d'assassinat », soupçonné d'être le chef du groupe de Haute-Corse. Le 12 janvier, le mandat de dépôt de Vincent Andriuzzi, présenté comme le lieutenant de M. Castela, également poursuivi pour « complicité d'assassinat », a été levé pour des motifs identiques. Tous deux, poursuivis dans d'autres dossiers, restent cependant incarcérés.

Les enquêteurs disposent d'éléments sur leur parcours de militants clandestins. Ils ont ainsi trouvé chez M. Castela un tract du FLNC-Canal historique sur lequel figurait un code d'authentification et des photographies de fonctionnaires et de voitures de police sortant du commissariat de Bastia (Haute-Corse), prises depuis les locaux de l'entreprise de transport de fonds nationaliste Bastia Securita. Ces pièces attesteraient son activité clandestine, sentiment renforcé par la présence d'un texte dactylographié de 52 pages émanant du FLNC. Par ailleurs, les policiers ont également trouvé, dans l'ordinateur de M. Andriuzzi, un document relatif à la « réorganisation du FLNC-Canal historique ».

Les magistrats antiterroristes possèdent, par ailleurs, les témoignages

de deux nationalistes, Stéphane Monti et Benoît Fustier, qui ont reconnu leur appartenance, de 1993 à 1995, au groupe dirigé par Jean Castela. M. Monti a été recruté par le biais d'un club de football dirigé par Jean-Philippe Antolini dans lequel jouait M. Castela. « *Après avoir été recruté par mon ami Jean-Philippe Antolini [élève de Jean Castela], a-t-il expliqué, j'ai été intégré dans une cellule clandestine dirigée par Jean Castela et Vincent Andriuzzi et dans ce cadre j'ai alors été amené (...) à commettre certaines actions clandestines.* »

NOTES DE « REPÉRAGES »

Au mois de février 1994, Stéphane Monti s'attaque, avec Jean Castela, Benoît Fustier et Jean-Philippe Antolini, à des édifices publics à Mende (Lozère) car le gouvernement y avait organisé une réunion pour « la décentralisation ». Au mois d'avril, le groupe s'en prend aux épreuves de l'agrégation d'histoire au lycée Jean-Giono à Nice (Alpes-Maritimes). Cinq mois plus tard, des locaux de la direction de l'académie de Paris sont atteints par une bombe au moment même où débutent des négociations entre les dirigeants de A Cuncolta Nazionalista, vitrine publique du FLNC-Canal historique et le gouvernement représenté par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. « *J'ai effectué des repérages en compagnie de Jean Castela, à Paris et à Reims, les 7 et 8 septembre* », a affirmé Stéphane Monti. Les policiers ont retrouvé dans une veste de M. Castela des notes de « repérages » d'inspections académiques et de rectorats.

Menacé de mort par la direction de A Cuncolta, pour avoir « mis en péril » les discussions, Jean Castela, marginalisé par le mouvement, était alors entré en dissidence et s'était autonomisé en nouant des relations avec Alain Ferrandi, futur chef du commando Erignac. La nièce de M. Ferrandi suivait les cours de M. Castela à l'université de Corte. Ces liens furent renforcés par le fait que MM. Ferrandi et Andriuzzi,

tous deux employés par le groupe Filippi, se fréquentaient régulièrement.

Après l'arrestation du commando Erignac, lors du week-end du 23 mai 1999, l'épouse d'un membre du groupe Ferrandi, Joseph Versini, a éclairé les policiers sur les relations entre l'équipe de Haute-Corse et celle de Corse-du-Sud. Son mari lui aurait désigné M. Castela comme l'un des membres de la cellule du Nord. « *Je suis formelle, a-t-elle déclaré aux juges, il m'a bien dit que Jean Castela faisait partie du groupe (...) sans me donner davantage de détails sur d'éventuelles actions sur lesquelles Jean Castela aurait pu participer.* »

L'entourage familial de Jean Castela a assuré devant les juges que ce dernier avait intégré « le monde de la clandestinité » à partir de 1992. La propre femme de M. Castela a confirmé ces déclarations avant de se rétracter. Enfin, plusieurs membres du groupe Erignac ont assuré que l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella, où a été dérobée l'arme avec laquelle le préfet a été tué, avait été revendiquée par le groupe de Haute-Corse. Selon eux, il en fut de même pour la revendication de l'assassinat du préfet Erignac. M. Ferrandi était, ont-ils assuré, seul habilité à communiquer avec le groupe de Haute-Corse. Interrogé par les juges, ce dernier a démenti l'existence d'un groupe « commanditaire » et assumé, seul, la paternité de l'assassinat.

Enfin, après une longue analyse technique, les enquêteurs paraissent estimer que l'appel téléphonique revendiquant les trois attentats commis par les groupes Castela et Ferrandi, dont celui perpétré contre la gendarmerie de Pietrosella, avait été passé à partir d'un lieu proche du domicile de M. Andriuzzi. L'analyse de son téléphone portable a également mis en lumière des communications suspectes qui seraient liées à la revendication de ces attentats.

J. Fol.

www.ebanking.fr

Sympa votre banquier...
Il invite même
votre femme
à l'hôtel

Rendez-vous vite sur
www.ebanking.fr
il y a 1 week-end
de prestige pour
2 personnes à gagner*

vos meilleurs banquier
c'est vous

ebanking

* Pour participer, inscrivez-vous comme membre sur le site www.ebanking.fr - Tirage au sort le 17/04/01 - Jeu gratuit sans obligation d'achat - Remboursement des frais de connexion - Règlement disponible sur le site www.ebanking.fr

R.C.S. B 410 072 134

N° Azur 0 810 200 100
Prix d'un appel local de votre pays

Les créateurs de Dolly ont obtenu, par clonage, des porcs transgéniques

Ces travaux visent essentiellement à fournir des organes qui pourraient être greffés sur l'homme

La firme britannique PPL Therapeutics a annoncé, mercredi 11 avril, avoir réussi à faire naître cinq porcs transgéniques par clonage. La techni-

que utilisée est la même que celle qui avait permis la naissance, il y a quatre ans, de la brebis Dolly, premier mammifère obtenu après clonage

du noyau d'une cellule adulte. Ces travaux ont pour premier objectif de fournir des organes qui pourraient être greffés sur l'homme.

QUATRE ANS après l'annonce de la création de Dolly, premier mammifère obtenu après clonage du noyau d'une cellule adulte, la firme britannique PPL Therapeutics a annoncé, mercredi 11 avril, avoir réussi à faire naître, à partir de la même technique, des porcs au patrimoine génétique modifié. Dans un communiqué, PPL Therapeutics précise que chacun des cinq porcs créés par clonage est porteur, dans ses cellules, d'un « marqueur génétique » introduit artificiellement au sein du génome de ces animaux.

Un tel résultat marque sans aucun doute une nouvelle étape dans la maîtrise de la technique du clonage reproductif chez les mammifères. Il y a quelques mois, cette société de biotechnologies annonçait, dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *Nature*, avoir réussi à créer cinq premiers porcs à partir du clonage de noyaux de cellules – non modifiées génétiquement – prélevées sur des animaux adultes. Ce résultat avait immédiatement conduit à une hausse de 56 % de l'action PPL Therapeutics à la

Bourse de Londres. Cette publication coïncidait alors avec celle, faite dans l'hebdomadaire américain *Science*, de la création, par une équipe de chercheurs japonais et américains, d'une truie à partir du clonage d'un noyau de cellules fœtales (*Le Monde* du 18 août 2000).

A la différence de la création – déjà réussie – d'ovins au patrimoine génétique modifié producteurs potentiels de molécules humaines pouvant être utilisées à des fins thérapeutiques, les travaux sur des porcs ont pour premier objectif de fournir des organes (cœurs, foies ou reins) qui pourraient être greffés sur l'homme. On espère de la sorte créer des porcs au patrimoine génétique « humanisé » dont les organes ne provoqueraient plus chez l'homme les réactions immunologiques de rejet qui interdisent aujourd'hui leur utilisation. La firme britannique souligne que le résultat obtenu s'inscrit dans un programme qui vise à fournir des animaux dont les organes et les cellules pourront être « transplantés avec succès sur des humains. »

PPL Therapeutics souligne que les xénogreffes – greffes pour lesquelles le donneur et le receveur ne sont pas de la même espèce – constituent « la seule solution à court terme pour résoudre la pénurie mondiale d'organes ». Selon cette société, les premiers essais cliniques pourraient être effectués « dans quatre à cinq ans ». Le marché annuel des xénogreffes est évalué à 5 milliards de dollars pour les seuls organes entiers, marché auquel on peut ajouter celui des thérapies cellulaires, au premier rang desquelles la transplantation de cellules pancréatiques synthétisant de l'insuline, susceptibles d'être utilisées pour soigner les personnes souffrant de diabète.

LES RISQUES DES XÉNOGREFFES

En réalité, les xénogreffes n'apparaissent plus aujourd'hui comme une perspective thérapeutique aussi prometteuse qu'il y a quelques années. L'utilisation de porcs transgéniques pour produire des greffons humanisés pouvant être utilisés à des fins médicales soulève en effet de nouvelles inquié-

des quant à l'émergence, dans l'espèce humaine, de nouvelles infections virales d'origine animale. Une équipe américaine a ainsi démontré, en août 2000, qu'il était possible d'infecter des lignées de cellules humaines cultivées en laboratoire avec des rétrovirus naturellement présents chez les porcs. Ces mêmes virus pouvaient aussi contaminer des souris greffées avec des tissus pancréatiques de porcs.

La prise en compte de ce risque avait conduit le Conseil de l'Europe à réclamer, en 1999, un moratoire sur les xénogreffes. Le Comité national d'éthique français a jugé pour sa part largement prématurée le lancement des premières expérimentations sur l'homme. Il faut en outre compter avec les nouveaux espoirs thérapeutiques issus des techniques du clonage thérapeutique, ainsi qu'avec la possible maîtrise des cultures de cellules-souches humaines pouvant être prélevées soit sur des fœtus soit sur des organismes adultes.

Jean-Yves Nau

La légalisation de l'euthanasie par les Pays-Bas suscite des réactions hostiles

M. Mattéi : « Une mauvaise réponse à de réelles questions »

L'ADOPTION définitive par les Pays-Bas de la loi légalisant sous condition l'euthanasie (*Le Monde* du 12 avril) suscite de vives réactions en France et à travers le monde. L'éditorial de *L'Observateur Romano*, journal du Saint-Siège, est sans appel : « La loi néerlandaise mérite la condamnation et la réprobation. L'euthanasie est un choix exécutable et le fait de tuer un patient est un geste criminel. » S'interrogeant avec inquiétude sur le fait « qu'à l'aube du troisième millénaire il puisse exister des esclaves du désespoir et que l'on puisse renoncer à l'espoir de la vie », le journal du Vatican poursuit en posant la question : « Un médecin peut-il légitimement assumer le rôle d'un boucher ? » De même, en Allemagne, l'Eglise protestante a condamné un texte qu'elle juge en contradiction avec les convictions chrétiennes et le vice-président chrétien-démocrate Hubert Hueppe a jugé « abjecte » la nouvelle loi néerlandaise. Qualifiant pour sa part l'euthanasie de « grand péché », le ministre russe de la santé, Iouri Tchetchenko, a exclu qu'un projet de loi l'autorisant soit présenté au Parlement de son pays.

En France, tout en rejetant l'acharnement thérapeutique, Jean-François Mattéi, président du groupe Démocratie libérale à l'Assemblée nationale, a estimé que l'euthanasie constitue « une mauvaise réponse à de réelles questions souvent angoissantes au moment où la vie bascule ». Pour le député des Bouches-du-Rhône, « c'est l'insuffisance de la prise en charge actuelle [des mourants] qui induit la désespérance et fait le lit de l'euthanasie ». En conséquence, le généticien invite à « promouvoir les réponses plus humaines que sont la prise en charge de la douleur et l'accompagnement des mourants avec les moyens humains et financiers adaptés ». Dans le même esprit, la Société française d'accompagnement et

de soins palliatifs (SFAP) souligne, dans un communiqué, qu'il est « possible de soigner et traiter sans euthanasie » et pointe « l'enjeu majeur » que représente à ses yeux « le financement et l'application de la loi sur le droit d'accès aux soins palliatifs votée à l'unanimité par les deux assemblées et publiée le 9 juin 1999 ». La SFAP insiste pour que « l'interdiction absolue de mettre intentionnellement fin à la vie des malades incurables et des mourants » soit maintenue et prône un traitement antidouleur et des soins palliatifs adéquats, « même si le traitement appliqué peut avoir pour effet secondaire de contribuer à abrégier la vie de la personne en cause. »

ÉVOLUTION DE LA BELGIQUE

Interrogé par *Le Figaro*, le professeur Axel Kahn, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), n'est pas surpris par ce vote, mais juge qu'il « ne va pas dans la bonne direction ». Reprenant l'esprit de l'avis rendu public le 3 mars 2000 sur ce sujet par le CCNE (*Le Monde* du 4 mars 2000), le professeur Kahn n'est « pas favorable à la légalisation de l'euthanasie », mais reconnaît « que la justice des hommes doit pardonner » dans les cas où cette pratique « reflète un acte de compassion authentique ».

Les réactions hostiles ne semblent pas devoir mettre en cause l'évolution de la Belgique vers une législation autorisant l'euthanasie dans des conditions vraisemblablement plus restrictives qu'aux Pays-Bas. Les commissions de la justice et des affaires sociales du Sénat belge avaient adopté une proposition de loi, qui doit être examinée d'ici à juillet en séance plénière par le Sénat, avant d'être présentée à la Chambre des députés.

Paul Benkimoun

Lire aussi notre éditorial page 16

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

GÉNOCIDES : Du bon et du mauvais usage de la mémoire (Tzvetan Todorov) – En 1961, le tournant du procès Eichmann (Tom Sergev) – « L'industrie de l'Holocauste », de Norman Finkelstein (Dominique Vidal) **SOMMET DU QUÉBEC** : De l'Alaska à la Terre de feu, le tout-commerce à l'œuvre (Dorval Brunelle) – Que les peuples se prononcent (Emir Sader) – Mise à l'encan de l'eau du Canada (Sylvie Paquerot et Emilie Revil) – Un sommet déjà discrédité (Michel Brodeur et Pierre Henrichon) **PROCHE-ORIENT** : Les manuels palestiniens sont-ils antisémites ? (Elisa Morena) – Années fastes pour l'économie israélienne (Marwan Bishara) **INTÉGRATION** : Islam américain, islam européen (Jocelyne César) **RÉFUGIÉS** : Le tribu des pauvres (une double page de cartes géographiques par Philippe Rekacewicz)

AVRIL 2001

UN AUTRE MODÈLE POUR L'AGRICULTURE – Pages 4 et 5

LE MONDE diplomatique

36 pages - 28 F

France métropolitaine : 3,81 €

France outre-mer : 5,15 €

Abonnement : 1 an (12 numéros) : 37,50 €

2 ans (24 numéros) : 72,00 €

3 ans (36 numéros) : 105,00 €

4 ans (48 numéros) : 138,00 €

5 ans (60 numéros) : 171,00 €

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75002 Paris Cedex 05 - www.monde-diplomatique.fr

AVRIL 2001

N° 565 - 48^e année

Eternelle récupération de la contestation

Par SERGE HALIMI (Page 3)

BILAN MITIGÉ POUR M. BOUTEFLIKA

La guerre continue en Algérie

Le 18 mars, une demi-douzaine de policiers ont été abattus à 90 kilomètres d'Alger. Une semaine plus tard, le bilan de deux opérations de nettoyage complètes l'est de la capitale s'élevait à vingt morts. Chaque jour des incidents continuent de se rapporter à la presse locale. Ils témoignent de l'échec de la politique de « concorde civile » et confirment que, loin des combats, la guerre continue en « sous-citoyenneté » et est le résultat de la prise en compte de la douleur et de l'accompagnement des mourants avec les moyens humains et financiers adaptés.

Par LAHOUCHE ADI

Angleterre, crise totale

Par IGNACIO RAMONET

« L'Angleterre a perdu son prestige d'empire... »

Par LAHOUCHE ADI

« L'Algérie est un pays en crise... »

Par LAHOUCHE ADI

Vient de paraître

25 F - 3,81 €

Egalement au sommaire

■ **Idees** : La mauvaise réputation de Noam Chomsky (Jean Bricmont) ■ **Décentralisation** : En France, plus de deux siècles d'exception républicaine (Claude Nicolet) – Montée des pouvoirs locaux en Europe (Bruno Rémond) ■ **Irlande du Nord** : La paix introuvable (Cédric Gouverneur) ■ **Afrique** : Guerre sans vainqueurs en République démocratique du Congo (Colette Braeckman) ■ **Russie** : Ouvriers d'Astrakhan entre colère et résignation (Karine Clément) – De nouvelles forces de résistance (K. C.) ■ **Balkans** : En Macédoine, la revanche de l'UCK (Christophe Chiclet) ■ **Indonésie** : Héritage empoisonné (Frédéric Durand) ■ **Cinéma** : Mais où sont les patrons « salauds » d'antan ? (Vincent Chenille et Marc Gauchée) ■ **Société** : L'homme paresseux (Lucien Sfez)

TARIFS	1 an	1 an	2 ans	2 ans
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	250 F	38,11 €	460 F	70,13 €
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	220 F	33,54 €	375 F	57,17 €
Etranger				
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	305 F	46,50 €	565 F	86,13 €
Voie aérienne				
Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse), DOM, Afrique francophone	325 F	49,55 €	593 F	90,40 €
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	330 F	50,31 €	618 F	94,21 €
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	350 F	53,36 €	658 F	100,31 €
TOM				
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	410 F	62,50 €	778 F	118,61 €
* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie	445 F	67,84 €	845 F	128,82 €

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, **ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !**

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France

OUI, je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique*

1 an (12 numéros) **2 ans** (24 numéros)

je souhaite abonner un ami

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Je joins mon règlement en francs, soit ... Je vous communique mes coordonnées

en euros, soit ... Je vous communique les coordonnées de mon ami

Chèque bancaire Eurochèque Mandat international

Carte bancaire internationale ou American Express n° : _____

Expire fin : _____ Signature obligatoire _____

101MDM01

Les salariés de la Cogema applaudissent l'arrivée du train de déchets allemands

CHERBOURG

de notre correspondant

Avec près de trois heures de retard, le convoi ferroviaire de cinq conteneurs radioactifs allemands a rejoint le terminal de la Cogema à Valognes (Manche), mercredi 11 avril à midi (*Le Monde* du 12 avril). Près de 300 salariés de l'usine de la Hague ont applaudi ce premier train en provenance d'outre-Rhin depuis les interdictions de circulation prises en mai 1998, à la suite de la découverte de contaminations sur les emballages et sur les wagons.

Lorsque les deux lourdes locomotives Diesel pénètrent dans l'enceinte entourée de barbelés et protégée par des centaines de CRS, des cris s'élèvent pour fêter la victoire sur les écologistes. « Félicitations ! », se congratulent deux cadres de Transnucléaire, filiale transport de la Cogema, en regardant, d'un œil attendri, les cinq conteneurs suivis depuis la frontière allemande par deux voitures remplies de forces de l'ordre. « On va pouvoir se mettre au travail. » Yann Perrotte, délégué FO, et ses collègues de l'intersyndicale sont ravis d'avoir « cloué le bec des écologistes ». « Nous ne sommes pas ici simplement pour défendre nos emplois, mais aussi pour dire que le retraitement des combustibles est nécessaire et participe à la protection de l'environnement », proclame la CGT. Les salariés de la Cogema se sont aussi mobilisés pour dissuader les militants de Greenpeace de semer le trouble sur leurs terres. Dans le nord du Cotentin, depuis que la justice a été saisie au sujet des importations de rebuts radioactifs étrangers, les relations se tendent entre opposants et pro-nucléaires. « Ma femme a été agressée verbalement dans les rues de Cherbourg », confie le conseiller régional (Vert) Didier Anger. Pour éviter tout risque d'affrontement, les écologistes ont donc décidé de migrer vers Caen pour clamer leur opposition

à la reprise des transports entre l'Allemagne et la France, décidée par Paris et Berlin le 31 janvier.

Rassemblés dans le hall de la gare de Caen dès 6 h 30, une quarantaine de militants des Verts, de Greenpeace et du comité anti-enfouissement des déchets vitrifiés d'Athis-de-l'Orne (Orne) ont tenté de s'opposer au passage du convoi. Jouant à cache-cache avec la police, quelques militants de Greenpeace ont finalement réussi à s'enchaîner sur une voie après avoir glissé une barre de fer sous un rail. Quelques minutes ont suffi pour cisailer les chaînes et libérer le chemin vers la Hague.

NOUVEAUX CONVOIS

Sans autre incident, le train nucléaire a pu poursuivre sa route et recevoir un accueil triomphal à Valognes, où les cheminots CFTD ont fait part de leur étonnement de n'avoir pu obtenir de la direction de la SNCF les contrôles de radioactivité qu'ils avaient réclamés pendant le trajet.

A 16 h 30, après contrôles et transfert sur une remorque routière spéciale, un premier camion escorté a pris la direction de l'usine de retraitement de la Hague distante de 30 kilomètres. Un deuxième l'a suivi en soirée. Le transport de trois autres conteneurs était programmé pour jeudi. « Cette année, nous attendons 200 tonnes de combustibles usés allemands, soit une cinquantaine d'emballages », indique Michel Pouilloux, directeur de l'usine de la Hague. Un nouveau convoi en provenance d'Allemagne est attendu à la fin d'avril. Les écologistes assurent qu'ils seront au rendez-vous. En attendant, ils s'apprentent à déposer une nouvelle assignation en justice contre l'importation des rebuts de Mox allemands et des combustibles usés australiens.

Jean-Pierre Buisson

► www.lemonde.fr/nucleaire

Le promoteur Christian Pellerin a été définitivement condamné à un an de prison ferme

La Cour de cassation a rejeté son pourvoi, le 3 avril, dans l'affaire de sa villa d'Antibes

Dans un arrêt rendu mardi 3 avril, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le promoteur Christian Pellerin et l'a définitivement condamné

à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme dans l'affaire de sa villa d'Antibes, dont la construction avait enfreint gravement le code de l'urbanisme. Six autres personnes ont été condamnées dans ce dossier. M. Pellerin pourrait chercher à obtenir l'application d'un régime de semi-liberté.

L'ANCIEN ROI de la Défense devra aller en prison. Concepteur et promoteur de ce vaste quartier d'affaires joutant Paris, dont les gratte-ciel rappellent sa splendeur passée, Christian Pellerin est sous le coup d'une condamnation définitive à deux ans d'emprisonnement dont un an ferme depuis le 3 avril. A cette date, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi qu'il avait formé contre l'arrêt rendu, le 13 juin 2000, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, au terme de la procédure relative à la construction de sa villa, érigée sur la pointe du cap d'Antibes (Alpes-Maritimes), entre 1988 et 1993. Ni M. Pellerin ni ses avocats n'ont souhaité commenter la décision de la Cour de cassation, pas plus que les perspectives qui s'offrent désormais au promoteur.

Agé de cinquante-six ans, ancien PDG de la Sari-Seeri, M. Pellerin, qui s'était jusqu'ici tiré sans encombre de précédents démêlés judiciaires – il a bénéficié de non-lieu dans les affaires de la tour BP, en 1996, et du raid boursier sur la Société générale, en 2000 – pourrait chercher à obtenir l'application d'un régime de semi-liberté, comme l'avaient fait avant lui trois autres condamnés illustres : l'ancien conseiller de François Mitterrand Alain Boublil et le financier libanais Samir Traboulsi,

condamnés pour « *délit d'initié* » dans l'affaire Pechiney, en 1995 ; Bernard Tapie, condamné en 1997 pour « *corruption* » dans l'affaire du match Valenciennes-OM. L'obtention de cette mesure pourrait être négociée avec le juge d'application des peines, auprès duquel M. Pellerin pourrait invoquer les exigences de ses activités professionnelles : il poursuit, quoique plus discrètement qu'auparavant, ses activités dans la promotion immobilière.

Les faits pour lesquels M. Pellerin est sanctionné constituent la plus grande infraction au code de l'urbanisme jamais constatée sur le territoire français : baptisée « *L'Illette* », du nom de la presqu'île au bout de laquelle elle fut bâtie, la maison du promoteur milliardaire comprenait un vaste sous-sol clandestinement creusé et dépassait, au total, les proportions autorisées de près de 2 000 mètres carrés. Le chantier avait coûté 140 millions de francs. Jugeant cette infraction « *d'une gravité extrême* », les magistrats de la cour d'appel avaient souligné, dans leur arrêt, qu'elle avait été commise « *dans une zone protégée, particulièrement sensible, (...) dans le mépris complet et affichés des lois et en utilisant des méthodes du type de celles que l'on rencontre en matière de grand banditisme* ». Aussi avaient-ils alourdi la peine prononcée

contre lui, le 26 mars 1999, par le tribunal correctionnel de Grasse (un an de prison avec sursis et 15 millions de francs d'amende), considérant que « *le trouble exceptionnel et persistant causé à l'ordre public* » justifiait une peine d'emprisonnement « *pour partie non assortie du sursis* ».

ORDRE DE DÉMOLITION

Outre M. Pellerin, six autres personnes ont été condamnées, parmi lesquelles l'ancien sénateur et maire (UDF) d'Antibes, Pierre Merli, convaincu d'avoir fermé les yeux sur les violations manifestes des permis de construire successifs, et l'ancienne directrice du contentieux de la direction départementale de l'équipement, Marie-Claire Estabes, dont l'époux avait été recruté par le groupe de M. Pellerin et qui avait aidé les architectes de la villa à obtenir des permis abusifs, puis à dissimuler aux contrôles les surfaces indûment aménagées. Cette dernière a été condamnée à quinze mois d'emprisonnement avec sursis.

La condamnation définitive de M. Pellerin constitue une revanche tardive pour le juge d'instruction de Grasse Jean-Pierre Murciano, qui avait mis en examen le promoteur en 1993 et dévoilé des pistes prometteuses sur le financement de la villa, avant d'être dessaisi de ce dossier, un

an plus tard, par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence. Elle marque aussi l'aboutissement d'une bataille menée, sur place, par une association de riverains vouée à la défense de l'environnement qui avait, dès 1990, dénoncé au préfet les excès du chantier de « *L'Illette* », qui avait rendu nécessaire le rehaussement – aux frais de l'administration – d'un phare situé juste derrière la maison...

Le rejet du pourvoi de M. Pellerin devrait, à cet égard, inaugurer un nouvel imbroglio juridique et administratif. La peine infligée au promoteur inclut en effet la « *démolition totale de la construction litigieuse et la remise en état des lieux* », à ses frais, dans un délai de six mois. Mais, entre-temps, la maison a plusieurs fois changé de propriétaire, successivement cédée à l'épouse de M. Pellerin, puis à l'homme d'affaires Gilbert Salomon, puis enfin à la société luxembourgeoise Palmeto SA, dont plusieurs sources assurent qu'elle dissimulerait un autre homme d'affaires : Arcadi Gaydamak, milliardaire d'origine russe soupçonné d'avoir pris part à des ventes d'armes illégales vers l'Angola.

Réfugié en Israël, d'où il a publiquement affirmé son innocence et sa défiance envers les juges français (Le Monde du 11 avril), M. Gaydamak est sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Faute de pouvoir établir avec certitude l'identité du ou des propriétaires de la maison, nul ne sait dans quelles conditions la démolition pourrait être entreprise, ni si la société luxembourgeoise pourrait valablement s'y opposer. Pour l'heure, « *L'Illette* » reste encore inaccessible.

Hervé Gattegno

« Angolagate » : deux proches de M. Pasqua placés en garde à vue

BERNARD GUILLET, conseiller diplomatique de Charles Pasqua, et deux secrétaires proches de l'ancien ministre de l'intérieur ont été placés en garde à vue, mercredi 11 avril, dans le cadre de l'enquête sur l'« Angolagate ». Ces trois personnes se trouvaient dans les locaux de la brigade financière de Paris, jeudi 12 avril au matin, pour être interrogées par les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Deprez. Les deux magistrats enquêtent sur une affaire de trafic d'armes vers l'Angola, dans laquelle une dizaine de personnes sont poursuivies, dont Jean-Christophe Mitterrand, fils de l'ancien président de la République. Les enquêteurs s'intéressent notamment à l'Association France-Afrique-Orient (AFAO), dont M. Pasqua fut un temps le vice-président, et qui a bénéficié en 1996 d'un virement de 1,5 million de francs de Brenco, la société de ventes d'armes dirigée par Pierre Falcone. Bernard Guillet était aussi un des responsables de l'AFAO.

L'instruction de l'affaire Grégory est close, plus de seize ans après les faits

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Dijon, constatant « *qu'il n'y a pas lieu à poursuivre quiconque* », a décidé, mercredi 11 avril, de clôturer l'instruction dans l'affaire du meurtre du petit Grégory Villemin. La chambre avait mis sa décision en délibéré après avoir constaté qu'il était impossible de procéder à des analyses génétiques sur un fragment de timbre collé sur une enveloppe susceptible de permettre de retrouver la trace du « corbeau » – le ou les auteurs des lettres anonymes reçues par la famille avant et après le drame (Le Monde du 19 octobre 2000).

Agé de quatre ans et demi, l'enfant avait été retrouvé ligoté et noyé dans une rivière des Vosges en octobre 1984, sans que l'auteur du meurtre ait jamais pu être identifié.

DÉPÊCHES

■ **HANDICAP : moins d'un Français sur dix estime** que « *les familles [d'enfants nés handicapés] doivent tenter au cas par cas des procès pour essayer d'obtenir des réparations financières* », tandis que 84 % pensent que « *l'Etat doit aider financièrement les personnes handicapées et leurs familles au titre de la solidarité nationale* », selon un sondage BVA rendu public mercredi 11 avril par le Collectif contre l'Handiphobie, en référence à l'« *arrêt Perruche* ». Par cette décision du 17 novembre 2000, la Cour de cassation avait fait droit à la demande d'indemnisation formulée au nom de leur enfant par les parents de Nicolas Perruche, né gravement handicapé à la suite d'une rubéole contractée par sa mère pendant sa grossesse et non diagnostiquée par le médecin.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Toulon rendra** son délibéré le 29 juin dans l'affaire de corruption à la Direction des constructions navales de Toulon. Le procès, qui avait débuté le 19 mars, s'est achevé mercredi 11 avril. Des peines allant d'un an de prison avec sursis à dix-huit mois ferme, assorties d'amendes de 10 000 à 300 000 francs, avaient été requises le 3 avril contre les 39 prévenus (Le Monde du 5 avril).

■ **CORSE : la direction de l'agence Gamma a dénoncé**, mercredi 11 avril, la perquisition et l'audition comme témoin dont a été l'objet l'un de ses photographes, Jean-Pierre Rey, dans le cadre d'une enquête sur le groupe Armata corsa (Le Monde du 12 avril).

Deux responsables du MNR comparaissent à Versailles, prévenus d'avoir inscrit contre leur gré des personnes âgées sur leur liste

SUSPECTANT une irrégularité dans la constitution de la liste du Mouvement national républicain (MNR) à Poissy (Yvelines) aux élections municipales de mars, le parquet de Versailles avait engagé, fin février, des poursuites contre Michel Mosnier, soixante-sept ans, tête de liste du parti d'extrême droite dirigé par Bruno Mégret dans cette ville (Le Monde du 2 mars). M. Mosnier était soupçonné, via les services d'une responsable du mouvement à Chatou, Odile Bonnavard, d'avoir profité de la faiblesse de personnes vulnérables pour réunir les trente-neuf signatures nécessaires à la composition de sa liste, baptisée « *Poissy sécurité, immigration zéro* ».

A l'origine de l'affaire, une dizaine de personnes, souvent très âgées, avaient déclaré, six semaines avant le premier tour, avoir eu la surprise de découvrir leur nom sur la liste du MNR. Pourtant, à l'audience du tribunal correctionnel de Versailles, mercredi 11 avril, ce ne sont que trois personnes, dont deux sœurs, sur les neuf victimes recensées par l'accusation, qui se sont constituées parties civiles.

L'une d'elles, ancienne ouvrière aux usines Talbot, a expliqué que M^{me} Bonnavard, elle-même candidate à la mairie de Chatou, l'avait démarchée à son domicile et avait « *joué sur le nom de M. Mosnier* », homonyme de Georges Monnier, l'un des adjoints au maire (RPR) sor-

tant de Poissy. « *C'était comme si on remplissait une fiche d'état civil, a-t-elle indiqué. Un papier pour les listes électorales.* » « *J'ai été presque obligée de signer pour mon mari* », a témoigné sa sœur. « *On m'a dit : "Vous pouvez signer, on manque d'hommes."* » Le mari s'est retrouvé candidat, bien qu'hémiplégique et mourant, décédant finalement avant même le scrutin.

En chaise roulante, un ancien combattant âgé de quatre-vingt-cinq ans, atteint de la maladie de Parkinson, a fait part, d'une voix inaudible, de sa crainte, dès que M^{me} Bonnavard eut quitté son logement, d'avoir signé une reconnaissance de dettes. Il a sans tarder alerté le préfet, le maire et le commissariat de police.

Poursuivie pour « *avoir frauduleusement abusé de la situation de faiblesse de personnes vulnérables* », Odile Bonnavard, commerçante, a vivement contesté avoir exercé quelques pressions que ce fût lors de son porte-à-porte et laissé planer la moindre ambiguïté sur ses démarches. « *J'ai toujours été très claire, je montrais ma carte du MNR* », a-t-elle dit. Ce qu'ont infirmé les parties civiles. « *Comment expliquer la présence sur la liste, en grand nombre, de personnes âgées ?* », a questionné le président. « *Nous faisons nos visites l'après-midi. Or on a mathématiquement plus de chances de trouver des gens à la retraite dans l'après-midi.* »

Invité à se prononcer, Michel Mosnier n'a guère fourni d'explications. Pharmacien retraité et seul élu de sa liste avec 7,94 % des voix au second tour, le prévenu renvoyé pour « *recel d'abus de faiblesse* » a indiqué que, concernant les personnes qu'il avait lui-même contactées, « *les documents et le programme du mouvement avaient toujours été présentés* ». Selon lui, la surprise des plaignants serait le fruit de pressions exercées « *par des personnes qui auraient eu illégalement connaissance de sa liste* ».

M^{re} Jérôme Turlan et Laurent

Benouaich, conseils des parties civiles, ont protesté contre l'« *inscription insultante* » sur la liste MNR, « *dont la moyenne d'âge dépassait les soixante-cinq ans* ». Le procureur adjoint, Jacques Hossaert, a critiqué pour sa part « *le procès fait aux autorités de justice et de police* » – une allusion aux plaintes formées par le MNR contre le commissaire de police et le substitut du procureur chargés de l'enquête, accusés de « *pressions* » sur les plaignants.

DIFFICULTÉS DE LA POURSUITE

Réclamant contre les deux prévenus cinq années d'interdiction des droits civils, civiques et de famille, M. Hossaert a cependant posé lui-même les difficultés de la poursuite. Le délit d'« *abus de faiblesse* », qui consiste à pousser une personne vulnérable à commettre un acte lui étant « *gravement préjudiciable* », ne s'entend a priori juridiquement que lorsqu'il a conduit à une atteinte contre les biens.

Sur ce point de droit, M^{re} Eric Delcroix, avocat d'Odile Bonnavard et de Michel Mosnier, a structuré l'essentiel de sa plaidoirie de relaxe. « *Nous ne sommes pas dans une affaire de captation d'héritage* », a-t-il observé. Convaincu qu'« *on a voulu s'attaquer politiquement à un parti et à un seul* » par le biais d'une qualification juridique « *mythique* », M^{re} Delcroix s'est interrogé sur la nature du préjudice : « *Serait-il gravement préjudiciable d'appartenir à tel parti politique plutôt qu'à un autre ?* » Il a contesté l'analyse du représentant du parquet, qui estimait que l'engagement sur une liste pouvait se traduire par une atteinte au patrimoine des candidats, au regard du coût de la campagne. Or seule la tête de liste ou son mandataire financier, a-t-il observé, sont péuniairement responsables.

Jugement le 23 mai.

Jean-Michel Dumay

www.lemonde.fr/municipales

SOMMIERS - MATELAS CANAPÉS - SALONS - CLIC-CLAC

Moins cher chez un détaillant grossiste, recommandé par tous les guides et médaillé d'or de la distribution « *Label NF* »

INCONTOURNABLE MOBECO

Détaillant grossiste vend aux particuliers sur 5.500 m² d'exposition toutes les grandes marques aux meilleurs prix :

♦ **Sommier - Matelas** toutes dimensions fixes ou relevables : TRECA - EPEDA - SWISSFLEX - SIMONS - BULTEX - DUNLOPILLO - PIRELLI - etc...

♦ **Salons - Canapés - Clic-Clac** fixes ou convertibles : SUREN - DUVIVIER - STEINER - COULON - etc...

Pour commander et connaître les prix appeler le 01 42 08 71 00 - 7j/7 Livraison gratuite dans toute la France

MOBECO

• 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème} M^o Place d'Italie
• 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème} M^o Télégraphe
01.42.08.71.00 - 7j/7

ÉTUDES MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois d'avril sur :
Minitel 36 15 SJ* Études (2,23 F/min.)
<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>
En vente dans les grandes librairies

ÉTUDES - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

"J'AI TOUJOURS ENVIE D'ALLER AUX GALERIES"

GALERIES Lafayette

FANTASTIQUE

SEMAINE

Derniers jours
-15%
supplémentaires
sur la Semaine Fantastique
les 12, 13 et 14 avril
sur des centaines d'articles signalés en magasin

galerielafayette.com

DISPARITION

Jean-Pierre Quélin

Journaliste au long cours, ciseleur de mots



GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

JEAN-PIERRE QUÉLIN, rédacteur en chef adjoint au *Monde*, est mort à Saint-Germain-en-Laye, mardi 10 avril. Il a succombé à un accident cardiaque alors qu'il combattait avec détermination un cancer du poumon décelé il y a quelques semaines. Entré au *Monde* en 1963, il assurait depuis novembre 1995 la chronique hebdomadaire de la page Goûts. Jamais découragé, exigeant avec lui-même, et avec l'écriture, Jean-Pierre Quélin était de ces solitaires qui ne peuvent vivre sans les autres, leur offrant la courtoisie d'un désespoir appriivoisé et trouvant dans la compagnie des hommes l'élan qui fait d'une idée forte une réussite collective. Au long d'une vie professionnelle riche en créations, dans une fidélité sourcilieuse au journal et en confiance avec ses équipes, il a joué sa partie sans économiser ses forces, se tenant le plus souvent à l'écart des projecteurs.

A un père évadé d'un camp de prisonniers en Allemagne pour faire, en 1942, brièvement la connaissance de son fils avant de rallier la zone libre, Jean-Pierre Quélin, né à Moulins le 26 janvier 1941, disait devoir son refus précoce des barbelés, visibles ou invisibles. Les longs mois du service militaire en Algérie, qu'il termine comme sous-lieutenant en participant jusqu'en novembre 1962 à l'accueil des rapatriés à Marseille, auront confirmé ce jeune homme, comme beaucoup de ceux de sa génération, dans la volonté de ne pas se plier aux codes préétablis.

Il avait retenu de l'enseignement des oratoriens de Saint-Michel de Picpus, à Paris, un souci de l'exactitude et de la recherche acharnée du mot vrai, en même temps qu'une ouverture vers plus de justice. Ame tôt contrariée, il paraissait en constante distance à l'égard de lui-même, créant autour de son allure de gentleman français une silhouette qui pouvait dérouter ceux qui n'ont pas eu l'occasion de travailler avec lui au jour le jour. Une distinction naturelle, une générosité franche, directe : au-delà des aphorismes et des formules lancées pour engager le contact, une vraie passion de la conversation, une mise en gestes éloquente du récit où il n'hésitait jamais, en fin duelliste, à faire rire

de lui. Grand lecteur, c'était aussi un remarquable relecteur. Et dans l'urgence de ces lignes, son regard avisé sur la copie nous manque, lui qui, pour ses propres papiers, se prêtait si volontiers à cet échange, traditionnel dans une rédaction.

Les familiers de la page Goûts, où paraît sa chronique depuis novembre 1995 connaissent la précision amusée de ses tournures et la manière dont il a su, jonglant avec les répertoires du vocabulaire, mettre en scène les acteurs de la gastronomie, campés dans leurs tourments et leurs réussites. Le lecteur sait aussi que, dans ces opéras minute, instantanés de faits de société, ils trouvent souvent une morale, à un moment où la table et ce qu'on y sert risquent d'appartenir bientôt à la rubrique des crimes de guerre économique. Ce temps des périls n'était certes pas fait pour rasséréner un chroniqueur qui n'entendait tout de même pas transformer son observatoire en poste d'alerte.

LES MYSTÈRES DE LA TABLE

Passer à table, pour Jean-Pierre Quélin, c'était, encore, engager une conversation, avec les virtuoses des fourneaux, mais aussi avec les acrobates du polle poble mexicain ou du ravioli chinois. Mais il n'avait pas passé toute sa carrière à percer les mystères de la table, ayant adopté un adage : « Il n'y a de bon que ce qui est exquis » dont il affirmait trouver plus souvent la réponse à l'heure du dîner familial, imaginé par son épouse et complice de toujours.

Engagé à vingt-deux ans, en 1963, à la rédaction du quotidien dirigé par Hubert Beuve-Méry, après un passage, dès 1960, dont les archives sur fiches de cette époque ont gardé soigneusement la trace, il commencera son parcours aux informations générales, école de précision dont il aimait raconter l'anecdote suivante. Etonné d'entendre l'austère Richard Clavaud, chef du service, exprimer sa satisfaction pour un long compte-rendu d'audience remis le matin, le débutant allait retrouver, à la tombée du journal, son papier transformé en brève, certes, mais reprenant exactement son premier paragraphe. C'était bien un compliment.

Les enquêtes des informations générales, le suivi de l'actualité judiciaire, et des sujets les plus variés, conduisent Jean-Pierre Quélin jusque devant les barricades de mai 1968, où, avec d'autres reporters de la rédaction, il rend compte pour la postérité de ces semaines haletantes. Le journal a lancé des études. Il rejoint l'équipe de Jacques-François Simon et le service Equipement-Régions dont il sera par la suite l'un des responsables, à la nomination de Jacques-François Simon à la rédaction en chef. De 1983 à 1994, c'est l'aventure des suppléments de fin de semaine.

Le journal a lancé des études pour un magazine illustré et réalisé des numéros zéro, mais le projet est repoussé sine die. Prêt à voyager de peu par gros temps, Jean-Pierre Quélin s'engage, à la demande du directeur André Laurens, dans la création et la réalisation de deux suppléments, « Le Monde Aujourd'hui » et « Le Monde Loisirs », qui sont publiés à partir de 1984. Terrain d'expérimentation pour des sujets magazine, ils marquent aussi l'arrivée en force de la photographie dans le journal de la rue des Italiens.

Les moyens sont limités et supposent l'engagement de toute la rédaction, surtout quand la décision est prise d'y aborder des thèmes politiques, économiques, ou culturels, sous forme de grands dossiers originaux et illustrés. Audace de la forme et sérieux du contenu, *Le Monde* évolue dans le respect de ses exigences et Jean-Pierre Quélin suscite autour de lui une mobilisation et un esprit de conquête de ces champs encore peu explorés. Des grands reportages, l'arrivée de la couleur sur les rotatives et un renforcement des équipes, président au titre suivant, « Le Monde sans Visa », sur douze pages, de novembre 1987 à octobre 1993, remplacé par le « Temps Libre » jusqu'à la fin de 1994.

Lorsque la nouvelle formule du *Monde*, dont la maquette a été complètement redessinée et repensée sous l'impulsion du directeur, Jean-Marie Colombani, est lancée en janvier 1995, le quotidien accueille chaque jour, par thème, des pages goûts, voyages, styles, et créera de nouvelles publications, où la mémoire de l'entreprise retrouve sans doute trace des expériences menées précédemment avec l'espoir de jours meilleurs.

Michèle Champenois

[De Jean-Pierre Quélin, dont la manière d'être était pour nous un constant rappel à un devoir d'élégance, et qu'il fallait connaître pour le savoir chaleureux et profondément généreux, je voudrais que l'on se souvienne qu'il incarnait pour nous trois amours. L'amour de la justice, forgé par son enfance dans la guerre puis par sa propre expérience du conflit algérien et dont il voulait qu'il fût notre fil conducteur ; l'amour de la langue, bien écrite, ciselée, constamment polie au jeu, dans lequel il excellait aussi, de la relecture ; l'amour du journal, enfin et surtout : Jean-Pierre Quélin fut de toutes nos époques, de tous les heurs et malheurs de cette maison. Sans jamais rester en arrière de la main, soucieux d'être acteur et non spectateur de nos audaces successives. Que sa famille trouve ici l'expression de notre très profonde tristesse. — J.-M. C.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emmanuel GANGLER,
Hélène PARENTY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 2 avril 2001.

158, rue Cuvier,
69006 Lyon.

Anniversaires de naissance

- A ma fille

Charlotte,

dix-huit ans déjà, le temps passe si vite, je pense à toi, je t'aime.

Papa.

- Pour tes quinze ans, bon anniversaire au cœur du *Monde* !

Guilhém Thomas.

De la part de
Papa, Fabienne et Enric.

Décès

- Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

M. Pierre BOISSELOT.

Une bénédiction sera célébrée le vendredi 13 avril 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Lion-sur-Mer (Calvados), à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille.

- Saint-Cyr. Le Perreux (Val-de-Marne). Sainte-Foy-lès-Lyon. Huriel (Allier). La Tour-de-Salvagny. Lyon.

Marcelle et Michel Maillet, Jacqueline et Daniel Jomain, Jeanne et Roger Lhermet, Jean-François et Marie-Christine Grimard, Paul Grimard, Marie-Geneviève Grimard, Anne et Thierry Reymbaut, ses enfants, Olivier et Marianne, Céline et Sophie, Jean-Christophe, Matthieu, Thibault et Lucile, Jean-Nicolas et Tanguy, ses petits-enfants, Et leur famille, font part du décès de

M^{me} Céline GRIMARD,
née DUPEUBLE,

survenu le 11 avril 2001, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 14 avril, à 9 heures, en l'église de Pontcharra-sur-Turdine.

La famille associe à sa prière son époux,

M. Jean GRIMARD,

décédé le 14 janvier 1989,

et sa fille,

Françoise.

- Le 5 avril, dans la nuit, notre mère,

Jacqueline
IMBAULT-HUGUENIN,

est décédée.

Sa force, sa bravoure et sa bonté ont rendu plus forts, plus braves et meilleurs beaucoup d'entre nous. Que le professeur Brouet, l'équipe de Myosotis 4, Jean-Luc, Danka et Roland soient remerciés.

les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

- Jean-Jacques Aillagon, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Alfred Pacquement, directeur du Musée national d'art moderne / Centre de création industrielle, Isabelle Monod Fontaine, directeur adjoint du Musée national d'art moderne / Centre de création industrielle, Et leurs collaborateurs,

ont la tristesse de faire part de la disparition, survenue le samedi 7 avril 2001, à New York (Etats-Unis), de

Maria Gaetana MATISSE,

veuve de

Pierre MATISSE,

tous deux fidèles et généreux donateurs du Centre Pompidou.

Ils saluent la mémoire de celle qui fut une amie sincère et engagée.

- Les Associations de traducteurs littéraires ATLF et ATLAS ont la tristesse de faire part de la disparition de

Christiane MONTÉCOT,
traductrice de l'albanais,

survenue à Paris, le 17 mars 2001.

Nos affectueuses pensées à ses enfants.

M^{me} Elisabeth Quélin, sa mère,
M^{me} Zakey Quélin, son épouse,
Justine et Edouard, ses enfants,
Valentine, sa petite-fille,
MM. Guy et Claude Quélin, ses frères,
M^{me} Dominique Quélin, sa belle-sœur,
M^{me} Florence Quélin, sa belle-fille,
M. Christophe Gaudé, son gendre,
M. et M^{me} Jean-Pierre Hays, son beau-frère et sa belle-sœur,
Antoine Hays, son neveu,
Vincent et Charlotte Quélin, ses neveu et nièce,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition subite de

M. Jean-Pierre QUÉLIN,
Journaliste-chroniqueur
au journal *Le Monde*

survenue le mardi 10 avril, à l'âge de soixante ans.

Une lumière intense est venue inonder ta geôle, te voilà libre. Nous t'aimons tous infiniment, pour toujours...

La cérémonie religieuse se déroulera à l'église de Notre-Dame-de-la-Croix, à Maisons-Laffitte. La date sera précisée très prochainement.

16, avenue Montaigne,
78600 Maisons-Laffitte

(Lire ci-contre)

- M. et M^{me} François Reboul, Jean-Pierre et Jean-Baptiste, M. et M^{me} Sylvie Poirier, Laetitia, Elodie et Mathieu, M. Antoine Reboul, M. et M^{me} Lucienne Reboul-Rolland, Bastien et Lauréline, M. et M^{me} Stéphane Reboul-Qui, ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Max REBOUL,

survenu le lundi 9 avril 2001, à Paris.

Selon ses dernières volontés, l'incinération aura lieu dans la stricte intimité familiale, le samedi 14 avril.

Un culte en son souvenir sera célébré le mardi 17 avril, à 14 h 30, au temple d'Uchaud (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Familles Reboul et Margarot,
37, avenue du Docteur-Joly,
30620 Uchaud.

- A la veille de la Résurrection de Pâques,

Hubert RIO,
quarante-sept ans,
architecte,

nous a quittés, le mardi 10 avril 2001.

Brigitte Rio-Poumailloux, sa femme,
Baptiste, Camille, Victoire, Nicolas, ses enfants,
Ses parents,
Ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Tous ses amis,

vous convient à partager leur peine et leur espérance, le mardi 17 avril, à 14 heures, en l'église Sainte-Germaine, 38, avenue Dumotel, à Cachan (Val-de-Marne).

Ni plaques ni couronnes.

- Catherine Phillips, née Tchigik, son époux Mike Phillips, et leurs enfants David, Andrew, Marianne, Denise Tchigik et son fils Mehdi Aïssaoul, Cécile et Bernard Coupel et leurs enfants, Maurice Hugard et ses proches, Jean-Marc Gueguen et Claude,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, amie,

Odette Adolphe Yolande Andrée
TCHIGIK,
née LACAZE,

survenue le 11 avril 2001, à Saint-Martin-sur-la-Renne (Haute-Marne), au cours de sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 13 avril, dans le caveau des Tchigik, au cimetière de Montrouge.

Elle sera précédée d'un office religieux, en l'église Saint-Etienne du Mont, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Le président, Le conseil d'administration, Le directeur général, Le comité exécutif de groupe Et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Ocil, ont la tristesse de faire part du décès de

Alexis VIBERT-GUIGUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président-directeur général
de l'Ocil,

survenu le 7 avril 2001.

Ils s'associent à la peine de sa famille et lui adressent leurs plus sincères condoléances.

Alexis Vibert-Guigue, présent dès la création de l'Ocil en 1953, a fortement contribué, pendant plus de trente ans, à faire du Groupe Ocil, un acteur de premier plan de l'aménagement, de l'habitat et de la construction sociale en Ile-de-France.

Cécile et Félix Robillard ont la douleur d'annoncer le décès de leur père,

Lionel ROBILLARD,

dans sa cinquante et unième année.

L'inhumation aura lieu le mardi 17 avril 2001, à 16 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

- M^{me} Robert Tondou, son épouse,
Jean-Luc et Myriam Tondou, Daniel et Brigitte Tondou, ses enfants,

Anne-Laure, Marie-Amélie, Jean-Baptiste, Yohann, Pierre-Etienne et Paul-Antoine, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Robert TONDU,

survenu brutalement le 8 avril 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Ville-d'Avray.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

3, allée du Grand-Tulipier,
92410 Ville-d'Avray.

- M. et M^{me} Jean-Michel Tubiana, Laurence Tubiana et Christophe Naigeon, Denise Jodelet, sa sœur, Georges Sender, son gendre,

Isabelle, Elena, Bruno, Anna, Alice, Marion, Julien, Vanessa, Frédéric et Laurence, ses petits-enfants, Florent, son neveu, et sa fille Coline,

Tom et Thelma, ses arrière-petits-enfants, M^{me} Gérald Allée, ses enfants et petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Marica TUBIANA,

survenu le mardi 10 avril 2001.

La bénédiction aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 70, rue Falguière, Paris-15^e, le 13 avril, à 14 heures, suivie de l'inhumation, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

75, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

Colloques

19 mai 2001, de 8 h 45 à 18 heures
Grand amphithéâtre
du Palais des congrès
de la porte Maillot
Colloque ouvert au public
« La Dignité humaine,
un droit inaliénable »
Organisé à l'initiative de cinq
principales obédiences maçonniques
GLDF, GODF, FFDH, GLFF, GLT50
Accueil handicapés et traductions
en langage des signes
Entrée 50 francs
Renseignements et réservation
au 01-53-42-41-46
ou www.colloque2001.org

Conférences

Vendredi 13 avril, 20 h 15 à 21 h 30,
Le mystère initiatique de Pâques
Loge Unie des Théosophes,
11 bis, rue Kepler, Paris-16^e,
entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87
www.theosophie.asso.fr

Cours

Découvrez l'informatique chez vous
avec le premier organisme de formation
à domicile. Prise en main du matériel,
Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Communications diverses

Philippe Sollers sera à l'Institut catholique de Paris pour le grand débat de la 9^e Journée du livre, le 26 avril 2001, à 17 h 30. Cinq entretiens. 12 h : A. Vircondelet ; 13 h 15 : M. Quesnel et Ph. Gruson ; 14 h : S. Barnay ; 15 h : Em. Falque ; 16 h : J.-Y. Calvez. Vente de livres et de revues en partenariat avec la librairie La Procure et La Croix. Programmes et invitations au 01-44-39-52-62, fax : 01-44-39-52-46, e-mail : demax@icp.fr, 21, rue d'Assas, Paris-6^e.

CARNET DU MONDE
-TARIFS Année 2001 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,

AVIS DE MESSE,

ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

141 F TTC - 21,50 €

TARIF ABONNÉS

119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,

MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 €

FORAÎT 10 LIGNES

TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €

FORAÎT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :

85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

RÉGIONS

4 LA NOUVELLE ABSTENTION

Propos de jeunes non-inscrits des quartiers nord de Marseille

Ils ont vingt ans, n'ont pas participé aux élections municipales et le revendiquent.

S'ils rejettent les élus qui ne répondent pas à leurs demandes, ils attendent une reconnaissance de leur citoyenneté

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Ils sont atroupés en bande bavarde au pied de l'interminable barre de Campagne-l'Évêque. Au bureau de vote de cette cité, 49 % des inscrits ont voté aux municipales : c'est trois points de moins que dans l'ensemble de Marseille, et équivalent au reste des quartiers nord de la ville. Ils parlent tous ensemble, groupe agité de mots et de nerfs. Tous affirment s'exprimer au nom « des jeunes du quartier », « de la cité » ou de « l'Évêque », même, bien sûr, quand ils disent des choses contradictoires.



MUNICIPALES

De ce magma de mots, il ressort d'abord qu'il ne sert à rien d'aller voter. « Les hommes politiques sont tous pareils, ils cherchent à manger des sous », lance Samir, vingt ans, dont les parents sont tunisiens et « ne se préoccupent pas de ça ». Laurent, qui est d'origine comorienne, est allé voter, mais « c'est la première et la dernière fois », explique-t-il, manière d'agacer son ami Pipo, dont la sœur Samia Ghali est élue de secteur depuis 1995 et conseillère municipale (PS) depuis le 18 mars.

Il précise quand même : « On vote pour que Mégret ne passe

pas », car s'ils affirment ne pas s'intéresser à la politique, ils connaissent Jean-Marie Le Pen, mais savent très bien que le MNR a, ici, supplanté le FN. Et puis la sarabande des mots et de phrases jetés reprend : « Les communistes, ils n'ont rien fait » (on est dans un quartier et un canton PCF) ; « Les emplois-jeunes, on les a pas » ; « L'OPAC fait travailler des jeunes qui sont pas du quartier » ; « Le centre social reçoit des subventions, qu'on ne voit jamais : ils se gavent sur notre dos »...

Edmond Rodriguez, dont les parents sont espagnols, veut parler : « Ça sert à rien de voter. Pendant la campagne, ils savaient plus quoi faire pour nous appâter, et maintenant qu'ils sont passés, on attend toujours... » Ils attendent quoi ? La réalisation des promesses ou au moins « les remerciements » à ceux qui leur ont permis d'être élus. Bebal, dont les parents comoriens votent, l'a fait aussi, mais il précise : « Moi j'ai voté parce qu'ils sont venus me chercher en voiture... », et on ne saura jamais s'il plaisante ou pas.

Le calme revient, et Karim dit : « Si Coluche était vivant, tous les jeunes voteraient pour lui. » Christophe, vingt ans, qui n'est pas inscrit sur les listes électorales, détaille : « Même s'il le dit de bon cœur, Mennucci [candidat socialiste], il ne pourra pas faire ce qu'il dit. Je dis Mennucci comme je dirais Chirac : ils s'avancent un peu

trop... Quant à Gaudin, le maire, il vient jamais ici. » Seule à trouver grâce à leurs yeux, évidemment, « Samia », Samia Ghali, la nouvelle conseillère municipale : « C'est quelqu'un qui vient de nos quartiers, c'est quelqu'un qui peut comprendre. Celui qui mange du caviar depuis qu'il est petit et qui dit qu'il comprend la misère, je le crois pas », conclut Kamel. Et tous ses copains l'approuvent. Et puis arrive un ultime argument : « Le stade qu'on a eu dans la cité, vous savez comment on l'a eu ? En foutant la merde, en gueulant. On est descendu à la mairie, il y a eu des bagarres, des fourgons de flics dans la cité. Quelques semaines après, au lieu d'un minable panier de basket, on avait les deux terrains de sport... » L'histoire date de 1994, beaucoup n'y ont pas participé, mais tous la connaissent...

La majorité de ces jeunes gens-là, comme leurs collègues de quartier, ne se sont pas abstenus : ils ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Ceux qui sont inscrits en revanche sont généralement allés voter. Ce que confirme Nasser Zidane, de la résidence Consolet, dont les trois bureaux de vote ne totalisent que 45 % de votants. Etudiant en physique et animateur d'une jeune association, Accès direct, qui cherche à donner « un modèle de réussite différent de la réussite par l'illégalité ».

Lui et ses trois amis cofondateurs de l'association travaillaient à

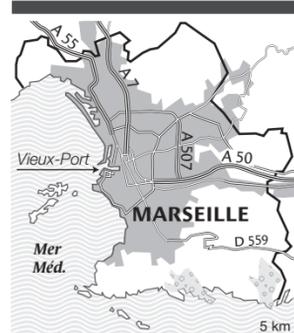
inscrire les jeunes sur les listes : « Il faut leur montrer que ça sert à quelque chose de voter, car ils en doutent tous. » La seule façon de faire est d'éviter « tout discours moralisateur sur la démocratie, le devoir : ça ne marche absolument pas », explique-t-il. Selon lui, « les élus ne prennent en compte que les revendications des gens inscrits sur les listes. Si beaucoup de jeunes

comptent pas pour la société. D'ailleurs, quand on les a emmenés s'inscrire à des réunions politiques ou voter, ils se sont rendu compte qu'ils existaient. C'est le début de la citoyenneté, cette démarche. »

Les observations de Nasser Zidane recourent les conclusions d'une étude menée à l'automne 2000 par le Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof) : « Crise urbaine et citoyenneté : le rapport des jeunes des quartiers dits sensibles à la politique » dans sept grandes villes, dont Marseille. Le texte souligne que ces jeunes gens s'estiment « mal représentés par les élus ». Mais les entretiens révèlent un rapport complexe au monde politique : il est perçu comme surtout soucieux de « maintenir la paix sociale », comme globalement corrompu, mais reste investi de fortes attentes que manifeste l'ampleur des déceptions qu'il suscite.

Quant au vote, il est « valorisé sur le principe, mais s'accompagne peu de pratiques régulières et d'adhésion positive ». C'est d'autant plus vrai si l'on précise qu'avant l'abstention des jours de scrutin, le phénomène le plus frappant dans une partie de cette jeune population est la non-inscription sur les listes électorales.

M. Sa



Population totale	797 791 hab.
→ De 0 à 19 ans	23,16 %
→ 20 ans et plus	76,84 %
Taux de chômage	17,7 %

Mairie

• Ancien maire
Jean-Claude Gaudin (DL)

• Nouveau maire
Jean-Claude Gaudin (DL)

Abstentions

• Aux élections municipales (1 ^{er} tour)	
→ 2001	46,21 %
→ 1995	38,55 %

PROCHAIN ARTICLE
Vaulx-en-Velin

Devida Mugundan, militante associative sans carte électorale

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Née à Marseille, de nationalité française et âgée de vingt et un ans, Devida Mugundan a des parents originaires de Pondichéry. Etudiante en histoire, elle vit à

PORTRAIT

Aujourd'hui, cette étudiante en histoire serait prête à voter pour affaiblir le Front national

La Rose, un quartier populaire du nord-est de la ville. Elle n'est pas inscrite sur les listes électorales, au grand dam de son père, qui, lui, vote. Elle explique pourquoi : « Je croyais que ce serait automatique. Ensuite, je ne me suis pas pressée, d'autant qu'en 1997 il ne devait pas y avoir d'élection. Je devais d'abord faire ma carte d'identité et celle de mon père. C'est fermé le week-end, je vais à la faculté à Aix tôt le matin et le soir je fais du soutien scolaire,

alors c'est difficile... Je finis par y aller quand même et bien sûr il manque un papier. J'ai laissé traîner. Parce qu'on a vraiment l'impression qu'on n'a pas envie de nous voir. Ce n'est pas une question de racisme, c'est pareil pour tout le monde. Bien sûr il y a des employés qui sont racistes : je me souviens que quand ils ont confondu le nom de la ville où mon père est né et son prénom, ils rigolaient entre eux. Et quand les gens parlent mal le français, alors là ils se font presque engueuler. »

Devida Mugundan a quand même donné un coup de main à la campagne cantonale de Nadia Brya (PS), qui dirige l'association de soutien scolaire où elle travaille. « Ça m'a bien plu que ce soit une femme jeune dont les parents sont immigrés. Je pense que s'il y avait plus comme elle qui se présentent, beaucoup de jeunes iraient s'inscrire et voter. En politique il y a surtout des vieux ; ça changerait un peu. Mais de toute façon il faut que je m'inscrive sur les listes. Je voterai surtout pour affaiblir le FN... »

M. Sa

► www.lemonde.fr/abstention

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN MOREAU

1 Vous êtes psychologue et co-auteur, avec Jocelyne Césari et Alexandra Schleyer-Lindemann, de Plus marseillais que moi, tu meurs. Migrations, identités et territoires à Marseille (L'Harmattan).

Vos enquêtes vous disent-elles si les enfants issus de l'immigration des quartiers nord se sentent membres de la communauté marseillaise ?

Dans le cas des enfants dont les parents viennent du Maghreb, leur référence sociale majeure c'est d'être marseillais. Cette identité prend largement le pas sur toutes les autres, l'identité nationale-française bien sûr – et l'identité originelle. Chez les enfants d'origine comorienne, qui se disent aussi

marseillais que les premiers, les références au pays d'origine et à la religion musulmane sont aussi marquées.

2 Cette identité marseillaise est-elle un sentiment d'appartenance à une communauté politique ?

Non. Il s'agit d'un sentiment existentiel, du vécu, du quotidien : se sentir semblable aux autres jeunes Marseillais, et se sentir perçu comme en faisant partie. Mais ceux qui se sentent le plus fortement marseillais sont aussi ceux qui ont vécu un contrôle éducatif faible : ils ont été socialisés par la rue et leur groupe d'âge. Et cela n'est pas partie prenante de la vie politique.

3 Est-ce pour cela que beaucoup ne votent pas ?

Ces jeunes gens ont le même

comportement général que les autres jeunes dont les parents n'ont pas la même origine. Mais en ce qui concerne le vote, beaucoup ont intériorisé le fait que la société française ne les considère pas comme des Français à part entière : or, pour voter, il faut vraiment se sentir citoyen français. Leur appartenance marseillaise n'y suffit pas, au contraire. S'ajoute à cela le fait que le rituel du vote est souvent appris avec les parents. Or, la plupart du temps, ceux-ci, ayant conservé leur nationalité d'origine, n'ont pas le droit de voter. Ces jeunes gens, qui n'ont pas appris le rituel électoral dans leur enfance, peuvent le vivre comme un interdit pour leurs parents et, en conséquence, pour eux.

Propos recueillis par
Michel Samson

De nombreuses métropoles régionales paralysées par une grève dans les transports en commun

POUR LA DEUXIÈME fois en quinze jours, de nombreuses grandes villes, sauf Paris, ont été condamnées, jeudi 12 avril, à marcher à pied, conséquence d'un mot d'ordre de grève des syndicats des sociétés de transports en commun qui réclament notamment la retraite à 55 ans pour les conducteurs. Le mouvement, lancé dans une trentaine d'agglomérations, a été globalement très suivi.

A Marseille, les 150 000 usagers quotidiens ont dû se contenter de sept autobus en circulation jeudi matin, sur les cinq cents que compte la Régie des transports marseillais (RTM). Sur les deux lignes de métro, 60 % des rames circulaient et l'unique ligne de tramway était paralysée. La RTM, qui emploie 2 900 personnes, prévoit

que son réseau fonctionnera normalement dès vendredi, à 4 heures du matin.

Le réseau était également quasi paralysé dans l'agglomération lyonnaise : aucun bus ni tramway ne circulaient en début de matinée. Sur les quatre lignes de métro, seule la D, qui est automatique, était en circulation, ainsi que le funiculaire de Fourvière. A Grenoble, selon la direction de la régie de transport, le mouvement était suivi à 57 % : six lignes de bus sur une trentaine ne roulaient pas du tout. Le trafic était diversement perturbé sur le réseau de tramway.

A Lille, faute de bus, les usagers ont pu se reporter sur les deux lignes automatisées du métro, mais pas sur le tramway, dont le trafic était perturbé. A Bordeaux, un tiers

des bus circulaient en début de matinée, selon la Société des transports en commun bordelais, qui emploie 1 600 personnes, dont 1 100 chauffeurs dans Bordeaux et sa communauté urbaine (CUB). A Toulouse, le réseau fonctionnait « quasi normalement », selon la direction. En revanche à Nice, seules trois lignes étaient en circulation. A Cannes, tous les bus sont restés au dépôt, comme à Roanne, et à Dijon.

Dans l'Est, seuls dix des cent trente bus habituels circulaient à Besançon en milieu de matinée. Il n'y a pas eu de mot d'ordre de grève à Strasbourg, Mulhouse, Metz, Nancy et Belfort. Dans l'Ouest, à Evreux, seule une ligne sur quatre fonctionnait. En revanche, à Rouen et au Havre, les tramways ne participaient pas au mouvement et le tra-

fic était assuré normalement, tout comme à Nantes. A Rennes, le trafic était bloqué, comme chaque jour depuis plus de deux semaines (lire ci-dessous).

Cet appel à la grève a été lancé par la Fédération CGT des transports et FO, syndicats majoritaires de la profession. La CFDT a renoncé à s'y associer, jugeant ce mouvement « contre-productif ». Cette journée d'action est conforme à ce qui avait été décidé, il y a quinze jours, par un grand nombre d'assemblées générales dans les différentes métropoles régionales qui avaient décidé de suspendre le mouvement jusqu'au 12 avril, date retenue pour une négociation de branche entre patronat (UTP, Union des transports publics) et syndicats, sous l'égide du ministère des trans-

ports. Les revendications sont identiques à celles déjà posées pour la journée de grève du 26 mars : la branche des transports urbains, qui emploie quelque 36 000 salariés, est aujourd'hui régie par le droit commun pour ce qui concerne les retraites, c'est-à-dire un départ à 60 ans, et la nécessité d'avoir cotisé quarante annuités pour bénéficier d'une pension pleine. Les différentes organisations syndicales veulent faire passer cet âge à 55 ans. La CGT estime que « le temps et les moyens existent pour négocier sereinement. Le 12 avril sera un nouvel avertissement de la part des salariés de la profession, qui désirent qu'on les entende enfin ».

Mais, précisément, le patronat ne l'entend pas ainsi : l'UTP n'a guère changé de position et reste totalement opposée à un système généralisé de cessation d'activité à 55 ans, qu'elle juge trop coûteux (10 % de la masse salariale selon elle) et « décalé » en raison des incertitudes qui pèsent, à l'échelon national, sur le maintien de la retraite à 60 ans.

« Oui pour améliorer les dispositifs de départ des salariés ayant travaillé quarante ans, non pour décider d'un dispositif pérenne avec un âge coupe-ret », explique l'UTP, qui « sans nier la pénibilité du métier », note que d'autres « au moins aussi difficiles » dans le secteur de la conduite (taxis, camions-poubelles, messageries) ou dans d'autres branches ne bénéficient pas d'une retraite à 55 ans.

François Bostnavarot
et Gaëlle Dupont

A Rennes, les conducteurs ne veulent pas que les passagers montent par l'avant

POUR LES CONDUCTEURS rennais, voir les passagers monter dans les bus par l'avant serait un retour en arrière. Le point d'achoppement du conflit qui prive les usagers des transports en commun depuis plus de deux semaines concerne en effet le parcours emprunté par les usagers pour prendre place dans les bus de la STUR (Société des transports urbains de Rennes). Monter uniquement par l'avant réduirait la fraude, avance la direction. Embarquer par toutes les portes fait gagner du temps, répondent les grévistes. C'est d'ailleurs une méthode en vigueur dans la plu-

part des villes de France. Les chauffeurs rennais se refusent surtout à coiffer la casquette des contrôleurs, cela mettrait leur sécurité en péril, affirment-ils.

Les Rennais sont habitués aux arrêts de travail des salariés de la STUR : les bus sont restés au dépôt à quatre reprises en 2000. Mais les usagers commencent à trouver le temps long. La grève dure depuis le 26 mars. Elle avait commencé lors du mot d'ordre national de la retraite à 55 ans, avant de se singulariser autour de cette question essentielle.

Une centaine de personnes excédées a fait irruption au conseil

municipal lundi 9 avril, afin de demander des comptes au maire (PS) Edmond Hervé, qui est aussi président de Rennes métropole, la communauté d'agglomération responsable des transports. M. Hervé a suspendu la séance pour les laisser s'exprimer : les usagers ont réclamé l'instauration d'un service minimum.

SORTIE EN FORCE MANQUÉE

Un médiateur a été nommé, Guy Ducasse, directeur régional du travail et des transports. Il aura fort à faire pour amener au dialogue l'intersyndicale CGT-CFDT alternatif et la direction qui a

notamment tenté de faire sortir des bus du dépôt bloqué par les pickets de grève afin que les non-grévistes les conduisent. Selon la direction, trente conducteurs sont prêts à reprendre le travail, sur cent quarante-cinq au total. « On veut débloquer la situation, ça ne peut se faire que si on force un peu », a justifié la STUR. L'opération a échoué. Seul un cadre est finalement monté au volant d'un bus. La CGT a parlé de « provocation ». Salariés et direction devaient se rencontrer en présence de M. Ducasse jeudi 12 avril.

Ga. D.

4 AVOIR VINGT ANS AU JAPON

La culture furita, ou le nomadisme au travail

QUE veulent les huit millions d'ados nippons qui n'assouvissent leur quête identitaire ni dans le look ni dans la déviance ? Contrairement à celles des années 1960-1970, la jeune génération n'aspire pas à changer le monde. Passive ? Apathique ? Sa « révolte » est discrète, allusive, sans grandiloquence idéologique, sans projet précis. Les jeunes Japonais du tournant du siècle ne contestent rien : ils se contentent de se dérober aux contraintes. Leurs valeurs se diffusent dans la société par capillarité, au fil de comportements en rupture avec le productivisme. Mais c'est aussi une génération qui a ses appétits, ses impatiences. Le fossé avec les parents est existentiel dans le sens général du terme. Ils ignorent quelle société ils souhaitent, mais ils savent ce qu'ils ne veulent pas pour eux-mêmes.

La génération précédente fut qualifiée de « nouvelle race » (*shinjin-ru*) pour son côté yuppie : les vingt ans des années 1980 cultivaient l'expression de soi par l'achat des accessoires fétiches de la richesse de l'époque. On les appela aussi la « génération dauphin » (*iruka sedai*) : intelligente, sensible, individualiste sans excès et autosatisfaite dans le style « bobo » (« bourgeois-bohème ») américain. Indifférents au culte de la griffe et de l'argent de leurs aînés, beaucoup de jeunes Japonais d'aujourd'hui ont des centres d'intérêt papillonnant et sont en quête d'expériences. Et ils organisent leur vie en conséquence.

« Je n'aime pas les contraintes d'une entreprise », dit Masaharu. Il a vingt-trois ans et est informaticien. Il alterne travail et loisirs : quelques mois dans une start-up à concevoir des programmes, puis la plongée sous-marine aux Philippines ou ailleurs. « Je gagne presque autant, la liberté en plus », ajoute-t-il.

Diplômé en sociologie, queue-de-cheval sortant de son casque de moto, Yukio, lui, est livreur. Il a monté sur le siège arrière de sa Honda 750 la grosse boîte métallique noire de la Bixe Express Pirate (une des multiples sociétés de transports rapides en ville) et il livre paquets et lettres : « Ce n'est pas intéressant mais j'adore la moto », explique-t-il. Six mois de l'année, il voyage en routard à travers le monde. Il vit dans une chambre minuscule avec sa copine diplômée des Beaux-Arts, qui, elle aussi, fait des petits boulots. C'est mal vu l'union libre au Japon ? Yukio répond d'une moue qui semble dire « et alors ? » Sa famille de médecins se désespère : « On verra bien. Pour l'instant, c'est sympa », lâche-t-il.

Le nombre croissant de *furita* (de l'anglais *free* et de l'allemand *Arbeit* : travail) est symptomatique d'une aspiration à une plus grande autonomie. Souvent diplômés d'université, ils refusent un emploi stable et préfèrent travailler jusqu'à la trentaine à temps partiel. Apparus pendant la période de bulle spéculative, les *furita* sont l'expression d'une convergence entre, d'un côté, une évolution du marché de l'emploi (plus concurrentiel et plus mobile, privilégiant le travail temporaire par souci de rentabilité) et, de l'autre, les aspirations nomades d'une nouvelle génération qui préfère des parcours plus individualisés et une vie nonchalante – au grand dam des tenants du « *sus à la flânerie* » ou du toyotisme ! Le ministère du travail s'inquiète d'ailleurs de la diffusion de la « culture *furita* », perçue comme le signe d'un recul de l'éthique du travail, et il a lancé des campagnes « *anti-furita* ».

En 2000, près d'un quart des jeunes diplômés n'ont pas trouvé d'emploi, indiquent les statistiques. Mais celles-ci ignorent la question : « Ils n'en ont pas trouvé ou bien ils n'ont pas voulu de celui qu'ils ont trouvé ? » Crise de l'emploi jeune ? Assurément : le chômage frappe 9 % des 15-24 ans (4,8 % dans le cas des adultes). Mais évolution des valeurs aussi : en 1999, un diplômé universitaire sur quatre était *furita* et 40 % d'entre eux ne voulaient pas d'un travail fixe. Le petit boulot est courant chez les étudiants japonais. Mais aujourd'hui, certains diplômés préfèrent rester sur le marché du travail temporaire, qu'épluchent chaque semaine des magazines spécialisés, plutôt que de chercher un travail fixe.

Comme Yukio, certains diplômés issus de la classe aisée préfèrent vivre plus modestement mais à leur goût, à leur rythme. Cette liberté a un prix : le travail précaire n'est pas



Néologisme dérivé de l'anglais « free » et de l'allemand « Arbeit », le furita incarne une nouvelle figure du salarié nippon, nomade volontaire, inconstant, hédoniste, qui refuse avant tout le conformisme productiviste hérité des générations de l'après-guerre

couvert par les assurances sociales et, un jour ou l'autre, il faut que le *furita* s'établisse : il choisira une PME ou montera sa propre affaire. D'autres sont moins motivés : on les appelle *putaro* : « Taro flottant » (Taro est un prénom de garçon). Contrairement aux *furita* qui ont un objectif, les *putaro* se laissent porter par la vie.

Les *furita* sont encore une minorité (1,7 million selon le ministère du travail, mais 3,4 millions selon les estimations de l'agence d'emploi Recruit Co.). Ils sont loin de réaliser leurs rêves et leur mode de vie indépendant a aussi son lot d'amertume et de déceptions. Mais ils sont révélateurs d'une attitude nouvelle des vingt ans vis-à-vis du travail : c'est un moyen de gagner sa vie, non plus une fin en soi. Une conception que partagent 40 % des 15-29 ans, indiquent les enquêtes du ministère du travail. Trois jeunes diplômés sur quatre suivent, certes, les chemins plus conventionnels de l'insertion sociale en cherchant à entrer dans une entreprise, mais un tiers de ceux qui ont trouvé un travail fixe en changeant dans les trois ans parce qu'il ne leur plaît pas, en rupture avec les générations précédentes.

Des comportements individualistes « révolutionnaires » pour le Japon ? L'Occident a figé le salarié nippon en un archétype de la période de l'expansion (1960-1980) : le « croisé » de la production, employé à vie, dévoué à son

entreprise et vêtu d'un costume tristounet. Cette image caricaturale – si tant est qu'elle ait jamais correspondu à une réalité – ne reflétait en rien un atavisme social. On trouve des ancêtres de ce que les médias nippons épinglent aujourd'hui comme les « nouveaux *oisifs* » parmi des personnages du romancier Soseki Natsume qui écrivait au début du siècle. A l'époque, ceux que l'on nommait « les gens qui s'amuse » (*yumin*) appartenaient à la classe supérieure. Aujourd'hui, les *furita* proviennent de tout l'éventail social.

DANS le parc Yoyogi à Tokyo, Maya a la « dégaine » : cheveux décolorés, teint cuit, mini et chaussures à semelles compensées. Elle promène son bébé. Elle est vendeuse dans une supérette. Son mari a le look assorti. Il est camionneur *furita*. Ils ont vingt ans et pensent peut-être qu'il sera toujours temps d'affronter un avenir peuplé de ressentiments, dans un grand ensemble. Alors, ils vivent avec leur bébé comme lorsqu'ils se sont connus, il y a deux ans, à Shibuya. La société japonaise est devenue plus fluide, offrant davantage de failles aux couches sociales qui ne visent pas à grimper aux échelles des carrières de l'élite.

La crise est peut-être en train de soulever le couvercle étouffant les aspirations au plaisir (le rire, le jeu, l'attrait pour l'étrange, l'inconnu) que le milita-

risme puis la mobilisation des énergies vers la production avaient cherché à domestiquer. Il n'y avait aucun atavisme dans le comportement du salarié nippon tel que l'Occident se le représentait : il était enserré dans un faisceau de contraintes et d'avantages. Le plaisir de jouir de ce qui est donné à vivre est une dimension de l'âme japonaise qui fait pendant au goût de l'austérité et du sacrifice de la tradition martiale.

Les valeurs productivistes sont certes encore la norme de l'establishment politico-économique : l'épithète de « *célibataires parasites* », dont le sociologue Masahiro Yamada affuble les vingt-trente ans qui vivent chez leurs parents est révélatrice. Ces « parasites » auraient perdu le sens de l'effort et s'éterniseraient dans l'adolescence. Leur « tare » : se dérober à l'activisme prométhéen qui a tendu à faire du Japon une société lisse, positive, asservie à la mécanique industrielle. A leur manière, sur le mode labyrinthique de leur hédonisme à la petite semaine, les jeunes Nippons renouent peut-être avec certaines formes de l'« esprit de plaisir » porteur d'une « soif d'infini » qui innerva l'époque Edo (du XVII^e siècle au milieu du XIX^e).

Ils s'affranchissent en tout cas, sans même se donner la peine de le contester, de certaines conventions sociales. A leur liberté d'allure s'ajoute une liberté de ton qui transparait dans le langa-

ge direct, sans les fioritures des formules de politesse, avec lequel ils s'adressent par exemple à leurs enseignants. Jouant du cyberspace pour communiquer, ils subvertissent en outre le mode classique de socialisation verticale, lequel enserme l'individu dans un système hiérarchisé, structurant les comportements en fonction des positions et d'une identification au milieu de référence (université, firme). Le cyberspace instaure des modes de socialisation plus directs.

En 2000, la moitié des 125 millions de Japonais avaient un téléphone cellulaire, et 17 millions étaient abonnés à l'« i-mode » : portable permettant d'accéder à Internet. Grâce au portable, leur nouveau talisman (80 % des moins de vingt ans à Tokyo en possèdent un), les ados communiquent en toute autonomie des parents. Dans une société de réseaux comme l'est traditionnellement le Japon, les nouvelles technologies de la communication donnent une amplitude sans pareille aux « communautés sans proximité », transcendant les âges ou les positions sociales et entamant le formalisme des relations sociales.

La crise – les « dix années perdues » pour les productivistes – a

Masaharu a vingt-trois ans et est informaticien. Il alterne travail et loisirs : quelques mois dans une start-up puis la plongée sous-marine aux Philippines ou ailleurs

été pour la société japonaise un immense appel d'air. Douleuruse pour beaucoup d'adultes, et en particulier l'anonyme salarié de Japan Inc., elle s'est traduite pour les jeunes par un desserrement des écrous du conformisme.

La récession a achevé de faire voler en éclats les deux fondements du pacte social de Japan Inc. : l'appartenance de la majorité à une nébuleuse classe moyenne par l'homogénéisation des modes de vie, et la vénération du diplôme comme sésame à un « *emploi à vie* », synonyme de sécurité. Aujourd'hui, les inégalités sociales sont évidentes ; quant au diplôme, il n'assure plus automatiquement une carrière.

C'est à cette nouvelle donne socio-économique que doivent s'adapter les « ados » japonais. Mais ils ne font pas que la subir : ils la façonnent également. La société est en mutation et donc plus fluide. Beaucoup de jeunes ambitionnent toujours d'entrer dans une entreprise de renom. Mais d'autres ne voient pas pourquoi ils devraient en subir les contraintes sans avoir en retour la sécurité qu'elle offrait autrefois. Les entreprises répondent actuellement au suremploi en suspendant les embauches. Mais avec l'évolution démographique et la diminution des jeunes entrant sur le marché du travail, elles devront de plus en plus tenir compte de nouvelles demandes (en termes de promotion, d'égalité des chances, de code vestimentaire), au risque, sinon, de voir les meilleurs éléments aller ailleurs.

La machine productive est en convalescence et la sortie de crise n'est pas pour demain ; quant au monde politique, il est proche de la déliquescence. Mais la société, elle, est en mouvement. Les vingt ans exploitent à fond les espaces interstitiels de liberté d'une société d'abondance et s'arrogent le surcroît d'autonomie produit par le morcellement de l'appareil productif sous le coup des restructurations. Toutes les nouvelles générations, diront les esprits chagrins, se démarquent des précédentes pour finalement entrer dans le moule à l'âge adulte. Sans doute. Mais, cette fois, le moule lui-même est en train de se déformer sous d'irrésistibles pressions extérieures, et les jeunes Japonais se sont engouffrés dans la brèche qu'ils contribuent à élargir.

Philippe Pons

FIN

Oui, boycotter Danone !

par Sophie Camard

LES appels au boycottage des produits Danone impriment une certaine nouveauté à un conflit pour l'emploi qui reproduit, pour le reste, certains schémas malheureusement trop connus.

Les plans de licenciements offensifs, décidés par la direction d'une firme qui fait des bénéfices pour résister à une concurrence agressive, anticiper des retournements du marché, améliorer la compétitivité et la rentabilité financière, sont devenus un instrument banalisé de la gestion des entreprises dans les années 1990. Dans les établissements à forte implantation syndicale, de nombreux conflits pour l'emploi, parfois très localisés, se déclenchent souvent de manière défensive : maintenir l'emploi local, dénoncer la direction sur son propre terrain en valorisant les produits de l'entreprise et l'outil de travail, stigmatiser la concurrence étrangère.

L'intervention des élus n'est pas nouvelle non plus : les conseils municipaux extraordinaires, le déplacement physique des élus sur le lieu de travail, le soutien financier aux grévistes, l'accompagnement des délégations en préfecture en constituant des figures imposées. Les édiles communistes se sont particulièrement distingués sur ce créneau protestataire, qui leur permet d'articuler un exemple concret à une dénonciation plus générale du capitalisme, de la politique gouvernementale et de la

«logique de Maastricht», avec l'aide des unions locales CGT qui construisent le lien entre le local et le professionnel. La mobilisation de Calais obéit à ce schéma préétabli.

La réussite de ces actions collectives avait cependant pu trouver certaines limites dans des espaces fortement urbanisés comme la région parisienne, en raison de la

Ce conflit peut donner naissance à une forme d'alliance entre salariés et consommateurs, ce qui serait nouveau en France

distance croissante entre lieu de travail et lieu d'habitation, du départ des grandes entreprises qui structuraient l'économie locale et de l'essoufflement du modèle de convivialité ouvrière que représentait la «banlieue rouge».

La reprise économique de 1997, la conversion des communistes à davantage de pragmatisme gestionnaire auraient signé le glas des traditionnelles mobilisations pour

contribuer en favorisant la mise au point et la diffusion de normes industrielles, comptables, prudentielles, sous la forme souhaitée par les professionnels.

Le marché étant impropre à éliminer les risques que certains comportements peuvent avoir pour la collectivité, il appartient à l'Etat de prohiber produits ou services dangereux ou de prescrire certaines obligations, comme la vaccination. Il incombe à l'Etat de réintégrer dans le jeu du marché, chaque fois que c'est possible, les coûts que certains agents économiques sont tentés de reporter sur d'autres. C'est tout l'objet des taxes écologiques qui visent à réduire les dommages causés à l'environnement en donnant un prix aux rejets polluants.

Interdire à toute entreprise qui réalise des profits de procéder à des licenciements serait, par exemple, aussi contraire au but poursuivi que le fut en son temps l'autorisation administrative de licenciement

L'essentiel - c'est en cela que notre pays a encore beaucoup de chemin à parcourir - est que l'intervention publique ne joue pas contre le marché, mais le guide.

Trop souvent en France - sous couvert de la protection de l'intérêt général - l'Etat procède par voie de réglementation et de redistribution. Ces modes d'intervention ont un coût économique direct, notamment en termes de prélèvements obligatoires. Nos concitoyens ne le savent que trop. Ils savent moins que les réglementations et les inévitables dérogations qui leur font cortège vieillissent et finissent par produire des effets inverses à ceux recherchés. Le niveau excessif des charges sociales et le manque de souplesse du marché du travail alimentent le chômage et découragent la reprise d'activité.

On ne peut que s'inquiéter du travers qui consiste à réclamer sans cesse des réglementations nouvelles. Interdire à toute entreprise qui réalise des profits de procéder à des licenciements serait, par exemple, aussi contraire au but poursuivi que le fut en son temps l'autorisation administrative de licenciement qui n'a pas permis d'éviter l'explosion du chômage au début des années 1980. Ce serait d'autant plus absurde que notre activité économique crée plus d'emploi qu'elle n'en supprime. La seule conséquence de l'interdiction de supprimer des emplois serait d'empêcher d'en créer d'autres.

L'Etat doit accompagner le marché. Cela implique qu'il limite ses prélèvements et adapte ses structures. Dans une vraie économie de marché, la sincérité de la conver-

l'emploi si elles ne revenaient pas aujourd'hui sous des formes en partie renouvelées : attaque de l'outil de travail (la menace de faire sauter l'usine Cellatex), boycottage de la production (Danone).

Loin de se limiter à la figure du désespoir, ces nouveaux moyens d'actions sont une réponse adaptée et rationnelle à l'irrationalité ressentie des politiques des firmes. Les modèles économiques libéraux reposent sur les théories du «choix rationnel» mais aboutissent à des aberrations irrationnelles. Les bulles boursières, les effets d'annonce et l'image de marque déforment l'évaluation réelle de la production.

Bien avant de compromettre directement l'emploi des salariés, l'appel au boycottage attaque les politiques patronales sur un point sensible : l'image et la stratégie marketing. Cette forme d'action s'adapte particulièrement bien à Danone dont l'image publicitaire s'est construite sur les notions de «saveur», de «douceur». Peu important, alors, les effets réels sur la production, qui peuvent rester limités. La bataille se mène dorénavant avec les armes traditionnelles des mobilisations (grèves, manifestations), avec les armes juridiques, mais aussi avec les armes symboliques et médiatiques.

Le boycottage permet aussi aux citoyens de s'impliquer largement dans un conflit social et de matérialiser une solidarité qui s'exprime

de la puissance publique aux principes de la liberté se mesure à sa capacité à se réformer en permanence, à s'adapter au monde qui l'entoure comme aux aspirations des individus, eux-mêmes confrontés quotidiennement à la compétition internationale.

Trois priorités me paraissent s'imposer pour réconcilier le marché et l'Etat :

- **Un nouvel effort de décentralisation.** Il devrait d'abord trouver à s'appliquer dans le domaine de l'éducation et de la formation. Elèves, étudiants et employeurs ont tout à gagner à un rapprochement étroit à l'échelon régional.

Cet effort suppose aussi qu'il soit porté remède à la sclérose de notre carte administrative. Notre pays empile les niveaux d'administra-

Interdire à toute entreprise qui réalise des profits de procéder à des licenciements serait, par exemple, aussi contraire au but poursuivi que le fut en son temps l'autorisation administrative de licenciement

tion et multiplie les doublons et les chevauchements de compétence. Sans parler du coût de fonctionnement de ces collectivités, il est nécessaire au succès de la décentralisation que celle-ci s'exerce dans un cadre juridique, institutionnel et fiscal simplifié et renoué.

- **Moderniser le paysage social.** Notre droit social correspond à un état du marché du travail et des rapports entre salariés et employeurs totalement dépassé. Il doit évoluer. Un exemple : les salariés doivent pouvoir bénéficier de l'enrichisse-

Il est temps d'oser appliquer aux services publics des méthodes de marché. Elles ont réussi à Air France. Pourquoi échoueraient-elles ailleurs ?

ment de leur entreprise sans risquer que leur salaire soit indexé sur ses résultats : c'est l'actionnariat salarié. De même, ils doivent pouvoir bénéficier d'un droit à la retraite qui ne soit soumis ni à l'imprévoyance de l'Etat ni au risque de faillite des entreprises. Ils doivent donc pouvoir développer des plans d'épargne d'entreprise pour la retraite, gérés par des profession-

plus rarement dans les mobilisations interprofessionnelles et les grèves générales.

Le conflit Danone peut donner naissance à une forme d'alliance entre salariés et consommateurs, ce qui serait nouveau en France. Il pose aussi des questions gênantes sur la «gouvernabilité» de nos démocraties. Les processus de décision des firmes sont de plus en plus anonymes, ce qui fait rejaillir les responsabilités sur l'Etat et le gouvernement qui choisit souvent, en ce domaine, le discours du fatalisme.

La justice peut intervenir sur la forme, le respect des procédures, mais pas sur le fond et sur la stratégie des firmes. Cette dernière question redevient une question politique : les choix stratégiques doivent être argumentés, et des responsables identifiés. On peut censurer Lionel Jospin par les urnes, mais qui peut censurer la direction de Danone si ce n'est quelques grands actionnaires et fonds de pension qui ont d'autres intérêts que ceux des salariés ?

Ce conflit redonne la parole à l'«ancien», c'est-à-dire à une «classe ouvrière» trop vite oubliée. Mais il dessine surtout les contours potentiels et nouveaux d'une critique radicale à la mesure de la mondialisation.

Sophie Camard est attachée temporaire d'enseignement et de recherche en sociologie et science politique à l'université Paris-I.

nels et leur garantissant une rente, à charge pour l'Etat d'édicter les règles de bonne gestion de cette épargne et de garantir une retraite minimale à ceux qui ne peuvent épargner.

Cette évolution vers plus de souplesse et de liberté n'aura de sens que si l'Etat assume ses propres responsabilités. La France détient le record au sein de l'OCDE de l'emploi public. Dans les dix ans à venir, la moitié des agents publics seront admis à la retraite. Leur remplacement nombre pour nombre est-il souhaitable ? La réponse à cette question doit-elle être apportée par le seul tête-à-tête du gouvernement et des syndicats de fonctionnaires ? Assurément non.

La simplification de notre système fiscal, sa lisibilité et son allègement sont, plutôt que des cadeaux fiscaux de pure apparence à telle ou telle catégorie, la condition de la restauration du lien social dans notre pays.

- **Moderniser les services publics** pour mieux répondre aux attentes des citoyens qui sont des clients avant d'être des usagers. Première urgence : procéder à l'évaluation des services publics (hôpitaux, établissements d'enseignement, transports publics, production et vente de l'énergie). Les résultats de ces évaluations devront être soumis à un débat public, afin que ces réformes soient menées à leur terme (SNCF, services fiscaux).

Il est temps d'oser appliquer aux services publics des méthodes de marché. Elles ont réussi à Air France grâce au rachat des droits acquis sous forme d'actions par les salariés de l'entreprise. Pourquoi échoueraient-elles ailleurs ? Les décisions publiques sont suffisamment difficiles et lourdes de portée pour que des oppositions idéologiques d'un autre âge ne servent pas d'alibi à l'attentisme.

Il appartient à l'ensemble des Français de tirer le meilleur parti de la compétition internationale. La France est douée pour la compétition. Elle peut aborder sans complexe les grands débats du moment et apporter des réponses originales et novatrices si elle sait conjuguer la liberté du marché et l'arbitrage de l'Etat.

Environnement, lutte contre la drogue, délinquance financière, organisation du commerce mondial, canalisation des mouvements financiers et monétaires internationaux, protection des droits de l'homme : à aucune de ces questions le marché seul, ni les autorités nationales seules ne peuvent apporter de solutions. Des règles internationales sont nécessaires. Le rôle des Etats est de concourir à leur édicition. Ce ne serait pas une ambition médiocre pour notre pays que de prendre la tête de ce mouvement.

Edouard Ballardur

A vau-l'eau

par Jacques Gaillard

ILS ont détourné l'eau de la Seine pour inonder la Picardie. Rien n'est plus étonnant que cette rumeur qui monta en crue dans la vallée de la Somme et déferla, un lundi soir, sur toutes les ondes. Sans être formellement démentie : ce serait gâchis. Alors qu'on trouve dans le quart d'heure un oracle boursier pour expliquer les avachissements du CAC 40 et les effondrements du Nasdaq, on n'a pas jugé utile de convoquer un géographe, un géologue, que sais-je ? un hydrologue, s'il en est, pour avoir le fin mot de la science sur cette hypothèse, *a priori*, farfelue. On a laissé le premier ministre patauger sous les caméras, nécessairement peu convaincant et visiblement cerné par le flot des récriminations. Les milliards de mètres cubes d'eau boueuse appelaient une explication simple, transparente, en quelque sorte - un aveu. La dénégation ne pouvait qu'être faible, parce que la souffrance, alentour, était forte, et qu'une des fonctions de l'Etat, désormais, est d'être responsable de tout.

Sans jeu de mots, cette mise en scène est sublime. Elle permet de combiner les ingrédients hétéroclites qui composent et colorent, désormais, le discours du ressentiment. D'un tribunal à l'autre, on observe que les larmes ont un prix, et la douleur, un barème ; l'un et l'autre orientés à la hausse. Le risque d'un excès (*summum jus, summa injuria...*) commence à être soupçonné. Mais dans ce tribunal informel qu'est, globalement, une démocratie, la limite entre culpabilité et responsabilité s'efface. Ou plutôt, elle fond dans l'acide d'une rhétorique vulgaire qui, comme toute rhétorique, mais avec une belle démesure, argumente selon les vraisemblances et en se réglant sur l'opinion.

On attend des vérités qui coïncident avec ces vraisemblances : l'aveu, par le monstre, qu'il est monstre, et, par le responsable, qu'il est coupable. Un quelconque intérêt l'aura poussé à l'acte : la préparation des Jeux olympiques tombe à pic pour ficeler le rôti, car il eût semblé un peu court de tout miser sur le mépris de Paris pour la province, vieille lune qui peut encore servir, ou sur l'aveuglement des puissants à la misère des humbles (le château est sur la colli-

Dans « il pleut », « il », c'est qui ? C'est là que commence le drame. L'impersonnel est devenu intenable, lorsqu'il cause des dommages

ne, au sec, la chaumière dans la vallée, au bord de l'eau, car le lotissement prolétarien n'occupe que des terres ingrates).

Dans « il pleut », « il », c'est qui ? C'est là que commence le drame. L'impersonnel est devenu intenable, lorsqu'il cause des dommages. On ne l'accepte que pour le beau temps. S'« il » n'a pas plu autant à Paris depuis 1873, l'illusion d'une explication rationnelle veut que cela tienne à un changement de « il ». Dieu, d'une part, est immuable, et, d'autre part, il est mort : croire en sa colère ne se fait plus. Il aura donc pour vicaire un gouvernement, nécessairement incapable de maîtriser non seulement le temps qu'il fait, mais encore le temps qui passe. C'est un peu de sa faute : en s'aventurant dans les ambiguïtés du « principe de précaution », la décision politique s'est chargée d'avance des maux à venir qu'elle n'aura su prévoir.

Anticiper les accidents, du reste, n'est qu'une précaution morale ; ainsi les stoïciens, en préconisant la « préméditation des maux futurs », n'envisageaient point de les écarter, mais d'en adoucir les douleurs prévisibles. « Il » sera donc « ils » - ceux qui nous gouvernent - c'est-à-dire, en démocratie, « nous », ou plus exactement « on », qui englobe « vous » et « nous » et configure une société anonyme dont « eux » désigne les

ennemis. Déjà, en franco-alsacien, « la météo est mauvaise » se dit volontiers : « Ils veulent la pluie. »

L'obscurantisme, ainsi, aura fait de grands pas en avant. L'énorme prétexté des médias à révéler la totalité du visible et à l'ordonner en « information » conduit inéluctablement à penser que la vérité ne s'offre point à nous, on la

L'eau monte, et avec elle le ressentiment, et avec lui le souci de compenser par un droit social l'injustice foncière de la nature

découvre ; ce n'est plus ce dont l'évidence s'impose, c'est, en partie au moins, ce qu'on nous cache. Pour l'essentiel, c'est une indiscretion. Un phénomène atmosphérique ne saurait échapper à la règle : la contemplation de ses effets calamiteux ne fait que rendre plus ardente la recherche de causes cachées.

De l'image à l'imagination, la pente est d'autant plus facile qu'une constante insatisfaction du réel fait de nous des artistes. Donc, l'eau monte, et avec elle le ressentiment, et avec lui le souci de compenser par un droit social l'injustice foncière de la nature, qui voit des objets là où il y a des biens, des corps là où il y a des vies, des cailloux là où il y a des maisons.

Le périssable étant de l'insuffisamment protégé, toute catastrophe recèle un crime tu. On cherchera le coupable dans ce simulacre du Tout qu'est la société ordonnée, on le cherchera loin et haut placé, pour avoir la double garantie de l'impersonnalité et de la solvabilité. On en fera l'histoire comme on forgea les mythes : partout quelque malversation explique le Déluge.

Au bout du compte, une noble fonction d'un Etat moderne, qui est d'organiser la solidarité, sera pervertie. D'un bénéficiaire, on voudra faire un droit, ce qui évite de dire merci. Cela permet en outre d'éviter la dispute avec les voisins et de s'appesantir sur les canaux mal curés, les terres remembrées inutilement, des POS bâclés et des permis accordés à la demande expresse des aspirants à la propriété individuelle. Cent erreurs particulières dont on est peut-être complice : après tout, l'eau du ciel coulé sur la terre des hommes, lesquels défrichent, viabilisent, cimentent et tissent eux-mêmes le réseau des causes multiples par lesquelles ruisselle la catastrophe.

Que voulez-vous qu'un ministre réponde à cela ? On décrète l'état de catastrophe naturelle, on diligente une enquête, et tout est dit. Contre qui veut-on sévir ? L'addition sera lourde - mais enfin, comparable à une grève trop longue de la SNCF, qui ne doit rien à la nature, mais paraît-il beaucoup à une certaine « culture de la grève », et devrait, en comparaison des caprices du ciel, susciter des jugements plus sévères. Si l'on parle de responsabilités humaines quand le beau temps fait la grève, que dire de la dégradation du climat social lorsque quelques centaines de conducteurs de trains noient impunément un bon milliard d'argent public... Contraste saisissant.

Reste la douleur, qui bouleverse. Qu'elle s'exprime sans pudeur, on lui pardonnera l'outrance : l'intervue de terrain se doit d'être « typique ». Mais, de grèce, il faudrait veiller à ce que les caméras ne fassent pas de chacun le voyeur de ces détresses, faute d'en être le témoin. Et ne point laisser croire, par goût exacerbé des drames tortueux, que la Seine, par décret, s'est jetée dans la Somme. Ce qui, à tout le moins, reste à démontrer.

Jacques Gaillard est maître de conférences de latin à l'université Marc-Bloch de Strasbourg et écrivain.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Le tabou de l'euthanasie

LA légalisation de l'euthanasie active par le Parlement des Pays-Bas prolonge un mouvement commencé ailleurs, mais va beaucoup plus loin. Auparavant, le Danemark avait autorisé l'euthanasie passive (refus ou interruption de soins permettant le maintien en vie de malades). Et, en 1994, l'Etat américain de l'Oregon a légalisé le suicide médicale assisté. En France, le Comité national d'éthique s'est prononcé dans un avis du 3 mars 2000 contre la dépénalisation tout en prônant une « exception d'euthanasie » qui concernerait la seule euthanasie passive, dans les cas extrêmes, et dans le respect formel de l'autonomie du patient, l'acte restant soumis à l'autorité judiciaire. La loi française continue à considérer l'euthanasie selon les cas comme un homicide involontaire, un assassinat ou une non-assistance à personne en danger. A priori, la question n'est donc pas à l'ordre du jour.

Néanmoins, ce tabou brisé par un pays proche de nous oblige à s'interroger. Chacun l'a fait un jour ou l'autre dans son for intérieur, soit parce qu'il a été confronté à l'agonie d'un proche, soit en s'imaginant dans cette situation. C'est sans doute ce qui explique l'adhésion de l'opinion à l'idée d'euthanasie, au moins sous certaines formes. Une étude Ipsos de septembre 1998 réalisée pour *Le Figaro* et France 3 posait la question ainsi : si vous étiez atteint d'une maladie incurable et en proie à d'extrêmes souffrances, souhaiteriez-vous que l'on vous aide à mourir ? Le oui repré-

sentait 79 % et le non catégoriquement seulement 12 %. Une majorité moins forte mais encore nette (61 %) répondait oui à la question : la loi doit-elle permettre aux médecins d'aider les malades en phase terminale qui en font la demande à mourir ? Les non n'étaient que 35 %.

Vue sous l'angle individuel, la liberté de mourir quand on pense en avoir fini, ou le « droit à une mort digne », pour reprendre les termes des partisans de la dépénalisation, sont défendables, et même désirables. Mais collectivement ? En tant que société humaine ? Admettre, officialiser, qu'on abrège des vies parce qu'elles n'ont plus d'avenir, parce qu'elles sont douloureuses ou inconscientes, c'est admettre, a contrario, qu'une vie ne vaut que si elle est belle, bonne. Utile. Exactement le message implicite martelé par l'ensemble de la société marchande.

La décision néerlandaise ne découle pas d'une situation nouvelle créée par un progrès technique, à l'instar d'autres problèmes bioéthiques comme la fécondation in vitro ou les manipulations génétiques. L'euthanasie se pose dans les mêmes termes éthiques aujourd'hui qu'hier. La question technique n'est que marginale : d'un côté il est plus facile d'interrompre une vie avec les moyens hospitaliers modernes, de l'autre il est désormais possible de juguler la souffrance, ce qui est tout l'enjeu des soins palliatifs. Du coup on s'interroge : qu'est-ce qui est en train de changer ? Une certaine conception de l'homme. Cela mérite réflexion.

George W. Bush, la Russie et la Chine

QUELQUES JOURS après la première élection de Bill Clinton, Zbigniew Brzezinski, qui avait été le Kissinger de Carter, déclarait : « Il ne connaît rien à la politique étrangère et le plus sage serait qu'il s'en remette sur ce chapitre à quelques conseillers sûrs. Mais voilà, les chefs d'Etat étrangers vont faire son siège, il sera bien obligé de les rencontrer et il y prendra vite goût. » La prédiction s'est réalisée en tous points et Clinton s'est impliqué personnellement dans tous les grands dossiers des affaires mondiales. George W. Bush était peut-être encore plus novice en matière de relations étrangères, mais le voilà amené, qu'il s'agisse de la Russie ou de la Chine, à y mettre sa marque, qui est plutôt rude dans un cas, moins assurée dans l'autre.

Cinquante et un diplomates-espions russes, pas un de moins, ont donc été, pour commencer, expulsés. Est-ce à dire qu'on en revient aux temps de la guerre froide ? Pas vraiment. Vladimir Poutine a pris l'événement avec philosophie : les mesures de représailles annoncées se sont limitées à quatre expulsions. Ce vétéran du KGB en a vu d'autres et il a dit à Stockholm, où il était venu rencontrer les dirigeants de l'UE, qu'il ne pensait pas qu'il aurait d'effets majeurs sur les relations bilatérales.

Reste que celles-ci ont changé de nature. Le dossier russe est confié, dans l'administration Bush Jr., à Condoleezza Rice, qui faisait déjà partie de l'équipe de Bush père. A

voir le CV de cette historienne, qui parle couramment non seulement le russe mais le tchèque, la douceur n'est pas le trait dominant de celle dont le nouveau président a fait son conseiller pour la sécurité nationale, autrement dit son Kissinger.

Dans un récent entretien avec *Politique internationale*, elle récuse certes le qualificatif « dure » souvent employé à son endroit, mais se présente comme « déterminée ». Bien qu'elle considère la Russie « comme un partenaire, voire comme un allié », elle n'en croit pas moins que la principale menace « pesant aujourd'hui sur le monde est que celle-ci laisse une partie de son arsenal nucléaire tomber entre de mauvaises mains, que ce soit celles d'un Etat-voyou ou d'une organisation terroriste ». Cette phrase suit une condamnation sans appel de l'idée que l'aide du FMI, associée à des capitaux privés, aurait pu suffire à implanter dans l'ex-Russie soviétique une économie de marché. « Cette erreur de jugement nous aura coûté quelque 50 milliards de dollars - disparus, envolés ! »

M^{me} Rice a peut-être des difficultés avec le vice-président Cheney, qu'une série d'attaques cardiaques n'empêche pas de vouloir concentrer dans ses mains le maximum de pouvoirs, mais, concernant la Russie, c'est manifestement sa ligne qui prévaut. George W. Bush ne s'est pas contenté de faire expulser les cinquante et un espions, le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld et son adjoint Wolfowitz ont accu-

sé Moscou de fournir à l'Iran les moyens de se doter d'armes nucléaires. « Ces gens, ont-ils déclaré au *Daily Telegraph* de Londres, vendraient n'importe quoi à n'importe qui pour faire de l'argent. »

Et c'est peut-être la pression sur Moscou qu'a été reçu au département d'Etat le « ministre des affaires étrangères » de la rébellion tchéchène. Idem d'un des principaux chefs talibans, venu discuter au département d'Etat du cas d'Oussama Ben Laden, le fameux chef terroriste facilement considéré aux Etats-Unis comme l'ennemi public numéro un : qui s'oppose sur place aux talibans, sinon le « lion du Panshir », le Tadjik Masoud, aujourd'hui encore aidé par les Russes ? C'est à Paris que ce dernier est reçu...

MAXIMUM DE PRESSIONS

Ce n'est pas un retour à la guerre froide, quand ce ne serait que parce que M^{me} Rice est convaincue que les Etats-Unis l'ont gagnée, au temps de George Bush Sr., avec l'écroulement de l'URSS. Ni de près ni de loin, la Russie ne possède aujourd'hui les moyens militaires et encore moins économiques et moraux de renverser la situation. Ce dont il s'agit, c'est d'exercer sur elle le maximum de pressions pour l'empêcher d'aider les Etats voyous (Iran, Irak, Corée du Nord) de se doter d'armes stratégiques capables de menacer les Etats-Unis, et accessoirement Israël, et pour la persuader de ne pas s'opposer au

déploiement du NMD, du « bouclier national antimissiles » prévu pour neutraliser cette menace. Mais il n'y a rien là, font valoir les experts américains, qui soit dirigé contre la Russie, puisque les Etats-Unis disposent déjà en abondance de fusées installées au temps de la guerre froide, plus capables que jamais de la décourager de toute idée d'aventure. D'ailleurs ils ne demandent, mais oui, qu'à l'aider à se doter elle-même du bouclier en question, et il est loin d'être sûr qu'elle dira non. Mais si elle refuse, eh bien !, sans l'ombre d'un doute, on se passera d'elle.

Il fut un temps où, devant ces diverses initiatives, on aurait entendu à Moscou cris d'orfraie et bruits de bottes. Rien de tel aujourd'hui. Plus que jamais la principale préoccupation du tsar Poutine paraît être de consolider son pouvoir. Ayant pris la mesure des Etats-Unis, ce n'est pas à un affrontement avec eux qu'il se prépare, c'est à une rencontre qui ne laisse rien de côté. George W. Bush, lui, n'est pas pressé. S'il a des priorités en politique étrangère, c'est plutôt l'Irak, où il cherche un moyen d'éliminer Saddam, et, comme l'incident aérien de Hainan le montre, la Chine, que la présence américaine empêche de mettre la main sur Taiwan.

La partie ici est plus délicate. Le Parti républicain américain est loin d'être unanime quant à l'opportunité d'une attitude intransigeante vis-à-vis des héritiers de Mao. L'empire du Milieu, qui est devenu un étrange cocktail de dictature communiste et de capitalisme avancé, est un important partenaire commercial des Etats-Unis, qui lui achètent à bas prix toutes sortes de produits dont leur industrie ne saurait se passer. Rien d'étonnant dans ces conditions si la Maison Blanche, tout en réclamant que l'affaire de l'avion-espion soit réglée conformément aux normes du droit international, affiche une prudence bien plus grande que dans ses relations avec le Kremlin.

Le dossier des relations sino-américaines est particulièrement fourni, avec la candidature de Pékin à l'OMC et aux JO, la prochaine vente de fusées par Washington à Taïwan. Que, d'un côté comme de l'autre, on voie dans le partenaire un formidable adversaire potentiel, c'est l'évidence. Mais que leurs arseaux respectifs leur imposent à eux seuls de codifier, en quelque sorte, leur coexistence, ne l'est pas moins.

André Fontaine

► www.lemonde.fr/chineusa

Entrée des artistes par Jacek Wozniak La musique gitane



Les avocats se méfient du divorce sans juge

DIVORCE SANS JUGE, déjudiciarisé, administratif, civil, sur déclaration commune. Son nom n'est pas fixé, son avenir non plus. Le gouvernement, après bien des hésitations, a renoncé à créer une nouvelle procédure de divorce destinée aux époux qui se séparent sans conflit et n'éprouvent pas le besoin de faire homologuer par le juge une convention figeant leur situation (*Le Monde* du 5 avril).

Cela s'est joué à peu de chose, à l'issue d'une belle bataille interministérielle. La veille de la conférence de presse présentant les orientations du gouvernement pour une réforme du droit de la famille, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, se réjouissait encore que soit proposée une forme de divorce déjudiciarisé : « Une fois l'autorité parentale bien refondée, la filiation mieux stabilisée, la médiation développée, cette modernisation va presque de soi. »

Le 20 mars, une version précédente du document d'orientation évoquait la création, pour les couples sans enfants mineurs, d'un divorce par simple déclaration conjointe devant le greffier en chef du tribunal de grande instance.

Le 4 avril, revirement à 180 degrés. « Aussi consensuel que soit l'accord des conjoints sur le principe de leur divorce, le règlement de ses conséquences concrètes nécessite un encadrement juridique qu'il paraît difficile de laisser à leur propre initiative », lit-on dans le document final. La ministre de la justice, Marylise Lebranchu, qui était « plutôt favorable », a changé d'avis, mais « la porte n'est pas fermée », assure-t-elle, s'appropriant, en mai, à entendre les associations et le grand public lors d'assises régionales. Est-ce la crainte de nouveaux remous dans un monde judiciaire

en émoi depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence ? Evoquée dès 1993 en conclusion du *Démariage*, ouvrage de la sociologue Irène Théry, reprise par la commission Typhaon, qui réunit des magistrats et avocats plutôt ancrés à gauche, l'idée d'un divorce sans juge évoquée en 1997 par Elisabeth Guigou, alors ministre de la justice, avait provoqué une levée de boucliers.

La ministre avait reculé, de crainte qu'on ne lui impute 30 000 faillites d'avocats. Les détracteurs du divorce sans juge se placent d'abord sur le terrain idéologique. Faciliter à ce point le divorce reviendrait à dévaloriser le mariage. « Mais la création d'un divorce reconnaissant la responsabilité des époux ne peut que contribuer à adapter cette institution aux valeurs de liberté et de responsabilité qui donne désormais sa plénitude à l'engagement conjugal », plaide Irène Théry.

LIBERTÉ RÉELLE DES ÉPOUX

Le divorce administratif, ajoute-t-on, serait le « divorce du pauvre », ou plutôt des petites classes moyennes, juste au-dessus du plafond de l'aide juridictionnelle. Mais ceux qui avaient prédit, en 1975, que le divorce par consentement mutuel, moins onéreux, supplanterait le divorce pour faute ne se sont pas trompés ?

Reste la question de la liberté réelle des époux, des pressions, voire des violences, qui peuvent être exercées par l'un des membres du couple pour contraindre l'autre à un accord de façade. Les procès évités en amont ne se transformeront-ils pas en contentieux post-divorce ? « Quand on exerce en banlieue, on s'aperçoit qu'il y a souvent un déséquilibre au détriment de la

femme, qui n'est pas informée de ses droits, note le Syndicat des avocats de France. *Le filtre de l'avocat et du juge est indispensable.* » Par ailleurs, souligne-t-on à la Fédération nationale des jeunes avocats, « le consentement mutuel est souvent l'aboutissement d'un long travail de l'avocat ».

Divorce sans juge ne veut pas dire divorce sans contrôle, répondent ses partisans. Liquidation du patrimoine et consultation juridique préalable, délai de réflexion, vérification de la convention par le greffier en chef du tribunal de grande instance : les ex-époux n'étaient pas laissés à eux-mêmes dans le projet initial du gouvernement. De plus, le contrôle que le juge est pour l'instant censé exercer sur la sincérité du consentement au divorce est largement formel. La surcharge de la justice civile est telle que les magistrats se contentent le plus souvent d'enregistrer la convention qui leur est présentée. Le contrôle du juge est un « leurre social », estime le Syndicat de la magistrature. « Le juge ne peut pas se positionner, car dans la loi sur le consentement mutuel, les époux n'ont pas à lui dire pourquoi ils divorcent », explique la juriste Françoise Dekeuwer-Défossez. Puisqu'il ne sert à rien, il n'est pas illogique qu'on le supprime. »

Pas illogique, en effet, à l'heure de la transformation du statut des femmes, de l'évolution du mariage dans le sens d'une reconnaissance accrue de l'exercice de la volonté des époux ; à l'heure, surtout, où l'on tente de pacifier les divorces dans l'intérêt des enfants. Depuis 1997, les magistrats ont évolué. Beaucoup considèrent aujourd'hui comme inutile, donc dévalorisante, leur intervention dans les divorces sur requête conjointe. « Nous sommes favorables à tout ce qui permet

au juge de se recentrer sur sa mission essentielle : trancher les conflits, déclare Dominique Barrella, secrétaire général adjoint de l'Union syndicale des magistrats. *Quand le couple s'est mis d'accord sur une fin de vie commune, le juge n'apporte rien au justiciable.* »

Les jeunes notaires se sont déclarés volontaires (*Le Monde* du 21 mars) pour prendre en charge ces divorces à l'amiable. La puissante Union nationale des associations familiales (UNAF) n'y est pas opposée, à condition que le couple, en plein accord pour divorcer, n'ait ni enfant mineur ni patrimoine. Les avocats, eux, résistent encore et toujours. L'enjeu est tout autre, puisque leur présence est actuellement obligatoire dans toutes les procédures de divorce. Même le bâtonnier de Paris, Francis Teitgen, ne nie pas que l'opposition des avocats est teintée de corporatisme : « Il n'est pas absurde qu'une profession défende son intervention sur un sujet qui représente 40 % du contentieux dans ce pays. » Une commission du barreau réfléchit néanmoins, depuis peu, à la meilleure manière de « mettre du droit » dans un éventuel divorce sans juge.

Pascale Krémer

RECTIFICATIF

L'APPEL DES 343

Nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions datées 8-9 avril, que deux journalistes du *Monde*, Catherine Arditi et Nicole Bernheim, avaient signé en 1971 « l'appel des 343 » en faveur de l'avortement libre. Il s'agissait de deux homonymes, la comédienne Catherine Arditi et la journaliste Nicole Lise Bernheim.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'électrification des campagnes

À L'ASSEMBLÉE nationale, les crédits pour les travaux d'équipement rural - opérations nouvelles - ont provoqué, hier mercredi, une longue discussion entre spécialistes de cette question très complexe.

« 6,861 milliards seulement d'autorisations de programme, soit une réduction de 40 %, c'est inadmissible », s'est écrié M. Coudray (MRP), qui évalue à 3 millions le nombre de ruraux dépourvus d'électricité. A ce rythme il faudrait une trentaine d'années au moins pour leur donner satisfaction. Si le crédit proposé est maintenu, nous ne voterons pas le budget. » « Pour l'électrification complète du seul département du Finistère, il faudrait encore une quinzaine de milliards », a ajouté M^{me} Lambert (communiste).

M. Emile Hugues (radical) a demandé, de son côté, que soit

engagé en 1951 un programme d'équipement rural de 50 milliards ; si la part en capital de la subvention de l'Etat doit être abaissée, il propose que les caisses d'épargne consentent des prêts aux collectivités locales. M. Edgar Faure, ministre du budget, a regretté que les possibilités budgétaires soient limitées, mais a fait observer que les crédits de 1950 n'ont pas été complètement utilisés. Mieux vaut donc prévoir pour cette année un programme moins ambitieux et le réaliser effectivement.

« Nous sommes impressionnés par ce qui reste à faire, mais il ne faut pas pour cela oublier ce qui a été fait. L'an dernier, 30 000 kilomètres ont été équipés électriquement ; 350 000 ruraux ont été desservis en eau, contre 15 000 en 1946. »

(13 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

MONNAIE Lors de leur rencontre, mercredi 11 avril, les membres du conseil de la Banque centrale européenne (BCE) ont décidé de ne pas baisser les taux d'intérêt.

● **WIM DUISENBERG**, président de la Banque centrale, a justifié cette décision en faisant valoir que les risques inflationnistes dans la zone euro ont « diminué » mais pas disparu, tandis

que la croissance reste solide. ● **LA POLÉMIQUE** autour de ce statu quo monétaire prend de l'ampleur. Si, dans un entretien au *Monde*, Michel Pébereau, PDG de BNP Pari-

bas, se montre serein à propos de l'Europe, l'économiste allemand du DIW Gustav Adolf Horn reproche à la BCE de n'avoir pas pris la mesure du ralentissement américain et de son

impact sur la zone euro. ● **D'AUTRES ÉCONOMISTES** estiment que les marchés ne doivent pas surestimer les effets potentiels de la déstabilisation monétaire, qui interviendra tôt ou tard.

Le statu quo monétaire de la BCE alimente la polémique

Alors que le ralentissement économique américain se fait plus menaçant pour l'Europe, et en particulier pour l'Allemagne, la Banque centrale européenne a décidé, mercredi, d'ignorer les appels de plus en plus nombreux en faveur d'une baisse des taux d'intérêt. Elle invoque des tensions persistantes sur l'inflation

FRANCFORT

de notre correspondant

« J'entends, mais je n'écoute pas » : mercredi 11 avril, la Banque centrale européenne a maintenu le statu quo monétaire en vigueur dans la zone euro, et Wim Duisenberg, son président, a répondu par une boutade aux appels à la baisse des taux qui se sont multipliés ces dernières semaines. Le principal taux directeur est resté inchangé à 4,75 % depuis octobre 2000.

La BCE, qui confirme pourtant l'impact en Europe de l'attérissement américain, est ainsi la seule des grandes banques centrales à ne pas avoir suivi l'assouplissement monétaire lancé en janvier par la Réserve fédérale. A l'issue du conseil des gouverneurs, M. Duisenberg a même observé que « rien n'avait changé dans notre position de "wait and see" ». Après cette décision, qui constitue en fait une demi-sur-

prise, l'euro s'est déprécié face au billet vert, terminant la journée à 0,8875 dollar, après avoir baissé jusqu'à 0,8809, peu après la réunion du conseil ; le mouvement de repli de la devise européenne n'a pas été plus fort car bon nombre d'opérateurs avaient anticipé le maintien du statu quo, après avoir espéré ces derniers jours une baisse des taux. Quant aux indices boursiers européens, ils sont restés orientés à la hausse, soutenus par la bonne tenue des marchés américains.

POTENTIEL DE CROISSANCE

Le « wait and see » des gardiens monétaires se fonde sur deux arguments. D'une part, M. Duisenberg a répété que « les risques à la hausse sur la stabilité des prix avaient quelque peu diminué ces derniers mois, mais n'avaient pas disparu ». L'indice des prix à la consommation – qui a atteint 2,6 % en février en rythme

annuel dans la zone – devrait certes passer en dessous du seuil de référence de 2 % fixé par la BCE « au cours du second semestre » de cette année. M. Duisenberg prévient déjà que l'indice ne descendrait pas beaucoup en deçà de cette limite.

D'autre part, M. Duisenberg s'est montré relativement optimiste au sujet de la conjoncture. « La croissance dans la zone devrait rester solide », selon le président de la BCE. Certes, il n'estime plus, contrairement à début mars, que l'activité pourrait croître de près de 3 % en 2001 et 2002 : « La détérioration de l'environnement externe (de la zone euro) va impliquer une réduction des taux élevés de croissance enregistrés l'an dernier. Cette révision sera plus forte qu'envisagée voici quelques mois », observe M. Duisenberg. Mais « cette modération ne devrait pas être une source de pessimisme, étant donné la force économi-

que de la zone euro », ajoute-t-il, tablant désormais sur une conjoncture en ligne avec le potentiel de croissance à long terme de la zone, estimé entre 2 % et 2,5 % par la BCE. En bref, a laissé entendre le patron de la BCE, les gardiens monétaires ne sont pas dans la situation de leurs collègues américains : ils peuvent toujours compter sur une activité favorable alors que les Etats-Unis cherchent à étouffer les germes d'une récession.

APPEL À LA BAISSÉ

FMI, OCDE, syndicats, banques allemandes, de nombreuses organisations, et quelques gouvernements, avaient pourtant suggéré à la BCE d'assouplir sa position. Mardi 10 avril, les six principaux instituts allemands de conjoncture ont en particulier estimé qu'une baisse des taux de 0,5 point de pourcentage « serait justifiée », étant donné le

ralentissement perceptible en Europe. L'impact du ralentissement aux Etats-Unis est en effet très sensible dans un pays comme l'Allemagne, où le ministre des finances, Hans Eichel, s'appête à revoir à la baisse les prévisions de croissance officielles. Ces deux dernières semaines, les gouvernements allemand et français notamment avaient fait des appels du pied plus ou moins discrets.

La veille de la réunion du conseil des gouverneurs de la BCE, Didier Reynders, le ministre belge des finances, qui préside le conseil des ministres de l'Union cette année, avait invité les gardiens monétaires « à prendre leurs responsabilités ». Le président de la BCE a au contraire renvoyé la balle dans le camp des gouvernements, les pressant de mettre en œuvre les réformes adéquates afin d'augmenter le potentiel de croissance de la zone. Sans

doute déçus, les responsables gouvernementaux européens sont restés remarquablement discrets. En privé, certains considèrent néanmoins que le maintien du statu quo « constitue une erreur tragique », car cette attitude risque de handicaper l'activité économique.

Tous les regards sont désormais braqués vers les prochaines réunions des dix-huit gouverneurs de la BCE. « En quelques mois, la signification du statu quo a cependant évolué », estime un expert monétaire européen : « A la fin de l'année dernière, il pouvait encore déboucher sur une hausse des taux, il est aujourd'hui orienté vers une baisse. » Reste à savoir quand la BCE entendra agir : « Vous continuez à attendre et nous continuons à observer », a ironisé le président de la BCE, sans trahir ses intentions.

P. Ri.

TROIS QUESTIONS À...

GUSTAV A. HORN

1 Vous dirigez les services de conjoncture de DIW, l'un des six grands instituts allemands, qui ont appelé à une baisse des taux. Etes-vous déçus que votre appel soit resté sans réponse ?

Oui, la BCE se trompe. Elle avait toutes les informations en main pour assouplir le loyer de l'argent. Les pressions inflationnistes sont clairement à la baisse. Surtout, l'environnement international se détériore dans la foulée du fort ralentissement américain, et cette évolution a d'ores et déjà un impact important en Allemagne et dans la zone euro. La croissance dans la zone devrait passer de 3,4 % en 2000 à 2,6 % cette année, et de 3,0 % à 2,1 % pour la seule Allemagne. Si la BCE ne baisse pas les taux maintenant, nous ne voyons pas quand elle pourra le faire.

2 Comment expliquez-vous le maintien du statu quo ?

La BCE reste bloquée à cause des tensions inflationnistes. Les 2,6 % de hausse annuelle des prix enregistrés en février dans la zone euro ont dû donner des arguments aux membres du conseil qui s'opposent à une baisse des taux. D'après nos pronostics, cependant, la hausse des prix doit représenter 2,3 % cette année, pour passer dès 2001 en dessous du seuil des 2 % défini par la BCE.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL PÉBEREAU

1 Vous êtes le PDG de BNP Paribas. Le ralentissement américain vous inquiète-t-il ?

Les Etats-Unis ont connu une période d'expansion économique, l'une des plus longues de leur histoire. Il est donc normal qu'ils finissent par subir le ralentissement que nous connaissons. Mais l'économie américaine – je devrais dire la microéconomie – manifeste une capacité d'adaptation très rapide. Je ne pense donc pas que le ralentissement sera très long. Pour les raisons que je vous indique, il me semble probable que la reprise interviendra avant la fin de l'année.

2 D'ici à la fin de l'année ? Beaucoup d'experts pensaient que le ralentissement pourrait ne pas excéder un ou deux trimestres...

Ce qui complique tout, c'est l'impact de ce ralentissement sur les marchés boursiers. Nous sommes brutalement passés de la situation d'exubérance irrationnelle, pointée par Alan Greenspan, à un ajustement assez brutal. Ce retournement commence donc à générer des effets de patrimoine, qui peuvent affecter le comportement des agents économiques, ménages ou entreprises.

C'est la raison pour laquelle il ne

On est sorti clairement de la bulle créée en 2000 par l'envolée des prix du pétrole et la baisse de l'euro, bien que ces deux éléments restent volatils.

Les divergences en matière d'inflation entre les différents pays de la zone ne simplifient pas les choses. On peut imaginer que les gouverneurs du conseil issus des petits pays dont la croissance et l'inflation restent dynamiques, comme l'Irlande, les Pays-Bas et le Portugal, sont sceptiques à l'égard d'une baisse des taux, même s'ils sont censés décider au nom de toute l'Union monétaire.

3 Quels sont les risques pour la zone euro ?

Le danger est de ne pas réagir à temps pour contrer l'impact en Europe du ralentissement américain. Les conséquences du statu quo ne seront pas dramatiques cette année, car les décisions monétaires ne se répercutent dans l'économie qu'au terme de trois ou quatre trimestres, mais elles pourraient être sensibles en 2001.

Nos prévisions de croissance tiennent compte d'une baisse des taux. Or, la probabilité d'un assouplissement va en se réduisant : je ne vois pas pourquoi le conseil baisserait les taux dans quinze jours s'il ne les a pas baissés aujourd'hui. Vraiment, la BCE aurait dû agir plus rapidement.

Propos recueillis par Philippe Ricard

fait pas exclure que le ralentissement soit un peu plus prolongé que prévu initialement et qu'il dure donc, au total, de trois à quatre trimestres.

3 Quel est l'impact prévisible de ce ralentissement sur l'économie européenne ? La Banque centrale européenne a-t-elle bien pris la mesure du danger ?

Il est évidemment indéniable, compte tenu du poids de l'économie américaine et de l'interdépendance des économies, que l'Europe subira le contrecoup de ce ralentissement. Mais, grâce à l'euro, j'ai la conviction que nous subissons ces effets de contagion de manière beaucoup moins accentuée que cela n'a été le cas au début des années 1990. La zone euro est désormais plus autonome et remplit son office de protection. Pour la croissance, j'ai donc le sentiment que nous resterons, en France, au-dessus de 2,5 % et, en Allemagne, au-dessus de 2 %.

Quant à la BCE, chacun sait qu'il y aura bien, assez rapidement, une baisse des taux d'intérêt. La sagesse commande de reconnaître une liberté à la BCE, celle du choix du moment. Aux Etats-Unis, nul ne conteste cette liberté à Alan Greenspan. Il serait juste qu'il en soit de même en Europe.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

Six pays européens affichent une inflation proche ou supérieure à 4 %

L'INFLATION dans la zone euro revient-elle à moins de 2 % d'ici à la fin de l'année ? Les chiffres du premier trimestre ne sont guère encourageants. La décelération du prix du baril depuis novembre 2000 et la faiblesse de l'euro n'ont pas contrecarré dans certains pays l'effet vache folle et fièvre aphteuse qui a poussé à la hausse les prix alimentaires.

L'Espagne est une bonne illustration de ce phénomène : l'indice global des prix à la consommation en mars publié mercredi 11 avril a augmenté de 0,4 % ; la hausse de cet indice était de 0,3 % en février ; le taux annuel d'inflation a été ainsi porté en mars à 3,9 % contre 3,7 % en février. Cette accélération, qui confirme l'inversion de tendance des prix espagnols, est essentiellement due à l'incidence des crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse sur les prix alimentaires. Les consommateurs reportent leur consommation de viande rouge sur la volaille ou le poisson, poussant leurs prix à la hausse.

Les prix à la consommation ne profitent guère du ralentissement des prix énergétiques, dont le taux de croissance annuel a chuté de 19,6 % en novembre, pour s'établir à 7,3 % en février 2001. Mais les prix des services, eux, sont en hausse régulière depuis mars 2000. Cette tendance à l'augmentation pourrait se poursuivre par le biais des salaires. Selon les experts économiques de BNP Paribas, des revendications salariales ne sont pas à exclure, pour de la moitié des

contrats de travail espagnols étant indexés sur l'inflation de l'année précédente.

En février, l'inflation de la zone euro avait atteint 2,6 %, contre 2,4 % le mois précédent, bien supérieure à l'objectif de 2 % fixé par la BCE. Mais l'inflation sous-jacente (c'est-à-dire excluant les prix volatils) s'est maintenue à 1,7 %. Aux Pays-Bas, au Portugal, en Espagne en Irlande, en Grèce, au Luxembourg, la hausse des prix approche ou dépasse 4 %.

Les mauvaises surprises avaient commencé à tomber en janvier : 0,5 % en Allemagne et en Italie (respectivement 2,4 % et 3 % en glissement annuel). Pis, la hausse des prix s'était élevée à 1,3 % sur le mois aux Pays-Bas, soit 4,2 % sur douze mois, un rythme inégal depuis 1992.

EXCEPTION ITALIENNE

Ces médiocres performances reflètent des situations très différentes au sein de la zone : allant de 4,9 % au Portugal à 1,3 % en France, selon les statistiques publiées jeudi par l'Insee (dont +0,4 % en mars). Les économistes attribuent ces différences à plusieurs facteurs, comme la convergence des prix mise en œuvre dans certains pays dans le cadre du processus d'intégration (Espagne, Portugal, Grèce) ou des politiques spécifiques comme la modification des prix administrés ou le changement de taux des taxes indirectes. C'est particulièrement vrai en Allemagne (écotaxe) et aux Pays-Bas (écotaxe

et TVA). En revanche, la TIPP française a été baissée. Résultat, les prix de l'énergie ont augmenté de 10,7 % en Allemagne, contre seulement 1,5 % en France.

Seule l'Italie semble échapper pour l'instant à la tendance haussière. Les pressions inflationnistes, dues, en 2000, à la hausse des prix du pétrole et à l'affaiblissement de l'euro s'estompent graduellement. L'évolution des prix paraît moins inquiétante qu'elle ne l'était à la fin de l'année 2000. Les prix à la consommation se sont constamment réduits depuis janvier. Avec une hausse de 0,1 % en mars, ils s'inscrivent à 2,9 % en glissement annuel. Le ralentissement anticipé de la croissance en Italie (2,1 %) devrait permettre de ralentir plus encore l'inflation. Cette situation pourrait être remise en cause par des revendications salariales, des négociations dans deux des secteurs servant de référence à l'industrie (la métallurgie et le textile) sont prévues après les élections générales de mai.

Pour nombre d'économistes, l'inflation dans la zone euro devrait rester supérieure à 2 % au premier semestre en raison de ce que l'on appelle les effets de « second tour » de la hausse des produits pétroliers, c'est-à-dire une augmentation du prix du gaz, qui survient avec un retard d'environ six mois sur ceux du prix du pétrole, et d'une augmentation des prix du transport.

Babette Stern

Bourse ou croissance : à qui profite vraiment une baisse des taux ?

ÉCONOMISTES, opérateurs de marché ou hommes politiques ne cachent pas leur impatience. Il est urgent, pour beaucoup, que la Banque centrale européenne (BCE)

ANALYSE

Ménages et entreprises sont peu sensibles à l'évolution des taux à court terme

ajuste à la baisse son taux d'intérêt directeur pour soutenir la croissance européenne, atténuer l'impact du ralentissement américain, voire aider l'euro et les marchés boursiers. Ont-ils raison de mettre tant d'espoir dans une décision de politique monétaire ?

« La situation actuelle est sans équivalent dans l'histoire, explique Pascal Blanqué, chef économiste au Crédit agricole. Jamais le rôle des banquiers centraux et du taux directeur des banques centrales n'est apparu aussi important. » D'après cet expert, ce poids relatif s'explique simplement : dans une période où la politique budgétaire ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée, la politique monétaire domine le débat. Cela ne signifie pas pour autant que les banquiers centraux détiennent la clef de tous les problèmes.

Pour Patrick Artus, responsable de la recherche économique de CDC Ixis Capital Markets, « on attend trop des politiques monétaires (...) en espérant des effets très favorables sur la conjoncture et les marchés ». Les marchés sont à ce

titre « trop optimistes », a-t-il écrit dans une étude du 9 mars : « Il ne faut pas surestimer l'effet des baisses de taux courts, étant donné les causes du ralentissement dans les différents pays. » Aux Etats-Unis, il estime que le retournement s'explique d'abord par le recul des achats de biens durables par les ménages et par le resserrement des conditions d'octroi de crédit aux entreprises par les banques. Or, pour lui, une nouvelle baisse de taux de la Fed ne retournera pas ces deux tendances. Les ménages n'ont pas de problème d'accès au crédit, mais plutôt des besoins saturés après plusieurs années de forte consommation. Quant aux banques, elles ne relâcheront les conditions de prêt que lorsqu'elles auront nettoyé leur bilan des créances douteuses, ce qui leur pose plus un problème de fonds propres que de refinancement.

Pascal Blanqué renchérit, soulignant que plus les taux réels sont bas, moins les nouvelles baisses sont efficaces. La politique monétaire a ainsi perdu toute sa force au Japon. Aux Etats-Unis, où les taux ont déjà beaucoup baissé, l'impact d'une nouvelle baisse sur l'économie réelle risque d'être moins sensible. On ne peut donc pas dire, selon lui, que la politique monétaire puisse régler la surcapacité d'offre ou le surendettement aux Etats-Unis. En règle générale, M. Blanqué rappelle que « la politique monétaire peut provoquer une accélération cyclique de la croissance, mais elle ne peut pas augmenter le potentiel de croissance de l'économie, si elle ne s'accompagne pas,

comme le rappelle sans cesse la BCE, de mesures structurelles ».

En Europe continentale, l'effet d'une baisse des taux sur l'économie réelle serait encore moins efficace. Les ménages s'y endettent plutôt qu'à taux fixe qu'à taux variable, ce qui les rend moins sensibles aux taux courts. Quant aux entreprises, elles s'intéressent plutôt à l'évolution des taux longs, qui ont déjà beaucoup baissé (de 5,80 % en janvier 2000 à 4,80 % aujourd'hui). En outre, relève M. Blanqué, la diminution des exportations européennes vers les Etats-Unis ne dépend pas de l'évolution des taux. La confiance des ménages non plus, d'avantage liée à la situation du marché du travail. Qui plus est, la marge de manœuvre de la BCE, compte tenu du contexte inflationniste, est limitée. Les économistes n'anticipent pas de baisse de taux supérieure à 0,5 %. Tôt ou tard, la BCE utilisera cette marge pour donner un coup de pouce à la croissance. Mais il ne faut pas en attendre de miracle.

QUESTION MONDIALE

Ce sont donc surtout les investisseurs boursiers qui plaident pour une baisse des taux rapide. La valeur d'une action dépend en effet de deux paramètres : les bénéfices anticipés et le niveau des taux d'intérêt. Sachant que la croissance des profits est menacée, les espoirs se logent dans la baisse des taux. Pour Antoine Brunet, économiste de marché au CCF (groupe HSB), il ne faut pas sous-estimer l'importance de la sphère financière de l'économie et de la sphère réelle. « En maintenant un taux élevé, la BCE

encourage inopportunistement un arbitrage au détriment de la consommation et en faveur de l'épargne, au détriment de l'épargne en actions et obligations, et en faveur des placements monétaires, toutes choses défavorables à la croissance. Si l'on ajoute, depuis quelque temps, que certains gérants d'épargne proposent des placements de trésorerie rémunérés un demi-point au-dessus du taux directeur de la BCE, on mesure l'effet restrictif qu'introduit le maintien du taux directeur à 4,75 %. » Plus expansive, la politique monétaire risquerait toutefois de réalimenter la bulle financière, sans véritable effet sur la confiance.

D'autres voudraient enfin que la BCE aide la zone euro à jouer le rôle de « consommateur en dernier ressort », qui tire la croissance mondiale au moment où le moteur américain s'essouffle et menace non seulement les marchés d'actions, mais aussi les obligations des pays émergents ou le Japon. « Dans un marché globalisé, où les entreprises sont mondiales, les taux d'intérêt domestiques ne peuvent plus constituer un instrument efficace de réglage fin de l'économie. Les marchés globaux posent la question d'une politique monétaire mondiale », constate Patrick Mange, économiste chez Merrill Lynch. Pascal Blanqué estime toutefois que la construction de la zone euro est trop récente pour que la BCE, qui est encore « en phase d'acquisition de sa réputation », puisse s'emparer d'une « mission globale ».

Sophie Fay et Adrien de Tricornot

Les assureurs s'interrogent sur la prise en charge collective des catastrophes

Les inondations de la Somme devraient leur coûter plusieurs millions de francs

L'augmentation régulière du nombre de sinistres climatiques inquiète les assureurs. Ils se demandent si le système actuel d'indemnisation des

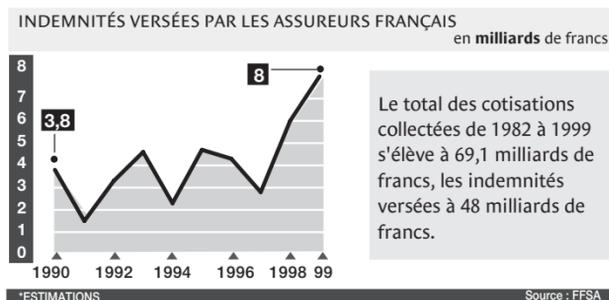
catastrophes naturelles peut perdurer en l'état. Cette spécificité française, dont la santé financière est fragile, a été réformée le 1^{er} janvier. Les franchi-

ses à la charge des victimes ont été augmentées, la hausse étant alourdissant dans les communes qui n'ont pas mis en place de mesures de prévention.

LES EAUX continuent de monter dans la Somme (lire p. 32). L'adage populaire, selon lequel les Gaulois n'avaient peur que d'une chose, que le ciel ne leur tombât sur la tête, se vérifie encore vingt siècles plus tard ! La multiplication de ces phénomènes climatiques ne fait qu'attiser ces peurs. Aggravation réelle ou aléa, ces questions se posent à tous, y compris aux compagnies d'assurances. A tel point que certaines se demandent si le système d'indemnisation actuel peut perdurer en l'état, si certaines zones ne vont pas devenir impossibles à assurer, et si des hausses de tarifs ne devraient pas être appliquées. Menaces réelles ou simples avertissements ? Sans être alarmistes, les assureurs sont très attentifs, comme l'indiquent Michel Gougnard, directeur des sinistres aux Mutuelles du Mans assurances (MMA), et son adjoint Alain Martel, interrogés par *Le Monde*, résumant le sentiment de la profession.

L'augmentation régulière des sinistres ne fait que raviver ces questions. Les inondations ont coûté aux assureurs 12,7 milliards de francs depuis 1988, sans compter les inondations de la Somme, qui devraient, selon les premières estimations, atteindre plusieurs millions de francs. Les dégâts sont très importants mais leur coût devrait être limité car le nombre d'entreprises touchées est peu élevé. Le coût des inondations qui ont touché la Bretagne en décembre 2000 et en janvier devrait être de 500 millions à 600 millions de francs, indiquait récemment Denis Kessler, prési-

Des sinistres coûteux		
COÛT DES CATASTROPHES NATURELLES DES DIX DERNIÈRES ANNÉES POUR LES ASSUREURS		
en milliards de francs		
OCT. 1988	PLUIES TORRENTIELLES À NÎMES	1,9
JANV.-MARS 1990	INONDATIONS SUR LA MOITIÉ NORD	1,5
SEPT. 1992	PLUIES TORRENTIELLES À VAISON-LA-ROMAINE	1,6
DÉC. 1993	INONDATIONS DANS LE NORD ET L'EST	1,7
JANV.-FÉV. 1994	INONDATIONS DANS LE NORD, L'EST ET L'OUEST	2,6
FÉV. 1995	INONDATIONS DANS LE NORD, L'EST ET L'OUEST	2,6
JUIL. 1996	SÉISME À ANNECY	0,4
DÉC. 1996	INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST	0,5
NOV. 1999	INONDATIONS DU GRAND SUD	1,9
DÉC. 2000	INONDATIONS EN BRETAGNE	0,6*



dent de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) au *Télégramme de Brest*.

La France présente la particularité d'être couverte par le système dit de catastrophes naturelles. Né en 1982, il est fondé sur le principe de solidarité : les montagnards paient pour les inondations des Bretons et ces derniers paient pour les avalanches dans les Alpes. « Il

ne faut pas oublier que ce système a été conçu au départ pour des risques exceptionnels », rappelle Philippe Gaska, responsable du marché français chez Le Mans Ré. Le taux de la cotisation de la garantie « catastrophes naturelles » est fixé par l'Etat depuis septembre 1999 à 12 % des cotisations « incendie, vol, multirisque habitation », à 0,5 % de la cotisation d'assurance automobile, et 6 % de la fraction de cotisation qui correspond aux garanties vol et incendie. Avant cette loi, les événements naturels (inondations, raz-de-marée, etc.) n'étaient pas assurés. Pour faire face à ces sinistres, les assureurs s'assurent eux-mêmes à environ 50 % auprès de la Caisse centrale de réassurance (CCR), qui offre une garantie illimitée, puisqu'elle bénéficie de la garantie financière de l'Etat.

Pour que ce système soit mis en œuvre, il faut que deux conditions soient remplies : l'état de catastro-

phie naturelle doit être constaté par un arrêté ministériel, et les biens sinistrés doivent être couverts par un contrat d'assurance dommages.

Mais l'équilibre du régime est fragile, « il reste vulnérable à la survenance d'un événement majeur », rappelle la CCR, qui mentionne à titre d'exemple, qu'une inondation en région parisienne coûterait quelque 5 milliards d'euros ! La santé financière a été fragilisée par le fort accroissement des sinistres : des inondations graves à la sécheresse, qui ont coûté 15 milliards de francs aux assureurs depuis 1993.

FAIRE PLUS DE PRÉVENTION

« C'est l'effet sécheresse » qui a asséché le jeu économique du régime », estime M. Martel. La CCR a pour la première fois fait appel à la garantie de l'Etat à hauteur de 450 millions d'euros (2,9 milliards de francs) en 2000. Pour inciter les communes à faire plus de prévention, le système des franchises, à la charge des victimes, a été revu à la hausse. Ainsi, pour les communes qui ne bénéficient pas d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPR), un coefficient multiplicateur est appliqué à la franchise en fonction du nombre d'arrêtés déjà pris pour ce même péril depuis le 2 février 1995 (date de création des PPR). La franchise est doublée si trois arrêtés de catastrophe naturelle ont déjà été publiés, triplée s'il y a eu quatre arrêtés, etc. Aujourd'hui, seules cinq mille communes sont dotées d'un PPR, dont la moitié seulement a été agréée.

Les assureurs critiquent l'inflation des arrêtés, qualifiés de « décisions politiques ». La décision d'un arrêté appartient à une commission interministérielle, qui examine les dossiers transmis par les préfets, qui étudient les demandes des maires. Les assureurs sont tentés de durcir le système de tarification et de proposer des couvertures d'aléas climatiques. Mais cela a un prix : une sélection accrue des assurés. Un risque géré jusqu'ici collectivement serait partiellement privatisé.

Pascale Santi

Comment être indemnisé ?

Après la publication de l'arrêté de catastrophes naturelles (qui, dans le cas de la Somme, n'est pas encore publié), les victimes ont dix jours pour envoyer leur déclaration à l'assureur. Il est préférable de remettre le plus vite possible une estimation des dégâts avec la désignation des objets, leur valeur, et éventuellement leur année d'achat. Une franchise reste à la charge des victimes : elle a été augmentée, à 2 500 francs pour les particuliers et à 10 % du montant des dommages avec un minimum de 7 500 francs pour les biens professionnels. Dans la mesure du possible, il faut apporter la preuve de l'existence et de la valeur des biens détruits ou endommagés. Pour les cultures, les exploitants agricoles doivent s'adresser à la mairie. Le Fonds des calamités agricoles intervient ensuite.

Les Chantiers de l'Atlantique veulent adopter une nouvelle logique industrielle

NANTES

de notre correspondant

Comment passer d'une culture du bâtiment à une culture industrielle ? La référence au bâtiment convenait aux Chantiers de l'Atlantique et à leurs sous-traitants lorsqu'il fallait livrer un ou deux navires par an. Désormais, avec six à huit navires chaque année, le chantier naval de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) entre dans l'ère industrielle et y entraîne ceux qu'il baptise ses « coréalisateurs ».

Le plan d'entreprise que vient de lancer son PDG, Patrick Boissier,

aura une incidence majeure pour le millier de fournisseurs et sous-traitants actuels qui ont en charge 70 % de la valeur des navires. Leur nombre sera réduit de moitié et il ne restera plus, à terme, qu'une centaine de sous-traitants de premier rang, en contact direct avec le chantier naval, contre trois cents aujourd'hui. Des sous-traitants moins nombreux, plus gros et, surtout, « parlant le même langage ».

« Si nous discutons avec eux d'une méthode de travail fondée sur la propreté et le rangement issue d'un concept japonais, 10 % seulement con-

naissent, alors que, dans l'automobile, tout le monde sait ce que c'est », résume Bruno de Maquillé, directeur des achats. Cet ancien de Valeo, recruté pour insuffler cette nouvelle culture, a mis en place une méthode d'évaluation des sous-traitants fondée sur soixante-dix critères.

« S'ADAPTER OU DISPARAÎTRE »

Avec ceux qui auront fait la preuve de cette capacité industrielle, les Chantiers de l'Atlantique veulent traiter des « opérations plus complexes sur des périmètres plus larges » : la

totalité des cabines pourrait être confiée à un seul interlocuteur et non plus à trente comme parfois.

Cet *aggiornamento*, les Chantiers de l'Atlantique l'ont eux-mêmes largement entamé depuis octobre 1997. « Il s'agissait de s'adapter ou de disparaître », rappelle Patrick Boissier. Ce qui semblait impossible à ses prédécesseurs a été fait : mise en place du travail en équipes, voire le week-end, réorganisation complète du site, baisse des coûts de production de 30 %, triplement de l'activité, fin du recours aux aides publiques. Depuis trois ans, l'effectif du chantier a augmenté de 700 personnes pour atteindre 4 800 salariés, celui des sous-traitants présents sur le site est grimpé de 2 000 à 6 000 personnes, le chiffre d'affaires est passé de 4 milliards à 12 milliards de francs. Aujourd'hui, Patrick Boissier « ne voit pas pourquoi la division marine d'Alstom n'aurait pas la même rentabilité que les autres activités du groupe ».

L'autre volet de la mutation à venir devrait être social. La coexistence sur un même site de statuts sociaux très différents est un risque clairement identifié, même s'il n'est pas question de perdre l'avantage que confère cette situation. Philippe Bouquet-Nadeau, directeur des ressources humaines, a donc mis en place en janvier une « instance de dialogue social de site », réunissant les unions locales de cinq syndicats de salariés, la fédération de Loire-Atlantique de l'Union des industries métallurgiques et la direction du chantier naval, qui vient de décider la création d'un comité paritaire d'hygiène et de sécurité du site. La « culture commune » aux différentes entreprises présentes dans l'enceinte du chantier naval ne saurait être que technique.

Dominique Luneau

Les salariés de Marks & Spencer, LU et Fauchon ensemble à Paris

LE CENTRE COMMERÇANT de Paris devait être le théâtre de manifestations multiples, jeudi 12 avril. Les salariés de LU (Danone) et ceux de Marks & Spencer devaient faire cortège commun, sur le boulevard Haussmann, alors que devait se tenir dans l'après-midi le premier comité d'entreprise du fabricant de biscuits depuis l'annonce des projets de restructuration par le groupe Danone. Le PDG de celui-ci, Franck Riboud, rencontrera le président du conseil régional d'Île-de-France, Jean-Paul Huchon, le lundi 23 avril, pour évoquer les menaces de suspension des subventions.

Par ailleurs, à deux pas du boulevard Haussmann, place de la Madeleine, le syndicat FO de l'épicier de luxe Fauchon appelait, jeudi, à une « grève illimitée » des 240 salariés de l'entreprise, pour protester notamment contre la politique salariale menée par son reprenneur depuis 1998, Laurent Adamovitz, qui a réduit d'un tiers les effectifs de Fauchon en trois ans.

Chômage partiel à l'usine Motorola de Toulouse

LES MAUVAIS RÉSULTATS de Motorola auront un impact direct sur l'usine de semi-conducteurs de l'américain à Toulouse. Ce site, le plus grand de Motorola en France, emploie 2 500 personnes, dont la moitié en production. La direction de la communication de Motorola a confirmé la négociation de mesures de chômage technique dans cette usine. Le groupe américain, qui a publié ses résultats trimestriels, mardi 10 avril, a enregistré ses premières pertes depuis 15 ans. Il s'attend à une situation encore difficile au deuxième trimestre, mais mise sur un rebond des marchés en fin d'année. Les activités de semi-conducteurs sont particulièrement affectées avec un recul du chiffre d'affaires de 22 % et des commandes en baisse de 47 %.

« Effritement » de la grève à la SNCF

LES AGENTS de conduite en grève et la direction n'avaient toujours pas trouvé, jeudi, de terrain d'entente. Mais il semblerait qu'une tendance à la reprise se dessine dans les rangs du principal syndicat gréviste, la FGAAC. La direction a annoncé un calendrier de négociations consacrées au métier de la traction. Les assemblées générales, prévues en milieu de matinée, devraient donner certaines indications sur la poursuite du mouvement. Déjà, vers 9 h 30, le dépôt de Strasbourg a voté la reprise du travail à l'appel de la FGAAC. Alors que débute la troisième semaine de conflit, la direction, constatait mercredi un simple « effritement, ni moins, ni plus », de la grève. La fédération autonome des agents de conduite, majoritaire dans cette catégorie, avec le soutien de SUD-Rail et de FO, continuent de réclamer 8 % de hausse pour la rémunération des agents de conduite.

AOM/Air Liberté : M. Seillière a une « part énorme de responsabilité »

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE, président de Marine-Wendel, l'un des principaux actionnaires des compagnies aériennes AOM et Air Liberté, a « une part énorme de responsabilité » dans les graves difficultés financières que ces compagnies rencontrent, selon le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, interrogé sur les conflits sociaux par France Inter. « Il est capable de donner des leçons en permanence mais là, il a l'air de s'en laver les mains », a-t-il ajouté. Début avril, la holding Marine-Wendel avait réaffirmé son rôle « purement financier » dans le capital des compagnies aériennes AOM/Air Liberté en grosse difficulté, et son intention de ne pas remettre d'argent.

Baisse des immatriculations de voitures neuves en Europe

LES IMMATRICULATIONS de voitures neuves dans dix-huit pays d'Europe occidentale (les Quinze, plus la Norvège, la Suisse et l'Islande) ont baissé de 5,3 %, à 1,66 million d'unités en mars, a annoncé, jeudi, l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Pour le premier trimestre, la baisse des immatriculations de voitures neuves a été de 4,9 % dans l'Europe de l'Ouest (4,03 millions). En mars, seuls deux pays d'Europe occidentale enregistrent une faible hausse de leurs immatriculations, l'Espagne et le Royaume-Uni avec respectivement 2 % et 1,5 %. La France enregistre une très faible baisse de 0,3 %. L'ACEA note que « ces pays semblent moins affectés par la détérioration du climat économique global ». Les baisses d'immatriculations les plus spectaculaires se sont produites en Islande (- 30,4 %), en Irlande (- 29,5 %) et au Danemark (- 28,9 %).

Le constructeur français PSA a enregistré une hausse des immatriculations de ses modèles de 5,3 % en mars par rapport au même mois de l'année dernière, avec 229 356 unités. En revanche, les immatriculations des modèles Renault sont en baisse de 9,6 % (164 018 unités contre 181 348).

La Société générale va racheter le gérant américain TCW

APRÈS SIX MOIS de négociations, la Société générale a conclu un accord de rachat de Trust Company of the West (TCW), l'un des derniers gérants de fonds américains indépendants, pour 1,2 milliard de dollars payés en actions Société générale.

La Société générale rachètera dans un premier temps 51 % de TCW avant d'augmenter progressivement sa participation, de 2003 à 2006, jusqu'à 70 % du capital, les dirigeants de TCW conservant 30 %. Avec les 86 milliards d'euros gérés par TCW, Société générale Asset Management (SGAM) dépassera les 250 milliards d'euros sous gestion, entrant dans le club des douze premiers gérants européens.

Vers une super-autorité de supervision financière allemande

LE MINISTRE des finances allemand, Hans Eichel, a présenté, mercredi 11 avril, son projet de loi sur la réforme des autorités de supervision des activités financières. Il entend regrouper les différentes instances en charge des marchés boursiers, bancaires et de l'assurance, au sein d'une même institution. Le ministre a précisé que son projet ne devait pas se faire à l'encontre de la Bundesbank, dont les structures doivent également faire l'objet d'une réforme. La banque centrale allemande revendique en effet un rôle de premier plan en terme de contrôle du secteur bancaire, et s'était montrée sceptique à l'égard de la création d'une « super autorité de supervision ». Elle avait reçu, courant mars, le soutien de la BCE. - (Corresp.)

Imadiès*

Adhérents, soyez nombreux à participer aux élections de vos représentants à l'Assemblée générale

VOUS POUVEZ VOTER :

- SOIT PAR CORRESPONDANCE.

Le nécessaire de vote est à demander :

- par courrier à Imadiès (élection des délégués), 174, boulevard de Strasbourg, 76600 Le Havre à partir du vendredi 13 avril 2001.
- ou par téléphone au numéro vert 0.800.562.652 à partir du vendredi 13 avril 2001

Dans les deux cas, merci de communiquer vos nom, prénom et adresse. Les instruments de vote vous seront adressés à votre domicile.

ATTENTION : La date limite de renvoi des votes par correspondance est fixée au jeudi 26 avril 2001. Votre vote est à adresser au Havre, 174, boulevard de Strasbourg.

- SOIT DIRECTEMENT, EN ASSISTANT À L'ASSEMBLÉE DE VOTRE SECTION DE VOTE QUI AURA LIEU LE 4 MAI 2001 :

- Pour la section de vote Seine-Maritime :** AU HAVRE, 174, boulevard de Strasbourg, Agence Imadiès, à 10 heures
- Pour la section de vote Manche :** A CHERBOURG, 27, rue Paul-Talluau, à 17 heures
- Pour la section de vote Artisans - Commerçants (tous départements) :** AU HAVRE, 174, boulevard de Strasbourg, Agence Imadiès, à 17 heures
- Pour la section de vote Eure :** A EVREUX, passage du Marché, Agence Imadiès, à 17 heures
- Pour la section de vote Sarthe :** AU MANS, 69, avenue du Général-de-Gaulle, Agence Imadiès, à 17 heures
- Pour la section de vote « Autres départements » :** A PARIS, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, à 10 heures
- Pour la section de vote Orne :** A ALÉNÇON, salle Baudelaire, 1, rue Porchaine, à 10 heures
- Pour la section de vote Calvados :** A CAËN, Hôtel Mercure, 1, rue Courtonne, à 17 heures

Les adhérents souhaitant y participer sont invités à le signaler au numéro vert, avant le 27 avril 2001 et annoncer leurs nom, prénom, adresse

Pour tous renseignements complémentaires sur ces élections appelez le 0800.562.652 (appel gratuit)

* née de la fusion de la CCMMBN, CMCO, MCM 76, MMC, UCM et MFSM

Le numéro un mondial du marketing sportif fait faillite

ISL, le détenteur des droits télévisés de la Coupe du monde de football, paie le prix d'investissements importants et hasardeux dans les droits du tennis. Les géants des médias pourraient proposer une solution de reprise

A L'HEURE où le monde de la communication ne jure que par le sport, où les meilleures audiences en télévision sont celles des événements majeurs que sont les Jeux Olympiques ou la Coupe de monde de football, le numéro un mondial du marketing sportif, ISMM (International sport and media marketing) et sa filiale ISL (International Sport and Leisure) ont été mises en faillite, mardi 10 avril,

De la production aux études de marché

● Avec sa maison de production ISL Productions, le groupe a assuré les retransmissions de Jeux olympiques, d'été comme d'hiver, de Coupes du monde et d'Europe de football, de la Coupe du monde de rugby, ainsi que des compétitions de tennis, athlétisme, gymnastique, patinage, natation, golf, etc.

● La filiale de licence du groupe, ISL Licensing, assurait la présence de marques de renom sur certains des principaux événements sportifs mondiaux : la Coupe du monde de football 1998, en France, et celle de 2002, coorganisée par le Japon et la Corée du Sud ; les Championnats d'Europe des nations en 2000 en Belgique et aux Pays-Bas, etc..

● Le groupe possède aussi une filiale qui étudie le marché du sponsoring, Sponsorship Research international (SRI). Celui-ci a représenté 69 % de tous les contrats de sponsoring signés en 2000, selon une étude de cette filiale (SRI). La valeur des contrats sportifs a, elle-même, représenté 86 % du total des montants alloués en 2000.

par le tribunal cantonal de Zug, en Suisse. Le paradoxe est d'autant plus saisissant que ISMM est co-propriétaire, avec Kirch, le géant allemand des médias, des droits de la prochaine Coupe du monde de football de 2002 et 2006.

« Nous avons incontestablement fait des investissements malheureux », reconnaît Jean-Marie Weber, président d'ISL Worldwide, dans un entretien au Monde. En achetant les droits pour dix ans des neuf des plus grands tournois de l'association de tennis professionnel (ATP) pour la somme de 1,2 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros), la société a commis une « erreur stratégique majeure », de l'aveu de son président. « Nous avons payé ce produit trop cher » poursuit M. Weber. Même si le tennis suscite un grand intérêt de la part du public, celui-ci n'a aucune commune mesure, en terme d'impact et d'audience, avec le football. Avec moins de spectateurs potentiels, les chaînes de télévision rechignent à payer des droits onéreux qu'elles ne sont pas sûres de rentabiliser en vendant des espaces publicitaires pendant les retransmissions des matches.

Outre le tennis, ISL s'est lancé dans une diversification aventureuse de son portefeuille de droits. L'acquisition des droits de football chinois en 1999 pour 265 millions de dollars, celle des droits du championnat automobile américain de formule Cart, ou la commercialisation du club brésilien Flamengo Rio de Janeiro pour 500 millions de dollars sont les plus spectaculaires de ces erreurs.

« Nous ne voulions pas rester sur un seul pied », regrette M. Weber. « C'était la fuite en avant pour ISL : si on ne grandit pas, on meurt »,

commente un expert de ce milieu, qui a requis l'anonymat. « Quand on met 1,2 milliard de dollars dans des tournois de tennis, c'est aller trop loin », ajoute-t-il. Quant à l'aventure sud-américaine, « il faut vraiment s'y connaître pour

« Nous avons incontestablement fait des investissements malheureux »

Jean-Marie Weber, président d'ISL Worldwide

réussir, c'est un milieu très difficile ».

L'empire fondé en 1983 par Horst Dassler, le patron historique d'Adidas, semblait pourtant particulièrement solide. Comprenant avant les autres l'intérêt des

entreprises pour les grands événements sportifs, M. Dassler signe un premier contrat avec la Fédération internationale de football (FIFA) pour la Coupe du monde de 1982.

Progressivement, ISL, qui s'est alliée au groupe japonais de publicité Dentsu a étendu son emprise sur le football professionnel mondial au point de devenir le passage obligé pour diffuser des images, quitte à être contraint de s'allier, notamment avec le groupe Kirch, pour obtenir les droits des deux prochaines Coupes du monde.

Aidée par la carte de visite Adidas, ISL a également acquis une position incontournable dans le monde de l'athlétisme grâce à ses liens avec la fédération internationale. Mais le fonctionnement d'ISL reposait aussi sur un système, risqué pour lui, de garanties de revenus accordé aux organisateurs, quelles que soient les audiences réalisées. « ISL a accordé des garanties à un peu trop de monde », estime un observateur. Selon lui, ISL s'est notamment laissé déborder en promettant des garanties sur quatre ans à la Fédération internationale d'athlétisme,

Kirch dément s'intéresser à ISMM

Le groupe Kirch a affirmé, jeudi 12 avril, ne pas être intéressé par une prise de contrôle d'ISMM, et de sa filiale ISL. « Des contacts ont eu lieu, mais nous avons décidé de ne pas donner suite », indique un porte-parole du magnat allemand, présent dans la télévision et les droits audiovisuels. Ce groupe cherche à consolider ses positions dans le sport, en particulier dans le football, mais n'envisagerait pas, pour le moment, d'apporter un soutien financier à la société d'origine suisse. Par ailleurs Kirch, qui détient déjà ces droits pour l'Europe, se refuse à confirmer son éventuel intérêt pour les droits audiovisuels des coupes du monde de football 2002 et 2006 détenus par ISL, en dehors du vieux continent. « Il est encore trop tôt pour dire si nous convoitons une partie du portefeuille d'ISL, car cette société n'est pas encore définitivement en faillite », dit-on à Munich.

qui ont excédé les recettes générées par la retransmission télévisée des épreuves de cette discipline.

L'empire ISL ne pouvait laisser indifférent les groupes de communication. Du partenaire d'origine Dentsu - qui détient 10 % du capital, le reste appartenant à la famille Dassler - au groupe publicitaire américain Interpublic, toute la galaxie des médias s'est penchée sur ce dossier. Selon M. Weber, un partenaire, dont il refuse de donner le nom, serait d'ores et déjà prêt à sauver la société. « Ce n'est pas la fin. Nous avons fait appel de la décision du tribunal de Zug », indique-t-il.

L'affaire intervient au moment où d'autres grandes manœuvres se déroulent dans le monde du marketing sportif. Vivendi, UFA Sport et le groupe français Jean-Claude Darmon sont officiellement en négociations avancées, en vue d'un rapprochement dans le domaine des droits sportifs. Si aucun des partenaires ne veut commenter le cas ISL, certains reconnaissent à demi-mots, qu'ils suivent ce dossier.

« Quel est l'intérêt pour la concurrence de racheter ISL ? », s'interroge-t-on. Selon un proche du dossier, « cela coûterait moins cher à l'un ou l'autre des candidats à la reprise de laisser mourir ISL et de racheter ensuite les droits, plutôt que d'acquiescer ISL aujourd'hui. » Aux premières loges, la FIFA a d'ores et déjà pris les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de la Coupe du monde de football en Corée et au Japon en 2002. Y compris en cas de liquidation d'ISL.

Antoine Jacob et Frédéric Roy

DÉPÊCHES

■ PRESSE : les NMPP (Nouvelles Messageries de la presse parisienne) ont convoqué, jeudi 12 avril, un conseil de gérance extraordinaire. A la suite d'une lettre ouverte d'Alain Ayache demandant le retrait d'Hachette en tant qu'opérateur des NMPP, ce conseil devait se réunir à la demande des trois représentants d'Hachette, Arnaud Lagardère, Jean-Louis Nachury et Gérard de Roquemaurel. Ils demandent que cette instance « prenne une position publique et sans équivoque sur la position exprimée par M. Ayache ». Selon l'éditeur du Meilleur, « les raisons qui ont pu justifier la présence d'un opérateur comme Hachette n'existent plus ». Il estime que Hachette est juge et partie.

■ En raison de la baisse du marché publicitaire dans la haute technologie, Standard Media International suspend, dès la semaine prochaine, l'édition européenne d'Industrie Standard, son magazine spécialisé dans ce secteur.

■ AUDIOVISUEL : la grève qui a touché Télédiffusion de France (TDF) mercredi 11 avril, à l'appel des syndicats CGT, CFTD, FO, CFTC et CGC, a été suivie par deux tiers des effectifs selon les syndicats, et « un tiers » selon la direction. Celle-ci confirme la suppression en un an de 300 des 3 600 emplois, mais assure qu'il n'y aura « aucun licenciement ».

■ Le Parti communiste s'est déclaré, mercredi 11 avril, favorable à la création d'un « pôle public fort » de l'audiovisuel intégrant la SFP (Société française de production) dont la privatisation a été relancée par le gouvernement. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a, par ailleurs, jugé que « la privatisation, le démantèlement de la SFP représentent un gâchis d'argent public et humain inacceptable ».

■ John Malone, président de Liberty Media, quitte le conseil d'administration d'AT & T. L'opérateur de téléphonie veut séparer ses différentes activités, dont celles de câble-distribution assurées par Liberty Media, pour retrouver la faveur des marchés.



Un million de fois merci !

Vous êtes aujourd'hui un million d'actionnaires Vivendi Universal, cinq fois plus nombreux qu'il y a trois ans. Nous sommes fiers de votre confiance et nous vous convions à participer massivement à notre Assemblée Générale du 24 avril 2001 à Paris (Zénith, 17h00).

FORMALITÉS À ACCOMPLIR PRÉALABLEMENT :

Pour voter, vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire.

- Si vous détenez des actions nominatives : elles doivent être inscrites en compte nominatif au plus tard 1 jour avant la date de l'Assemblée.

- Si vous détenez des actions au porteur : vous devez faire établir, dès que possible, par l'intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte-titres, un certificat constatant l'immobilisation de vos actions jusqu'à la date de l'Assemblée. Ce Certificat d'Immobilisation doit parvenir à BNP Paribas - GIS - Services Assemblées - Les Collines de l'Arche - 75450 Paris Cedex 09 au plus tard 1 jour avant la date de l'Assemblée.

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE :

Vous avez la possibilité soit : de voter par correspondance, de vous faire représenter, de donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou d'assister à l'Assemblée.

- Si vous souhaitez voter par correspondance ou donner pouvoir : retournez, dès que possible, à votre intermédiaire financier le formulaire joint à votre dossier de convocation. En aucun cas le formulaire ne doit être retourné à Vivendi Universal.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct sur notre site Internet : www.vivendiuniversal.com.

Les documents relatifs à l'Assemblée sont disponibles sur www.vivendiuniversal.com

0 805 806 807

Informations actionnaires
appel gratuit d'un poste fixe

VIVENDI
UNIVERSAL

VALEURS EUROPÉENNES

Le secteur des semi-conducteurs a tenu la vedette mercredi 11 avril. A Londres, le titre ARM a bondi et s'est affiché en hausse de 10,45 %, à 309,25 pence.

l'évocation faite par l'agence de notation Moody's d'une possible dégradation des notes.

A Amsterdam, Philips a vu son titre grimper mercredi de 8,68 %, à 33,55 euros. La société doit publier ses résultats financiers pour le 1er trimestre 2001, mardi 17 avril, et donner à cette occasion quelques indications sur l'avenir de son activité de téléphonie mobile.

La société SAirGroup est toujours à la peine. Son titre a enregistré, mercredi, un recul de 3,75 %, et atteint 122 francs suisses. Le manque de visibilité sur l'avenir du groupe n'encourage pas les investisseurs à conserver leurs titres.

12/04 10h17

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

BANQUES

Table of stock prices for the Banking sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies, including D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of stock prices for telecommunications companies, including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

CONSTRUCTION

Table of stock prices for construction companies, including ACCIONA, AGGREGATE IND, and AKTOR SA.

PRODUITS DE BASE

Table of stock prices for basic products companies, including ACERIALIA, ACERINOX R, and ALUMINIUM GREEC.

CHIMIE

Table of stock prices for chemical companies, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of stock prices for food and beverage companies, including RICHEMONT UNITS, ROY.PHILIPS ELE, and RYANAIR HLDGS.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies, including ACTELION N, ALTANA AG, and ASTRAZENACA.

BIENS D'EQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies, including ABB N, ADECCO N, and AEROPORT DI RO.



Table of stock prices for companies in the Food and Beverage sector, including RICHEMONT UNITS, ROY.PHILIPS ELE, and RYANAIR HLDGS.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

MÉDIAS

Table of stock prices for media companies, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of stock prices for consumer goods companies, including AHOLD, ALTADES, and AMADEUS GLOBAL.

SERVICES FINANCIERS

Table of stock prices for financial services companies, including 3I GROUP, ALMANIJ, and ALPHA FINANCE.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of stock prices for cyclical consumption companies, including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility services companies, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, and BOOTS CO PLC.



Table of stock prices for companies in the Insurance sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AGF.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high technology companies, including AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for utility services companies, including ACEA, AEM, and ANGLIAN WATER.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of stock prices for distribution companies, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, and BOOTS CO PLC.

Advertisement for the Volkswagen Golf, featuring an image of the car and text describing its features, including the 'Nouveau moteur TDI 150 sur Golf'.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the Amsterdam stock market, including AIRSPRAY, ANTONOV, and CTAC.

BRUXELLES

Table of stock prices for the Brussels stock market, including ARTHUR, ENVIPOCO HLD CT, and FARDIS B.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

VALEURS FRANCE

L'action Thomson Multimédia démarrait la séance de jeudi 12 avril en forte hausse, en progression de 5,52 %, à 40,72 euros.

A l'ouverture, le titre Air France était en repli de 1,99 %, à 18,72 euros. La compagnie aérienne a fait état d'une hausse de 6,8 % de son trafic en mars avec toutefois un coefficient d'occupation en très léger repli de 0,3 point.

Carrefour a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 9,6 %, à 18,463 milliards d'euros, au premier trimestre. Il a également racheté au groupe Exxel les 30 % du capital du distributeur argentin Norte qu'il ne détenait pas encore.

Les autorités canadiennes ont donné le feu vert à Lafarge pour l'acquisition du cimentier britannique Blue Circle Industries, en contrepartie d'un certain nombre de cessions de Blue Circle dans l'Ontario. Le titre du cimentier Lafarge prenait 1,26 %, à 104,3 euros, lors des premiers échanges.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 12 AVRIL Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 24 avril

Table of market data for France, listing various indices and their values.

Table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Europe, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for International, listing various companies and their stock prices.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 11 AVRIL
Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 11 avril

Table of market data for SICAV et FCP, listing various funds and their values.

ÉCUR. TECHNOLOGIES 43,68 286,52 11/04

ÉCUR. TRIMESTRIEL D 275,41 1806,57 11/04

ÉPARCOURT-SICAV D 27,72 181,83 11/04

GÉOPTIM C 2259,94 14823,58 11/04

Fonds communs de placements

ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C 38,11 249,99 11/04

ÉCUREUIL PRUDENCE C 33,90 222,37 11/04

ÉCUREUIL VITALITÉ C 43,70 286,65 11/04

ÉCUR. TECHNOLOGIES 43,68 286,52 11/04

ÉCUR. TRIMESTRIEL D 275,41 1806,57 11/04

ÉPARCOURT-SICAV D 27,72 181,83 11/04

GÉOPTIM C 2259,94 14823,58 11/04

Fonds communs de placements

ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C 38,11 249,99 11/04

ÉCUREUIL PRUDENCE C 33,90 222,37 11/04

ÉCUREUIL VITALITÉ C 43,70 286,65 11/04

Fonds communs de placements

CIC EURO OPPORTUNITÉ... 585,22 3838,79 11/04

CIC NOUVEAU MARCHÉ... 8,01 52,54 11/04

CIC TECHNO. COMM... 100,23 657,47 10/04

CREDIT LYONNAIS

ASSET MANAGEMENT

EUROCO SOLIDARITÉ... 223,92 1468,82 10/04

LION 2000 C/3 11/06/99... 481,08 3155,68 10/04

LION 2000 D/3 11/06/99... 419,99 2754,95 10/04

LION 2000... 182,48 1196,99 10/04

SILVAFRANCE... 320,70 2103,65 10/04

SILVIRENTE... 40,32 264,48 10/04

SLIVINTER... 163,83 1074,65 10/04

TRILION... 745,02 4887,01 10/04

Fonds communs de placements

ACTILION DYNAMIQUE C... 190,17 1247,43 11/04

ACTILION DYNAMIQUE D... 183,25 1202,04 11/04

ACTILION PEA DYNAMIQUE... 74,81 490,72 11/04

Fonds communs de placements

STRATÉGIE CAC... 6893,49 45218,33 10/04

STRATÉGIE INDICE USA... 9481,67 62195,68 10/04

ADDILYS C... 104,70 686,79 11/04

ADDILYS D... 103,87 681,34 11/04

AMPLITUDE AMÉRIQUE C... 27,41 179,80 11/04

AMPLITUDE AMÉRIQUE D... 26,88 176,32 11/04

AMPLITUDE EUROPE C... 36,98 242,57 11/04

AMPLITUDE EUROPE D... 35,89 235,42 11/04

AMPLITUDE MONDE C... 248,88 1632,55 11/04

AMPLITUDE MONDE D... 223,23 1464,29 11/04

AMPLITUDE PACIFIQUE C... 18,48 121,22 11/04

AMPLITUDE PACIFIQUE D... 17,92 117,55 11/04

ÉLANCIER FRANCE D PEA... 47,90 314,20 11/04

ÉLANCIER EURO D PEA... 115,65 758,61 11/04

ÉMERGENCE E.POST.D PEA... 35,09 230,24 11/04

GÉOBLYS D... 117,88 773,24 11/04

GÉOBLYS D... 108,43 711,25 11/04

CONVERTIS C... 241,93 1586,96 11/04

INTEROBILIG C... 57,51 377,24 11/04

INTERSELECTION FR. D... 85,22 559,01 11/04

SÉLECT DÉFENSIF C... 192,39 1262 11/04

SÉLECT DYNAMIQUE C... 258,21 1693,75 11/04

SÉLECT ÉQUILIBRE 2... 173,73 1139,59 11/04

SÉLECT PEA DYNAMIQUE... 161,10 1056,75 11/04

SÉLECT PEA 1... 227,54 1492,56 11/04

SG FRANCE OPPORT. C... 490,99 3220,68 11/04

SG FRANCE OPPORT. D... 459,73 3015,63 11/04

SOGENFRANCE D... 545,25 3576,61 11/04

SOGENFRANCE C... 491,35 3223,04 11/04

SOGEOLIG C... 109,71 719,65 11/04

SOGEOPARNE D... 45,09 295,77 11/04

SOGEPEA EUROPE... 259,43 1701,75 11/04

SOGINTER C... 66,05 433,26 11/04

Fonds communs de placements

DÉCLIC ACTIONS EURO... 17,46 114,53 10/04

DÉCLIC ACTIONS FRANC... 58,14 381,37 10/04

Table of market data for Caisse d'Épargne, listing various funds and their values.

Table of market data for CIC, listing various funds and their values.

Table of market data for Legal & General Bank, listing various funds and their values.

Table of market data for SG Asset Management, listing various funds and their values.

Table of market data for SG Asset Management, listing various funds and their values.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SCIENCES Les inondations actuelles, qui frappent notamment le département de la Somme, constituent un cas d'école pour les hydrogéologues. Elles mettent en évi-

dence le phénomène des crues de nappes phréatiques. ● LES PRÉCIPITATIONS record enregistrées depuis six mois, en particulier sur le nord de la France, ont saturé les sols et les

nappes phréatiques. Ces dernières ont remonté et déversé leur trop-plein dans la vallée. ● LES TERRES inondées se sont transformées en zones de ruissellement pour les

pluies, aggravant la situation. ● CERTAINS EXPERTS estiment que le rétablissement des fossés ou des ruisseaux supprimés par le remembrement pourrait limiter l'impact de ce

phénomène. ● LA « RUMEUR D'ABBEVILLE », qui suspecte les crues de la Somme de provenir de mesures de protection de la Ville de Paris, se révèle sans aucun fondement technique.

La saturation des sols provoque des crues de nappes phréatiques

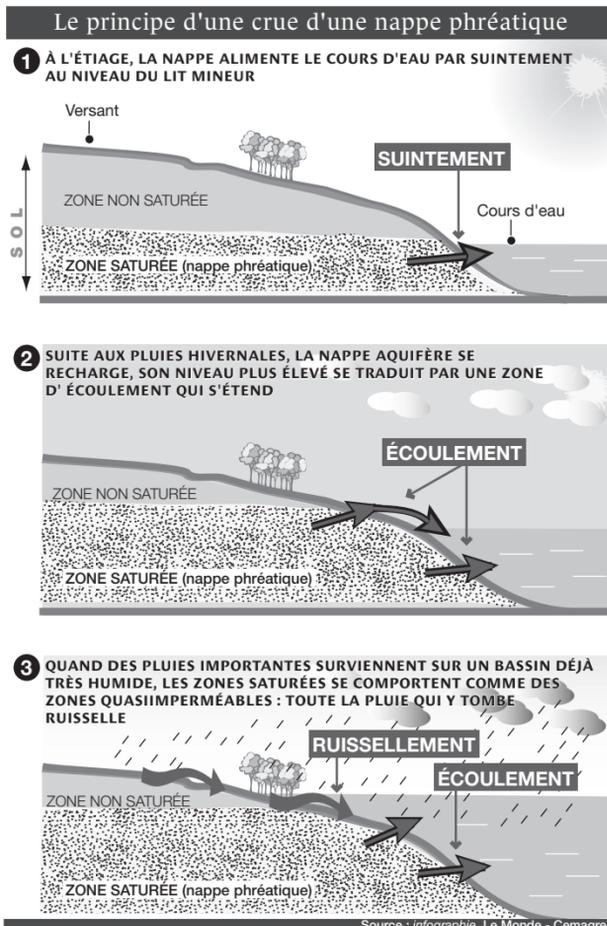
Les inondations qui affectent la vallée de la Somme sont provoquées par la remontée des eaux souterraines et le ruissellement sur des sols saturés d'eau. Les pluies exceptionnelles de ces derniers mois expliquent ce phénomène. Les hydrologues estiment que le retour à la normale prendra plusieurs semaines

C'EST UN PROBLÈME de robinets, de baignoires qui se remplissent et de vases communicants. Les sinistrés de la baie de Somme qui assistent, impuissants, à l'inoxorable montée des eaux n'ont évidemment pas la tête à ces calculs d'écolier. Certains se raccrochent, comme le naufragé à la branche, à l'hypothèse invraisemblable – et impossible d'un point de vue hydrologique – d'un déléstage intempêtif destiné à préserver Paris. La réalité est plus triviale et ressemble à une lapalissade : à l'origine de toute crue, il y a la pluie. En l'occurrence, plusieurs mois de pluies quasi ininterrompues.

« Les bassins versants naturels ont une mémoire, qui varie selon la géologie et la topographie », explique Vasken Andreassian, hydrologue au Cemagref (Centre du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts). De cette mémoire dépend le « rendement » d'une pluie, autrement dit le rapport entre le débit des cours d'eau et les précipitations. Ce rendement, très faible quand les sols sont secs, tend vers 1 quand le terrain est détrempé. Ce qui est précisément le cas du département de la Somme.

LA GOUTTE D'EAU FATIGUÉE

Les 50 mm de pluie tombés sur Abbeville durant la première décennie de mois d'avril ne sont que la goutte d'eau, si l'on peut dire, qui a fait déborder le vase. Ils s'ajoutent aux 169 mm enregistrés en mars – trois fois plus que la normale – et, surtout, aux 826 mm accumulés au cours des six derniers mois, un niveau jamais atteint de mémoire de météorologiste. Cela, après deux années déjà particulièrement pluvieuses. Les conditions étaient ainsi réunies pour que se produise un spectaculaire « crue de nappe ». Car, en matière d'inondations, l'essentiel se joue en sous-sol.



Une fois au sol, la pluie peut avoir plusieurs destins, rappelle Marcel Caudron, hydrogéologue au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) d'Amiens. Une partie retourne dans l'atmosphère par évaporation ou par transpiration des plantes : en été et avec un couvert végétal

dense, plus des trois quarts de l'eau tombée peuvent ainsi être recyclés, mais, en cette saison, l'évapotranspiration est négligeable. Une autre partie, qui ne dépasse pas 10 % du total en période de fortes précipitations, ruisselle en surface et rejoint en quelques heures le réseau hydrographique

– fossés, ruisseaux et rivières – pour finir, au bout de quelques jours, dans la mer. Mais la plus grande partie de l'eau s'infiltré dans le sol par percolation et va grossir la nappe phréatique.

C'est cette nappe qui alimente à son tour les cours d'eau, par un écoulement souterrain dont l'échelle de temps n'a rien à voir avec celle du ruissellement de surface. En fonction de la géologie, de sa plus ou moins grande porosité, des interstices naturels, cette circulation peut prendre quelques mois... ou quelques années.

PRINCIPE DU CHÂTEAU D'EAU

En temps normal, les échanges entre la nappe phréatique et le réseau hydrographique se produisent, sans débordements, au niveau des fonds de vallée. Mais, lorsque le réservoir souterrain reçoit une quantité d'eau excédant celle que les fleuves ou les rivières peuvent évacuer, il lui faut, tôt ou tard, s'épancher. « Au fur et à mesure que la nappe se charge, décrit Marcel Caudron, la pression augmente, sur le principe du château d'eau, ce qui finit par provoquer une remontée de la nappe ». Cette résurgence d'eaux longtemps stockées dans le sous-sol, qui se produit avec un temps de latence parfois important par rapport aux précipitations et au terme d'un lent cheminement souterrain, peut se produire, en surface, de façon soudaine et brutale. Dans la vallée de la Somme, la nappe est ainsi remontée, dans certaines zones, de 10 à 15 mètres !

Dès lors, toute nouvelle pluie ne fait qu'aggraver la situation. « De vastes zones où la nappe phréatique affleure au niveau du sol deviennent imperméables et se transforment en zones de ruissellement. » C'est l'enchaînement de ces phénomènes que subit aujourd'hui la baie de Somme. Les pluies diluviennes des

derniers mois ont gorgé d'eau, comme une éponge, le sous-sol limoneux et son substrat crayeux. « Une roche tout à la fois poreuse, ce qui lui donne une capacité d'absorption importante, et fissurée, ce qui facilite l'évacuation de l'eau », souligne Marcel Caudron. Une fois cet aquifère saturé, le trop-plein d'eau s'est alors déversé dans la vallée.

Une crue de nappe n'a bien sûr pas toujours des conséquences aussi dramatiques. Son ampleur dépend, dans une large mesure, du profil du bassin versant. Or, celui

phréatique, dont le temps de réponse sera plus long. « La décrue sera relativement rapide au début, puis son rythme se ralentira », indiquent les experts du BRGM.

Ceux-ci travaillent à mieux comprendre les processus de circulation souterraine des eaux, qui obéissent aux lois complexes des écoulements hydrauliques turbulents, et de saturation des sols. Ils espèrent ainsi être en mesure, à l'avenir, de prévoir les épisodes de crues plusieurs semaines à l'avance. Sur le terrain, certains spécia-

Crue de nappe et crue de ruissellement

Les hydrologues distinguent deux grands types d'inondations. La crue de nappe, qui affecte actuellement la vallée de la Somme, est provoquée par la remontée des nappes phréatiques. C'est le phénomène le plus fréquent dans les terrains propices à la circulation des eaux, comme la craie du sous-sol de Picardie.

La crue de ruissellement, elle, est la conséquence directe des précipitations, qui, sur des terrains imperméables comme le granit, ne transitent pas par les nappes phréatiques, mais se déversent dans le réseau hydrographique. Les crues de cette deuxième catégorie sont en général les plus dévastatrices, car elles s'accompagnent de très forts débits. Mais cette distinction est assez théorique, car, sur le terrain, les deux processus se combinent fréquemment.

En France, le risque d'inondation touche plus d'une commune sur quatre. Au cours des trente dernières années, les crues ont provoqué en moyenne la mort de dix personnes par an.

de la Somme est particulièrement pénalisant, puisque sa déclivité est faible : le dénivelé du fleuve côtier, long de 245 kilomètres, n'est que de 80 mètres. Et les grandes marées d'équinoxe, qui ont contraint à fermer les écluses pour empêcher la Manche d'envahir le canal de la Somme, n'ont rien arrangé.

Même si les pluies s'arrêtent, les habitants du département picard garderont les pieds dans l'eau pendant plusieurs semaines. L'amélioration ne se répercutera qu'avec retard sur le débit de la Somme, qui est lié à l'évolution de la nappe

listes s'interrogent aussi sur les choix d'aménagement du territoire et d'utilisation de l'espace agricole. « Le remembrement et les cultures intensives ont supprimé beaucoup de prairies et de forêts, mais aussi de fossés et de petits ruisseaux qui, autrefois, constituaient autant d'exutoires et drainaient l'eau vers l'aval », observe Marcel Caudron. L'expert se déclare persuadé que le fait de favoriser « le ruissellement plutôt que les infiltrations pourrait peut-être atténuer l'impact des crues ».

Pierre Le Hir

Le nord de la France bat tous les records de précipitations

DEPUIS OCTOBRE 2000, la France subit d'importantes inondations dans plusieurs régions du nord de la France. Le phénomène dépasse en gravité les crues de l'hiver 1995, qui avaient frappé la moitié des départements français.

Une telle situation est due « aux pluies importantes et quasi continues tombées sur le territoire depuis six mois, avec un impact plus marqué sur le nord du pays », explique Jérôme Lecou, ingénieur prévisionniste à Météo France. Un automne et un hiver doux et humides ont été suivis par un printemps très humide, malgré la trêve de février.

Entre mars 2000 et mars 2001, il est tombé à Paris plus de 1 000 mm de pluie, « un record absolu depuis le début des mesures effectuées à la station de Paris-Montsouris, créée en 1873 », ajoute le spécialiste. La moyenne habituelle se situe à 600 mm. A Brest, pendant la même période, il est tombé 1 900 mm de pluie, soit 70 % de plus que la normale.

A Boulogne-sur-Mer, les précipitations ont quasiment doublé par rapport à la moyenne, atteignant 1 460 mm. En six mois, il est tombé en Bretagne l'équivalent d'une année de précipitations.

Le mois de mars 2001 a battu tous les records enregistrés par les stations météorologiques depuis leur création. Celle de Paris, la plus ancienne, a effacé le maximum de 1979 (116 mm) avec 127 mm. Dans la moitié nord, la plupart des records sont ainsi tombés : 309 mm à Chambéry (210 mm en 1988) ; 220 mm à Brest (209 mm en 1947) ; 288 mm à Lons-le-Saunier (158 mm en 1979) ; 312 mm à Besançon (211 mm en 1914) ; 160 mm à Caen (106 mm en 1979) et 169 mm à Abbeville (121 mm en 1979).

Le sud-est de la France n'a pas

été épargné. Toujours en mars, Embrun a reçu 229 mm de pluies (128 mm en 1963) et Lyon 145 mm (141 mm en 1964).

Ces précipitations abondantes sont attribuées à la dépression « islandaise », installée depuis six mois plus au sud que d'habitude. « Cette dépression pilote le climat de l'Europe de l'Ouest à cette période de l'année. Sa position en latitude dirige le régime des pluies dans une certaine direction », précise Jérôme Lecou.

5 % À 10 % DE PLUS EN UN SIÈCLE

A cause de ce déplacement, « le rail de perturbations, qui oscille habituellement entre la Grande-Bretagne et l'Espagne, est resté la plupart du temps positionné sur la France, malgré une petite accalmie en février ». L'anticyclone des Açores, qui fournit air sec et soleil, est resté centré sur son archipel. Mais il n'intervient pas sur nos régions dans cette période de l'année. L'air froid et sec vient en général des anticyclones de Scandinavie ou de Sibérie.

Faut-il mettre en cause le réchauffement climatique ? « Difficile à dire dès à présent », estime le prévisionniste français, même si l'on constate depuis cent ans une légère augmentation des précipitations de l'ordre de 5 % à 10 % sur la moitié nord de la France. « Le climat d'une année peut être exceptionnel sans que cela soit dû au réchauffement. »

Autre suspect, l'oscillation nord-atlantique, un petit Niño de l'Atlantique, gouverne le climat de l'Europe du Nord. Quand son indice est positif, comme c'est le cas actuellement, il provoque de forts vents d'ouest chargés d'humidité vers l'Europe du Nord et y fait régner des hivers doux et humides.

Christiane Galus

N'en déplaise aux rumeurs, l'eau coule dans le sens de la pente

LA « RUMEUR » n'est pas nouvelle. Elle est apparue lors des crues de 1994 et 1995 de la Somme. Elle a pris de l'ampleur avec les inondations d'aujourd'hui qui sont bien plus graves que les précédentes. Se fonde-t-elle sur la liaison qui existe entre le bassin du fleuve côtier et celui de l'Oise, donc de la Seine, par le biais du canal du Nord, ou sur les éclusées opérées sur cette voie navi-

Depuis que cette rumeur existe, les autorités ont du mal à lui tordre le cou

gale en rejetant de l'eau dans la Somme ? Toujours est-il que cette rumeur existe et que les autorités ont du mal à lui tordre le cou.

Il est vrai que l'alimentation hydraulique du canal du Nord s'effectue, en partie, à partir de pompes dans le nord du bassin de l'Oise.

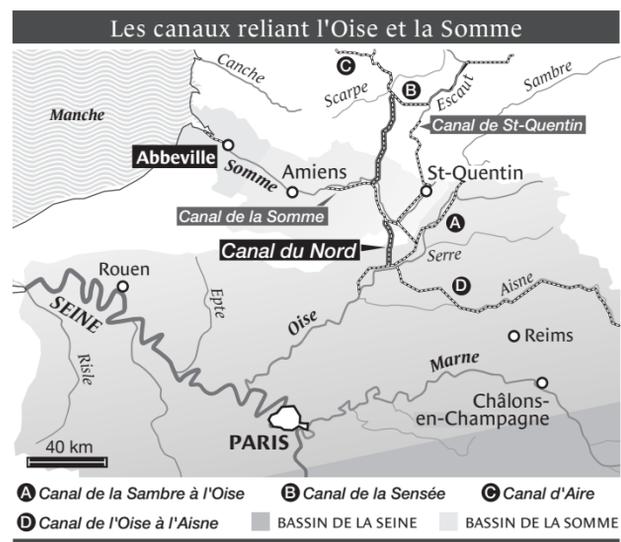
Les barrages-réservoirs protègent peu Paris

Contrairement à ce que laisse entendre la « rumeur d'Abbeville », la capitale n'a pas été protégée de la montée de la Seine pendant la visite, du 25 au 30 mars, de la commission d'évaluation du CIO sur la candidature de Paris aux JO de 2008. L'ensemble des voies sur berges sont restées sous les eaux du 16 mars au 5 avril et sont à nouveau progressivement fermées à la circulation depuis le 10 avril. Les quatre barrages-réservoirs en amont de la capitale, sur la Seine, l'Yonne, la Marne et l'Aube, ne peuvent en effet prélever qu'une partie des eaux qui traversent la région parisienne : celles-ci sont alimentées en aval des barrages par de nombreux affluents de la Seine.

Les prélèvements actuels sur les quatre ouvrages – qui ne feront sentir leurs effets dans Paris que dans quelques jours – sont de l'ordre de 80 mètres cubes par seconde, alors que le débit de la Seine était, mercredi 11 avril, de plus de 1 000 mètres cubes. En cas de fortes crues, le seul barrage de la Marne peut retenir plus de 400 mètres cubes par seconde... s'il n'est pas rempli à son maximum, comme c'est le cas aujourd'hui.

Mais il reçoit, en plus, les eaux des trois affluents de la Somme (Beine, Allemagne et Ingon), ce qui ne pose pas de problème particulier en période ordinaire. La pluviosité exceptionnelle depuis la mi-mars fait que les crues de ces trois rivières, la saturation des sols aidant, aggravent la situation, déjà critique dans la vallée de la Somme. Une partie des eaux de ce bassin est évacuée par des pompages : vers le nord, dans le bassin de la Sensée ; vers le sud, dans le bassin de l'Oise.

Les experts des Voies navigables de France (VNF) admettent néanmoins que ces opérations n'ont qu'un effet marginal alors que le débit de la Somme est actuellement de 80 mètres cubes par seconde. Ces prélèvements sont de 0,25 mètre cube par seconde vers le nord et de 0,5 vers le sud. En outre, tous les biefs du canal du Nord ont été remplis au maximum. Ainsi 300 000 mètres cubes ont été stockés, mais, encore une fois, il s'agit d'un simple écrémage en regard du débit quotidien de la Somme : 2 millions de mètres cubes. De la sorte, les eaux du bassin de la Somme, qui chargent aussi le canal du Nord, ne



Les canaux reliant l'Oise et la Somme

retourner que faiblement, par le déversoir d'Epenancourt, dans les étangs de la Haute-Somme. A la direction de la VNF, on conclut que ces actions sont nécessairement limitées non seulement en raison de pluies record mais aussi parce que « le canal du Nord n'a pas été conçu pour assurer la rétention des eaux du bassin de la Somme dans des situations aussi exceptionnelles que celle que nous connaissons ».

Eric Le Guern, directeur adjoint du service de navigation de la Seine, précise que le canal du Nord a été conçu pour faire naviguer les bateaux, y compris en période de sécheresse. Aussi le réseau de canaux dans la région – outre celui du Nord, ceux de la Somme et de Saint-Quentin – est-il incapable d'absorber les débits actuels. Quant aux éclusées, qu'on ne peut de toutes façons pas suspendre sous peine d'arrêter le trafic fluvial, il reconnaît que, pour un profane, c'est « spectaculaire ». « Mais une éclu-

sée représente un rejet d'un volume d'eau de 2 000 mètres cubes, ce qui n'est rien », affirme-t-il.

Conscient de la difficulté à faire entendre la voix de la raison, M. Le Guern rappelle que la Somme est habituellement régulée par les marais et que cette « éponge » est saturée par les pluies. Il explique ensuite que les bassins hydrologiques de la Somme et de l'Oise, donc de la Seine, sont deux bassins « divergents » : le premier orienté vers l'ouest, le second vers le sud. « Pour qu'ils soient "convergents", poursuit-il, il aurait fallu que le bassin de l'Oise soit orienté vers le Nord. » Pour lui, il n'y a ni mystère ni manœuvre délibérée : « L'essentiel de l'eau s'évacue de manière naturelle, c'est-à-dire selon le sens de la pente. » Et de conclure : « Transférer de l'eau de la Seine vers la Somme est techniquement un non-sens. »

Marcel Scottò

David Stern, responsable de la National Basket Association (NBA)

« Après la croissance exponentielle, nous sommes entrés dans une phase de stabilisation »

Depuis 1984, David Stern est le *commissionner* de la NBA, c'est-à-dire le patron de la Ligue professionnelle de basket nord-américaine. Il a donc

vécu en première ligne l'explosion médiatique et économique du basket américain. Aujourd'hui, la NBA voit son audience s'effriter et peine à se

remettre du départ à la retraite de Michael Jordan, son joueur emblématique, dont le retour a encore été évoqué récemment.

NEW YORK

correspondance

« L'audience de la NBA est en régression. Les grandes années de la Ligue sont-elles derrière elle ?

– Je dirais que la NBA se porte plutôt bien. Nos salles sont remplies à 85 %. Certes, nos taux d'audience à la télévision ont baissé par rapport aux années précédentes, mais je pense que cela est surtout dû au fait qu'il y a de plus en plus de sports diffusés et que les spectateurs ont une palette de choix plus étoffée. Dans l'ensemble, notre ligue est en bonne santé.

– Certaines salles comme celles de New Jersey, Detroit, Charlotte sont boudées par le public.

– C'est vrai, les New Jersey Nets, Detroit, Charlotte, Atlanta et Vancouver sont des franchises qui connaissent des difficultés. Mais ce n'est pas un nouveauté et certaines équipes marchent très bien et voient leur taux de remplissage augmenter.

– La ville canadienne de Vancouver va probablement perdre sa franchise NBA au profit d'une ville américaine. Peut-on parler d'un échec ?

– Je suis vraiment déçu que Vancouver perde son équipe. Mais je ne pense pas que nous ayons mal fait notre travail. Vancouver est un petit marché, mais nous avons d'autres villes similaires qui marchent bien, comme Salt Lake City, Portland, Seattle ou Phoenix. Je pense que l'échec de Vancouver est dû à un manque de soutien des entreprises locales et au problème posé par les fortes taxes canadiennes.

– N'est-il pas normal que la NBA marque le pas, après tant d'années de succès ?

– Oui, c'est un cycle. Mais notre problème... enfin, nous n'avons pas de vrai problème, mais, pendant dix-sept années, nous avons connu une croissance exponentielle. Désormais, nous sommes dans une phase de stabilisation.

– Pensez-vous que la grève de 1998 ait affecté la santé de la Ligue ?

– Certainement. Quand vous perdez le meilleur joueur de l'histoire du basket [Michael Jordan] et que vous interrompez la saison pendant quelques mois, cela affecte votre championnat pendant un certain temps. J'espérais que, cette année, tout allait rentrer dans l'ordre, mais, en fait, trois ans après, nous n'en sommes encore remis qu'à 90 %.

– L'annonce du possible retour de Michael Jordan à la

compétition, il y a quelques semaines, a provoqué une forte réaction des médias et du public. Y a-t-il une vie après Jordan pour la NBA ?

– C'est normal : Michael était un athlète d'exception et les gens l'ont vu se retirer alors qu'il était au sommet de sa forme. Personne ne peut rêver d'une plus belle sortie. On ne verra jamais plus un joueur comme Michael. C'est un peu comme essayer de trouver un successeur à Pelé ou à Babe Ruth [joueur mythique de baseball]. Ce sont des athlètes uniques, qui sont irremplaçables.

– Votre projet de création d'une NBA Europe, il y a un an, avait provoqué des réactions hostiles des dirigeants du basket européen. Où ce projet en est-il ?

– On observe avec attention ce qui se passe entre la Suproligue et l'Euroleague. C'est une bonne chose que les deux compétitions fusionnent la saison prochaine, parce que la concurrence de deux ligues européennes ne servait pas le basket. Avec tous les problèmes que rencontre le basket en Europe, nous sommes un peu revenus sur nos positions. Le vrai problème est que le basket n'est



DAVID STERN

avant toute chose que le marché américain se porte bien. Pour nous, tout se fait en fonction de ce qui se passe ici.

– Avez-vous été inquiet et surpris de voir l'équipe américaine passer à deux doigts de la défaite aux Jeux de Sydney ?

– Non. Cela prouve que le reste du monde se rapproche, et c'est une bonne chose.

– Mais la NBA reste un mythe pour beaucoup de gens. Une défaite de joueurs américains ne risquerait-elle pas de changer le regard du public ?

– Un jour ou l'autre, nous perdrons, et cette perspective ne me gêne pas : c'est dans l'ordre des choses. J'étais à Moscou lors de l'été 1988, quand l'URSS a battu

Michael Jordan dément les rumeurs de retour

Michael Jordan, l'ancien ailier meneur des Chicago Bulls, a démenti un éventuel retour sur les parquets de la NBA, retour dont Abe Pollin, le propriétaire des Washington Wizards, s'était déclaré quasi certain. « Je n'ai pas changé d'opinion. Je suis sûr à 99,9 % de ne pas rejouer », a affirmé Michael Jordan, 38 ans, mercredi 11 avril, dans une interview au *Washington Post*. « Il y a des chances pour qu'il effectue son retour. Il est certainement en train de se tester pour voir s'il se sent capable de revenir », avait déclaré, lundi 9, Abe Pollin au même quotidien. A la retraite depuis trois ans, Michael Jordan est aujourd'hui actionnaire minoritaire des Washington Wizards, après avoir conquis six titres de champion NBA avec les Chicago Bulls. Il avait confié il y a quelques jours avoir repris l'entraînement dans le seul objectif de perdre du poids. Michael Jordan s'était retiré une première fois en 1993, puis avait effectué son retour chez les Bulls en 1995, après une tentative avortée pour devenir joueur professionnel de baseball.

pas un marché florissant en Europe.

– Vous parlez de l'aspect marketing, mais le niveau de jeu a indéniablement progressé ces dernières années.

– C'est vrai, mais du côté des taux de remplissage dans les salles et des droits télé, rien ne va vraiment. Pour que cela change, il faudrait une meilleure approche marketing.

– Envisagez-vous dans l'avenir de créer une ligue mondiale, où les champions de chaque continent s'affronteraient lors de phases finales ?

– A l'heure actuelle, je ne sais pas. Nous devons nous assurer

les Atlanta Hawks en match amical. C'était très excitant. Nous avions perdu, mais cela n'a rien changé pour la NBA.

– Si la sélection américaine perd son invincibilité, le public américain ne risque-t-il pas de se désintéresser de la NBA ?

– Au contraire, cela va rendre les choses plus intéressantes. En fait, les médias américains se plaignent souvent de la supériorité de la « Dream Team » [la sélection américaine pour les JO, composée des plus grandes vedettes de la NBA]. Ils veulent voir des matches plus serrés.

– En 1987, lors de la création du McDonald's Championship,

qui oppose les meilleures équipes de NBA et européennes, vous attendiez-vous à une telle progression de l'Europe ?

– Bien sûr. Le but de cette compétition était de permettre à l'Europe de progresser. Borislav Stanokovic, le président de la FIBA, m'avait dit à l'époque que cela n'avait aucun sens que la FIBA s'occupe du basket dans le monde mais n'ait aucun échange avec le meilleur championnat de la planète. Pour lui, la meilleure manière de progresser était de promouvoir les échanges et les confrontations. En 1987, il n'y avait pratiquement pas de joueurs étrangers en NBA. Maintenant, nous en avons quarante-cinq ! Résultat : davantage de personnes à travers le monde veulent jouer au basket et regarder la NBA.

– Le dopage est traité d'une manière singulière en NBA. Comment se fait-il qu'un joueur contrôlé positif aux stéroïdes écope de deux matches de suspension alors que d'autres, positifs à la marijuana, soient suspendus pour cinq rencontres ?

– Pour ce qui concerne les stéroïdes, je ne pense pas que se soit vraiment un gros problème en NBA. Au baseball, par contre, la ligue n'a pas encore banni l'utilisation de suppléments dangereux comme l'androstenédione.

– Vous êtes *commissionner* de la NBA depuis maintenant dix-sept ans. Qu'est-ce qui vous pousse à continuer ?

– J'ai grandi en même temps que cette ligue : j'ai commencé en 1966, comme avocat de la NBA. Cela fait donc trente-cinq ans que je travaille pour la NBA. Mais il y a encore du travail à faire : il nous faut rendre le All-Star Game [compétition rassemblant les meilleurs joueurs de NBA] plus intéressant. Je suis également motivé par nos nouveaux projets comme la WNBA (la ligue féminine de basket) et la ligue de développement. En 1984, nous avions seulement vingt-trois équipes, contre vingt-neuf actuellement : nous étions une petite ligue. Il n'y avait pas de matches par le satellite, pas de services sur Internet, très peu de rencontres étaient télévisées dans le reste du monde. Désormais nous desservons deux cents pays. C'est devenu un business énorme... En 1981, nous avions dégagé 100 millions de dollars de chiffre d'affaires. Cette année, nous allons atteindre les 2,6 milliards de dollars.

Propos recueillis par Pascal Giberné

A huis clos, Strasbourg s'est condamné à la relégation en D2

Metz s'est imposé en Alsace dans un stade vide

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Le stade de la Meinau avait des allures de camp retranché, mercredi 11 avril, à l'occasion de la rencontre



FOOTBALL

à huis clos opposant le Racing Club de Strasbourg au FC Metz. « On redoute que des supporters tentent d'escalader les grilles », expliquait Serge Cayen, directeur du stade et responsable de la sécurité. La mission aurait pourtant relevé de l'exploit. Car c'est un parcours de combattant qui attendrait le supporter, aussi fervent soit-il, tenté par l'aventure. Pour arriver à ses fins, cet apprenti « Rambo » aurait dû dans un premier temps esquiver les CRS et autres maîtres-chiens patrouillant aux abords de l'enceinte. Il lui aurait ensuite fallu se jouer des cent trente stadiaires formant un cordon de sécurité autour du stade, puis contourner trois points de contrôle.

« C'est impressionnant mais nécessaire », se justifiait le patron de la sécurité, dont le talkie-walkie ne cessait de vrombir. L'homme avouait être plus tendu qu'à l'accoutumée. « Nous ne pouvons pas nous permettre la moindre bavure : notre première erreur nous a déjà coûté suffisamment cher. » Serge Cayen faisait référence à la rencontre du 21 décembre, interrompue à l'heure de jeu après que l'arbitre assistante, Nelly Viennot, eut été atteinte par un pétard jeté du haut des tribunes. Strasbourg menait alors 1-0.

TRIO D'ARBITRES BULGARES

La suite ne fut qu'un imbroglio juridique-sportif de plus, qui aboutit, le 16 mars, à l'intervention du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), saisi pour avis par Strasbourg. Le CNOSF préconisait l'application de la première décision de la Ligue nationale de football (LNF), en date du 18 janvier : match à rejouer à huis clos, suspension du stade de la Meinau pour un match et amende de 100 000 francs infligée aux Alsaciens. Strasbourg jouera donc son prochain match « à domicile », contre Auxerre, à Caen le 28 avril.

Tous se sont finalement rangés à l'arbitrage du CNOSF, à l'exception des arbitres, qui ont maintenu le boycott du match décrété dès le départ de l'affaire. En signe de protestation, les hommes en noir avaient en outre retardé tous les matches de la 24^e journée, dénonçant « le climat délétère entourant les rencontres de football ». Mercredi soir, c'était donc un trio bulgare qui officiait à la Meinau dans le cadre d'un échange entre les deux fédérations, Eric Poulat, l'arbitre du premier Strasbourg-Metz, s'étant rendu en Bulgarie la semaine passée pour y arbitrer un match « à risque ».

Les coups de sifflet d'Anton Gueenov, probablement le premier Bulgare à arbitrer un match de championnat de France, ont donc retenti dans un stade sonnante décidément bien creux. « Débranchez vos portables, la sonnerie risque de déranger les joueurs », lançait un observateur. « On est encore en D1 mais on a déjà

une assistance de D2 », renchérisait un autre. « C'est hallucinant comme les joueurs beuglent sur le terrain », remarquait un dernier.

Sur le pré, les vingt-deux acteurs ont eu du mal à se trouver : « On avait l'impression de disputer un match amical, alors qu'il s'agissait sans doute de l'un des matches les plus importants de notre saison », expliquait après coup l'attaquant messin Gérald Baticle. L'enjeu était effectivement de taille : Strasbourg, dix-huitième au classement, pouvait espérer revenir à deux points de son adversaire du soir, quinzième et première équipe non reléguable. En guise d'encouragements, les vingt-deux

Monaco rejoint Lyon en finale

de la Coupe de la Ligue

Monaco s'est qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue de football en battant Niort (2-0), mercredi 11 avril. Lyon avait éliminé Nantes (3-2), mardi, lors de la première demi-finale. Le vainqueur de cette finale inédite Lyon-Monaco, qui sera qualifié pour la Coupe de l'UEFA, inscrira pour la première fois son nom au palmarès de l'épreuve, après le Paris-SG (1995 et 1998), Metz (1996), Strasbourg (1997), Lens (1999) et Gueugnon (2000). Ce sera la dernière chance pour les Monégasques, champions sortants mais seulement douzièmes du classement de D1 à quatre journées de la fin, de disputer une coupe européenne la saison prochaine. Niort, cinquième de la D2, leur a offert une belle résistance, avant que Marco Simone n'ouvre le score en exploitant un ballon mal renvoyé par Christophe Marichez, le gardien niortais (26^e), puis que Marcelo Gallardo, le meneur de jeu argentin de l'ASM, double la mise d'une frappe lobée (62^e).

acteurs ont dû se contenter du soutien discret mais ponctuel de leurs dirigeants, réduits à faire la claque. A la 51^e minute, la partie droite de la tribune officielle, occupée par le clan messin, se levait comme un seul homme, brisant momentanément la quiétude des lieux. Le défenseur lorrain Philippe Gaillot venait d'inscrire le seul but de la rencontre.

L'après-match fut nettement plus bruyant. « Nous avons un pied et demi en D2 », concédait Yvon Pouliquen, l'entraîneur strasbourgeois, qui refusait toutefois de polémiquer sur le contexte et l'histoire de la rencontre. Ce ne fut pas le cas de Gérald Baticle, qui estimait : « Ce n'est que justice : après ce qui s'était passé, on aurait dû nous donner match gagné. »

Certains Strasbourgeois avalaient difficilement la pilule. « Quand tu vois qu'à Marseille on jette des piles ou des batteries de portable en toute impunité... », fulminait un dirigeant. Serge Cayen, qui n'a eu finalement aucun assaut de supporteur à déployer, concluait le débat : « Si cet imbécile n'avait pas lancé son pétard, on aurait gagné ce match. »

Etienne Labrunie

Etienne Bacrot, le « petit prince » des échecs, veut se frotter à l'élite mondiale

Le plus jeune grand maître de tous les temps, aujourd'hui âgé de 18 ans, poursuit son apprentissage

QUATRE ANNÉES après y être devenu, à quatorze ans et deux mois, le plus jeune grand maître des échecs de tous les temps, Etienne Bacrot est de retour à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Depuis mercredi 11 et jusqu'au 20 avril, il fait partie des dix champions invités pour ce qui est devenu le plus relevé des tournois organisés en France. Etienne Bacrot n'y est pas favori, mais qu'importe. Sans se départir du sérieux et de la concentration qui le caractérisaient déjà lorsqu'il décrochait ses titres de champion du monde des moins de dix ans et des moins de douze ans, il poursuit sa progression au sein de l'élite. Le prodige français, que l'on surnomme, non sans tendresse, le « petit prince », a grandi. Il vient d'avoir dix-huit ans.

Cinquante-huitième mondial selon le classement publié en avril par la Fédération internationale des échecs (FIDE), le deuxième joueur français – derrière Joël Lautier – apprend, patiemment, son métier de champion. Les yeux toujours fixés vers le sommet. Même s'il ne le déclare pas ouvertement, Etienne Bacrot est aujourd'hui un véritable professionnel des échecs.

Bien qu'il suive toujours des cours par correspondance – il est en terminale –, le jeune champion n'est pas sûr de passer son baccalauréat cette année : « En juin, précise-t-il presque en s'excusant, il risque d'y avoir les qualifications pour le championnat du monde FIDE. » De toute façon, il n'étudie guère, les échecs lui prenant presque tout son temps. Son plan de carrière se révèle impitoyable et peu compatible avec une scolarité normale. « Aux échecs, ce sont les années les plus importantes, assure-t-il. C'est maintenant qu'il faut travailler, il n'y a pas de temps à perdre. »

Etienne Bacrot a plutôt bien passé le cap de l'adolescence, souvent fatal aux génies en herbe. Même s'il enregistra des résultats mitigés en 1998, sa progression n'a pas été stoppée. Toute la difficulté vient de son isolement. Malgré le soutien d'un sponsor (la radio Europe 2), il n'a pas les moyens de s'offrir ne serait-ce qu'un entraîneur à plein temps. « Des aides seraient les bienvenues... Je ne compte pas sur la Fédération française des échecs, qui ne m'a accordé aucune aide sérieuse depuis que j'ai eu dix ans », précise-t-il sans

rancœur aucune. Après avoir travaillé sous la férule de l'Ukrainien (aujourd'hui français) Iossif Dorfman, puis du Géorgien Zourab Azmaïparachvili, Etienne Bacrot est aujourd'hui conseillé par le Russe Alexandre Nikitine. Le point commun entre ces mentors est d'avoir tous les trois secondé un certain... Garry Kasparov. « Un pur hasard », assure le jeune Français. Mais un gage de qualité tout de même.

CONCURRENCE BÉNÉFIQUE

L'année 2001 a bien commencé pour Etienne Bacrot, qui a grappillé une dizaine de places au classement mondial en jouant plus que d'ordinaire. La concurrence avec les deux autres prodiges juniors que sont l'Ukrainien Rouslan Ponomarev et le Russe Alexandre Grischouk – mieux classés que lui – n'est pas non plus étrangère à cette montée en puissance. « Nous nous poussons les uns les autres. Je pense être actuellement sous-évalué et avoir encore une bonne marge de progression. Mon objectif est de parvenir dans les dix meilleurs joueurs du monde. Ensuite, pour devenir un Kasparov ou un Kramnik, cela se

joue à très peu de choses et cela ne peut pas forcément se contrôler. Il faut un peu de chance. »

Gagner des points, se faire un nom : autant d'étapes indispensables si l'on veut se frotter à la crème de la crème et être convié à ces rares tournois fermés où ne se rencontrent que les meilleurs, où se forge un destin. En 2000, Etienne Bacrot a été invité au tournoi de Sarajevo – remporté par Garry Kasparov, qui l'a battu pour leur première rencontre officielle – et il a terminé dernier.

« En arrivant, j'étais plein d'optimisme, se souvient-il. Mais, dans ce genre de tournoi, une erreur et c'est fini. J'ai subi une série de quatre défaites d'affilée, ce qui est énorme. A chaque fois, j'avais la tête un peu plus sous l'eau. Maintenant, je sais à quoi m'attendre... » On peut le croire. Sans faire de vagues, doté d'une confiance apparemment à toute épreuve, Etienne Bacrot, dont la devise secrète semble être *Quo non ascendit* ? (« Jusqu'où n'ira-t-il pas ? »), poursuit son apprentissage dans le calme et le silence des sages.

Pierre Barthélémy

Les croisés de l'anti-consommation

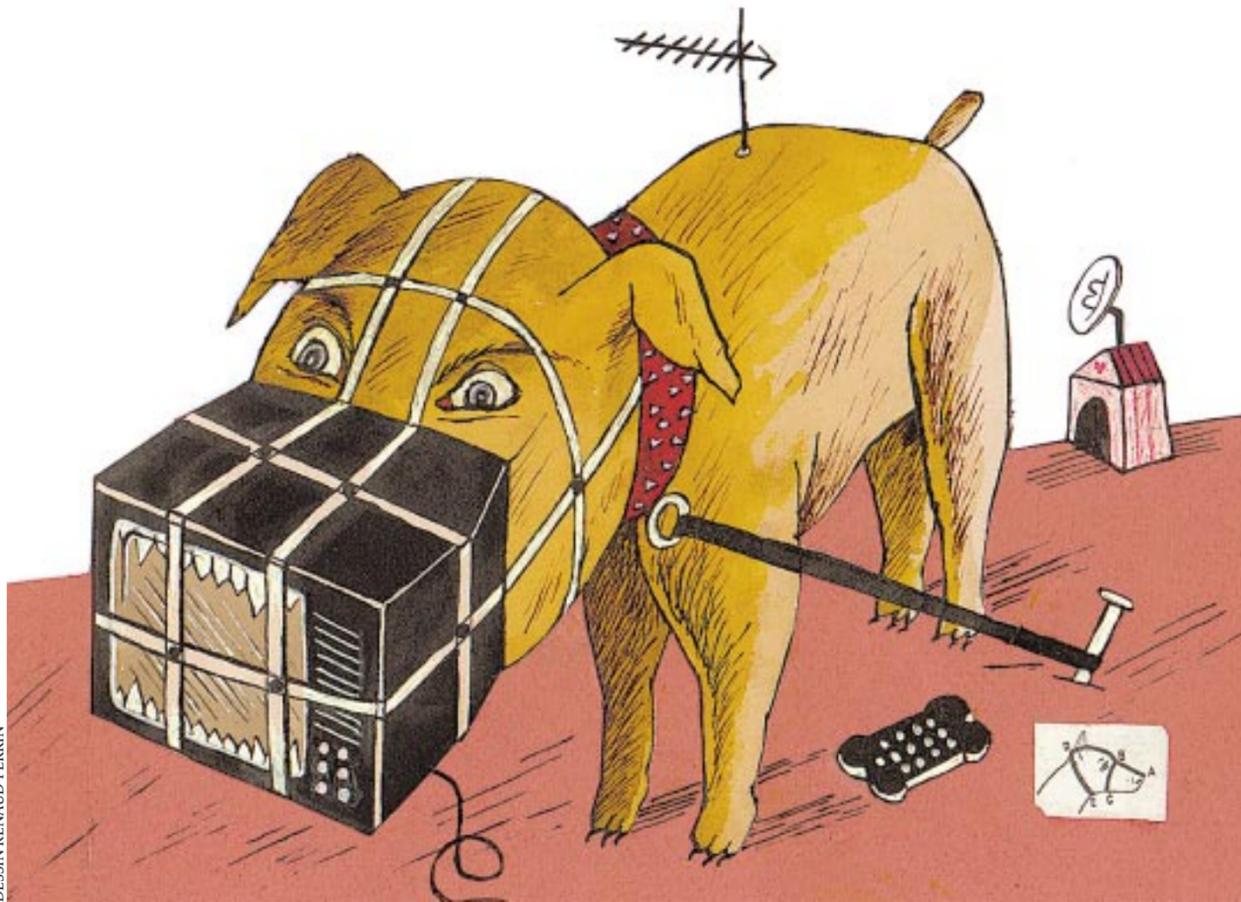
Critiquant le pouvoir des marques, des militants appellent à une semaine de boycottage de la télé à la fin d'avril

QUI EST M^{lle} Klein ?, se demandent les grands patrons, dont les entreprises sont devenues la cible principale des militants antiglobalisation, alors que paraît le livre culte de cette « militante », sobriement titré *No Logo*. Une « bombe », répond le *New York Times*, qui remarque, très justement, que Naomi Klein comme l'antimondialiste Michael Moore, auteur du film documentaire *The Big One*, ne peut que satisfaire l'amertume des laissés-pour-compte de la croissance.

Cette jeune journaliste américaine de trente ans explique, avec de nombreux exemples à l'appui, pourquoi les marques vont devoir affronter la plus grosse tempête de leur histoire. Elle n'hésite pas à affirmer que « nous sommes au début d'une véritable révolution ». Ses formules, lapidaires mais efficaces, ont fait d'elle une « pro » du contre-marketing.

« No space, no choice, no jobs, no logo » (« Pas d'espace, pas de choix, pas d'emplois, pas de logo ») composent les chapitres de son pamphlet devenu la « bible » des militants anti-consommation dont la popularité n'a cessé de grandir depuis les manifestations de Seattle organisées contre la tenue du sommet du G 7 à l'automne 1998.

Grâce à Internet, la rébellion s'est structurée en une multitude d'associations, aux contours souvent flous : « De l'antiglobalisation et du militantisme vert qui allait avec, nous sommes passés à une critique plus radicale de la consommation avec



DESSIN/RENAUD PERRIN

un activisme multiforme », explique Naomi Klein. Il y a quelques semaines, une campagne de protestation organisée par la FOE (Friends of the Earth, Les Amis de la Terre) contre George W. Bush, accusé de ne pas respecter ses engagements pour limiter l'émission de gaz polluants, a rassemblé en quelques jours plus de 10 000 personnes sur le Net.

CITOYEN-CONSOmmATEUR

On dénombre aujourd'hui plus d'une centaine d'organisations de ce type, dont les actions revendicatives, parfois violentes, sont relayées sur la Toile, à défaut de pouvoir s'offrir des campagnes dans les médias, qui, très souvent, refusent tout simplement de les accueillir. De nombreux groupes et tendances se sont créés : No Logo Organisation (www.nologo.org), Ethical Shareholders, Culture Jammers (fondateurs

de la revue canadienne *Adbusters*, Casseurs de pub), Street Reclaimers, Human Right Activists, School Logo Fighters, Internet Corporate Watchdogs)...

Tous prêchent avec des moyens différents, l'avènement d'un citoyen-consommateur, fatigué d'être sollicité par des offres dont il ne saurait plus quoi faire. Ainsi, en pleine fièvre des fêtes de Noël, le magazine *Adbusters* (sous-titré « Journal of the Mental Environment » - Journal de l'environnement mental - www.adbusters.org) affichait en couverture un Christ sur sa croix, gisant dans les ordures. Une façon de nous rappeler que « surconsommation ne rime pas avec bonheur ».

Chaque fois, les marques mondiales comme Gucci, McDonald's, Gap, Coca-Cola, Nike, Calvin Klein ou Apple sont les cibles privilégiées de fausses campagnes de publicité,

détournant les visuels et les slogans. Le « Just do it » de Nike, la marque la plus contestée par les anticonsommateurs devient « Just don't ». Et le swoosh, la fameuse virgule symbole de la firme, devient une croix gammée. « Aucune histoire », écrit Naomi Klein, n'illustre mieux l'ampleur de la révolte des consommateurs que le mouvement anti-Nike à propos du scandale des ateliers de confection dans les pays du tiers-monde ». Cette affaire suscita la colère des militants et la création d'un « International Nike Day of Action ».

Jugeant les médias (la télévision en particulier) trop complaisants à l'égard des annonceurs et coupables de sacrifier la qualité des programmes à celle de la publicité sous toutes ses formes, les *Adbusters* lancent la « Semaine sans télé » (« Turn Off Week », du dimanche 22 au samedi 28 avril). L'affiche

joue sur l'affectif : gros plan sur les yeux d'un enfant avec des pupilles en forme de récepteur télé. Le slogan « She's got your eyes » (« Elle a vos yeux ») prend le lecteur à parti. « L'idée », explique Kalle Lasn, rédacteur en chef, c'est de s'arrêter pour penser à la signification de ce temps que nous passons chaque jour devant la télé, allongés comme des morts-vivants. C'est une chance de pouvoir encore prendre du recul sur cette culture du « don't-worry-be happy » (« Pas de soucis, soyez heureux ») de la vie virtuelle. Ce peut être un réveil salutaire », conclut-il. Un réveil à l'eau froide, que les publicitaires redoutent déjà, cherchant la parade dans un marketing de l'anti-marketing, une façon de reprendre à leur compte la rébellion pour en faire un ultime argument de vente.

Bruno Danto

Les nouveaux accessoires d'Action Man

ACTION MAN, le héros bien connu des 3-12 ans, revient équipé de nouveaux accessoires : un parachute extralarge et un sky-board... pour partir à la conquête du ciel. Après avoir vécu de nombreuses aventures à travers le monde depuis 1993, cette figurine préférée des petits garçons est ainsi prête pour de nouvelles expéditions, mais n'a pas changé de mission : combattre Docteur X, ennemi éternel qui cherche à s'emparer du monde.

Vêtu de sa combinaison noire et rouge, muni d'un casque avec masque et caméra, ce nouvel Action Man Air Surfer (de chez Hasbro) est vendu au prix de 199 F (20,34 €).

Pâques inspire Jardiland

FINIE L'ÉPREUVE de la décoration des œufs de Pâques, où pinces et crayons indélébiles rendaient la tâche bien difficile. Cette année, Jardiland propose d'ingénieuses décalcomanies pour métamorphoser un œuf dur en trois secondes. Il suffit de le glisser dans un bandeau multicolore et de le plonger dans l'eau bouillante pour qu'il ressorte recouvert de pictogrammes Pop Art ou de saynètes champêtres.

L'enseigne fête Pâques à travers une multitude d'éléments décoratifs : œufs à la pelle (en dentelle de raphia, en blanc mosaïque, en coton ou en papier froissé), lapins, poules, coqs, carrés de gazon fleuri en plastique (à accrocher au mur ou à poser au milieu d'une table), plumes, bougies, guirlandes acidulées, volières de paradis en fer forgé blanchi... Une manière de renouer avec l'enfance et d'accueillir joyeusement le printemps.

Main à plume et main à charrue

UN IMMEUBLE en brique, ancien local du comité d'entreprise de Valeo, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), a été récupéré par des associations qui, sous le nom évocateur de Mains d'œuvres (salut, Rimbaud !), ont créé un lieu d'accueil pour artistes résidents, salles de spectacles (concerts, théâtre, danse...) et d'expositions, un gymnase destiné aux répétitions, une pépinière d'associations, ainsi qu'un café-restaurant cyber. Situé dans le dédale de rues du marché aux puces (1, rue Charles-Garnier, 93400 Saint-Ouen ; tél. : 01-40-11-25-25), Mains d'œuvres ne demande qu'à accueillir les initiatives collectives témoignant de la vitalité culturelle de la banlieue parisienne.

Après le sushi, soyez wa-fumi !

DU JAPON et de sa gastronomie, on connaissait principalement les sushis, voire les sashimis. Désormais servis dans de nombreux restaurants, vendus aux rayons traiteurs jusque dans les grandes surfaces, les sushis, ces petites portions de poisson cru sur boulette de riz, ont trouvé leur place au sein de nos habitudes alimentaires. Phénomène de mode qui s'enracine dans l'engouement des produits venus d'ailleurs, les sushis sont peut-être en passe d'être détrônés par plus « tendance » qu'eux. Aujourd'hui, en effet, le comble du chic, c'est d'être wa-fumi.

L'idée vient de Mariko Ueno, une jeune Japonaise passionnée de cuisine. Tellement passionnée qu'elle a choisi de venir apprendre l'art de manier les casseroles en France, voilà plus de vingt ans.

En 1976, diplômée de l'École du cordon-bleu, elle rentre à Tokyo où elle crée sa propre école de cuisine pour les « ménagères » nippones, et propose une cuisine française facile à réaliser chez soi.

LA RICHESSE CULINAIRE DU JAPON

C'est à la fois un succès et une révolution pour le Japon qui n'avait jusque-là offert que des cours de cuisine française très sophistiquée, destinés aux professionnels. Revenue à Paris depuis 1991, Mariko Ueno a, depuis, étendu son champ d'activité et vient de fonder une société de conseil et de création en art culinaire : Mariko Food Style. C'est là qu'elle imagine de nouvelles saveurs pour, notamment, Toraya, le grand pâtisier traditionnel japonais, fournisseur de la cour impériale.

Le wa-fumi est l'expression de

ce parcours : une cuisine « franco-nipponne » qui marie les ingrédients, les saveurs, les habitudes et le savoir-faire de ces deux pays de grande culture gastronomique. « Les Français ne connaissent que les sushis ou les sashimis, qui, au Japon, sont uniquement servis au comptoir des bars et des fast-foods, mais pas à la maison », constate Mariko Ueno. Or ce que je veux faire découvrir, à travers le wa-fumi, c'est toute la richesse culinaire du Japon, que j'adapte aux habitudes et aux produits français ».

D'où une appellation on ne peut mieux choisie : l'alliance de « wa » (« qui se rapporte à la culture japonaise ») et de « fumi » qui signifie « saveur ». Concrètement, comment tout cela peut-il bien se traduire ? Très simplement par du saumon grillé à la sauce de soja, une salade d'algues à l'huile

d'olive, des magrets de canard et trévis grillés, saveur shoyu (sauce de soja japonaise), des sushis de saumon mais en salade cette fois (avec sauce aux herbes, mesclun, amandes...) ou à la mimolette, des figues au porto et sauce oshiruko (haricot rouge en sauce sucrée)...

FACILE ET HARMONIEUSE

Mêlant produits français et produits japonais disponibles dans l'Hexagone, cette nouvelle cuisine se veut accessible, facile à réaliser et harmonieuse, « car, précise Mariko Ueno, wa signifie aussi, paix, communication et harmonie ».

Pour encourager les nouveaux adeptes de cette tendance naissante à se mettre aux fourneaux, La Grande Epicerie de Paris proposera, du jeudi 19 avril au samedi 12 mai, une sélection de produits d'épicerie traditionnels japonais

(une centaine, au total) ainsi que des plats frais exécutés par des chefs venus du Japon. A déguster ensuite avec, au choix, baguettes ou fourchettes.

Véronique Cauhapé

★ Salon de thé Toraya : 10, rue Saint-Florentin, 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-13-00.

La Grande Epicerie de Paris : 38, rue de Sévres, 75007 Paris. Tél. : 01-44-39-81-00.

La Maison de la culture du Japon à Paris donnera (le jeudi 19 avril, de 18 h 30 à 20 heures) une conférence consacrée à la cuisine traditionnelle japonaise (en présence du célèbre restaurateur japonais Hirohisa Koyama, qui parlera de cette cuisine facile à réaliser chez soi) : 101 bis, quai Branly, 75015 Paris.

Le Monde.fr

1^{er} site français d'information

Plébiscité par les internautes, Le Monde.fr est classé premier site français d'information selon Nielsen/NetRating.

Avec un record d'audience de plus de 3 millions de visites et plus de 17,4 millions de PAP en mars, l'édition 2001 du site Le Monde.fr devient aujourd'hui le site presse préféré des internautes français.

Sources : Panel Nielsen - Net Rating février 2001 / Cybermétric mars 2001 / Les baromètres multimédia Médiamétrie 1^{er} trimestre 2001.

Régie publicitaire : tél. : 01 55 43 69 00 / www.i-regie.com

www.LeMonde.fr

Nuages à l'ouest

VENDREDI. Malgré un anticyclone qui s'étend du proche Atlantique à la Norvège, des nuages vont circuler sur l'ouest du pays. Ces nuages sont poussés par un courant de nord qui maintient des températures fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nombreux nuages du matin apportent quelques gouttes sur la pointe Bretagne, puis se morcellent peu à peu au cours de l'après-midi. Des éclaircies se dessinent sur les pays de Loire et la Normandie en soirée. Températures maximales de 10 à 13 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Après une matinée très nuageuse, le soleil perce à la mi-journée et se fait de plus en plus généreux au fil de l'après-midi. Températures maximales entre 8 et 11 degrés.

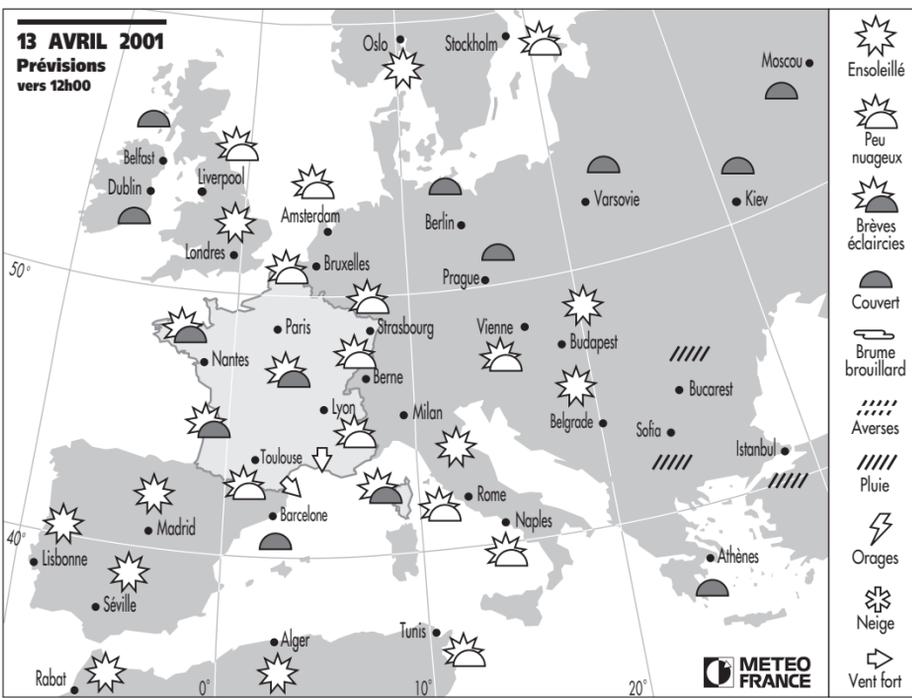
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le matin, alors que le soleil brille déjà sur l'Alsace, la grisaille se maintient de la Champagne à la Franche-Com-

té. Le ciel de l'après-midi affiche un variable sur tout le nord-est. Les températures varient de 8 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La matinée est assez ensoleillée puis des nuages gris envahissent le ciel à partir de la mi-journée. Ces nuages sont plus épais près des côtes et s'accumulent au pied des Pyrénées en fin d'après-midi. Il fait de 12 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Quelques passages nuageux ponctués de belles éclaircies. Si les nuages sont plus nombreux sur le Nord du Massif central, ils se font rares sur les Alpes. Les températures affichent de 6 à 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Vent et soleil sont toujours de la partie. Les rafales du mistral et de la tramontane atteignent 90 km/h sur les côtes et 80 km/h dans la basse vallée du Rhône. Sur la Corse, des petits nuages se développent dans l'après-midi. Les températures sont comprises entre 14 et 19 degrés.

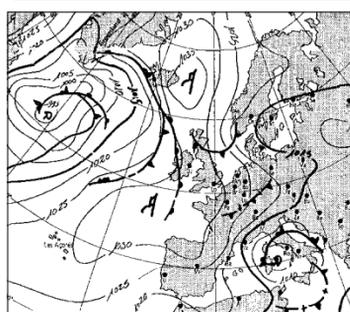


PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL 2001

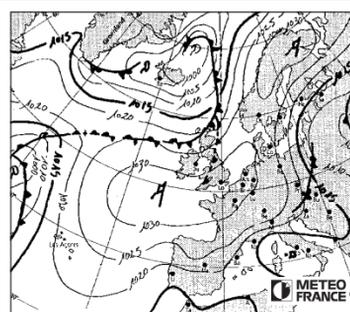
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-1/9 S	
AJACCIO	8/18 N	NANTES	5/14 N
BIARRITZ	7/14 S	NICE	10/17 S
BORDEAUX	6/15 N	PARIS	3/10 S
BOURGES	2/11 N	PAU	4/13 S
BREST	7/12 N	PERPIGNAN	10/17 S
CAEN	6/9 N	RENNES	4/14 N
CHERBOURG	7/9 N	ST-ETIENNE	2/8 N
CLERMONT-F.	3/11 S	STRASBOURG	2/8 S
DIJON	1/10 S	TOULOUSE	5/15 S
GRENOBLE	3/12 S	TOURS	3/11 N
LILLE	2/8 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	2/12 N	CAYENNE	24/28 C
LYON	3/11 S	FORT-DE-FR.	24/29 C
MARSEILLE	8/17 S	NOUMEA	21/24 S

PAPEETE	24/29 P	KIEV	6/17 C	VENISE	7/11 C	LE CAIRE	17/31 S
POINTE-A-PIT.	22/30 C	LISBONNE	13/25 S	VIENNE	2/9 S	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	23/26 P	LIVERPOOL	5/9 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	13/28 S
EUROPE		LONDRES	3/9 S	BRASILIA	19/27 S	RABAT	9/22 S
AMSTERDAM	1/7 S	LUXEMBOURG	-2/9 S	BUENOS AIR.	15/28 S	TUNIS	12/18 S
ATHENES	13/19 C	MADRID	1/18 S	CARACAS	22/26 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	8/15 C	MILAN	5/11 S	CHICAGO	4/11 S	BANGKOK	23/36 S
BELFAST	4/9 C	MOSCOW	6/13 C	LIMA	18/24 S	BEYROUTH	17/22 S
BELGRADE	3/11 S	MUNICH	-1/5 C	LOS ANGELES	10/19 S	BOMBAY	25/32 S
BERLIN	-2/2 C	NAPLES	11/18 S	MEXICO	13/29 S	DJAKARTA	27/31 C
BERNE	-1/7 C	OSLO	-10/4 S	MONTREAL	5/14 S	DUBAI	23/30 S
BRUXELLES	1/8 S	PALMA DE M.	5/16 C	NEW YORK	10/14 P	HANOI	15/25 S
BUCAREST	4/10 P	PRAGUE	-3/3 C	SAN FRANCISCO	7/12 S	HONGKONG	16/24 S
BUDAPEST	3/9 S	ROME	7/18 S	SANTIAGO/CHI	14/22 P	JERUSALEM	15/25 S
COPENHAGUE	-2/5 S	SEVILLE	12/27 S	TORONTO	5/11 S	NEW DEHLI	22/35 S
DUBLIN	6/8 C	SOFIA	5/10 P	WASHINGTON	13/18 P	PEKIN	8/14 S
FRANCFORT	0/8 S	ST-PETERSB.	-1/1 C	AFRIQUE		SEOUL	9/17 S
GENEVE	4/10 S	STOCKHOLM	-5/4 S	ALGER	6/21 S	SINGAPOUR	26/30 P
HELSINKI	24/29 C	STECRIFF	17/22 S	DAKAR	18/24 S	SYDNEY	15/22 S
ISTANBUL	11/16 P	VARSOVIE	-1/4 C	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	12/19 S



Situation le 12 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 avril à 0 heure TU

VENTES

Le Salon d'Antibes propose des meubles et objets à petits prix

LE 29^e SALON des antiquaires d'Antibes (Alpes-Maritimes) accueille, jusqu'au lundi 23 avril, 160 professionnels parisiens ou provinciaux qui présentent au public de la Côte d'Azur des œuvres de tout niveau, du plus grand prestige aux petites pièces. Rassemblés à l'extérieur sous des tentes, les brocanteurs proposent un large choix à des prix sans comparaison avec ceux des antiquaires : ici des meubles sympathiques se chinent entre 1 500 et 15 000 F (228 à 2 286 €), les objets à partir de 50 F (7,6 €).

Dans la famille des meubles utiles, les tables de salle à manger les plus appréciées reposent sur six pieds, qui permettent de soutenir une ou deux rallonges ; le modèle courant, de style Louis-Philippe en noyer ou merisier massif, se négocie de 8 000 à 10 000 F (1 221 à 1 526 €). Les chaises XIX^e siècle paillées se vendent à partir de 500 F (76 €) jusqu'à 8 000 F (1 221 €) pour des suites de six. Encore moins chères, les chaises de bistrot en bois sont accessibles à 800 F les quatre (122 €).

Les fauteuils de style Louis XV et Louis XVI cotent entre 2 000 et 3 000 F (305 à 458 €). Les Voltaire,

4 000 à 5 000 F (610 à 760 €), les crapauds, 3 000 à 3 500 F (458 à 534 €), les clubs des années 1930, 3 000 à 5 000 F (458 à 763 €).

DE LA SALLE DE BAINS...

Très à la mode, les salles de bains à l'ancienne offrent un choix d'objets fabriqués vers le début du XX^e siècle, en général moins chers que la fabrication actuelle : porte-serviettes en laiton entre 500 et 1 500 F (de 76 à 228 €), porte-savon de 300 à 500 F (46 à 76 €), flacon en cristal à 500 F (76 €). Les meubles de toilette, en chêne ou

en pin selon la qualité, comprennent une cuvette en porcelaine et des robinets ; les petits modèles simples valent environ 15 000 F (2 290 €), les plus beaux aux finitions soignées avec un lavabo en céramique à décor en polychrome jusqu'à 40 000 F (6 106 €).

Egalement très en vogue, le linge ancien en lin se retrouve dans presque toutes les foires. La tendance d'aujourd'hui privilégie les couleurs naturelles, blanc cassé, grège. Les draps blancs sans décor valent environ 350 F (53 €), à partir de 500 à 600 F (76 à 91 €) pour les

modèles de petite taille à décor simple, jusqu'à 2 000 à 2 500 F (305 à 381 €) pour les grandes tailles. Les taies d'oreillers se trouvent malheureusement rarement en paires et se vendent proportionnellement plus cher que les draps : 150 F (23 €) pour une taie carrée à frise ajourée, au moins 400 F (61 €) pour une paire, jusqu'à 1 000 F (152 €) si elle est brodée.

... À LA SALLE À MANGER

Une nappe et ses serviettes de table assorties se négocient à partir de 600 à 700 F (92 à 106 €), les

nappes ajourées et brodées d'initiales de 1 000 à 3 000 F (152 à 458 €), les serviettes entre 60 et 120 F (9 à 18 €).

Les arts de la table sont également abondamment représentés, à encore nettement moins cher que le neuf pour une qualité généralement supérieure : service à café de trente pièces en faïence de Sarreguemines, 3 000 F (458 €), service de table en porcelaine de Limoges des années 1950, 2 000 F (305 €), trois séries de verres à pied 1900 (vin-eau-porto), de onze ou douze, 1 000 F (152 €).

Parmi les multiples objets disparates présentés dans ce genre de foire, sont exposés des pots en grès à partir de 200 F (30 €), des outils anciens entre 100 et 1 000 F (15 et 152 €), des loquets et verrous en fer forgé entre 300 et 500 F (45 à 76 €), des cuivres à partir de 300 F (45 €).

Catherine Bedel

★ Salon d'antiquités et brocante du vieil Antibes. Port Vauban, jusqu'au lundi 23 avril, de 10 h 30 à 19 h 30. Entrée : 50 F (7,6 €).

Calendrier

COLLECTIONS

- Paris, porte de Versailles, modèles réduits jusqu'au lundi 16 avril, tél. : 01-49-09-60-82.
- Paris, porte de Versailles, jouets anciens, du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 01-49-09-64-14.
- Grasse (Alpes-Maritimes), flacons à parfum, samedi 14 et dimanche 15 avril, tél. : 06-87-80-07-38.
- Hardinghen (Pas-de-Calais), minéraux et fossiles,

du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 03-21-33-23-05.

- Bécherel (Ille-et-Vilaine), livres, du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 02-99-66-77-50.
- Sarzay (Indre), vieux papiers, samedi 14 avril, tél. : 02-54-31-32-25.

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), jusqu'au lundi 16 avril, tél. : 05-59-23-16-12.
- Rivesaltes (Pyrénées-Orientales),

du vendredi 13 au lundi 16 avril, tél. : 04-68-35-68-35.

- Barjac (Gard), du vendredi 13 au lundi 16 avril, tél. : 04-66-24-50-65.
- Vannes (Morbihan), du vendredi 13 au lundi 16 avril, tél. : 02-41-38-60-00.
- L'Aigle (Orne), du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 02-33-34-95-73.
- Cogolin (Var), du vendredi 13 au lundi 16 avril, tél. : 06-11-52-39-27.
- Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime),

du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 02-35-93-22-96.

- Guerlesquin (Finistère), du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 02-98-72-84-20.
- Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 02-99-40-01-69.
- Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques), du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 05-59-65-04-24.
- L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), du samedi 14 au lundi 16 avril, tél. : 04-94-03-40-72.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 088

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Pour ouvrir, il faut la tourner. - II. Donne beaucoup d'elle-même au départ. Ne donne jamais rien. - III. Mis au parfum. Apprécia. - IV. Ont disparu de la table des gourmets. Fruits comestibles. - V. Dans le rôle. Avec elle, vous pourriez toujours repasser. - VI. Laitue de mer. Elle nous supporte, alors protégeons-la. - VII. A réduit Pompéi en cendres. Prend son temps. Protection des extrémités. - VIII. Préposition. Ses fonds gardent

leur secret. Prépare la crème anglaise. - IX. Relève. Point de départ. Point de départ. - X. Mises de côté.

VERTICALEMENT

1. Qui ne laissera pas passer grand-chose. - 2. Pour le repos et le plaisir des solitaires. - 3. Forment une chaîne au-dessus de la Limagne. Oppose dans le texte. Personnel. - 4. Beau bavard. Privations. - 5. Dépouillé de son bien. Mit bas. - 6. Engrais ou désherbants... ils polluent. - 7.

Renvoie à l'eau. On peut toujours compter dessus. - 8. Article. Manipulateur génétique. Conjonction. - 9. Stupidité. - 10. Assez sombre. Pour préparer un bon coup. - 11. Pour communiquer, il faudrait le doubler. La bonne mesure. - 12. Difficiles en périodes de vacances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 087

Horizontalement

I. Inadvertance. - II. Molaire. Huer. - III. Put. Arcs. IIs. - IV. Rein. Atouts. - V. Etend. Our. Is. - VI. Ais. Goût. - VII. Absent. Verso. - VIII. Ré. Stèrent. - IX. Irise. Intime. - X. Igné. Abusées.

Verticalement

1. Impresarii. - 2. Nouet. Berg. - 3. Altiers. In. - 4. Da. Nn. Esse. - 5. Via. Dante. - 6. Erra. Ite. - 7. Rectos. RIB. - 8. Sou. Venu. - 9. Ah. Urgents. - 10. Nuit. Ortie. - 11. Celsius. Me. - 12. Ers. Stores.

L'ART EN QUESTION

N° 217

En collaboration avec

Réunion des Musées Nationaux

Princesse ou prêtresse ?

L'EXPOSITION « Arts d'Afrique », qui inaugure le nouveau Musée Dapper, propose, à travers cent cinquante chefs-d'œuvre venus du monde entier, une véritable initiation aux arts africains. Princesse royale ou femme de haut rang chargée des cultes, cette œuvre exceptionnelle provient du Cameroun occidental, d'une région appelée Grassland. Peuplée depuis des millénaires, cette région est un des hauts lieux de la sculpture africaine et un foyer de création d'œuvres d'une qualité esthétique hors du commun.

Le corps de cette superbe femme semble projeté en avant, comme si elle esquissait les premiers pas d'une danse rituelle. La tension de ses muscles, ses jambes fléchies, son dos cambré, sa poitrine voluptueuse et sa bouche ouverte en un cri silencieux répondent aux sollicitations d'une musique rythmée par l'instrument qu'elle tient dans la main droite. Arrivée en France en 1900, cette sculpture fut admirée et photographiée. Un des plus grands photographes du XX^e siècle l'a immortalisée.

De qui s'agit-il :

- Brassai ?
- Robert Doisneau ?
- Man Ray ?

Réponse dans *Le Monde* du 20 avril.

Réponse du jeu n° 216 paru dans *Le Monde* du 6 avril. Le tableau *Raphaël et la Fornarina* a été peint par Ingres, vers 1845. Il appartient aux collections du Fogg Art Museum de Cambridge.



Bangwa. Statue commémorative d'une princesse (Cameroun, Grassland). Bois et pigments, h. : 85 cm. Collection du Musée Dapper à Paris. Présentée à l'exposition « Arts d'Afrique » jusqu'au 30 juin.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LE MONDE ECONOMIE

avec Le Monde
DATÉ MARDI

PHOTOGRAPHIE Les magazines de « tendances » ou « alternatifs » sont une presse d'époque. Imprimés et diffusés dans les pays riches, ces magazines proposent des passerelles

entre l'art et la mode. C'est esthétiquement « attirant parce que vivant et (...) pas théorisé », explique Angelo Cirimele, libraire spécialisé qui recense plus de deux cent cinquante

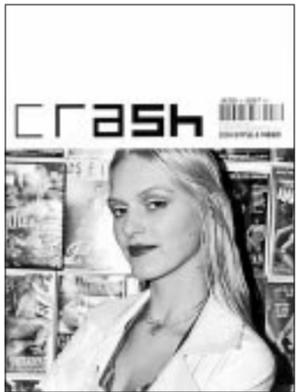
titres. ● TERRY JONES, fondateur et directeur du magazine *i-D*, et concepteur, dans les années 1980, de ce genre de magazines, déclare dans un entretien au *Monde* : « Je voulais

aller au-delà du milieu de la mode que j'ai fréquenté. (...) Je voulais des images très simples et des photographes intéressés non par la mode mais par les gens. » ● POUR LES VINGT

ANS d'*i-D*, le Wapping Hall de Londres organise une rétrospective jusqu'au 29 avril, une occasion pour Terry Jones de publier un recueil illustré par plus de six cents photos.

Les magazines « alternatifs », ponts graphiques entre l'art et la mode

Le mensuel anglais « *i-D* », qui a révolutionné la presse de la mode et aiguillonné les arts visuels, tout en lançant de véritables artistes sur le marché, fête ses vingt ans. La parution d'un livre rétrospectif et une exposition au Wapping Wall de Londres lui rendent hommage



C'EST UN PHÉNOMÈNE social et visuel qui donne le tournis. Pour s'en rendre compte, il faut pousser la porte d'OFR, une librairie qui ne paie pas de mine, près de la place de la République à Paris. Dans un lieu un peu destroy s'empilent les magazines qu'elle diffuse par dizaines dans un peu entendu parler, qui viennent de pays riches, des Etats-Unis à la Suède en passant par le Japon. De France aussi, même si la nationalité du journal, marché mondial oblige, n'est pas facile à repérer derrière les titres qui doivent tous être lisibles en anglais : *The, RE, Pop, Purple, Crash, Self Service, Sleazation, Tank, Pil, Soda, O3c, Richardson, List, Commons and Sense, Very, Big, Eye, Mix(e), Dutch, Wish, Sueellen, Massiv, Composite, Nest, Style, Ad!* dict...

Cette inflation dit tout. « Il y a quatre ans, il devait y avoir une quinzaine de ces magazines. On en est à deux cent cinquante », explique Alexandre Thumerelle, directeur d'OFR. A l'heure où Internet devait condamner la photographie imprimée, la voilà qui se répand, jusqu'à l'écoeurement, dans ces journaux dits expérimentaux. Un « magazine des magazines » a même été créé par OFR il y a deux ans, *OFR Magazine*, bimestriel gratuit dans lequel cinq ou six journaux sont présentés. Et *Self Service* consacre un article au phénomène dans son n° 14.

Comment les définir ? Ce ne sont pas des « féminins », même si on y parle beaucoup de mode. Il y est question de cultures, d'art contemporain, photographie, musiques, cinéma, style, design, mais aussi de vie urbaine, de sexualité et de pornographie. De mode de vie plus que de mode. Le papier glacé côtoie le papier journal du fanzine. Le mensuel est vendu à côté d'*Irrégulomadaire*, animé

« par des furieux assez géniaux ; je suis incapable, au numéro 5, de vous dire de quoi ils parlent », affirme Angelo Cirimele, d'OFR.

Magazines de « tendances » ou alternatifs sont des termes peu satisfaisants. « Ils reflètent la vie et la mode d'aujourd'hui », dit Alexandre Thumerelle. Ce sont des magazines très urbains, aux sujets pointus, au graphisme dominé par le blanc, des titres en petits caractères bâtons. Les tirages sont modestes mais la diffusion est mondiale, le lectorat jeune et mixte, très friand de nouveautés, ce sont des laboratoires d'idées, pillés par les agences de publicité ou les journaux plus installés.

« Ce n'est pas anodin si quarante de ces magazines sont en vente au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ou au Jeu de paume », affirme Angelo Cirimele, de la librairie OFR

Il s'agit, le plus souvent, de journaux visuels, dominés par la photographie, où il y a bien plus à voir qu'à lire. « Un milliardaire du temps libre ne pourra jamais en voir autant dans les galeries », affirme Frank Perrin, directeur de la rédaction de *Crash*. La comparaison met au jour un autre enjeu : jamais les passerelles n'ont été aussi denses entre ces magazines et l'art contemporain. Leur non-spécialisa-

tion renvoie à une interpénétration accrue des disciplines artistiques. De Terry Richardson à Juergen Teller, la liste est interminable des photographes qui ont fait leurs premières armes dans ces journaux et qui exposent aujourd'hui dans les musées et galeries. Wolfgang Tillmans, qui a démarré dans *Purple* et *i-D*, est le lauréat 2000 du prestigieux Turner Prize de la Tate Gallery de Londres. « Ce n'est pas anodin si quarante de ces magazines sont en vente au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ou au Jeu de paume », ajoute Angelo Cirimele.

Le mensuel britannique *i-D*, qui fête ses vingt ans par une exposition et par un livre – il fut suivi, en Grande-Bretagne, par *The Face* et *Dazed and Confused* –, a joué un rôle phare, continuant à sa façon le projet de la référence absolue, *Interview*, le magazine d'Andy Warhol des années 1960, qui a si toniquement mêlé art et médias. « *i-D* est notre référence, explique Olivier Zahm, de *Purple*. Il est le premier, en 1980, à avoir ouvert la mode à la musique, au cinéma, à la culture underground, à aborder les looks de la rue et de la vie. Il est le premier, en 1990, à avoir publié une nouvelle photographie de mode, qui s'est répandue partout. » Si *The Face* a inauguré cette photo plus spontanée, proche de la vie et de la rue, avec la série « Sur la plage », signée Corinne Day, avec Kate Moss pour mannequin (juillet 1990), *i-D* a accompagné le phénomène.

Louangeur sur les quinze premières années d'*i-D*, Olivier Zahm se montre ensuite sévère : « Il est devenu un journal de mode comme les autres. » Cet avis met en relief la limite de ces magazines, où la confusion semble grande entre information et publicité, où les textes sont minces, où

la logique est de grossir, de devenir lourd (un papier plus épais), mieux imprimé, afin d'attirer les annonceurs, au risque de perdre son âme.

Cela dit, les passerelles entre art et mode instaurées par *i-D* sont banalisées. Pourquoi la mode a-t-elle servi de passeur ? Une raison stratégique : cette riche industrie est propre à acheter des pages de publicité dans des journaux à la santé financière précaire. Une raison esthétique, aussi. « Des critiques de l'art contemporain se sont engouffrés dans un domaine attirant parce que « vivant » et qui n'était pas théorisé », explique Angelo Cirimele. C'est sensible chez deux magazines français, *Purple* et *Crash*, qui offrent une « plate-forme d'activités » bien de l'époque. Frank Perrin (*Crash*) est le commissaire d'une exposition intitulée « Nouvelle photographie de mode », qui circule dans les centres culturels à l'étranger. *Purple*, qui accueille dans son dernier numéro une série de Richard Prince, champion d'un art post-pop, est aussi un café-librairie-boutique, logé dans un ancien garage

du 10^e arrondissement, et un lieu d'exposition et de concerts.

Frank Perrin justifie la contamination des terrains : « Tous ces nouveaux magazines proposent un champ élargi de l'art via la mode, alors que la nouvelle photo de mode devient une extension de l'art. Dans la globalisation du champ culturel, la photo de mode devient une icône globale où se croisent des questions qui touchent à l'époque, à l'urbain, à la photographie, à l'art contemporain. A *Crash*, nous la considérons comme un segment ouvert, qui se nourrit d'autres segments – paysage, architecture, design – et qui devient une documentation propre à refléter la complexité de l'époque. Une image cantonnée à son domaine a du souci à se faire. »

Dans cette logique de croisement, beaucoup pensent, comme Angelo Cirimele, que les magazines, notamment par leur profusion, deviennent « un espace d'exposition et plus seulement d'information ». De longs portefeuilles s'étalent dans ces magazines ; dans le britannique *Pop*, on parle d'« artfolio ». Alexandre Thumerelle dit sa préférence : « Il y a

Ci-contre, le n° 40 du magazine « *i-D* », septembre 1986, avec un dossier sur l'éducation. En couverture, le mannequin Amanda King, habillée par Simon Foxton et photographiée par Nick Knight, artiste phare de la génération « *i-D* », qui depuis expose dans les galeries et musées. En haut, de gauche à droite : les couvertures des derniers numéros de quatre magazines français représentatifs de cette tendance alternative : « *Crash* », « *Self Service* » (publié en anglais), « *OFR Magazine* » et « *Purple* ».

un côté temple dans les galeries que je n'aime pas. Le papier est plus humain, il reste dans la vie. » Frank Perrin va plus loin et dit que la galerie perd sa suprématie : « C'est une boîte à chaussures déclinante. Les propositions artistiques d'aujourd'hui désertent ces cubes. »

Là encore, Olivier Zahm dit son inquiétude : « La confusion est totale. Une idéologie dominante se crée dans des magazines qui utilisent l'art contemporain comme caution culturelle, font croire que « tout le monde est créatif », dans le but de vendre de la mode et de la publicité. Il y a de belles fulgurances dans ces journaux, mais 95 % se ressemblent et sont à jeter ! Si ces magazines remplacent les galeries, on va vers un fast-food de l'art contemporain, sans hiérarchie, où tout se vaudra. » Et Olivier Zahm, pourtant réputé pour ses flirts avec l'art, de poser ses conditions : « Si l'artiste veut faire avancer l'image de mode dans le cadre d'une vraie collaboration, je suis preneur ; si c'est pour faire de l'art dans la mode, ce n'est pas la peine. »

M. G.

A lire, à voir

● **A lire.** *Smile « i-D »*, édité par Terry Jones, textes de Dylan Jones et de Terry Jones, traduit de l'anglais par Simone Manceau, éd. Taschen, 608 p., 600 photos environ, 210 F (32 €). *i-D*, numéro « Galerie », n° 208, avril 2001, texte anglais, 292 p., 46 F (7,01 €). *Purple*, n° 7, printemps 2001, 242 p., 50 F (7,62 €). *Crash*, n° 16, mars-avril 2001, 162 p., 28 F. *Self Service*, « Instinctive », n° 14, printemps-été 2001, texte en anglais, 308 p., 90 F. *OFR Magazine*, n° 9, avril-mai, 52 p., gratuit.

● **A voir.** Exposition « Smile i-D, Fashion and Style », The Wapping Project, Wapping Hydraulic Power Station, Wapping Wall, Londres E1W. Tél. : 00-44-20-76-80-20-80. Jusqu'au 29 avril. De mardi à samedi, de 12 heures à 22 heures ; dimanche, de 12 heures à 18 heures. Festival international des arts de la mode de Hyères, villa Noailles, Hyères. Tél. : 04-94-65-22-72. Du 27 au 30 avril.

● **Lieux.** Café-librairie Purple, 9, rue Pierre-Dupont, Paris-10^e. Tél. : 01-40-34-14-64. Librairie OFR : 30, rue Beaurepaire, Paris-10^e. M^e République. Tél. : 01-42-45-72-88.

Terry Jones, fondateur et directeur du magazine « *i-D* »

« Les étudiants et les chômeurs ont eu autant de place chez nous que Madonna »

TERRY JONES, a quitté, en 1980, la direction artistique du *Vogue* anglais pour créer le mensuel britannique *i-D*. Il a inventé un concept de magazines d'époque, au carrefour de la mode, du style, de la musique, et de l'air du temps. A l'occasion de la sortie d'un livre qui retrace les vingt ans de *i-D*, Terry Jones raconte cette aventure.

« Sur quels principes avez-vous fondé *i-D* ? »

– Je voulais aller au-delà du milieu de la mode que j'ai fréquenté, d'abord à *Vanity Fair* et à *Vogue*. Je voulais parler de modes de vie et non de mode en mettant en avant des thèmes qui échappent aux sujets traditionnels des magazines féminins : la sexualité, l'environnement, le statut de la femme. Je voulais aussi plus de fantaisie. J'avais en tête deux magazines français des années 1970 : *Kamikaze* et *Façade*. J'ai dessiné le logo qui montre une personne qui cligne de l'œil et sourit. Au-delà du « coup graphique » et du jeu de mots sur idée et identité, ce logo dit qu'il ne faut pas trop se prendre au sérieux. Il donne un message de séduction et marque une connivence avec le lecteur. – Cette idée que toute per-

sonne a sa chance dans *i-D* ?

– C'est l'idée principale. Quand vous marchez dans la rue, vous découvrez plein de visages, de nationalités. *i-D* devait refléter cette diversité de beautés sans classer les gens entre ceux dont on parle et ceux dont on ne parle pas. Les gens devaient aussi exister non comme stéréotypes mais en tant qu'individus, avec leurs noms, leurs goûts, leurs projets. Les étudiants et les chômeurs ont eu autant de place chez nous que Madonna. On leur demandait ce qu'ils aimaient comme musiques, portaient comme vêtements. Chaque portrait devait être accompagné d'un questionnaire avec réponses rapides [un principe copié depuis par nombre de magazines similaires].

– Quel type de photographies cherchiez-vous ?

– Je voulais des images très simples et des photographes non pas intéressés par la mode, mais par les gens. Je n'aimais pas cette « photographie moyenne » que l'on voyait partout. Les photographes devaient réaliser des « portraits de style » en réaction au brillant et au faux. Je les ai aussi encouragés à devenir plus journalistes, plus res-

ponsables. J'aimais ensuite ajouter aux images des interventions graphiques. J'étais comme un capitaine d'une équipe de foot avec mes joueurs-photographes, chacun de style différent, et dont le terrain était un laboratoire graphique.

– Vous souvenez-vous des premières images publiées ?

– Je pensais aux photos de mode dans la rue de Frank Horvat, avec qui j'avais travaillé. Et à la frontalité des portraits d'August Sander, dans l'Allemagne des années 1930. On a démarré avec des punks droits contre le mur, en 1980, sur fond gris monochrome. J'ai toujours pensé que le mouvement punk était plus créatif que social. Le photographe Steve Johnston a dû prendre trente-six images, pas plus, et on en a publié une vingtaine. C'est proche de l'esprit de la « photo de police ». Aujourd'hui encore, la simplicité est centrale dans les images, même si ces dernières sont combinées avec d'autres, très élaborées. Je déteste la demi-mesure.

– Des photographes célèbres ont fait leurs premières armes à *i-D*.

– Beaucoup ! Nick Knight était

mon étudiant, en 1983, avant de publier dans *i-D*. Max Vadukul travaillait d'abord à la maquette. Je pense aussi à Wolfgang Tillmans, Juergen Teller, David Sims, Craig McDean, Anette Aurell, Terry Richardson... C'est aussi une famille. J'ai travaillé, en 1971, avec Bob Richardson. Quand son fils, Terry, est venu à Londres, il est passé me voir. Et je l'ai publié. Craig McDean était l'assistant de Nick Knight. Tillmans est venu à une fête d'*i-D* alors qu'il était étudiant. J'ai été impressionné par son énergie. L'énergie est ce que je recherche au départ. Je veux d'ailleurs plus voir les photographes que leurs images. J'écoute aussi mon fils, Matt, et ma fille, Kayt, qui ont grandi dans le magazine et qui sont photographes.

– Les années 1990 ont vu arriver des photos trashy, outrancières. Quelle fut alors votre position ?

– Il n'y a pas eu tant que ça de photos trashy dans *i-D*. D'autres l'ont fait. Notre idée est de ne jamais montrer les gens comme des victimes. Pour traduire l'époque, je préférerais mettre du noir dans les images – dire ainsi que le

luxé était plus caché. J'ai publié Tillmans quand d'autres ne le voulaient pas. Mais je n'ai jamais publié de photos très dures de Mario Sorrenti ou de Terry Richardson. On a toujours privilégié la vie et l'électisme. Je déteste la monoculture.

– Pourquoi le numéro d'avril est-il centré sur les galeries d'art ?

– Nous confrontons l'espace de la galerie à l'espace du journal. Trente-deux galeries sont présentes, de Londres, New York, Los Angeles, Paris et Milan. Avec l'artiste Maurizio Cattelan pour guide. La relation entre art et mode, avec toutes sortes de connections, est aujourd'hui évidente et forte. *i-D* est un commanditaire pour les artistes ; nous exposons leur travail et nous les retrouvons dans les galeries et musées.

– On vous reproche de vous être assagi.

– Chaque numéro reste un miroir du moment. J'aime penser qu'*i-D* « ouvre les yeux paresseux ». »

Propos recueillis par Michel Guerrin



PAULA BONNEAUX

Dans la série « Ephéméride » : Valentine Verhaeghe lit *Eléonore Bak* au marché de Plancher-les-Mines (Haute-Saône).

Les performances chorégraphiques et rurales de Valentine Verhaeghe

La prochaine intervention excentrique de la Strasbourgeoise est fixée sous l'aqueduc de Roquefavour, dans le Midi

UN GROUPE de randonneurs crapahutent dans la forêt de Morey (Franche-Comté). Parkas, écharpes, il fait froid, les enfants traînent des pieds. Arrive une voiture, un vieux modèle, d'où surgissent deux hommes - Phoebe Neville, Philip Corner. L'un porte une sorte de longue corne musicale, l'autre une paire de cymbales. Avec eux, une femme - Valentine Verhaeghe Strasbourgeoise, d'origine flamande - en robe d'été fleurie, s'avance, divinité des bois, avec un seau pour se livrer à une joyeuse toilette matinale.

Toute enduite de savon, elle se dirige vers les promeneurs interloqués, devenus soudain spectateurs à leur insu, les prend par la main, danse arc-boutée contre un arbre, ploie vers le sol tel l'animal blessé. Corne et cymbales scandent ce simulacre

d'hallali. La pièce s'appelle *Silva Forestis*.

Valentine Verhaeghe, spécialiste des interventions chorégraphiques en milieu rural - elle gît dans la neige en toute petite tenue dans son spectacle *Les Immedia*, rit parmi les fleurs dans *Hi Hi Ha Ha Ho Ho* - est une femme fine, robuste autant qu'étrange.

AVENTURIÈRE SPATIALE

Il y a longtemps qu'elle a compris que l'art devait vivre en régions, proche de l'intimité quotidienne des habitants des villages francs-comtois. Tout en jouant avec les technologies actuelles qui permettent de relayer ses spectacles avec le monde entier, soit en temps réel, soit par le biais de CD-ROM interactifs, formidablement conçus par tous les artistes qui suivent Valentine Verhaeghe :

les plasticiens Michel Collet, Bob Lens, Joël Hubaut, Gloria Massana, les poètes Julien Blaine, Matthieu Messagier...

« La Franche-Comté, pays de Fourier et de Proudhon, a été depuis 1989 un terrain privilégié pour notre laboratoire baptisé *Montagne froide*, en référence à un poème et un lieu chinois portant ce nom », explique cette aventurière spatiale qui tisse ses liens avec le Québec, le Japon, l'Italie, etc., mais aussi avec les sciences humaines, l'édition, l'Université. Selon le chorégraphe, *Montagne froide* est un « studio-théâtre flottant, une zone "expérientielle" ». Les interventions ont lieu de préférence à la saison froide « qui convient bien à l'austérité de la région ».

Sa démarche est discrète, sinon foldingue, menée loin des médias : « Nous travaillons dans

une conception élargie de l'art, dans la lignée de nos aînés, des futuristes aux Fluxus, sur un projet qui prend en compte toutes les ressources du contexte local et notre expertise du global. » Le CD-ROM *Haïku performance*, qu'elle a réalisé avec Masahiro Handa est un bijou technico-poétique pour se balader dans l'univers de *Montagne froide* : jour de marché à Plancher-les-Mines (Haute-Saône) avec déclamation d'une partition d'Eléonore Bak ; performance à Strasbourg autour de la couleur jaune avec le plasticien Joël Hubaut ; distribution de fleurs et danse à tous les arrêts dans un bus campagnard, en Pologne.

En octobre 2000, l'opération « Le Flux du bus » livrait les artistes à domicile : de Ronchamps à Couthenans, de Vauvillers à Mailleroncourt-Saint-Pancras.

Sur toutes les lignes de bus au départ de Vesoul (Haute-Saône), les voyageurs avaient droit en prime aux vidéos de Masahiro Handa. Autant de grains de folie qui assaisonnent bigrement la vie. L'art considéré comme une attaque surprise. N'importe où, n'importe quand, mais pas n'importe comment : l'association est très soucieuse de pédagogie, à condition qu'elle soit « dissipée ». Aujourd'hui, installée dans l'ancienne gare de Villersexel, *Montagne froide* devrait bientôt prendre ses aises dans une friche rurale du côté de Besançon.

UTOPISTES-RÉALISTES

Montagne froide est sur la même longueur d'ondes que Station Mir, à Caen, et Ventabren, aux portes de Marseille. C'est justement au centre d'art contemporain de Ventabren que Valentine Verhaeghe s'approprie à fêter Pâques avec la reprise de *Sumida gawa* (nom d'une rivière mythique du théâtre nô japonais), en liaison avec Tokyo. Chaque 15 avril, à 14 heures (heure locale), ce chant est commémoré dans le temple Mokuboji. A 7 heures du matin (heure locale française), Valentine Verhaeghe, avec Viviane Duvergé et Julien Blaine, aborderont sur les rives de l'Arc sous l'aqueduc de Roquefavour...

Comment ces utopistes-réalistes arrivent-ils à convaincre les édiles du bien-fondé de leurs travaux des champs ? Valentine Verhaeghe a une stratégie : « Face au maire, je suis en situation de danse, je l'intègre à mon spectacle. C'est sans doute une vision poétique de la discussion, mais elle me permet de donner du volume, un écart, un espace au temps partagé », confie-t-elle. Gérard Pelleret, nouveau maire (divers gauche) de Villersexel, est un sacré veinard !

Dominique Frérot

★ Prochaine performance à Ventabren (Bouches-du-Rhône), le 15 avril, à 7 heures. Tél. : 04-42-28-85-61. Pour l'aqueduc de Roquefavour, prendre la départementale 65.

Le témoignage d'Ari, fils de Nico, en quête de son père

C'EST UN LIVRE au cœur gros, lourd de chagrin, brûlé. L'auteur aurait pu signer Paffgen, du nom de sa mère, ou Boulogne, du nom de sa grand-mère adoptive ; il a préféré Ari, parce que c'est comme cela qu'on l'appelle depuis qu'il est né, le 11 août 1962 ; la veille, sa mère était allée voir *Exodus* et elle avait aimé le personnage d'Ari Newman, « Ari l'homme nouveau ». Ari est en quête d'identité depuis trente-huit ans, depuis que sa mère, Nico, top model, chanteuse, actrice, a passé une nuit à Las Vegas avec Alain Delon et acquis la certitude que l'acteur était le père de son fils. « Accident incongru d'un amour fugitif », Ari, depuis, n'en finit pas d'espérer attendre « ce père plus inaccessible qu'une étoile », en vain. Alain Delon n'a jamais répondu aux lettres et aux coups de fil, conteste depuis toujours cette paternité qu'il juge « de carnaval » et qualifie d'« imposture ».

L'avocat de l'acteur, M^e Jean Braghini, rappelle au *Monde* qu'« une action en recherche de paternité lancée par la mère d'Ari avait échoué » et que « son fils aurait pu la reprendre dans les deux ans qui ont suivi sa majorité, ce qu'il n'a pas fait ». A titre personnel, l'avocat ajoute que son client « a un sens certain de l'honneur » et que, « s'il s'agissait de son fils, il l'aurait reconnu ».

Maren Sell, éditrice du livre d'Ari, *L'amour n'oublie jamais*, raconte : « J'ai rencontré Ari pour la première fois il y a deux ans. J'ai été frappée par sa présence : un regard févreux, inquiet et tendre, un regard qui demande tout et ne solli-

cite rien, qui s'étonne qu'on lui veuille du bien. Il m'a raconté son existence d'orphelin - apocalyptique, débridée, un chaos mental et psychique. J'ai vu cette béance tremblante, trouée à jamais par l'absence du regard d'un père. Par le manque de celui d'une mère dont la mort a fermé les yeux depuis longtemps. » Truffé de photos de Nico, légendées « la plus belle femme du monde », *L'amour n'oublie jamais* est d'abord un hymne à la mère défunte, vampirisée par des biographies qui l'ont vendue « à la sauce aigrelette ». L'égérie du Velvet Underground (cette « volée d'anges noirs ») hante le livre comme un fantôme, obsédée par Delon au point de lui écrire toute sa vie des lettres qu'elle ne lui envoyait pas, happée par la drogue, ancrée à Ibiza, tiraillée d'une ville à l'autre par ses concerts.

SUR LES ÉPAULES DE BOB DYLAN

Les mémoires d'Ari évoquent aussi l'éden de la Factory d'Andy Warhol dont il fut la mascotte, l'attachant Paul Morrissey, les amants de Nico qui furent pour lui des pôles de son enfance, des mages protecteurs, le photographe Willy Maywald, le cinéaste Philippe Garrel qui tourna un film en hommage à leur histoire, *J'entends plus la guitare* (1991). Ari est monté sur les épaules de Bob Dylan, a partagé les pérégrinations nocturnes de Serge Gainsbourg, copiné avec Etienne Daho, servi de chevalier servant à Anne-Marie Rassam et regardé à la télé les films avec Delon, « culte ardent, dévorant,

absolu ». On s'est arraché l'enfant, quand Edith Boulogne, la mère d'Alain Delon, a fait renoncer Nico à ses droits maternels, obtenu l'adoption légale, puis le changement de nom du gamin. Edith Boulogne restera fâchée dix-sept ans avec l'acteur : « Personne ne m'enlèvera la certitude qu'Ari est le fils de mon fils. »

Ari a connu la belle vie, des liaisons fugaces, et déchargé des camions aux Halles de Rungis ; il est « entré sur la piste de la came », a suivi sa mère « jusqu'aux extrêmes limites de la déraison ». Errances, scorbut, cures de désintoxication, psychanalyse, soins réservés aux hystériques suicidaires, hôpital psychiatrique, coma phase 5. Caméléon, otage d'histoires de famille qui n'étaient pas les siennes - « une usine à fous », dira son psy -, il a voulu être comédien ; Jacques Doillon a failli l'engager, Patrice Chéreau a dit : « Ce jeune homme ira loin. » Sa mère chanta *Ari's Song* : « Prends le large, prends le large, mon petit garçon. »

Aujourd'hui père de famille, mais éternel adolescent, il signe « cet exhibitionnisme des choses les plus intimes afin de ne pas rester sur la haine, mais lancer un appel à tous d'ouvrir les cœurs, afin de faire sauter les obstacles des non-dits ». L'enfant secret s'arroge le droit de parler en public.

Jean-Luc Douin

★ *L'amour n'oublie jamais*, d'Ari. Ed. Pauvert, 328 p., 130 F (19,81 €). En librairie le 12 avril.

Réception houleuse du « Vaisseau fantôme » à Berlin

La bronchite d'Anne Schwanewilms, qui tenait le rôle de Senta, oblige Harry Kupfer à corriger sa mise en scène

BERLIN

de notre correspondant

Le Vaisseau fantôme - *Der Fliegende Holländer* - a manqué de sombrer lors de la première, dimanche 8 avril, pour l'ouverture des sixièmes Berliner Festtage. Il est 18 heures, toute l'Allemagne se presse, en tenue guindée, au Staatsoper, sur la prestigieuse avenue Unter den Linden, après avoir payé sa place jusqu'à 460 marks, pour écouter Daniel Barenboïm diriger l'opéra de Wagner, créé à Dresde en 1843. L'intendant Georg Quander monte sur scène : Anne Schwanewilms, qui joue le rôle de Senta, est atteinte d'une bronchite et ne pourra pas chanter. La cantatrice irlandaise Elizabeth Connell a pris l'avion et la remplaça au pied levé. Mais, comme elle n'a pas pu apprendre la mise en scène de Harry Kupfer, elle chantera sur le côté de la scène, tandis que l'assistante de M. Kupfer, Katarina Lang, devra se jeter à l'eau et mimer le rôle de Senta.

Poisse, malédiction ? L'ennui est que Harry Kupfer a centré sa mise en scène sur la jeune Senta, censée épouser le chasseur norvégien Erik (Jorma Silvasti) mais qui rêve du Hollandais (Falk Struckmann). Une mise en scène aux antipodes de celle de Götz Friedrich, décédé à l'automne 2000, qui se joue depuis quatre ans à quelques kilomètres de

là, au Deutsche Oper, l'Opéra de Berlin-Ouest. Chez Friedrich, le Hollandais, condamné à errer tant qu'il ne trouvera pas une femme fidèle jusqu'à la mort pour le libérer, est au cœur de drame. Il a repris le célèbre mythe du Juif errant, cher à Wagner, allant même jusqu'à transformer son vaisseau en *Exodus*, qui devait conduire des réfugiés juifs en Palestine en 1947.

Rien de tel chez Kupfer. « Il n'y a plus de Hollandais et plus de problème du Hollandais », écrit la *Berliner Zeitung*. Tout est centré autour de la femme, Senta, à la recherche de l'homme. Le fait qu'Elizabeth Connell ait chanté le rôle sur le côté de la scène n'a fait curieusement qu'accentuer cette impression.

Pendant l'ouverture, le décor ne montre pas le rivage escarpé où s'échoue, en pleine tempête, le bateau des marins norvégiens, dirigé par Daland (Robert Holl), père de Senta, avant sa rencontre du Hollandais, mais la maison où sont réfugiées les femmes. La jeune Senta, qui rêve de s'affranchir de son milieu petit-bourgeois oppressant, contemple le portrait du Hollandais, fruit inaccessible de ses rêveries, qu'elle ne quittera pas des mains de la représentation. A la fin de l'opéra, devant l'impossibilité de concilier rêve et réalité, Senta se suicide, se jetant des escaliers du domi-

cile familial. Kupfer et Barenboïm ont renoncé au dénouement romantique plus traditionnel, retravaillé par Wagner, en 1860, où, par sa mort, Senta délivre le Hollandais de sa malédiction.

« MÉLANGE SURRÉALISTE »

Que le Hollandais soit le fantasme de Senta n'a rien de très nouveau pour les amateurs d'opéra, depuis que Kupfer, alors metteur en scène de RDA, l'a mis en scène à Bayreuth en 1978, note la *Süddeutsche Zeitung*. Sauf que cette fois, le metteur en scène a « radicalisé le concept. Au lieu d'avoir deux mondes, celui petit-bourgeois et celui fantastique, on n'en voit qu'un seul dans un mélange surréaliste. Jadis, il y avait une hystérique qui restait assise à son poste d'observation et laissait, pleine de peur, l'action se dérouler tant qu'elle ne la concernait pas ». Mais là, « ce sont ses désirs qui créent la totalité du monde de la scène », poursuit la *Süddeutsche Zeitung*.

Homme introuvable, le Hollandais arrive systématiquement sur la proue de son vaisseau, qualifié par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* de « symbole phallique », qui tantôt monte, tantôt descend. « Il est dans sa tenue de cuir, tel qu'on s'imagine au Staatsoper les fantasmes des jeunes dames de la grande bourgeois-

ie », ricane la *Berliner Zeitung*, tandis que la médiocrité du père, Daland, est accentuée par la mise en scène, où il pioche - de manière peu vraisemblable - dans le trésor du Hollandais. Mise en scène polémique, qui a valu quelques huées à la fin de la représentation, et qualifiée d'« absurde » par *Die Welt*. En revanche, le public a applaudi Daniel Barenboïm et les solistes. Les hommages les plus chaleureux ont été à Elizabeth Connell, qui avait « sauvé » la soirée compromise au début.

Avec *Le Hollandais volant*, le duo Barenboïm-Kupfer achève son voyage entamé en 1992 avec *Parsifal* à travers l'œuvre de Wagner, dont il a dirigé les dix opéras dès son arrivée à Berlin. Pour les septièmes Festtage de 2002, en mars et en avril, Daniel Barenboïm dirigera à deux reprises les dix opéras du compositeur allemand, commençant par *Le Vaisseau fantôme* le 24 mars et finissant par *Parsifal*.

Arnaud Leparmentier

★ Prochaines représentations : les 20, 26 et 29 avril, dirigées par Daniel Barenboïm, et les 13 et 17 mai, dirigées par Philippe Jordan. Prix des places : de 10 DM (5,11 €) à 200 DM (102,26 €). Tél. : 00-49-30-20-35-45-55.

Le Syndec adjure Guy Rétoré de mettre fin à une bataille « illégitime »

LE TON CONTINUE de monter dans l'affaire du TEP - Théâtre de l'Est parisien (*Le Monde* du 30 mars). L'ancien directeur, Guy Rétoré (soixante-dix-huit ans), qui refuse de quitter les lieux, maintient ses positions. Il accuse le ministère de la culture d'avoir « accolé par hasard » le nom de son successeur Catherine Anne à ce qu'il estime être son théâtre, et se déclare une nouvelle fois « acculé à résister ».

Dans le même temps, le Syndec (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles) est entré en lice. Par la voix de son président, Jean-Claude Fall, il rappelle au fondateur du TEP : « Nous sommes à la tête d'entreprises qui, tant que nous les aimons, constituent une partie de notre "œuvre", mais qui, au-delà de notre "œuvre", ne nous appartiennent en rien, ni moralement, ni artistiquement, ni réellement. » Et d'adjurer solennellement Guy Rétoré à « mettre un terme à cette polémique vaine, à cette bataille injuste et illégitime ».

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL** : la grève dans les monuments nationaux en faveur de la signature d'un accord sur la réduction du temps de travail a continué le 11 avril au Musée d'Orsay, à l'Arc de triomphe, à la Conciergerie, à la Sainte-Chapelle et à la basilique Saint-Denis en Ile-de-France. En régions, les châteaux de la Loire d'Azay-le-Rideau et de Chaumont-sur-Loire, ainsi qu'Aigues-Mortes et plusieurs sites archéologiques étaient également fermés au public.

■ **VENTES** : la vente du manuscrit original du *Voyage au bout de la nuit*, de Louis-Ferdinand Céline, a été reportée au 15 mai. C'est le second report de cette vente, initialement programmée le 6 avril puis le 19 avril. La réalisation du catalogue aurait pris du retard, selon l'étude Piasa, organisatrice de la vente à Drouot-Montaigne.

■ **CINÉMA** : le dernier film du réalisateur Nanni Moretti, *La Chambre du fils*, a reçu le 10 avril le Prix du meilleur film italien de l'année, lors de la cérémonie des Davids, équivalent italien des Césars. Le film a également été distingué pour l'interprétation de Laura Morante.

■ **Le cinéaste égyptien Youssef Chahine, soixante-quinze ans, souffre d'un œdème pulmonaire**, selon Gabriel Khoury, copropriétaire avec le cinéaste de la société Misr International Films. Sorti de l'hôpital il y a environ trois semaines après une nouvelle crise, le cinéaste « récupère correctement », a déclaré M. Khoury à l'AFP.

Jacques Chirac se déclare favorable à une nouvelle politique du mécénat

JACQUES CHIRAC, président de la République, a prononcé le mardi 10 avril, sous la Pyramide du Musée du Louvre, un discours vigoureux en faveur d'une nouvelle politique du mécénat en France. A l'occasion du départ en retraite de Pierre Rosenberg, président-directeur du Musée, remplacé par Henri Loyrette (*Le Monde* du 28 mars), en qui il a salué « la curiosité du connaisseur, l'autorité, le rayonnement et la science du très grand conservateur », le chef de l'Etat a ainsi déclaré : « Le Louvre illustre avec force les conséquences heureuses d'une synergie réussie entre l'Etat, les entreprises et les particuliers. (...) Nous sommes bien sûr très attachés à l'affirmation éminente du rôle des pouvoirs publics, Etat et collectivités locales réunis, dans l'exercice de la responsabilité culturelle. C'est une spécificité française dont nous pouvons être fiers. Mais le corps social lui-même - individus, associations, fondations, entreprises - doit prendre une place croissante. »

« Nous devons nous interroger sur les crédits d'acquisition de nos musées dans un marché qui atteint des niveaux démesurés et d'ailleurs souvent déraisonnables. L'Etat ne saurait se dérober, s'agissant d'institutions nationales de premier rang. C'est son devoir. Mais au-delà de la

politique des dations à laquelle nous sommes tous profondément attachés, il faut encourager, beaucoup plus que nous ne le faisons, donations et mécénats. Alors que la croissance est heureusement de retour, le moment est venu de repenser nos mécanismes juridiques et fiscaux.

« LA FRANÇAISE DES JEUX »

« (...) Ne pourrait-on, par exemple, réfléchir à la constitution d'un fonds d'intervention exceptionnel pour l'acquisition de chefs-d'œuvre ? Je sais que [Pierre Rosenberg] a suggéré, encore récemment, que soient mises à contribution, à cet effet, les recettes de la Française des jeux. Cette idée (...) serait simple, parlerait aux Français et les associerait à une grande ambition. »

« De même, l'ouverture du capital ou la privatisation des entreprises publiques du secteur industriel devrait s'accompagner de la création ou du renforcement de fondations dédiées à des activités d'intérêt général, notamment dans le domaine de la culture, et auxquelles serait affecté un pourcentage du capital de ces entreprises. Cette décision modifierait la ressource culturelle et ferait naître, entre les fondations, une belle et fructueuse émulation. »

L'Italie des peintres touristes et reporters

Avec près de 200 œuvres et 80 artistes, l'exposition des Galeries nationales du Grand Palais retrace la naissance du paysage de plein air, en Italie, au début du XIX^e siècle

PAYSAGES D'ITALIE, LES PEINTRES DU PLEIN AIR (1780-1830), Galeries nationales du Grand Palais, Place Clemenceau, Paris-8^e. M^o Champs-Élysées-Clemenceau. Réservations, tél : 08-92-68-46-94. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 20 heures, le mercredi jusqu'à 22 heures. 50 F (7,62 €) et 56 F (8,54 €) sur réservation. Jusqu'au 9 juillet.

Quand, par miracle, l'obsession française des monographies desserre son emprise, le visiteur s'en trouve tout étonné et soulagé. Il redécouvre avec ravissement que, même au Grand Palais, l'histoire de l'art peut échapper au mode biographique. Ce que vérifie l'exposition « Paysages d'Italie », consacrée à la naissance de la peinture sur le motif. Hasard ? Son commissaire général n'est pas un conservateur français, mais l'universitaire bolognaise Anna Ottani Cavina.

Celle-ci a déterminé son sujet : l'invention de la peinture d'observation en plein air ; son lieu : l'Italie ; sa période : de 1780 à 1830. La Péninsule est alors le séjour de ce que l'Europe compte d'aristocrates collectionneurs, de savants archéologues, de prêtres épigraphistes, d'antiquaires et d'artistes. Des Anglais y rencontrent des Danois, des Allemands, les pensionnaires de l'Académie de France et leurs compatriotes voyageant à leur compte. Ils rencontrent aussi des Italiennes, dont plusieurs furent les maîtresses ou les épouses de ces fervents du Grand Tour – ainsi se nommait cet itinéraire, obligatoire pour toute personne éprise d'art et de savoir.

Parmi les peintres, deux catégories se distinguent : il y a ceux qui, tel David, s'en vont à Rome régénérer la peinture d'histoire et nourrir leur néoclassicisme sur les lieux où ont vécu Tarquin, Lucrèce ou les Horaces. Et il y a ceux qui viennent voir, pour eux-mêmes et pour ceux qui aimeraient posséder une vue du Colisée ou de Tivoli, mais une vue réputée exacte, ou du moins assez exacte. Pas un paysage de



« Un mur à Naples » (c. 1782), de Thomas Jones, huile sur toile (11,4 x 16 cm).

fantaisie, arrangé de chic. Un paysage où la topographie serait juste, les détails précis, la lumière méditerranéenne, et où les ruines n'auraient pas été copiées d'après des recueils de gravures. Ces derniers ont créé, développé et diffusé dans l'Europe entière une envie d'Italie, une envie fondée sur des souvenirs antiques et un pittoresque contemporain, une envie d'exotisme et de chaleur qui ne pouvait qu'être captivante, à Londres, à Copenhague ou à Berlin.

LES BORDS DU TIBRE

Pour la satisfaire, ils varient les motifs et parcourent la campagne à la recherche des motifs qu'indiquent les premiers guides. A Rome, ils visitent et peignent tout : le Forum, le Colisée, mais aussi les basiliques, les bords du Tibre, le temple d'Antonin et de Faustine. De Rome, ils partent pour le lac de Nemi, ses eaux sombres, ses effets lumineux. A Naples, ils s'enfoncent dans la grotte du Pausillipe,

ils marchent jusqu'à Baïa, ils relèvent le parcours des dernières coulées de lave sur le Vésuve et louent une barque pour Capri.

A l'inverse, Florence et Venise les attirent peu, villes trop connues et trop représentées pour l'être encore. Ils préfèrent la nature, les racines tordues, les falaises ; ou alors des ruelles, des toits. Le plus remarquable est le sentiment d'unité qui se dégage de leurs aquarelles et huiles, une unité qui, de temps à autre, peut aller jusqu'à la monotonie et un peu d'ennui, tant il y a de tableaux accrochés ensemble et qui se ressemblent. En dépit des différences de nationalité et de formation, la plupart des artistes trouvent une sorte de « ton italien » commun, à dominante de bistres, de bruns et de verts sombres, éclairé par le bleu du ciel.

Au-delà commencent les différences de style. Les plus méticuleux commencent par des dessins, suivis d'esquisses, puis de toiles

achevées – quelquefois trop. Il y a parmi eux des champions de la description exhaustive : Towne, Hackert, Gauffier, Reinhold, Schilbach et l'étrange Eckersberg, un Danois épris de géométrie. A l'opposé se situent les plus expéditifs, qui sont aussi les plus tranchants, les plus vifs, ceux qui vont à l'essentiel, résumant un mur d'une touche, un nuage d'un tortillon de blanc froité. Ce sont aussi les plus célèbres : Jones, Bonington, Cole et Turner, les Britanniques ; Blechen, l'Allemand ; Valenciennes, Denis, Corot, les Français. Et puis John Robert Cozens, « little Cozens » comme l'avait surnommé son ami Jones, fils d'Alexander Cozens, le théoricien de la tache. Six grands dessins au crayon rehaussés d'aquarelle lui rendent hommage. Ils n'appartiennent à aucune catégorie. Ils sont terriblement silencieux et captent irrésistiblement le regard.

Philippe Dagen

« Les Directeurs », un mélodrame qui se paie cash

LES DIRECTEURS, de Daniel Besse. Mise en scène : Etienne Bierry. Avec Philippe Magnan, Daniel Besse, Stéphane Bierry, François Sianer, Virginie Peignien, Nicolas Briancourt, Javotte Rougerie. POCHÉ-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, Paris-6^e. Tél. : 01-45-48-92-97. M^o Montparnasse-Bienvenue. Durée : 1 h 45. De 110 F (16,77 €) à 200 F (30,49 €). Du mardi au samedi, à 21 heures ; samedi, à 18 heures ; dimanche, à 15 heures.

Si quelque Ouzbek était missionné dans notre capitale pour y écrire un feuilleton sur l'univers impitoyable des cadres sup, il conviendrait de le faire passer par le sas des *Directeurs*, au Poché-Montparnasse, avant de l'envoyer se froter aux meilleurs tenants du complexe militaro-industriel. Il y dégusterait une brochette de DG

déglacés au vinaigre, accommodés de dialogues à peine plus amers que les vrais. Et côtoieraient leurs inspirateurs, en grandeur réelle, dans la salle. Sujets, au demeurant, plutôt sages, venus, parfois, en tenue de travail, jauger leur image, et commenter en avalant le boulevard : « C'est tout à fait ça. D'ailleurs, moi qui vous parle... » (suit quelque illustration de maltraitance à cadre sup).

Mobilisation d'état-major chez une grande toque parisienne : un coup de 6 milliards de francs est en vue. Il est question de missiles, appuyés de tanks pour faire bon poids, de centaines d'emplois, et d'arrosages à balles sonnantes et réverbérantes. Une affaire rendue délicate par la susceptibilité de l'allié britannique face au concurrent américain. Des noms de lieux, de personnes, peuvent brûler les lèvres, cela importe peu. L'exception française s'exalte au premier

verre et à la première jupe moulante. Toutes les forces devraient pousser dans le même sens. Mais non. La présomption d'excellence est rabotée par la médiocrité des caractères ; les savantes analyses par les calculs personnels ; la bassesse confortée par le surmenage. Au premier pétard, l'entreprise s'enflamme : tout va bien.

NÉCESSAIRE MÉCHANCÉTÉ

La comédie se joue devant un mélange pommard-pomerol, et le drame autour de la machine à café. Mélodrame plutôt que drame d'ailleurs, compte tenu de la présence d'un traître acharné à gagner à tout prix les sommets d'où il pourra pérorer sur le thème

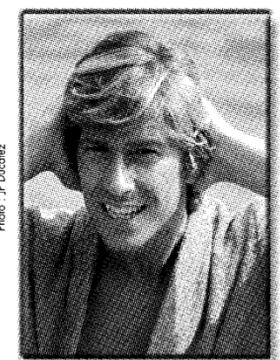
« Ethique et entreprise ». La charge orchestrée par Daniel Besse apparaît de saine et nécessaire méchanceté, en ce qu'elle expose un système autant que des personnages, malgré un paternel président d'ambiguë omnipotence.

Pas un comédien qui ne soit exactement à sa place, circulant avec une fluidité surprenante sur l'étroite scène du Poché. Final renversant, dans l'adoubement d'un nouveau chevalier, doté d'un fief au conseil d'administration. Entre la cotte de mailles forgée de stock-options, et l'honnête combat poitrine nue, il aura quelques secondes pour choisir. Qui faut-il blâmer ?

Jean-Louis Perrier

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents. Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil gratuit et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées
AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

2^e PARTIE

Céréales Killer

LA DERNIÈRE ENQUÊTE DE SAN-ANTONIO

Retrouvez en avant-première les meilleures pages du roman posthume de Frédéric DARD

vendredi 13 avril

A paraître aux Editions Fleuve Noir le 3 mai

Le Monde
daté 14

SORTIR

PARIS

Ne l'appellez plus

« Jeune peinture », mais « jeune création »

Signe des temps, ce Salon a changé de nom, et de lieu, travaux du quai Branly obligent. La Grande Halle de La Villette reçoit donc, pour la première fois depuis la Biennale de Paris en 1985, cent cinquante jeunes créateurs qui exposent leurs photos, vidéos, installations, et leurs peintures, car il en reste aussi.

Caractéristique qui tend également à se raréfier, il est entièrement placé sous la responsabilité d'artistes, élus par les exposants, qui sélectionnent les impétrants. Actuellement, c'est un des meilleurs moyens de se pénétrer de la vitalité artistique parisienne.

Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e.

M^o Porte-de-Pantin.

Tél. : 06-20-12-93-42. Tous les jours, de 11 heures à 21 heures, du 13 au 22 avril. Entrée 50 F.

BACO

Enfant de Mayotte, Baco compose des ballades empreintes de lyrisme mélodique en s'accompagnant à la guitare traditionnelle gabussy et à la

harpe marovany. Oscillant entre rythmes binaires et ternaires, il interprète des chansons qui interpellent, rendent hommage aux pères du panafricanisme, rêve de liberté et d'unité (CD Questions/Cobalt).

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F.

SAINT-DENIS

Démons aux anges

Il y a trois ans, Amgor, d'Elsa Solal, avait ouvert la mandature Nordey au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Au moment où elle approche de sa fin, voici *Démons aux anges*, nouvelle pièce de la même dramaturge, mise en scène, comme la précédente, par Philip Boulay. Il y a trois ans, Elsa Solal s'aventurait du côté de Merlin et des chevaliers de la Table ronde. Cette fois, elle envoie deux êtres qui ont tout perdu (même leur sexe) à la redécouverte des mythes de la création.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93).

Tél. : 01-48-13-70-00. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 22 avril. 50 F.

GUIDE

REPRISE CINÉMA

King Kong

de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack, avec Fay Wray, Bruce Cabot, Robert Armstrong. Américain, 1933, noir et blanc (1 h 40). VO : Action Ecoles, Paris-5^e (01-43-29-79-89).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Contes d'Hoffmann d'Offenbach. Marcus Haddock (Hoffmann), Sumi Jo (Olympia). Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Asher Fisch (direction), Robert Carsen (mise en scène), Philippe Giraudeau (chorégraphie).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, les 13, 16, 19, 25 et 28 ; 15 heures, le 22. Jusqu'au 16 mai. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Chœur et Orchestre de Paris Bach : Messe en si BWV 232. Véronique Gens, Magdalena Kozena (sopranos), Wilke te Brummelstroete (alto), John Mark Ainsley (ténor), David Wilson-Johnson (basse), Frans Bruggen (direction).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-44-84-44-84. De 160 F à 210 F.

Orchestre philharmonique de Radio France Tüür : Exodus, création. Elgar : Concerto pour violoncelle et orchestre op. 85. Prokofiev : Symphonie n^o 5. Truls Mork (violoncelle), Paavo Järvi (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.

Noémi Rime, Isabelle Desrochers (sopranos), Jérôme Hantai (violin de gambe), Pierre Hantai (clavecin) Couperin : Leçons de ténèbres. Chapelle du Val-de-Grâce, 275, rue Saint-Jacques, Paris-5^e. M^o Luxembourg. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-40-26-11-31. 80 F.

Aldo Romano, Emmanuele Cisi, N'Guyen Le, M. B. Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-33-22-88.

CULTURE

Publiés

EN

RÉGIONS

Nguyen Lê

« L'extrême et le milieu »

Création en résidence
Vendredi 20 avril 20h30

Th. Charles Dullin - Chambéry
Renseignements 04 79 85 55 43

17 au 29 avril 2001

Kateb Yacine

Boucherie de l'Espérance
Chantier Chavassieux / Mangenot

20 au 27 avril 2001

Samuel Beckett

Premier Amour
Jean-Quentin Châtelain
mise en scène Jean-Michel Meyer

répertoire contemporain de création

5 rue Petit David Lyon 2ème
Tél. : 04 78 37 46 30 www.theatresatellites.com

LU contre LU

par Pierre Georges

TOUTES les contradictions du monde. Evidemment. Les LU, comme l'on disait autrefois les LIP, les LU menacés de licenciement, sacrifiés sur l'autel de la prospérité à maintenir, les LU de Calais et de Ris-Orangis sont évidemment pour le boycottage des produits Danone. Et les autres LU, les LU d'ailleurs, les LU qui échappent à la restructuration, à Besançon ou ailleurs, sont évidemment contre.

Ce sont les mêmes gens, le même métier, la même entreprise, les mêmes salaires pour l'instant encore. Et la seule différence, qui n'est pas celle des égoïsmes, reste là : il y a ceux qui se battent pour un emploi, un travail et une vie sauvegardés. Et ceux qui se battent pour un emploi, un travail et une vie sauvegardés. Et que l'on se garde, ici ou là, ici comme là, de faire la morale aux uns comme aux autres qui ont sans doute tous raison.

LU contre LU. A marque emblématique, conflit emblématique. La contradiction elle-même peut aller très loin. N'entendait-on pas à la radio ce matin que ceux-là mêmes qui ont été avertis de la fermeture de leurs unités de production, donc de l'imminence de leur licenciement, viennent de recevoir un avis leur notifiant une participation-record aux bénéfices. C'est-à-dire, si cette information se confirme, la preuve amère et comme caricaturale de cette contradiction entre prospérité de l'entreprise et sort des salariés, entre avenir planifié en termes de sauvegarde de l'entreprise dans la féroce bataille de la

mondialisation et présent sacrifié de ceux qui par leur travail ont contribué à cette prospérité.

Contradiction toujours. Et Danone contre Danone. Une entreprise elle-même entre deux feux. Sa propre image d'entreprise « progressiste », soucieuse au mieux des intérêts des salariés, d'une entreprise présumée « citoyenne », si ce mot a encore quelquel sens en cette époque de loi et dictature du marché. Et, donc, son propre comportement d'entreprise comme les autres, avec les méthodes des autres, qui pour n'être point dévorée par les autres, anticipe et agit comme les autres. Et arrive à ce paradoxe cruel que pour sauver l'emploi, il faut sacrifier des emplois.

Contradiction encore. Avec cette invite aux consommateurs Danone, une légion, à boycotter Danone. De faire abstinence pour que Danone fasse pénitence et plie. Et le consommateur, hors ses habitudes, ne peut qu'hésiter. Boycotter, est-ce sauver les LU d'ici, ou menacer les LU de là ? Est-ce punir Danone ou voter Nestlé, ou Nabisco ? Est-ce efficace ou suicidaire ?

Contradiction enfin. Vieille comme le capital et le travail, la Bourse et le travail, l'économique et le travail. Un vieux débat en effet, revêtu aujourd'hui de toutes les parures, de tous les dogmes, de tous les postulats impérieux et impériaux de la mondialisation. L'empire en effet l'a emporté. Et le travail des hommes n'y est plus rien, une donnée comptable et une variable. C'est sinistre d'inhumanité.

La population de la Somme supporte de plus en plus difficilement les inondations

Le reflux des eaux ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines

LA SITUATION se dégrade jour après jour dans la vallée de la Somme malgré le retour provisoire d'un temps plus sec. Le niveau de l'eau est encore monté de plusieurs centimètres pendant les dernières 24 heures, sous l'effet conjugué du vent du nord et d'un fort coefficient de marée. La population vit de plus en plus difficilement les conséquences des inondations qui affectent la région depuis plusieurs semaines.

En raison de la montée des eaux, amorcée au début de l'année, 2 141 logements ont été inondés et 800 personnes ont été évacuées dans les 66 communes touchées. A Abbeville, qui compte 25 000 habitants, 190 familles ont été évacuées des quartiers situés à proximité de la rivière.

La plupart des personnes déplacées ont pu être relogées, et une autre partie ont trouvé refuge dans la salle des fêtes d'Abbeville, où sont distribués de la nourriture, des produits de première nécessité et des vêtements. Près de 400 salariés des entreprises ou des commerces situés dans les quartiers inondés sont en chômage technique. Une usine de robinets, employant 252 personnes, est submergée. A l'hôpital d'Abbeville, où une cellule d'urgence médico-psychologique a été mise en place, une infirmière spécialisée en psychiatrie souligne les difficultés rencontrées : « Derrière certaines attitudes se cachent l'inquiétude, l'impression d'avoir tout perdu, financièrement certes, mais aussi dans le domaine des souvenirs, du travail et de l'effort de toute une vie. »

Le ministère de l'économie et des finances a annoncé, mercredi 11 avril, que les personnes et les

entreprises directement touchées par les inondations pourront bénéficier de délais de paiement pour les impôts et les taxes qui devaient être versées avant la fin de l'année. Selon un communiqué de Bercy, les services fiscaux devraient examiner avec « une particulière bienveillance » les demandes de remises gracieuses des impôts directs.

« SOUFFRANCES MORALES »

Le président de la République et le premier ministre ont exprimé leur solidarité avec les victimes des inondations à l'occasion du conseil des ministres, mercredi. Jacques Chirac a estimé que « tout doit être mis en œuvre afin qu'une vie normale et paisible puisse reprendre très vite ». Le chef de l'Etat a également déclaré : « Au cours des derniers mois, et ces derniers jours tout particulièrement dans la Somme, mais aussi dans le Calvados et la Seine-Maritime, beaucoup de nos compatriotes ont été touchés par de graves inondations. A leurs souffrances morales, aux perturbations dans l'activité de chaque jour, à la perte ou à

la dégradation de leurs biens, s'ajoute une inquiétude diffuse sur les évolutions climatiques. Il faut la prendre en compte. » De son côté, Lionel Jospin, qui s'était rendu à Abbeville, lundi 9 avril (Le Monde du 11 avril), a indiqué que le gouvernement déploie « tous les moyens pour venir en aide aux populations sinistrées ».

Jean-Louis Debré, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a réclamé, mercredi, la mise en place d'une commission d'enquête « sur les causes notamment climatiques, environnementales et urbanistiques à l'origine des inondations exceptionnelles, afin d'établir les responsabilités », face à « l'urgence de la situation et au désarroi croissant » des victimes. Gilles de Robien, maire (UDF) d'Amiens et député de la Somme, s'est associé à cette demande : « Une commission d'enquête est indispensable, sinon il y aura toujours un doute. » Selon les experts, le reflux ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines.

Christophe de Chenay
(avec AFP)

Le désespoir des maraîchers

Plus de 500 personnes ont manifesté, mercredi 11 avril, dans les rues d'Amiens (Somme) pour demander des mesures de protection en faveur des 300 hectares de la zone d'hortillonnages qui se trouvent autour de la ville. Ces derniers sont noyés par la crue de la Somme et par les débordements des marais depuis plusieurs semaines. Les manifestants se sont rendus à la direction départementale de l'équipement et à la préfecture de la Somme pour obtenir des informations sur l'évolution du niveau des eaux dans cette zone de marais où se pratique la culture de légumes. Les maraîchers la surnomment « la petite Venise de la Somme » en raison des canaux qui la sillonnent. Les hortillonnages, qui attirent près de 100 000 visiteurs chaque année, ont alimenté pendant plusieurs siècles les marchés de la région en légumes frais, avant de devenir l'une des principales attractions touristiques de la région.

Bousculade dans un stade sud-africain : au moins 43 morts

AU MOINS 43 personnes ont trouvé la mort, mercredi 11 avril, à l'extérieur de l'Ellis Park, un stade de Johannesburg qui accueillait une rencontre de championnat d'Afrique du Sud de football. 58 personnes ont également été blessées dans cette tragédie, la plus grave de l'histoire du sport sud-africain, qui a commencé par une bousculade géante provoquée par des spectateurs furieux de ne pouvoir accéder aux gradins.

D'une capacité officielle de 70 000 places, l'Ellis Park était déjà envahi par 120 000 personnes lorsque les portes du stade ont été fermées. Les supporteurs restés à l'extérieur ont alors donné libre cours à leur colère et se sont acharnés sur une porte métallique, qui a fini par céder. Elle s'est effondrée sur plusieurs personnes, qui se sont retrouvées prises au piège en dessous, pendant que la foule déferlait vers les gradins. « Il y avait plus de gens que le stade ne pouvait en contenir. En conséquence, des gens ont été écrasés et blessés », a expliqué Ngaconde Balfour, le ministre sud-africain des sports.

A l'intérieur, le match opposant les Kaizer Chiefs et les Orlando Pirates a été interrompu après trente-trois minutes de jeu. La pelouse s'est rapidement transformée en héliport et en hôpital de campagne. Le président sud-africain Thabo Mbeki, qui a suivi le drame en direct à la télévision, a exprimé son sentiment de « choc » et a réclamé une enquête d'urgence « pour s'assurer que cela ne se reproduira plus jamais en Afrique du Sud ».

(Avec AFP, Reuters)

Tirage du Monde daté jeudi 12 avril 2001 : 492 460 exemplaires.

1-3

En avril, cueillette de Nokia*

dans votre **Agence France Télécom**

Respirez, c'est le printemps !

Communiquez la gaieté avec la nouvelle collection de façades "Couture" du mobile Nokia 8210. Profitez d'une parfaite indépendance avec le nouveau kit **mobicarte**⁽¹⁾ "Tendance" Nokia 3310. Entrez dans le futur grâce au mobile Nokia 6210 "High Tech". Et gagnez en liberté : un **kit piéton offert**⁽²⁾ pour tout achat d'un mobile Nokia 6210 ou d'un mobile Nokia 8210.

*Téléphones mobiles Nokia. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Copyright © 2001 NOKIA MOBILE PHONES. Tous droits réservés.

(1) Afin de protéger le titulaire contre le vol, le téléphone mobicarte contenu dans le kit ne peut être utilisé qu'avec la carte SIM incluse dans le kit. Suite à une demande ministérielle fondée sur les dispositions de la Loi n° 91-646 du 10/07/1991, vous devez déclarer votre identité à votre point de vente. A défaut, l'usage de votre mobicarte sera suspendu sous 15 jours. (2) Offre valable du 5 avril 2001 au 31 mai 2001 inclus pour tout achat d'un téléphone mobile Nokia 6210 ou mobile Nokia 8210 et la souscription simultanée à un forfait ou à un abonnement Itineris ou OLA d'une durée minimum de 12 mois après la Période d'Essai de 3 mois. Frais de mise en service inclus. Forfaits de communications en France métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. Offre cumulable avec les promotions en cours. Téléphones disponibles exclusivement sur le réseau Itineris avec la Carte SIM incluse. High-Tech : haute technologie.

DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 13 AVRIL 2001



JUAN RULFO
Le Feuilleton
de Pierre Lepape page II



ITALO CALVINO
page III



**CHRISTINE ANGOT-
LAETITIA MASSON**
page V

GILLES DELEUZE

La chronique
de Roger-Pol Droit
page VII

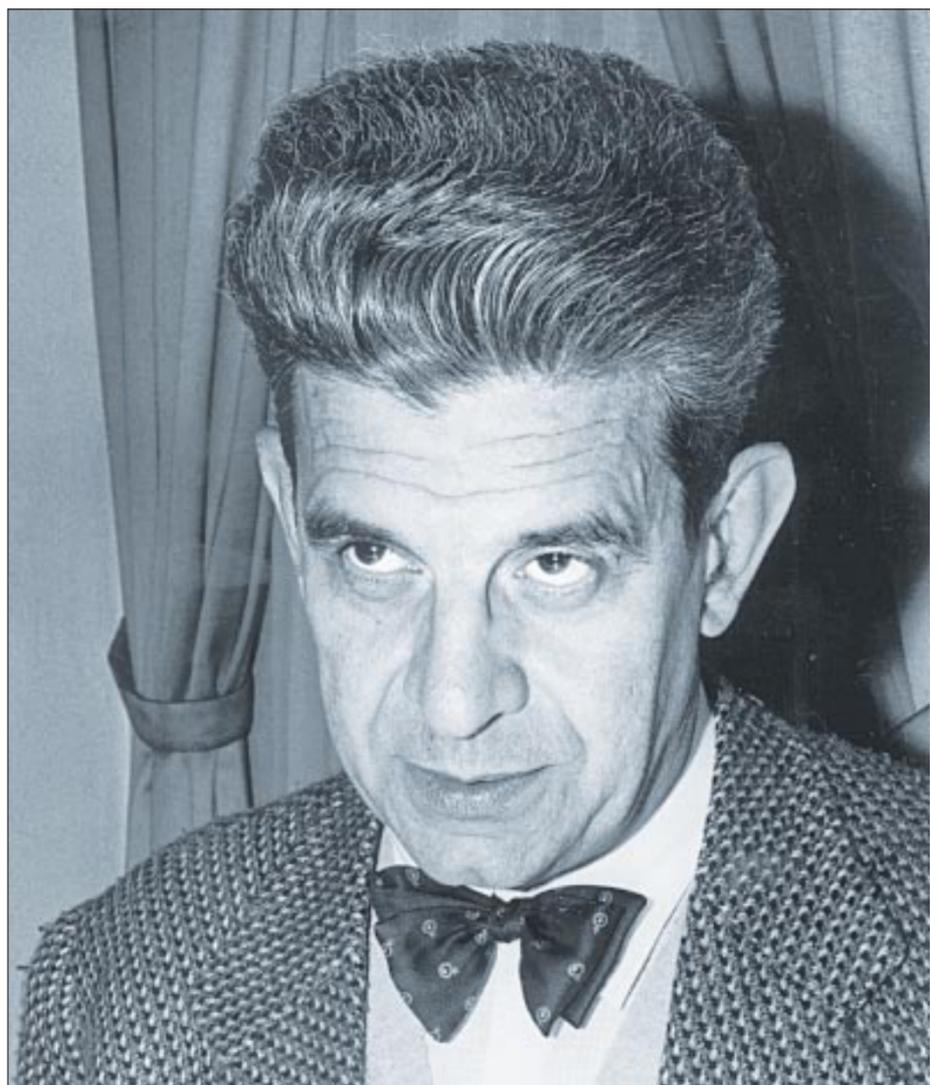


HISTOIRE

Carnets de bord, journaux,
articles, correspondance...
Plus que jamais l'histoire
de la Résistance s'écrit
aussi avec les textes qui
distillent sa parole page XI



LADISLAV KLÍMA
page XI



Jacques Lacan, Paris, 1957

Hegel, puis par sa fréquentation de Georges Bataille et du Collège de sociologie, il a entrepris de relire l'œuvre de Freud à la lumière de la philosophie allemande et d'y introduire une conception du sujet inspirée par la phénoménologie. Dans cette perspective, il réinterroge la notion même de famille. Sous les apparences de la plus grande normalité, dit-il en substance, celle-ci est le creuset naturel des violences psychiques et des turpitudes sociales. Le tableau balzacien qui surgit de sa plume ne l'empêche pas de juger aussi néfastes les tentatives communistes ou libertaires d'abolition de la famille que les rêves fascistes de revalorisation d'une chefferie autoritaire.

A la veille de la guerre, Lacan défend donc les valeurs d'un progressisme éclairé tout en prônant le culte d'un freudisme subversif, en passe de devenir l'instrument d'une nouvel-

Elisabeth Roudinesco

le pensée du lien social, de l'imaginaire, du sacré, du sujet, de la loi. Si la psychanalyse peut servir de rempart autant à l'utopie abolitionniste qu'au projet tyrannique, c'est qu'elle est née d'un déclin de « l'imago paternelle ». Freud invente en effet son complexe d'Œdipe à une époque où commencent à être instaurées en Europe les lois qui affaiblissent la puissance paternelle : lois sur les mauvais traitements infligés aux enfants, mise en cause progressive de l'autorité maritale, revendication timide d'un droit des femmes à disposer de leur corps, etc.

Dans son analyse, Lacan prolonge le geste freudien de revalorisation, non pas de la tyrannie du père, mais d'une fonction symbolique de la paternité. Dans la famille œdipienne inventée par la psychanalyse à l'aube du XX^e siècle, le sujet se confronte à la tragédie de sa conscience coupable, c'est-à-dire à l'interdit de la jouissance : interdit de tuer le père, interdit de l'inceste avec la mère, interdit de la toute-puissance « monarchique » du moi, etc. A cet égard, Lacan n'est pas, comme le pensent certains aujourd'hui, l'adepte d'une vision de la famille restreinte à l'absolu primat

d'une différence biologique des sexes. S'il soutient à juste titre que tout sujet est soumis à la loi symbolique, cette loi ne ressemble en rien à un phallus réactionnaire érigé en bâton de gendarme et excluant les couples homosexuels de tout accès à l'éducation des enfants. La conception lacanienne n'interdit pas, a priori, que les positions parentales puissent être occupées par des personnes du même sexe. Et si, en 1938, Lacan ne songe pas à ce que sera, soixante ans plus tard, le destin de la famille, il lui prédit pourtant un avenir solide, du fait de sa capacité à produire et à intégrer le normal et l'anormal, la règle et la déviance, la loi et la transgression de la loi.

En septembre 1945, après avoir passé les années de la guerre sans publier une ligne et dans une hostilité totale mais silencieuse à la France de Vichy, Lacan se rend en Angleterre pour étudier l'expérience des « petits groupes » menée par John Rickman et Wilfred Ruprecht Bion, et qui permet le reclassement des délinquants au sein de l'armée. A son retour, dans sa con-

férence sur la psychiatrie anglaise, il vante les mérites de ce modèle adaptatif. Mieux vaut valoriser une identification à l'idéal collectif, dit-il, plutôt que de dresser l'individu à imiter des chefs. Poursuivant ainsi sa réflexion sur le statut des collectivités, il en déduit une doctrine de la liberté opposée à celle de l'existentialisme sartrien. Selon lui, en effet, l'enfer ce n'est pas les autres, puisque l'accès à une identité suppose toujours une relation à autrui médiatisée par la Loi. Loin d'être le fruit d'une décision consciente, la liberté relève donc d'un impératif logique, de nature inconsciente, qui seul peut rompre l'appartenance du sujet à l'imago de sa servitude. Autrement dit, pour être libre, il faut savoir mesurer quel est le poids des déterminations que l'inconscient impose à la subjectivité.

Vingt-cinq ans plus tard, dans « Radiophonie », Lacan s'appuie sur la linguistique pour faire de l'inconscient une structure de langage qui serait la forme même de cette fonction symbolique dont il avait posé les prémisses dans sa description des complexes familiaux. Plus sceptique qu'autrefois, mais toujours hanté par la question de la famille et de la

collectivité, il se livre à une analyse structurale des relations de pouvoir, à la manière dont Freud l'avait fait en 1921 dans *Psychologie collective et analyse du moi*. Pour cela, il construit sa théorie des quatre discours : du maître, détenteur de la tyrannie, de l'hystérique, dépositaire d'une rébellion manquée, de l'université, héritière d'un savoir académique. Il leur oppose le discours psychanalytique, seul capable à ses yeux de défaire le système formé par les trois autres. Empruntant à Marx la notion de plus-value, Lacan montre qu'elle a pour équivalent psychique celle de plus-de-jouir. Il en déduit alors que, si l'émancipation est utile, elle ne pourra jamais être illimitée, sous peine de noyer le désir dans le continent noir d'un infini désastre libertaire, d'un plus-de-jouir échappant à toute symbolisation.

Très pragmatique, Lacan applique sa théorie des quatre discours aux événements de mai 1968 avec pour objectif immédiat de faire revenir à la psychanalyse ses disciples égarés dans un engagement politique extrême. En une envolée tourbillonnante, il affirme que la Révolution s'achève toujours par la réinvention d'un maître plus tyrannique que celui dont elle a aboli le règne. Mais, pire encore à ses yeux, c'est sur une science érigée en religion qu'elle risque un jour de s'appuyer, si l'on n'y prend pas garde, pour engendrer un monde d'où serait bannie toute forme de subjectivité.

En 1956, lors de la célébration à Vienne du centenaire de la naissance de Freud, Lacan avait prononcé ces mots : « *Le centenaire de la naissance est rare à célébrer. Il suppose de l'œuvre une continuation de l'homme qui est sa survie.* » Au moment où Lacan fait l'objet à son tour d'une telle célébration, on ne peut s'empêcher de penser qu'il fut sans doute le seul grand interprète de l'œuvre freudienne à avoir su réinventer le discours d'un maître capable de prophétiser le déclin de sa propre souveraineté.

AUTRES ÉCRITS

de Jacques Lacan.
Prologue de
Jacques-Alain Miller,
Seuil, « Champ freudien »,
610 p., 220 F (33,53 €).

★ Lire également pages VIII et IX.

Jacques Lacan, l'œuvre-vie

Obsédé par la publication de son œuvre, jamais achevée de son vivant, Lacan craignait que cela fût une « *poubellication* ». Au moment de la parution de ses *Écrits*, en 1966, il confia à Jacques Derrida sa peur que « *ça ne tienne pas* ». Certes, il parlait alors de la reliure de l'ouvrage, trop fragile à ses yeux, mais il songeait aussi à la postérité, redoutant la manière dont il serait lu après sa mort.

Il aura donc fallu attendre trente-quatre ans pour qu'une nouvelle partie de cette œuvre écrite soit enfin disponible, grâce à Jacques-Alain Miller qui a rassemblé, en un volume, *Autres écrits*, quarante-huit

L'histoire des « Écrits » se confond avec celle de la psychanalyse. Mais il restait encore une part inédite. Jacques-Alain Miller en présente un choix

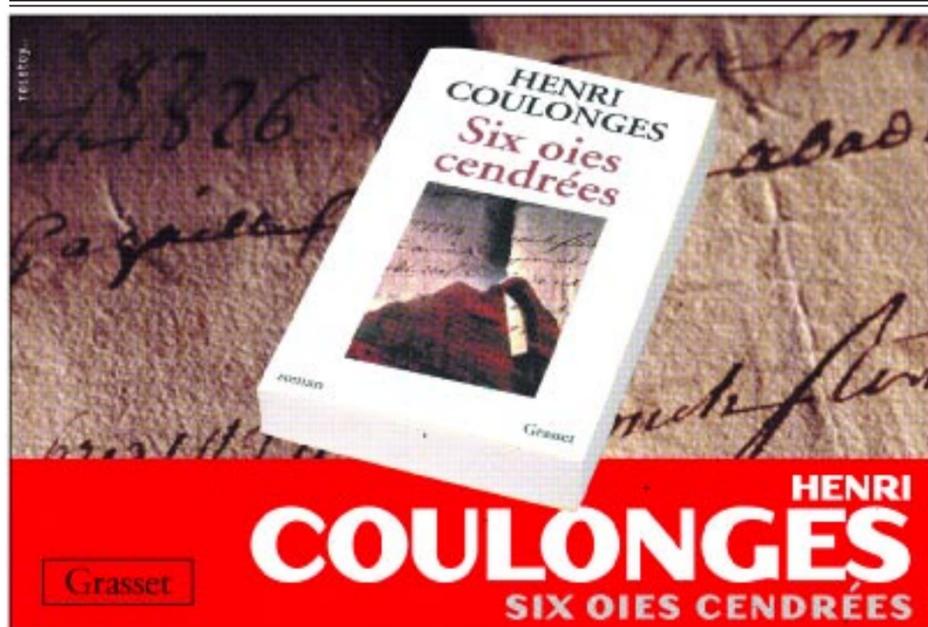
textes introuvables : articles, résumés de séminaire, entretiens, préfaces, conférences, interventions, etc. Pour bien marquer la continuité entre le passé et le présent, Miller a choisi, comme François Wahl en 1966, une présentation thématique.

De même, il a placé en tête de l'ouvrage une intervention de Lacan de 1971, « *Lituraterre* », qui rappelle

le fameux « Séminaire sur la lettre volée » servant d'ouverture aux *Écrits*. De ces textes regroupés en huit parties, on retiendra la longue contribution de 1938 sur la famille, l'étonnante conférence de 1945 sur la psychiatrie anglaise, ou encore « *Radiophonie* », entretien réalisé par Robert Geogin en 1970 pour la radio belge, ainsi que « *L'étourdit* » (1973), « *Télévision* » (1974), et plusieurs articles littéraires : sur Marguerite Duras, Wedekind ou Maurice Merleau-Ponty.

C'est à la demande du psychologue Henri Wallon, que Lacan publie en 1938, dans *L'Encyclopédie française*, son article sur les complexes familiaux. A l'âge de trente-cinq ans, il est déjà reconnu comme un maître de sa discipline par les surréalistes et le milieu psychiatrique.

Depuis 1934, marqué d'abord par l'enseignement d'Alexandre Kojève sur *La Phénoménologie de l'esprit* de



Grasset

HENRI COULONGES
SIX OIES CENDRÉES



L'enfer et la rédemption

LE LLANO EN FLAMMES

(El Llano en llamas)
de Juan Rulfo.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Gabriel laculli,
Gallimard, 172 p., 110 F (16,77 €).

Sauf Sartre dans *L'Idiot de la famille* à propos de Flaubert, on s'interroge peu sur la décision d'écrire – des textes, les livres. Comme si c'était naturel, comme si ça allait de soi de doubler sa vie d'une autre vie, d'encre et de papier. Alors qu'il s'agit, toujours recommencée, d'une énigme aussi obscure que celle de nos lointains ancêtres de Lascaux ou d'Altamira traçant dans le secret des grottes des représentations du monde. Curieusement, c'est le contraire qui fait problème et surprend : lorsqu'après avoir écrit des livres, quelqu'un s'arrête de le faire. Comme s'il y avait là un scandale de la nature, comme si l'écrivain était atteint d'une sorte de maladie qui l'amenait à trahir sa « fonction ».

Prenez le cas de Juan Rulfo. Il naît en 1918 au Mexique, à Apulco dans la province de Jalisco, au moment où la guerre civile ravage son pays et où les troupes de Zapata, de Villa et de Díaz s'opposent aux armées gouvernementales de Carranza puis d'Obregon. Il a six ans lorsque son père meurt assassiné, sept ans lorsqu'éclate la révolte des cristeros contre la laïcisation forcée imposée par le gouvernement de Plutarco Elias Calles. Une guerre atroce, sauvage dont l'aveugle violence le marquera à jamais. Devenu orphelin, Rulfo parvient néanmoins à obtenir des diplômes universitaires qui lui permettent d'obtenir une place de fonctionnaire, d'archiviste à l'office de l'immigration à Mexico. En 1945, il publie deux récits dans la revue *Pan de Guadaluja*, *Ils nous ont donné la terre* et *Macario*. Il en écrit d'autres dans les années qui suivent pour la grande revue littéraire de Mexico, *América*, que dirige Marco Antonio Millan, et en 1953, il réunit ses textes en un volume : *Le Llano en flammes*. Deux ans plus tard paraît un court roman, *Pedro Paramo*, cependant que les rééditions du *Llano en flammes* commencent à se multiplier. Le succès de Rulfo est immense, dans son pays comme à l'étranger. On parle d'une révolution dans la littérature latino-américaine. En France, Roger Caillois, dans sa collection « La Croix du Sud » chez Gallimard, fait traduire *Pedro Paramo* dès 1959 (1). Maurice Nadeau, chez Denoël, édite une première édition du *Llano en flammes* en 1966 (2). Mais désormais, Juan Rulfo se tait. Il retourne à ses travaux d'archives ; l'Institut indigéniste l'envoie dans les régions du Mexique les plus déshéritées. Il fait provision de documents, il prend des centaines de clichés, mais n'écrit plus guère que des rapports. Une protestation contre l'invasion de Saint-Domingue par les Etats-Unis, quelques idées de scénarios, certaines adaptées par Carlos Fuentes et Gabriel Garcia Marquez, d'autres pour des films justement oubliés. Quelques voyages en Amérique latine et en Europe : rien, trente années de silence jusqu'à sa mort en 1986. Comme un refus, sur lequel il n'a jamais consenti à s'expliquer.

Cette obstination à ne plus rien écrire a évidemment entretenu la légende. Rulfo n'est pas seulement l'inventeur d'une langue narrative nouvelle, pas seulement le « père » éblouissant du roman latino-américain contemporain. Il est devenu une sorte de mythe, une personnification littéraire de la foudre : trois cents pages sublimes comme surgissant de la nuit, la trouant, aveuglant la rétiné, avant de rendre la place à l'obscurité. Pure violence et pure beauté foudroyant son auteur lui-même, le réduisant en cendres.

Le relecture de *Llano en flammes* fait ressurgir ce sentiment de stupeur. L'ancienne traduction, celle de Michelle Lévi-Provençal était très honorable. Elle a suffi pendant longtemps aux admirateurs francophones de Rulfo, lesquels forment une ardente confrérie de prosélytes. Ce n'est pas lui faire offense que constater que la version que donne Gabriel laculli est plus forte encore, magique. Avec elle, l'écriture de Rulfo vous empoigne dès le premier paragraphe de la première nouvelle – « *Après tant d'heures passées à marcher sans même rencontrer l'ombre d'un arbre, ni une pousse d'arbre ni une racine de quoi ce soit, on entend l'aboïement des chiens.* » – et ne vous laisse que pour le dernier dialogue tragi-comique du dernier récit, Anacleto Morones, l'histoire d'une sorte de prophète ambulancier qui est parvenu à séduire, corps et âmes, les membres d'une petite communauté féminine. Entre-temps, en dix-sept nouvelles, nous aurons connu l'humanité et l'inhumanité du Llano, ce haut plateau désertique que coupent des ravins profonds aux rivières intempêtes. Nous l'aurons connu comme jamais peut-être un livre ne nous a fait connaître la vérité d'un coin du monde. Nous en aurons senti à la fois l'existence et l'essence, la réalité brute et la signification spirituelle, le présent le plus immédiat, le plus brutal et la longue et douloureuse histoire qu'il cristallise ; nous aurons senti la chaleur de l'enfer et entendu les cris de ceux qui y souffrent et qui font souffrir : les mêmes.

Juan Rulfo n'a pas été seulement le « père » éblouissant du roman latino-américain contemporain, il est devenu une sorte de mythe, une personnification littéraire de la foudre. La relecture de son « Llano en flammes » fait ressurgir un sentiment de stupeur et d'éblouissement. Somptueux

Juan Rulfo ne décrit pas les paysages, il les habite. Le Clézio, dans sa préface, dit justement qu'il « *incube le réel et le réinvente.* » Il en fait le regard de ceux qui le hantent, la fatigue de leurs os, la poussière qui s'incruste dans leur peau, le ciel qui les brûle, la nuit qui les transite, la faim qui tord les tripes, la vie comme une malédiction à laquelle on a l'absurde folie de tenir, comme on tient à cette terre cruelle, à ces arpentés de cuir bouilli et poussiéreux auxquels on a parfois la chance d'arracher quelques poignées de maïs.

De même, Rulfo ne décrit pas ses personnages, ni de l'intérieur ni de l'extérieur. Il les donne à entendre. Il semble qu'il capte le son de leur voix, le rythme de leur souffle, le battement du sang dans leurs veines, la peur, la colère ou la honte au fond de leur gorge. Pour chacun il réinvente une langue, jamais la même selon l'aventure qui le porte, mais que pourtant nous comprenons parfaitement, comme si nous l'avions déjà entendue. Magie de l'écriture, saisie comme à la source : un écrivain fait parler des femmes, des hommes et des enfants qui semblent totalement étrangers à tout ce que nous sommes. Des

paysans ignares, abrutis de misère ; des bandits qui mettent le pays à feu, à sang, violent, torturant, massacrant et meurent au nom du Christ ; des idiots pervers, des pères incestueux, des filles promises à la famine ou à la prostitution, des criminels en tous genres, naïfs ou roublards, livrés aux mains d'un destin qui a toutes les apparences du diable. Un monde qui vit sans cesse dans la proximité de la mort, au bord de l'anéantissement et qui semble user ses dernières forces à rendre la vie plus insupportable encore, la tristesse plus épaisse, le corps plus brisé, la souffrance plus cruelle, le rire plus désespéré.

Et pourtant, nous les reconnaissons ; nous les comprenons parfaitement ; nous avançons dans leur obscurité. Rien de fantastique quoi qu'on ait pu écrire, dans le réalisme de Juan Rulfo : pitoyables et terribles, ses personnages ne sont ni martiens, ni des zombies, ni des symboles ; ils appartiennent à notre humanité, à notre histoire, à notre « nature ». *Le Llano en flammes* est un livre universel.

C'est aussi pourquoi la lecture de ces récits de sang, de flammes, de misère et de mort suscite un si violent sentiment de beauté. On devrait être révolté par les conditions d'existence qui sont faites à ces paysans, réduits à une vie purement viscérale où les pulsions tiennent lieu de morale et la haine de précaution. On devrait être effrayé par la puissance de ces tableaux où se rejoignent et s'enveniment mutuellement la malédiction du climat et du sol, « *la griffe du vent comme un bruit de couteau qu'on aiguise* », le dénuement des esprits et le tourment des corps, comme si la cruauté des hommes avait poussé à la manière d'une mauvaise herbe sur cette terre stérile.

Or la parole de Rulfo, si simple pourtant d'apparence, si nue, élémentaire, sans une once d'effet rhétorique, de dramatisation ou de commentaire, nimbe cette réalité de ce qu'il faut bien appeler une sorte de grâce, de poésie, ou de rédemption. Il fait entendre, derrière les cris et les gémissements, les mensonges et les imprécations, le chant de l'héroïsme, de l'amour de vie, de l'espérance qui perdure, de la grandeur qui résiste aux pires humiliations. Il arrive que l'écriture sauve le réel, sans jamais le trahir.

Dans un texte très court, publié dans la précédente édition du *Llano en flammes* et intitulé *Après la mort*, Rulfo raconte que l'âme au moment de la mort se libère du corps qui va pourrir avec la dernière larme que l'on verse : « *Je vais vous donner un conseil. Quand vous serez sur le point de mourir, pleurez. Efforcez-vous de pleurer, quelle que soit la façon, ne serait-ce qu'une goutte. Voilà le chemin de l'âme. Faites en sorte de jeter votre âme hors du corps, sinon vous endurez entièrement la plus dure et insupportable douleur qui soit donnée à l'homme.* » *Le Llano en flammes* et *Pedro Paramo* sont deux larmes éternelles. Juan Rulfo est en paix.

(1) Le livre, traduit par Roger Lescot, est également disponible dans la collection de poche « L'Imaginaire ».
(2) Elle sera suivie, en 1987, chez Maurice Nadeau, d'une édition revue et augmentée par l'auteur, « tenue par lui pour définitive ».

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Le clan des Siciliens

LA VOIX DU VIOLON

(La Voce del violino)
d'Andrea Camilleri.
Traduit de l'italien par Serge Quadruppani
avec l'aide de Maruzza Loria,
Fléuve noir, 264 p., 79 F (12,04 €).

LA SAISON DE LA CHASSE

(La Stagione della caccia)
d'Andre Camilleri.
Traduit et postfacé par Dominique Vittoz,
Fayard, 232 p., 110 F (16,76 €).

LA FORME DE L'EAU

(La Forma dell'acqua)
d'Andrea Camilleri.
Traduit de l'italien par Serge Quadruppani
avec l'aide de Maruzza Loria,
Pocket, 252 p., 30 F (4,57 €).

Quand je présente mes livres en Italie du Nord je demande toujours : mais comment faites-vous pour dépasser les trois premières pages ? » Ce n'est pas une simple boutade car la langue employée par Andrea Camilleri est un mélange d'italien et de dialecte sicilien, ou plutôt une recreation personnelle du parler de la province d'Agrigente qu'utilisait son père et qui peut poser, même au lecteur italien, de sérieux problèmes de compréhension. Rude défi pour les traducteurs, qui doivent multiplier préfaces et notes pour justifier leur démarche et parfois fournir au lecteur un glossaire pour l'aider à s'orienter après l'avoir consciencieusement égaré. Dominique Vittoz, la traductrice de *La Saison de la chasse*, prend le parti très efficace de transposer en parler lyonnais la langue de Camilleri. Serge Quadruppani recourt plutôt à un français occitanisé. L'un et l'autre s'attachent à une reconstitution très savante d'une syntaxe particulière. Il faut saluer dans tous les cas le travail remarquable qu'ils accomplissent. Ces questions techniques ne sont pas de simples querelles byzantines sur l'art de traduire. Dans la préface à *La Forme de l'eau*, Serge Quadruppani écrit : « *Camilleri a réussi cette gageure de présenter à ses compatriotes une littérature écrite dans une langue qui leur est largement étrangère mais qui contient sa traduction potentielle.* » Il est remarquable de constater que, loin de nuire au succès de l'auteur, cette difficulté qu'éprouvent aussi bien les lecteurs italiens que les lecteurs français y a largement contribué. Elle est le garant de l'authenticité de l'écriture de Camilleri. Pas seulement sur le plan linguistique mais dans l'évocation intime d'une culture singulière. D'ailleurs, ses intrigues reposent souvent sur l'introduction d'un élément étranger dans un système de valeurs qu'il ne connaît pas, déclenchant une réaction en chaîne meurtrière.

La Saison de la chasse commence le 1^{er} janvier 1880 par l'arrivée dans le port de Vigata d'un jeune homme qui vient ouvrir une pharmacie. Il n'est pas vraiment étranger à la région puisqu'il y a passé son enfance sur le domaine d'un de ces aristocrates du siècle dernier, le marquis Peluso di Torre Venerina. La noble famille n'est pas au mieux de sa forme entre un ancêtre cacochyme, un héritier légèrement débile et une jeune fille fantasque. Au terme d'une série d'aventures rocambolesques et sanglantes,

le pharmacien finira par épouser la marquise. L'histoire rappelle un film célèbre mais mieux vaut ne pas en dévoiler le titre pour ne pas déflorer l'intrigue. Camilleri précise d'ailleurs que ce n'est pas là qu'il a puisé son inspiration mais dans un fait divers authentique consigné dans les annales siciliennes.

Sa production se divise en deux catégories, des romans historiques à caractère policier comme *La Saison de la chasse* et la série des enquêtes du commissaire Montalbano dont le premier épisode, *La Forme de l'eau*, vient de paraître en édition de poche. La seule différence entre les deux, c'est l'époque (le lieu est toujours le même : la petite ville de Vigata, inspirée de Porto Empedocle) et la présence d'un personnage récurrent. C'est surtout cette série policière contemporaine qui a fait le succès de Camilleri.

Dans *La Voix du violon*, cinquième épisode traduit, tout le mal vient une fois de plus de l'introduction d'un élément extérieur dans l'univers de la bourgade sicilienne. Une jeune femme est retrouvée morte entièrement nue dans la villa qu'elle venait de se faire construire aux environs de Vigata. Habituellement, elle vit à Bologne avec son mari, mais vient faire de fréquents séjours en Sicile pour des raisons mal déterminées. Montalbano dont les méthodes déplaisent à sa hiérarchie est rapidement dessaisi de l'enquête. Un coupable est aussitôt retrouvé, malencontreusement abattu au cours d'une tentative d'arrestation. Affaire classée. Sauf si Montalbano s'emploie à rallumer la guerre interne des policiers pour dénoncer cette erreur. Il a pourtant d'autres chats à fouetter, François, l'enfant qu'il voulait adopter, ne veut plus devenir son fils. Les rapports se sont singulièrement détériorés avec Livia, une Italienne de Gènes qu'il doit épouser. Avec ses contradictions, sa bonhomie, ses angoisses, ses maladresses et son goût de la bonne chair, Montalbano est un personnage profondément humain. Et ce ne sont pas les méthodes d'un policier classique qui lui permettent de débrouiller les intrigues les plus complexes. Dans *La Voix du violon*, c'est l'amitié d'une vieille dame et le son d'un instrument apparemment ordinaire dans lequel le commissaire reconnaît pourtant le timbre d'un authentique Guarnieri de Cremona. La différence est subtile et un béotien ne l'entendrait peut-être pas, mais Montalbano n'a pas son égal pour la justesse du ton et la vérité saisissante avec laquelle il fait entendre toute la polyphonie sicilienne.

● **ORAGE DE SANG**, de Michael Dibdin
Après une enquête œnologique dans le Piémont (*Vengeances tardive*, Pocket) Aurelio Zen, le commissaire vénitien, est envoyé à Catane pour une mission particulièrement délicate. La mafia sicilienne n'est plus ce qu'elle était, beaucoup de ses chefs sont en prison, les repentis ont parlé et la concurrence de la N'drangheta calabraise ou même des nouveaux gangs albanais des Pouilles semblent reléguer Cosa Nostra au magasin des antiquités. Dans ces conditions, il n'est peut-être plus nécessaire de conserver le pool anti-Mafia comme à la grande époque du juge Falcone. C'est précisément le rôle confié à Aurelio Zen, l'espionnage de la Direzione Investigativa Antimafia pour en évaluer le rôle exact et l'utilité réelle. Comme dans le même temps sa fille adoptive Carla est chargée de l'informatisation des services de la DIA, ils se trouvent tous les deux au cœur d'un dispositif explosif. D'autant plus que Carla se lie d'amitié avec Corinna Nunziatella, la juge en charge de la lutte contre l'organisation mafieuse qui est aussi protégée qu'un chef d'Etat en déplacement officiel. La Mafia a peut-être changé ou, plutôt, elle a adapté ses méthodes mais n'a rien perdu de sa capacité de nuisance. Enlèvements, guerre des gangs, massacres divers, se succèdent à un rythme soutenu. Michael Dibdin ne laisse pas un instant de répit au lecteur sans pour autant négliger la caractérisation des personnages, ni le soin apporté au décor. La Sicile écrasée de soleil demeure pour le commissaire vénitien un endroit mystérieux et particulièrement oppressant où la sensation d'un danger omniprésent fait régner un climat de paranoïa. Michael Dibdin, qui a promené son enquêteur à travers toute l'Italie, se surpasse dans cet épisode sicilien, une véritable mécanique implacable qui a toutes les allures d'un bouquet final (traduit de l'anglais par Serge Quadruppani, Calmann-Lévy, 286 p., 120 F [18,29 €]).

Machine diabolique

Dans le deuxième volet de son histoire de l'Amérique, James Ellroy passe au crible les années 1960

AMERICAN DEATH TRIP

(The Cold Six Thousand)
de James Ellroy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jean-Paul Gratijs,
Rivages/Thriller, 864 p.,
150 F (22,86 €).

Contrairement à l'usage, ce qui fait l'intérêt de ce thriller politico-historique ce n'est pas le suspense sur le sort ou l'identité des victimes. Elles sont bien connues puisqu'il s'agit de Martin Luther King, de John Kennedy et de son frère Robert. Toutes les autres, et elles sont nombreuses, sont en quelque sorte des victimes que l'on pourrait qualifier de collatérales : témoins gênants, hommes de main ayant trop servi, cobayes en tous genres.

Dans le deuxième tome de sa trilogie *Underworld USA*, James Ellroy passe au crible les années 1960 depuis l'assassinat de J. F. Kennedy à Dallas le 22 novembre 1963 jusqu'à celui du sénateur Robert Kennedy en pleine campagne présidentielle le 4 juin 1968. L'histoire est bien connue, ou du moins ses contours extérieurs, et la suite également : l'arrivée au pouvoir de Richard Nixon. Ce qui prête toujours à polémique, ce sont les manœuvres en coulisse. James Ellroy s'applique à démonter tous les rouages de cette machine infernale, analysant le rôle de la Mafia, du Ku Klux Klan et de divers lobbies représentatifs du crime organisé. Cette plongée dans l'envers de l'histoire américaine se donne les allures d'une reconstitution historique minutieuse : le récit proprement dit est truffé de documents : comptes rendus d'écoutes téléphoniques, rapports du FBI, des parrains de la Mafia etc.

D'un côté le film des événements défile en accéléré « *Ward ôta cinq balles de son barillet. Il se mit à genoux. Jack vit le revolver. Jack vit la balle restante. Ward remit le barillet*

en place. Ward le fit tourner. Ward visa la tête de Jack. » De l'autre les documents joints fournissent la clef de l'histoire, détaillent les combines destinées à éliminer les témoins qui pourraient contredire la thèse officielle du tireur isolé Lee Harvey Oswald. Les hommes politiques apparaissent comme de simples marionnettes sous la coupe des divers syndicats du crime, ce qui est parfaitement convaincant. Les nécessités de la fiction romanesque donnent au projet d'Ellroy un relief saisissant tout en lui imposant certaines limites.

C'est le cas de l'invention d'une sorte de grand témoin, le policier Wayne Tedrow, qui sert de fil conducteur à cette visite guidée des enfers. Wayne s'est trouvé en mission à Dallas en novembre 1963 sans savoir que c'est son père Wayne Senior qui l'y a fait envoyer pour qu'il soit mêlé à l'attentat contre le président. On retrouve Wayne junior impliqué dans tous les complots. Au point qu'on finit par avoir l'impression que tous les bouleversements de l'histoire des Etats-Unis ne sont que la résultante d'une histoire de famille un peu compliquée. Que l'assassinat des Kennedy, celui de Martin Luther King, et même la guerre du Vietnam ont été décidés, planifiés et exploités dans l'ombre par une poignée de vieux requins, Howard Hughes, le milliardaire excentrique, Edgar J. Hoover, le redoutable patron du FBI, quelques parrains de la Mafia, furieux de ne plus disposer de Cuba pour y développer leurs casinos, et Wayne Senior, le patriarche tyrannique.

C'est un peu comme si après avoir évacué le douloureux passé de sa mère dans ses romans policiers, James Ellroy s'attaquait à l'histoire des Etats-Unis avec l'envie oedipienne de régler le sort du père. C'est un point de vue qui limite la portée de son propos, c'est aussi ce qui lui donne sa rage et son efficacité.

Gérard Meudal

Le voyageur du bout des songes

« Le lieu idéal est le lieu où il est le plus naturel de vivre en étranger », pensait Italo Calvino, qui résida en France une quinzaine d'années. Les trois premiers volumes d'une « Bibliothèque Calvino », qui rassemblent, selon un plan voulu par lui, les œuvres de l'écrivain, viennent de sortir. Ils comprennent notamment plusieurs inédits

- ERMITE À PARIS**
Pages autobiographiques d'Italo Calvino. Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, Seuil, 332 p., 120 F (18,29 €).
- NOS ANCÊTRES**
(*Le Vicomte pourfendu, Le Baron perché, Le Chevalier inexistant*) d'Italo Calvino. Plusieurs traducteurs ; traductions revues par Mario Fusco, Seuil, 614 p., 150 F (22,87 €).
- COSMICOMICS**
Récits anciens et nouveaux d'Italo Calvino. Traduit de l'italien par Jean Thibaut et Jean-Paul Manganaro ; traductions revues par Mario Fusco, Seuil, 502 p., 140 F (21, 34 €).



MARCELLO MENCARINI/GRAZIA NERI

Certes, on n'ouvre pas deux fois les mêmes livres car, si les livres ne changent pas, nous, nous changeons. De même qu'est classique, selon Italo Calvino, « ce qui persiste comme rumeur de fond, là même où l'actualité qui en est la plus éloignée, règne en maître ». Tel semble être, déjà, le juste destin de Calvino. Né, par hasard, à La Havane, en 1923, Calvino était un Italien du Nord, appartenant à la fois à la Ligurie et au Piémont, où il vécut, résidant à Turin, avant de s'installer à Paris dans les années 1960. Il allait vivre en France une quinzaine d'années, ce long séjour n'étant pas sans influence sur sa littérature : « Le lieu idéal, disait-il, est le lieu où il est le plus naturel de vivre en étranger : Paris est ainsi la ville où je me suis marié, où j'ai trouvé une maison, élevé ma fille. Ma femme, elle aussi, est étrangère : à trois, nous parlons trois langues différentes. Tout peut changer, mais pas la langue que nous portons en nous, ou

plutôt, qui nous porte en elle comme un monde plus exclusif et définitif que le ventre maternel. » Son premier livre, *Le Sentier des nids d'araignées*, il l'avait publié en 1947, en pleine vogue du néoréalisme : « J'avais été un jeune bourgeois qui avait toujours vécu dans sa famille ; mon calme antifascisme était avant tout une opposition farouche au culte de la force guerrière, une question de style, de "sense of humour", et, tout à coup, la cohérence de mes opinions me jetait au cœur de la violence des partisans. » Il fut ainsi l'une des consciences de l'Italie au moment où la Péninsule en avait le plus besoin ; et il put l'être avec clairvoyance, avec application, lorsque, poussé par Elio Vittorini, il devint l'un des grands éditeurs de la maison Einaudi, laquelle contribua, comme aucun organisme d'Etat, à l'enrichissement de la culture italienne de l'après-guerre. Or, dès son premier roman, on

avait décelé ce penchant pour la fable qui l'amènera plus tard à traduire des légendes populaires de différents dialectes, accumulant dans ce domaine une somme considérable, et précieuse. Ecrivain double, dont l'intelligence était toujours à l'affût des découvertes du monde, qu'une inépuisable fantaisie transformait en chasseur de symboles, Calvino vouait une passion particulière aux recherches scientifiques, comme Swift, comme Diderot et, surtout, pour Leopardi : « La contemplation du ciel nocturne, qui devait lui inspirer ses plus beaux vers, n'est pas un motif purement lyrique ; quand il parlait de la lune, Leopardi savait exactement de quoi il était question : il avait, à quinze ans, écrit une histoire de l'astronomie où il résume, entre autres, les théories de Newton. » Et, comme on le sait, Newton découvrit la loi de la gravitation non pas parce que la pomme tombait de

l'arbre mais parce que, alors que la pomme tombait, la lune ne tombait pas... Entre la hantise de l'infini chère aux romantiques et une vision scientifique de l'univers, Calvino, comme Leopardi – le grand romantique de l'infini, mais également savant... – traversait ses rêves éveillés à la recherche d'une loi dont le mystère ferait partie. A Paris, l'Oulipo – cet ouvroir d'expérimentation littéraire où certains grands esprits voulurent créer « du nouveau » par nostalgie de la grande rhétorique – l'attira-t-il ? C'est évident, dans la mesure où Calvino aspirait à une mathématique de l'imagination ; et peut-être ne méprisait-il pas le vieil idéal de la « modernité », selon lequel les écrivains ne devraient être, à la longue, qu'un seul, unique Homère aussi illustre qu'anonyme à la fin... Par parenthèse, Calvino avait une lassitude appa-

rente et l'air de faire sans cesse un effort pour être là, devant vous, parce que, arrivé de très loin, de la contrée des songes, il n'avait pas encore eu le temps de se ressaisir. Cela dit, parmi les obsessions métaphysiques ou simplement linguistiques, il a eu celle de pousser la littérature à concentrer, comme il l'exprime dans *Leçons américaines*, ouvrage posthume composé de cinq des six conférences qu'il devait prononcer à Harvard. On n'aime pas trop les analyses, les essais, les simples études d'un poète ou d'un romancier : Henry James soutenait que, lorsqu'un créa-

Paul Valéry : « Il faut être léger comme l'oiseau, et non comme la plume. » Et, en guise d'exemple, il évoque une légende ayant trait à Charlemagne, reprise et développée au cours des siècles dans différentes versions, de plus en plus complexe, notamment celle, riche en détails, de Pétrarque. Calvino préférait le résumé « tout nu » qu'en a donné, en quelques lignes, Barbey d'Aureville, « dans lequel tout est laissé à l'imagination », car « la succession immédiate des faits y donne un sens d'inéluctable ». Cela dit, on peut être rapide en 400 pages, et traîner en 4 ou 5. Quelques années avant sa mort – survenue à Sienne, en 1985 –, nous lui avions demandé : que pouvait-il encore écrire en matière

Hector Bianciotti

teur se met en route « pour le sombre désert de la théorie », ses amis feraient bien de se mettre en prière. Malgré cela, James développa ses idées sur le roman, laissant ailleurs, dans certains recueils de son œuvre, des aveux de principe en la matière. De quoi parle-t-il, Calvino, dans ses *Leçons* ? De légèreté, de rapidité, d'exactitude, de visibilité, de multiplicité... On peut réduire le problème essentiel à l'un ou l'autre des titres donnés à ses conférences, qui composent un livre parfaitement cohérent. Déjà Leopardi disait que si l'on aime la rapidité et la concision du style, c'était parce qu'elles présentent au lecteur une foule d'idées dont la succession est si rapide qu'elles paraissent simultanées, et « qu'elles font vivre l'esprit dans une abondance de pensées, ou d'images et sensations spirituelles : ou bien elle ne peut les embrasser toutes en étreignant pleinement chacune, ou bien elle n'a pas le temps de demeurer en repos et vide de sensations ». Et Calvino, à son tour : « Je me suis efforcé, surtout, d'ôter du poids à la structure du récit et au langage... Pour moi, la légèreté est liée à la précision et à la détermination, nullement au vague et à l'aléatoire. Comme disait

re de fiction, après avoir abordé, en un seul ouvrage – *Si par une nuit d'hiver un voyageur...* – le roman érotique, le fantastique, l'engagé, le néogothique, le rural, le policier, et on en passe, en y ajoutant par surcroît le commentaire critique de l'ensemble et de chacune de ses parties. De sa voix réticente, où il y avait de l'ironie à son égard, il répondit qu'il était en train d'écrire son *Monieur Teste* à lui. Ce fut *Palomar*, livre central où toutes ses hantises convergent et dont émane une lumière qui éclaire de très haut toute son œuvre – ses nouvelles, ses romans, ses apologies, ses essais, et même ce chef-d'œuvre : *Les Villes invisibles*. Ce qui distingue *Palomar* (création de la maturité) de *Teste* (invention d'un très jeune homme) ? Pour Valéry, l'univers n'existe que dans ses cogitations ; en revanche, Calvino essaie d'opposer la présence de toute chose à la pensée qui ne cesse de l'égarer. Aussi dit-il que, « dans ce monde qui se défait, ce qu'il voudrait sauver est la chose la plus fragile : ce pont marin entre ses yeux et le soleil couchant ». En fait, toute l'œuvre de Calvino nous rappelle que le raisonnement n'est que l'une des formes du rêve, et que, si l'on rêve juste, c'est que la vérité se trouve dans le voisinage.

Spectres du passé

A travers des voix fantomatiques, Lee Smith raconte la fin d'un monde : celle d'une Amérique rude et proche de ses origines, des esprits qui l'ont hantée

LA COMBE DU CHAT-HUANT (Oral History)
de Lee Smith. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philip Stewart et Jean Vaché, éd. Climats, 312 p., 130 F (20 €).

Des voix. Rauques ou stridentes, curieuses ou effrayées, coléreuses, attendries, bougonnes parfois, ce sont des dizaines de voix qui surgissent du roman de Lee Smith comme des entrailles de la terre. Et ce sont elles, encore, qui forment la chair du livre étrange, superbe et remarquablement traduit de cet écrivain américain née en 1944, qui a déjà publié neuf romans et deux recueils de nouvelles dans son pays. En les faisant entendre, en donnant la parole, tour à tour, à des vivants et à des morts, Lee Smith ne raconte pas seulement l'histoire d'une famille. Elle nous dit, de façon captivante, la fin d'un monde : celle d'une Amérique rude et proche de ses origines, des légendes qui l'ont bâtie et des esprits qui l'ont hantée. Celle de tout un territoire aujourd'hui submergé par la modernité. Si bien que ces voix sont, à leur façon, celles des fantômes qui ont habité ce monde englouti – même lorsque ceux qui parlent sont encore vivants. Pour donner corps à ces souvenirs, la romancière a imaginé de les enchâsser dans une courte et singulière histoire, dont les voix s'échappent comme des génies d'une bouteille. Le personnage qui les libère involontairement s'appelle Jennifer et vient rendre visite à ses grands-parents, qu'elle n'a jamais vus jusque-là. Etudiante à l'université, la jeune femme souhaite rencontrer la famille de sa mère, dans le cadre d'un cours d'« histoire orale ». C'est donc à titre documentaire que Jennifer se rend dans les Appalaches, afin de recueillir des infor-

mations sur ces gens qu'elle suppose « arriérés », ces individus qu'on lui a toujours appris à « mépriser ». Pour obtenir une bonne note, elle veut en savoir plus sur leur histoire et, surtout, sur « la maison hantée dans la combe du Chat-huant, près de la rivière Verte ». Quelques années auparavant, la vieille Ora Mae, son mari Little Luther et leurs enfants ont quitté ce lieu devenu maudit, mais Jennifer ne devinera jamais exacte-



Extrait
« Une sorcière, ça vous chevauche un homme dans la nuit pendant qu'il est endormi, et ça le crève si elle peut. Elle peut pas s'en empêcher, c'est sa nature. Les sorcières, elles quittent leur corps la nuit, voyez-vous, et se glissent dans un autre. Elles font ça pendant votre sommeil et elles vous mènent toute la nuit sans un instant de repos. Elles peuvent prendre n'importe quelle forme. Tantôt elles prennent la forme d'un chat, tantôt celle d'une vache, ou bien d'un cheval, d'un lapin ou d'un chat-huant dans la nuit. » (p. 56 et 57)

ment pourquoi. Le lecteur, en revanche, en saura plus, grâce à un magnétophone déposé par l'étudiante dans la maison hantée. Jennifer, qui a laissé tourner l'enregistrement dans la demeure vide pour voir s'il captait quelque chose, entendra « suffisamment de vacarme et de fracas et de rires sataniques pour convaincre même le cynique le plus endurci de la classe ». Autrement dit, rien qui ne relève de l'autosuggestion. Mais la bande semble aussi avoir attrapé, dans l'air poussiéreux de la maison, les souvenirs de ceux qui peuvient vraiment retracer le cheminement tortueux de la famille Cantrell à travers le siècle. En découvrant son récit par époque et par personnage, Lee Smith emmène donc son lecteur dans un passé plein de larmes, de sang, de passion et de musique. Un huis clos « écrasé entre (...) trois montagnes », où les individus croient encore au destin. Comme si le

magnétophone les avait réellement enregistrées telles qu'elles flottaient dans l'atmosphère, les voix se croisent et se superposent. Certaines parlent à la première personne, d'autres se contentent de rapporter les faits et gestes de tel ou tel membre de la famille, à la manière d'un narrateur invisible. Les impressions se contredisent parfois, d'un locuteur à l'autre, les interprétations de tel ou tel épisode varient, mais la tra-

me se dessine, fragment par fragment. « L'histoire que je m'en vais vous raconter, elle est plus vraie que vraie, et une chose si vraie, c'est jamais très joli. C'est du sang sur la Lune, comme j'ai dit. Ma façon de raconter une histoire, c'est moi qui la décide, et si ça vous plaît pas, vous avez qu'à pas écouter », indique ainsi Granny Younger, celle qui « sent l'avenir » dans sa poitrine, la première à prendre la parole. Extraordinairement savoureux, vibrants, passant du fantastique à l'anthropologique (l'évocation des coutumes de la campagne américaine au début de ce siècle est passionnante), les récits se déversent les uns dans les autres, comme le sang dans les veines des générations qui se succèdent. Jusqu'au jour où un parc d'attractions baptisé « Fantômeland », construit dans la combe du Chat-huant, coupera définitivement la parole aux vrais revenants. Raphaëlle Rérolle

Un panthéon victorien débridé

PANIQUE A FRESHWATER (Tennyson's Gift)
de Lynne Truss. Traduit de l'anglais par Hugues Lebailly, éd. Joëlle Losfeld, 282 p., 145 F (22,10 €).

Lynne Truss met en scène de fameux sacrifiants. Non pas de vulgaires malappris, mais de respectables figures victorienne que la postérité a consacrées : rien moins que l'inclassable Lewis Carroll, avec en main *Alice au pays des merveilles* tout frais écrit ; Alfred Tennyson, poète divin reclus dans son art et incorrigible goujat couvé par sa femme Emily ; le peintre symboliste George Frederic Watts encombré d'une jeune épouse primésautière ; la photographe Julia Margaret Cameron, vieille rombière excentrique, secrètement éprise de Tennyson. Un été de 1864, ce beau monde se rencontre sur quelques arpents d'une île anglaise, semant désordre et quiproquos. Malgré une traduction parfois maladroite, l'allant comique est bien là. En reprenant la mécanique de la farce, avec l'élegance acide de l'humour que l'on reconnaît aux Anglais de ce côté-ci de la Manche, beaucoup de farfelu et un peu de cruauté, Lynne Truss peint les coulisses d'un panthéon débridé dont elle aurait ouvert les cuisines et les chambrées à l'œil curieux du badaud. Elle s'illustre surtout par son hommage à la logique absurde du merveilleux Lewis Carroll, dans ce roman où Alice prend le dessus sur son créateur, où l'on rectifie la couleur des roses à coups de peinture blanche, où les phrénologues palpent méticuleusement les crânes pour dénicher la bosse de la gratitude, où les fillettes dégourdies rêvent d'amours secrètes et les vieilles dames de même. F. Dt

valerie tong cuong

a écrit un récit aux limites du supportable mais captivant parce qu'il subvertit constamment la tradition du roman d'amour... On est en présence d'un roman-choc. Hugo Marsan. Le Monde.

Miss Bovary 2001, romantique et trash
Frédéric Beigbeder.
Voici

Le talent vertigineux de Valérie Tong Cuong, c'est de mêler dans son texte la langue violente et inspirée de la passion sans retenue et celle de la mise à l'écart, polie, cravatée très haut.
Daniel Picouly.
Le Journal du Dimanche

Dans ce roman cruel et implacable, écrit avec un dépouillement presque classique, on entend une voix féminine éraillée et presque triomphante dans la douleur, affreusement juste.
Les Inrockuptibles

Un roman d'une tristesse grandiose
Technikart

On en sort sonné, groggy et mélancolique comme après la lecture d'un Queffelec
La Provence

GRASSET

Christine Arnothy, l'envers d'un conte de fées

La romancière n'a que vingt ans lorsqu'elle remporte le « Grand Prix Vérité » et rencontre, à cette occasion, celui qui va bouleverser sa vie : Claude Bellanger.

« Embrasser la vie » retrace dix années difficiles d'une jeune femme apatride qui doit se faire un nom d'écrivain, de femme et adopter un nouveau pays

EMBRASSER LA VIE

de Christine Arnothy.
Fayard, 420 p., 130 F (19,82 €).

Le dernier livre de Christine Arnothy, *Embrasser la vie*, commence comme un conte de fées. Une jeune fille de vingt ans, blonde, apparemment fragile, belle et intelligente, envoie à tout hasard le récit de son enfance hongroise au jury du « Grand Prix Vérité » que parraine un grand quotidien, *Le Parisien libéré*. Ce prix est « destiné à couronner un témoignage en rapport avec les événements historiques que l'Europe [a] traversés. Le document doit présenter aussi des qualités littéraires ». Son histoire impressionne les membres du jury. La jeune femme y raconte sa jeunesse fracassée par la deuxième guerre mondiale. *J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir* est le journal d'une adolescente qui, réfugiée avec sa famille dans la cave de leur immeuble, écrit sur des cahiers d'écolier sa vision du siège de Budapest. Les troupes de l'armée rouge chassèrent les Allemands le 4 avril 1945. C'est la tragédie d'une famille fortunée et cultivée qui décide de fuir la Hongrie communiste.

Le 17 décembre 1954, Christine Arnothy, totalement inconnue à Paris, gagne le prix. Elle a vingt ans. Aller à Paris recevoir sa récompense est son souci immédiat. A Bruxelles où elle est assignée à résidence, un sénateur et sa femme prennent soin d'elle. L'ami belge fait traverser la frontière à l'apatride. Au restaurant Lucas Carton, Christine rencontre l'homme de sa vie, Claude Bellanger, le directeur du *Parisien libéré*, qui remet le prix à la lauréate. Un grand amour naît entre la toute jeune femme et l'homme public qui a joué un rôle important pendant la Résistance et au moment de la Libération. « Un journaliste de quarante-cinq ans qui ne vivait que pour son



Christine Arnothy et Claude Bellanger en 1966

métier et une fille d'une vingtaine d'années qui voulait écrire et parcourir le monde : ces deux êtres s'étaient rencontrés. A cause du journal, à cause de l'écriture. Le journaliste croyait que l'aventure de la vie était finie, la fille craignait qu'elle ne commence jamais, cette aventure. Il fallait contourner le destin. Raisonner. Mais pas trop. » Le rêve est éphémère. La réalité reprend ses droits mais Christine et Claude ne se quitteront plus jusqu'à la mort de l'homme aimé, vingt-quatre ans plus tard.

L'envers du conte de fées c'est la complexité de leur existence. La frêle jeune fille est mariée à un homme de son âge. Ils ont une petite fille. Le directeur du *Parisien libéré* est lui aussi marié et père de

deux grands fils. Lorsque Christine Arnothy tombe amoureuse de Claude Bellanger, elle émerge d'un lourd passé. En 1948, elle a quitté Budapest avec sa famille. Ils se sont réfugiés tout près de la frontière autrichienne dont ils finissent par s'enfuir pour échouer au camp de Kufstein, dans une Autriche divisée en quatre zones d'occupation. La très jeune fille (elle a quinze ans en 1948, mais on triche sur son âge) croyait pouvoir émigrer en France – avec sa famille – après un mariage blanc avec un jeune soldat français que la Croix-Rouge va rapatrier dans son pays.

Jeune mariée sans mari, Christine ne perd rien de ses enthousiasmes et de ses ambitions. Elle tombe amoureuse d'un Améri-

dien très beau puis rencontre Georges, un jeune Hongrois qu'elle peut rejoindre à Paris. Elle est enceinte. Ils retournent se marier à Kufstein après avoir fait annuler le mariage blanc. Le jeune couple finit par échouer à Bruxelles. Ils y vivent très modestement avec leur enfant. Christine n'a jamais arrêté d'écrire et elle a choisi le français (aujourd'hui, Christine Arnothy connaît parfaitement cinq langues). La jeune femme s'isole, de l'autre côté du palier, dans une petite pièce sans chauffage où elle écrit la nuit et où elle finit par dormir. Vie précaire mais pleine d'espoir jusqu'au « Prix Vérité » qui va changer sa vie.

Après le coup de foudre entre Christine Arnothy et Claude Bel-

langer, commencent les épreuves, illustration poignante des mœurs d'une époque, aujourd'hui révolue et pourtant proche. La course au bonheur du couple est remplie d'obstacles. La pesanteur dévastatrice de la morale, les obstacles juridiques, l'hostilité des conjoints respectifs viennent meurtrir la lune de miel d'un couple clandestin. Se font jour les contraintes diaboliques qui barrent la route aux femmes qui ont l'audace de vouloir choisir leur vie.

Embrasser la vie est l'histoire d'une femme qui – il y a à peine cinquante ans – ouvrit une brèche dans l'aliénation féminine. Dix années de galère avant que le mariage soit possible. Christine Arnothy, héroïne de cette chronique des années 1950-1960, écrit, voyage, aime. Elle donne le jour à deux autres enfants qui ne pourront être reconnus que beaucoup plus tard, quelques heures seulement avant le mariage officiel en 1964.

Une femme moderne fait la preuve solitaire que l'on peut détourner l'inflexibilité des rigueurs et des tabous. Sa vie – combien romanesque mais violente – est une cruelle initiation. Elle raconte ses allers-retours Paris-Bruxelles, toujours sans papiers. Les amants ne peuvent pas habiter ensemble. Malveillance bien sûr, obstacles juridiques certes, mais aussi la culpabilité qu'engendre la responsabilité individuelle : peut-on sacrifier ceux qui nous ont aimés ? « Pour arriver un jour à vivre ensemble légalement, je devrais faire – sans doute – l'équivalent de l'ascension du mont Blanc. Il lui restait l'Himalaya. Mais nous ne savions pas que ces escalades se déroulaient dans de violentes tempêtes. »

Ce qui ne tarit jamais c'est le désir d'écrire. Christine Arnothy traverse les fortunes et les infortunes de sa nouvelle vie accrochée à son destin d'écrivain : « J'allais

passer mon existence d'écrivain à essayer de trouver une place singulière, indépendante des idéologies toutes faites qui avaient cours. Le public et les libraires se moquaient des histoires politiques, des intrigues, des chausse-trapes. Ils recommandaient mes livres et, le "bouche-à-oreille" aidant, j'atteignais des tirages importants. Quelques immigrés hongrois – souvent âgés et jaloux – alimentaient l'hostilité latente en chuchotant que, pour arriver à un succès international et surtout écrire directement dans une langue qui ne correspondait pas à sa terre natale, il fallait sûrement être d'origine juive. » *Embrasser la vie* est le quatrième volet d'une autobiographie (publiée chez Fayard) qui débutera avec *J'ai quinze ans et je ne veux pas mourir* (traduit en vingt-huit langues).

L'écrivain a depuis publié vingt-cinq romans dont *Le Cardinal prisonnier*, *Le Jardin noir*, *J'aime la vie*, *Une affaire d'héritage*, *Malins plaisirs...* et, l'année dernière, *Complot de femmes* chez Fayard, qui sont de grands succès de librairie.

Aujourd'hui seule après la mort de son mari, Christine Arnothy a gardé l'enthousiasme et l'humour de ses vingt ans. Une immense lucidité que son écriture précise et intrépide rend plus émuante. *Embrasser la vie* raconte les dix années (1954-1964) difficiles et courageuse d'une très jeune femme qui doit se faire un nom d'écrivain, un nom de femme, le transmettre à ses enfants, construire un nouveau foyer et adopter enfin un pays, la France. Ce beau témoignage est un document exceptionnel sur les bouleversements géographiques et politiques de l'Europe après la deuxième guerre mondiale mais, avant tout, à travers la vie d'une femme singulière, européenne avant la lettre, une étude de l'évolution des mœurs et de la morale.

Hugo Marsan

Livraisons

● **UN NUAGE DANS LE PLACARD**, d'Amanda Filipacchi
Scruter la vérité à travers les prismes déformants du non-sens, braquer sur les consciences le projecteur de l'insolite, entrouvrir les ego grâce au levier du saugrenu : il faut beaucoup de finesse et beaucoup d'imagination. L'Américaine Amanda Filipacchi n'en manque pas. Son conte de fées new-yorkais, cruel et drôle, traite de la culpabilité, de la confiance en soi, et de l'amour. Elle met en scène un scientifique qui joue trop près de l'eau, un chirurgien esthétique qui fait du strip-tease et une vedette de cinéma plutôt forte à l'escrime. Ça époustoufle, ça ravit et, finalement, ça fait réfléchir (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Anna Gibson, Robert Laffont, 280 p., 129 F [19,67 €]). **J. Sn**

● **LE PARADIS DÉSENCHANTÉ**, d'André Brincourt
Quand un écrivain reconnu publie des écrits de jeunesse, on peut être indulgent aux maladresses des premiers pas. Dans ce texte de sa vingtième année – il l'écrivit, jeune résistant, dans une cache où il veille sur des armes parachutées – Brincourt ne fait montre d'aucune maladresse, mais d'un talent particulier, pour une relecture de la Genèse qui donne la parole à ses acteurs. Dieu parlant à Lui-même : « J'ai créé le Monde pour l'Homme, et l'Homme pour moi... Où est-ce que cela va nous mener ? » Satan parlant à Dieu : « Sottise d'avoir fait l'Homme à ton Image. Mais on ne va pas ergoter tous les deux sur ce sujet jusqu'à la fin des temps. » Adam, bientôt « déchiré et turgescence » s'interroge : « Serait-ce une compagne ? » Car voici Eve qui « lippe de baisers furtifs le téton de cette pomme... Croquer le mal ! Nom de Dieu !... J'hostie, j'euchariste... Douce chaleur du péché... tout m'est merveille dans le monde réinventé... La terre jouit. » Mais cette jouissance ne va pas sans engendrer le conflit qui n'aura pas de fin entre le Bien et le Mal, celui-ci pouvant même naître de celui-là. Tout est merveille, mais « Mammon rôde au paradis » et Dieu de s'interroger sur la nécessité de sa création. Par sa fantaisie pour des questions sérieuses, par son vocabulaire riche de savoureux jeux sémantiques, le *Paradis* de Brincourt est, entre humour et exégèse, une réflexion sur le désenchantement de notre destinée, dont il a su, paradoxe, faire un enchantement (éd. du Rocher, 120 p., 75 F [11,43 €]). **P.-R. L.**

● **LA GROSSE MARFA**, de Michel Robert
La narratrice, jeune fille bordelaise déportée en 1943 à Maidanek, parle d'une manière courante à l'allemand, le russe et le polonais, ainsi remplira-t-elle pendant quelques semaines la fonction d'interprète dans une bourgade menacée par les maquisards. Contrainte d'assister à la torture des prisonniers lors de leur interrogatoire, de traduire leurs propos aux SS, Olga ne pourra résister moralement que grâce à la présence chaleureuse de Marfa la grosse, lavandière polonaise des bourreaux : c'est la toile de fond d'un récit fulgurant écrit par un jeune homme de trente-trois ans. La beauté noire de l'histoire, la densité, l'économie rigoureuse du texte qui la porte, rappellent ces petits-grands romans que sont *Le Silence de la mer* de Vercors ou *L'Ami retrouvé* d'Uhlmann (éd. Arlea, 132 p., 85 F [12,95 €]). **E. R.**

● **GROS PROBLÈME**, de Dave Barry
Les lecteurs du *Herald Tribune* connaissent bien Dave Barry, un des meilleurs humoristes actuels, qui se montre dans ce premier roman parfaitement à la hauteur de sa réputation. Il a même fait rire Stephen King. De la parodie de polars comme on redemande : l'histoire est délirante, les méchants sont affreux, les gentils délicieux, et surtout le suspense est si bien mené qu'on en sort aussi haletant qu'au bout d'un roman noir vrai de vrai. Le style de Dave Barry ajoute encore de l'agrément à cette histoire foldingue (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hubert Tézénas, PresSES de la Cité, 294 p., 110 F [16,77 €]). **M. Si.**

Duras « grantécrivain »

Dominique Noguez tire une révérence ambiguë à l'auteur de « L'Amant »

DURAS, MARGUERITE
de Dominique Noguez.
Flammarion, 250 p.,
120 F (18,29 €).

La vie, son œuvre : c'est là le fonds de commerce des critiques. Dans *Duras, Marguerite*, Dominique Noguez détourne ce protocole pour tirer une révérence ambiguë à celle qui l'a longtemps fasciné. A première vue, le livre est de guingois, composé de deux parties écrites dans des optiques nettement différentes. C'est l'œuvre qui a la préséance, avec, en ouverture, une analyse stylistique de la production durassienne, littéraire (une partie seulement des écrits) et cinématographique. Essayiste et romancier récompensé par le prix Femina pour *Amour noir* (Gallimard, 1997) – mais aussi professeur d'esthétique et spécialiste du cinéma expérimental –, Dominique Noguez a tous les talents requis pour analyser ce style du mot et de l'image, qui va « à l'os, au plus pauvre de la phrase », qui est une « conquête sur l'abstraction – comme si, en Duras, un écrivain réaliste avait toujours à reprendre un philosophe » et qui touche au sublime en développant « une esthétique de la litote généralisée ».

C'est donc une démonstration de très bonne facture, une mise au point technique, plus passionnée encore sur les films, nourrie d'une lecture aiguë des œuvres. Voilà pour « Duras », spécimen rare, on le comprend, de cette espèce à part qu'est le « grantécrivain » (1). Reste « Marguerite » à traiter, et donc la vie. Qu'on ne s'attende pas à un récit continu. Dominique Noguez livre des extraits de son journal, de sa première rencontre avec Marguerite Duras au jury du Festival du film diffusé à Toulon en 1975 jusqu'à la visite sur sa tombe en juillet 2000. Vingt-cinq années conflictuelles d'adoration puis de ressentiment, la gloire de l'une dominant la scène tandis que l'ambition littéraire de l'autre grandis-

sait en coulisses ; une chronique passionnée, dont 1980 et 1981 marquent l'apogée, au point que Robbe-Grillet pouvait dire à Noguez qu'il était le « Grand Prêtre » du culte de cette septuagénaire que le succès allait définitivement consacrer après *L'Amant*.

Il fut donc l'un de ses proches, si « proche » est bien le mot exact, tant on sent inaccessible cette femme énigmatique et contradictoire, dévorante, à « l'énergie coercitive ». Se chamailler pour des miettes d'attention, écrire des billets fervents après une lecture ou une projection : autant d'efforts de ses courtisans pour triompher, écrit Noguez non sans cynisme, « au hit-parade des faire-valoir durassiens ». Ces fragments à peine retouchés – quelques rares additions des années 1990 mises à part, semble-t-il – cèdent tantôt à l'enthousiasme et à la dévotion vibrante, tantôt au dépit amoureux, parfois jusqu'au portrait à charge. Telle est la loi du genre...

On ne reprochera donc pas à ces pages leur narcissisme ni les coups de plume qui égratignent le sérail des lettrés. Les répliques de compte trahissent d'avantage cette jalousie malade et le délire de ces amours exclusifs que Duras savait provoquer. On retiendra surtout l'humour vachard contre les postures littéraires, les confidences de Duras au gré des discussions et interviews, et les allusions à ce qui reste pour Dominique Noguez l'époque bénie des années 1970, où l'on se payait le luxe de rire sérieusement du cinéma, et d'inventer au Festival du film diffusé le Grand Prix de la porte entrouverte et celui de l'utopie. Au bout du compte, *Duras, Marguerite* est aussi un ouvrage de compensation, un moyen peut-être de devenir enfin le « bon fils », de prouver sa fidélité à l'œuvre en « épiant les textes avec ferveur », sans renoncer à piétiner l'idole.

Fabienne Dumontet

(1) *Le Grantécrivain*, Gallimard, 2000.

L'ambition au galop

Sous forme de confession, Jérôme Garcin redonne vie au révolutionnaire Hérault de Séchelles

C'ÉTAIT TOUS LES JOURS TEMPÊTE
de Jérôme Garcin.
Gallimard, 176 p., 90 F (13,72 €).

Il est des romans par lettres qui se jouent en un seul envoi. S'il ne renouvelle pas la prouesse de Marguerite Yourcenar, qui fit de l'unique mais copieuse missive de l'empereur Hadrien au jeune Marc Aurèle le texte entier de *Mémoires d'Hadrien*, Jérôme Garcin mise sur la grande confiance au seuil de la mort – tragiquement précoce – de son sujet, l'aristocrate révolutionnaire Marie-Jean Hérault de Séchelles (1759-1794), pour camper une ambition impatiente et sans vergogne. L'auteur livre ainsi une sorte de confession, tour à tour pudique et fanfaronne, où on le sent si proche de son modèle qu'on entend cet adieu, prétexte à un bilan sans fard, comme un plaidoyer, une ultime défense.

Espoir prometteur de son ordre à la veille de la Révolution, le jeune noble a l'appui du clan Polignac, les faveurs de la reine, d'où l'amarce d'une fulgurante carrière au Parlement, que dispenses et passe-droits accélèrent encore. Le libéralisme politique dont il se fait le héraut, la généreuse posture qu'il adopte en faveur des plus défavorisés – qui ne l'empêchent pas du reste de veiller à la préservation des privilèges de sa naissance – l'entraînent cependant à changer de camp. Aussi le carriériste sans scrupules qui force la porte de M. de Buffon pour s'auréoler du prestige d'un adoubement arraché à un moribond, l'élève de la célèbre comédienne M^{lle} Clairon qui s'exerce à jouer l'improvisation en acteur consommé pour asseoir une séduction sans frein, passe-t-il dès la prise de la Bastille, et plus encore après sa condamnation du monarque revenu de Varennes, pour un apostat. L'« *Alcibiade de la Montagne* », qui a appris à savoir mentir, haïr et partir (les clés de la réussite telle que l'entend la Clairon) compte sans doute

trop sur son charme et sa force de persuasion, au risque de ne pas savoir se faire craindre – carte indispensable à la survie politique par temps de trouble politique. Mais l'homme est un joueur impénitent, qui se laisse emporter par le cours des événements comme un cavalier dans un galop emballé. « J'étais emmené. Le vent de la Révolution cinglait mon visage. Un paysage de conte fantastique défilait à la vitesse du vent ; mon équilibre était précaire, et le danger, imminent. » L'analyse est lucide, voire prémonitrice. Et le cavalier chute, désarçonné autant par ses fautes d'appréciation que par l'œuvre de ses ennemis. « La partie sur laquelle j'avais pris goût à régner était déjà finie. On m'en expulsait comme un tricheur qui a resquillé et qui a l'outrecuidance de s'en flatter. »

Victime d'un paradoxe mortel – le même homme prétend n'avoir jamais su résister au plaisir (« Un inexplicable réflexe me pousse toujours à saisir le bonheur lorsqu'il se présente, certain qu'il ne se représentera pas une seconde fois, ou plutôt que, s'il revient, je ne serai plus là ») et tonne à la Convention : « Nous pourrions être humains quand nous serons assurés d'être vainqueurs » –, le Hérault de Garcin est aussi un formidable témoin. Son parcours somnambulique dans un Versailles abandonné, vestige déjà ruiné d'un temple promis à l'éternité, ouvre ainsi sur une scène magistrale dans le manège, « scénotaphe équin » où les carcasses dépouillées de parades honnies décoorent « dans la pénombre cet opéra de la désolation ».

La faillite des rêves de grandeur se paie au prix fort. Et si Hérault accorde à l'amour des Desmoullins qu'« une passion fixe, c'est une œuvre d'art », l'ambition peut-elle en tenir lieu ? Garcin le souhaite, sans trop y croire, à ce héros trop fébrile dans sa quête de jouissance comme dans sa soif d'élevation pour être le personnage stendhalien qu'il voudrait être.

Philippe-Jean Catinchi

C

Christine Angot s'est enfermée dans une chambre d'hôtel. Elle a envie de parler d'amour. Son sujet de prédilection. Elle aime en parler pieds nus, dans sa robe noire, assise sur un fauteuil ou sur son lit. L'amour est-il un mystère ? « Pas du tout, c'est un événement. » Cette chambre est de passage. Un repaire de fantasmes. Pour les autres. Angot y mime la violence qu'elle suscite. Proie d'un boucher au couteau affûté, punching-ball d'un boxeur sur sa garde, cible d'un chasseur au fusil menaçant. Elle s'interroge. Pourquoi la vise-t-on comme un lapin ? Il n'y a que l'amour qui l'intéresse, l'amour dont elle ne connaît pas le fonctionnement. Elle cherche. Comment échapper au vertige de l'agression et inspirer de la tendresse à un « stratège bienveillant » ? Des images défilent. Une fille qui montre ses fesses : « Vous trouvez ça érotique ? » Un homme qui frôle son visage du bout des doigts, une chanson de Jean-Louis Murat : « C'est ça l'érotisme ! » Qu'est ce nouvel épisode Angot ? Du cinéma.

Le tournage a eu lieu l'été dernier. Une commande de Canal+, qui a demandé à quelques écrivains de réaliser un petit film, entre cinq et huit minutes, sur l'érotisme : Houellebecq en a fait un, ainsi que Virginie Despentes, Vincent Ravalec, Alina Reyes. Chacun a pris la caméra. Christine Angot n'a pas voulu rester seule. Elle a demandé à Laetitia Masson de filmer pour elle. « Pendant des mois, je n'ai pas su ce que j'allais faire. Pour moi, rien n'est érotique. Ni Houellebecq qui, paraît-il, a filmé des filles sur la plage ; ni Despentes, ni Coralie, ni X, ni Deneuve, ni De Niro, ni un film porno, ni un téléphone portable... On m'a dit qu'un téléphone qui sonne dans le sac d'une femme, c'était érotique... Moi je me suis dit : pourquoi écrire si ce n'est au nom de l'amour ? Dans ce monde peuplé de chasseurs, tu es un petit lapin, et tu ne sais pas ce que c'est de l'amour. La violence, je suis dedans, forcément. Ma main qui écrit, c'est de la pâture dont je ne suis pas responsable. Dès qu'on voit ma photo, ça se fait automatiquement. On me prend pour une vampire, dévoreuse. J'entends régulièrement dire : ça suffit avec l'inceste, il faut qu'elle arrête, eh bien j'ar-

PRODUCTION SON ET LUMIERE/CANAL PLUS



Christine Angot et Laetitia Masson dans « Quelle importance »

Angot/Masson, drôles de dames

(Love Me). Trois films réalisés en osmose avec Sandrine Kiberlain.

Comment Christine et Laetitia se sont-elles rencontrées ? « C'est venu de moi », dit Angot. Elle aimait les films « qui traînent la nuit au moment de se coucher », *Le Voyage en Italie* de Rossellini, *Lolita*, *Les Lumières de la ville*, *La Femme et le Pantin*, *Orphée*, *Les Enchaînés*, *La Notte*, les films de Jacques Demy, de Delphine Seyrig (sa façon de dire « des très graves avec beaucoup de légèreté »), de Philippe Garrel (*Le Vent de la nuit*, « les chevilles et les mollets de Catherine Deneuve quand elle est morte dans le lit »). Elle avait vu *A vendre*, la tête de Sandrine Kiberlain « à plat ventre en train de se faire sodomiser, puis quand elle court pour éliminer, qu'elle fait des tours et des tours dans les stades, et sa veste en peau de serpent, le symbole de sa liberté ». Elle aimait

Laetitia Masson, cinéaste, et Christine Angot, écrivain, se sont rencontrées pour faire un film sur l'érotisme. La première a filmé la seconde. Une découverte. Depuis, elles ne se quittent plus. Récit d'un coup de foudre amical

Laetitia Masson « parce qu'elle se permet de jouer de façon ample avec l'insignifiant, le mineur ». Elle lui a écrit, lui a envoyé ses livres.

Laetitia Masson ne lisait pas beaucoup de romans français contemporains (« Je m'étais arrêtée à *Duras* et *Sarraute* »). Elle lit Angot : « Un monde s'ouvre, violent, loin du mien, qui me laisse K-O, mais avec lequel je me sens en proximité. Admiration absolue. On s'est vues. On ne se quitte plus. Ce n'est pas de l'amour, pas de l'amitié, comment dire ? » De la complicité ? « Ah non ! s'insurge Angot. Je déteste ce mot qui sous-entend quelque chose d'illégal. C'est le contraire : on se retrouve

ensemble. Le premier, *Seules au monde*, diffusé sur Arte pour « Metropolis », met l'accent sur la rencontre de deux solitudes. Laetitia Masson y filme Angot pendant ses lectures publiques, décline leurs différences : « Christine dit tout. Moi j'voudrais, j'peux pas. Cela me ferait peur de dire tout haut mes vérités à tout le monde. Dans les films, les personnages osent, moi j'ose rien. Mais elle, c'est pas pareil : elle, elle vient vous débusquer, vous chercher derrière vos camouflages, décrypter vos mensonges. Elle va jusqu'au bout de tout, toujours. J'ai besoin d'elle pour imaginer l'impensable. » Le deuxième film, c'est le film sur l'érotisme : *Quelle importance*, diffusé le 30 avril sur Canal+. Masson y propose sa propre lecture d'Angot après avoir filmé Angot en train de lire. Le troisième, *Elle c'est moi* (ou *Pas la solitude*), devrait montrer quelqu'un d'autre en train de lire Angot.

Christine Angot s'était déjà frottée aux gens du spectacle, en particulier à la chorégraphe Mathilde Monnier. Elle se produit parfois dans des librairies, des salles de spectacle, pour lire ses romans (1). Eblouissants exercices incantatoires, au cours desquels elle donne le ton, met ses textes en voix, ajoute la gestuelle, propose une interprétation physique et mentale. Elle dément que l'écriture soit quelque chose de cérébral : « C'est physique, ça prend tout le corps ! Je peux me projeter dans *Antigone* ! » Elle adore les acteurs, Björk ou Delon. « Dans *Dancer in the Dark*, de Lars von Trier, j'ai aimé la scène où le personnage le plus retors est filmé comme un ange. Parce que la vie, c'est ça ! Même quand le mensonge a le pouvoir, il y a toujours un

moment où on peut voir le meilleur de quelqu'un. Quand je dis que je n'écris pas d'autofiction, que je ne parle pas de moi, c'est cela que je veux dire : j'ai l'air de raconter des horreurs, mais en réalité, j'essaie de traquer ce qu'il y a de meilleur en chacun de nous, de toucher cet endroit où se cache une vérité humaine ! En ce sens, je me vois comme une héroïne de roman. »

Laetitia Masson met-elle en scène Angot comme une comédienne ? « Moi ce qui m'intéresse chez les acteurs, c'est avant tout la personne. J'admire le savoir-faire, mais je suis surtout sensible à ce qui n'est pas de l'ordre de la maîtrise. J'aime moins la capacité d'un acteur à devenir telle ou telle autre personne que sa capacité à n'être que lui-même. Je filme Christine Angot comme j'ai filmé Johnny Hallyday : non comme des héros mais comme des humains avec lesquels je suis en communication. Dans mon prochain film (avec Isabelle Adjani), je voudrais ramener la star au niveau de la terre, sans la dépouiller de son aura imaginaire. Comme cinéaste, je me sens intermédiaire entre les héros et les hommes. Angot, comme Johnny, m'amène de l'autre côté du miroir. L'inceste chez l'une, le vécu d'un ancien enfant abandonné chez l'autre, nous confrontent à nous. A tout le monde. Les voir comme des bêtes curieuses participe de la violence ! »

« La violence commence dès qu'on sort de chez soi » écrivait Angot dans *Interview*. La violence, Laetitia Masson l'a rencontrée, quand un journaliste lui a demandé, au moment de la sortie d'*A vendre*, si elle avait été pute. Et Christine Angot, qui se targue d'être « ingérable » et dont les propos sont, pour certains, indigestes ?

Le jour de cet entretien, un journaliste est passé près de notre table. Christine Angot et lui se connaissent : ils avaient réalisé ensemble un entretien pour *Paris-Match*, avec Patrick Besson. Ils se sont salués. Pourquoi ce jeune homme a-t-il éprouvé le besoin, le soir même, d'aller raconter quelques centaines de mètres plus loin, au bar d'un hôtel de la rue des Saints-Pères, qu'il venait de se faire agresser par la romancière, laquelle l'aurait aspergé avec sa coupe de champagne ? La rumeur, évidemment, s'est délectée : cette histoire avait l'air tellement crédible !

Ainsi l'image de Christine Angot se construit-elle. Elle qui dit : « Les écrivains cherchent la vérité qui fait mal, les cons cherchent la vérité flatteuse. » Cette anecdote illustre, presque miraculeusement, le combat d'Angot, qui cherche à s'extraire de la haine. Et qui s'accroche, refuse de baisser la garde : « C'est vrai que je rencontre des

réfractaires, qui me disent : "Ardisson ? Mais pourquoi vous y allez ? Pourquoi aller se faire humilier ?" Il y a des moments où je me dis j'peux plus, j'y arrive plus, je ne me fais pas comprendre. Mais je n'ai aucun doute : il faut continuer. Se battre contre ce système, avec leurs armes. Affronter le monde du mensonge tel qu'il est. J'ai la foi. On me dit : "le monde est comme ça, on ne le changera pas !" Et pourquoi donc ? Qu'est-ce que c'est que cette fatalité ? La télé, c'est un lieu de message. C'est l'endroit devant lequel rêvent beaucoup de gens. Donc soyons-y aussi, et stop à l'hypocrisie, à la violence des petites phrases banales ! C'est un scandale de dire qu'on n'aime pas tel ou tel livre ? Pourquoi est-ce un scandale de dire : « je trouve que ? » Depuis que je connais Laetitia, j'ai une alliée. On se bat à deux. Chacune avec sa

force. Moi les mots, elle l'image. Toutes deux détachées de la violence de groupe. »

Laetitia : « Peu importe que Christine trouve ou non le mot juste, l'essentiel c'est qu'elle soit juste, en chaque situation. Qu'elle réussisse à avoir une parole active à la télévision. Je pense exactement comme elle, je ne me bats pas de la même façon, mais je suis sûre de la nécessité de dénoncer ce type de violences sociales. Quand elle démonte le mécanisme du petit milieu de l'édition, elle démonte n'importe quel

« Quand elle démonte le mécanisme du petit milieu de l'édition, elle démonte n'importe quel système d'oppression. Osons le mot : c'est politique ! Questionner le monde comme elle le fait, c'est de la subversion. »
Laetitia Masson

système d'oppression. Osons le mot : c'est politique ! Questionner le monde comme elle le fait, c'est de la subversion. Et quand je la filme, je crois que je transforme la parole en acte. Et puis, il y a trop d'écrivains dont on a perdu la voix, le geste. Moi je fais en sorte qu'un écrivain laisse des traces. Même si mon travail n'avait concouru qu'à cela, ce serait déjà énorme ! »

(1) Une lecture publique de l'intégrale de *Quitter la ville* (voir « Le Monde des livres » du 15 septembre 2000) sortira en CD à la rentrée, éditée par Stock.

★ La violence, l'amour et l'érotisme sont les thèmes de *La Peur du lendemain*, publié avec un autre texte, *Normalement*, long monologue d'une femme qui assiste à un spectacle (Stock, 116 p., 69 F [10,51 €]). Parallèlement, les éditions Stock rééditent *Les Autres*, roman impitoyable (à partir de confessions) sur les secrets inconvenants, les rituels érotiques des autres, des hommes, des femmes en mal de jouissance (Stock, 168 p., 85 F, [12,94 €]).

Jean-Luc Douin

rête. De toute façon, mon sujet c'est l'amour et ça l'a toujours été. L'érotisme, c'est quoi ? Un geste de paix avec les armes à portée de main. Ce qui est érotique, c'est quelqu'un qui à travers un geste est tout le symbole de tout ce que tu ne voulais pas, et donc tout le symbole de tous les obstacles que tu as sautés pour le rejoindre. »

Une après-midi, au bar du Lutétia. Laetitia Masson commente le tournage : « Filmer Angot en train de dire "rien n'est érotique", c'était le sommet de l'érotisme ! L'image révèle tout ce qui n'est pas dit. » Angot acquiesce : « Il y a parfois des choses, quand on écrit, que l'on ne peut pas écrire. On peut éventuellement les suggérer, en osant dire le contraire. Laetitia a réussi à filmer ce qui est dit, mais pas écrit. »

La jonction Angot-Masson est exemplaire. Il est rare que deux artistes se sentent ainsi, tout ego étranger à l'une comme à l'autre, en telle communion. L'une, Christine Angot, écrivain, indomptable, en affichant sa résistance à être muselée dans un cadre. Réfractaire, acheminée à crier sa vérité au mépris des interdits, à ruer, dénoncer le théâtre de la cruauté, s'extirper du « drap social », surprendre le mensonge en flagrant délit, prendre des risques, bousculer les conformismes, confesser les blessures et les rages de son corps dolent. L'autre, Laetitia Masson, faisait des films sur des filles rebelles, humiliées ou trahies, des résistantes privées d'amour, en rupture d'enfermement, en errance vers nulle part, en recherche d'un équilibre entre désir et amitié : les vertiges d'une chômeuse (*En avoir ou pas*), les dérivés d'une insurgee contrainte à la prostitution (*A vendre*), les désillusions d'une orpheline groupée de Johnny Hallyday

« Depuis que je connais Laetitia, j'ai une alliée. On se bat à deux. Chacune avec sa force. Moi les mots, elle l'image. »
Christine Angot

pour contrer les gens qui font de mauvais coups, ce sont eux qui sont complices ! »

D'amies, les filles deviennent cocréatrices. Angot propose à Laetitia d'écrire un texte pour une collection qu'elle veut lancer : après *Sujet Angot*, pourquoi pas « Sujet Bouraoui », « Sujet Laurens », « Sujet X. » Laetitia recule : « "Sujet Masson" ? Tu parles d'un sujet ! Ecrire ? J'sais pas. Moi ? J'sais encore moins. La seule chose que j'aie envie de faire, c'est de te filmer. » Elles ont déjà tourné deux films

DE 9 À 15 ANS

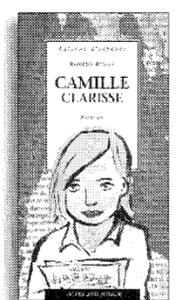
PETIT OU GRAND À CHACUN SON ROMAN

4 COLLECTIONS DE POCHE
65 TITRES
31 AUTEURS



DÈS 11 ANS
RAISONS D'ENFANCE
18 TITRES PARUS

CAMILLE CLARISSE
"Pareille délicatesse est rare de la part d'une plume adulte. Robert Bigot, avec respect et sans mièvrerie, nous fait plonger dans l'univers vivant et douloureux d'une jeune provinciale. Le parcours intérieur de Camille est joliment évoqué, à travers les témoignages de ses amis."
La Vie



ACTES SUD JUNIOR

Malraux entre fiction et réalité

Sur fond de guerre d'Espagne, un portrait de Malraux assez inhabituel grâce à la réparation du récit de Paul Nothomb

LA RANÇON
de Paul Nothomb.
Phébus, 160 p., 119 F (18,14€).

Dans sa préface à *Malraux en Espagne* (1), un volume illustré de photos qui sont un important témoignage pour l'histoire de la guerre d'Espagne, Jorge Semprun rapporte qu'à Buchenwald, l'un de ses compagnons de captivité, qui avait combattu dans une brigade internationale et rencontré Malraux, avait résumé le souvenir qu'il en gardait par ces mots : « *C'était un marquant !* » Ce n'est pas l'épithète qui vient forcément à l'esprit à propos du personnage. De même, à découvrir Réaux, le héros de *La Rançon*, il n'est pas évident qu'on veuille y reconnaître l'auteur de *L'Espoir*.

L'histoire est simple comme ces histoires d'hommes qu'aimait le cinéma des années 1930 – au fil des pages, on voit très bien Gabin, Le Vigan et Aimos dans la distribution –, et grandiose comme les récits où les chaos de la vie des nations bouleversent les destins des individus. Dans le bar de l'aérodrome de Barrajas transformé en bureau d'embauche des « internationaux », Ivanov, qui est en Espagne « pour se racheter de son passé de garde blanc », inscrit Atrier, pilote déserteur de l'armée belge qui arrive du Venezuela. Ivanov tient des fiches pour que le parti sache à quoi s'en tenir sur les nouveaux engagés. Il n'apprécie guère Atrier, cet « intellectuel moqueur » n'ayant aucune référence politique. Ce manque est sans importance pour Réaux. Écrivain français venu se battre en Espagne, Réaux a pour tâche de former une escadrille au service des républicains, qui n'ont pratiquement pas d'aviation. Dans la personne d'Atrier, il ne voit qu'une excellente recrue, qui fait bientôt ses preuves au cours d'une mission de bombarde-

ment difficile. Mais les communistes de l'escadrille, qui appliquent la maxime selon laquelle « qui n'est pas avec moi est contre moi », n'apprécient pas le caractère indépendant d'Atrier. Il ne peut être qu'un traître, et les rumeurs prennent bientôt la forme de dénonciation. Au Venezuela, où il aurait été « un instrument du fasciste Gomez », le dictateur vénézuélien, Atrier aurait eu une conduite indigne. Réaux, pour qui être chef, c'est « croire au destin, et ne jamais s'en remettre à lui », dédaigne ces accusations. Atrier ne l'intéresse que pour ses qualités de pilote. Pour montrer qu'il lui garde sa confiance, il en fait son compagnon de vol. Blessé au cours d'un combat, Atrier reçoit, à l'hôpital, la visite de Réaux. Il lui confie son secret, se délivrant, dans une espèce de confession, de ce qui fut au Venezuela.

CONTRE L'ILLUSION LYRIQUE

Si Atrier n'est pas tout à fait Nothomb, Réaux est clairement Malraux, lequel signa de ce nom quelques-unes des lettres qu'il adressa à celui qui, malgré des divergences politiques, resta toujours son ami. Réaux est la forte figure romanesque du chef de l'escadrille où arrive Atrier, c'est-à-dire l'escadrille Espana organisée et dirigée par Malraux où Nothomb s'engagea en 1936, et sur laquelle, écrit Semprun, furent dites « pas mal de sottises calomnieuses. Les plus sottes et malveillantes [provenant], il est pénible d'avoir à le constater, du camp républicain ». Ce roman, c'est la vie de l'escadrille, des volontaires, des héroïsmes et des conflits internes au parti républicain, mais aussi, en créant Réaux, Nothomb donne de Malraux une image bien opposée à celle qui fut – est ? – accréditée. Réaux-Malraux n'a rien du condottiere romantique assimilé au Byron engagé auprès des insurgés grecs, du dandy jouant au révolutionnaire

pour passer le temps entre deux succès de librairie. Réaux, c'est le Malraux que côtoya Nothomb et que, sans l'artifice romanesque, il décrit dans *Malraux en Espagne*, un chef efficace stratège, participant « réellement à des raids de bombardement », et dont « le plus grand courage n'est pas celui (...) d'avoir risqué sa vie et payé de sa personne, mais celui d'être resté lucide contre vents et marées (...), d'avoir résisté à cette "illusion lyrique" vers laquelle ses propres penchants d'artiste et d'homme profondément généreux le portaient ». Avec Réaux, Nothomb peint un Malraux soucieux des questions militaires, techniques et commerciales – l'achat des avions –, proche des « hommes avec un petit h (...), les militants de base qui sont comme la glaise même dont est pétri L'Espoir », ces combattants dont il s'est éloigné pour n'avoir « plus pour interlocuteurs privilégiés que des Hommes, avec un grand H (...), empêtrés dans leur raison d'Etat » qui finiront par le fasciner mais « qui étaient si peu ses frères ».

Nothomb est de ces témoins qui, en disant les aléas de leur vie, leurs déceptions et leurs erreurs, rétablissent des images que tel intérêt ou telle propagande ont pu déformer. Cela ne va pas sans susciter la polémique. Malraux l'avait prévu qui, à propos d'un autre roman de Nothomb (2), lui écrivait : « *Accusez foule n'aime la vérité lorsque celle-ci heurte ses illusions vitales (...). Tu auras contre toi l'union de tous les menteurs et des gens qui veulent qu'on leur mente. Ça en fait beaucoup.* » A sa parution, voici un demi-siècle, *La Rançon* enthousiasma également Roger Nimier, Roger Stéphane, Jean-Louis Bory, Claude Mauriac. Mais, assez vite, ce fut le silence et l'oubli. Un domage historique et littéraire rattrapé aujourd'hui.

Pierre-Robert Leclercq

(1) De Paul Nothomb, Phébus.

(2) *Le Délire logique*, Phébus.

Tombeau de François L.

Construit comme une enquête policière, « *Le Mort qu'il faut* » raconte comment Jorge Semprun prit, à Buchenwald, l'identité d'un mort

LE MORT QU'IL FAUT
de Jorge Semprun.
Callimard, 198 p., 98 F (14,94 €).

Je vivrai sous son nom, il mourra sous le mien. » Jorge Semprun a pris la place d'un mort en 1944, à Buchenwald, à l'instigation de l'organisation clandestine de résistance communiste du camp. Ses camarades venaient d'intercepter une note en provenance de la Gestapo de Berlin, contenant une demande d'information sur le déporté Semprun. Craignant le pire (Semprun ne nous dévoile la raison de ce courrier qu'à la fin de son récit), ils mettent en place un stratagème pour le protéger : une intervention d'identités. Semprun doit se rendre d'urgence à l'infirmerie, où agonise un certain François L., dont il prendra la place au cours de la nuit...

Construit comme une enquête, avec digressions, sans chronologie linéaire, comme un diagramme médical dont les écarts de fièvre coïncident avec ses allers-retours entre différents paliers de son passé, *Le Mort qu'il faut* réhabilite un personnage parfois méprisé dans les témoignages, celui que dans l'argot du camp on appelle « musulman ». Détenue ayant cessé de lutter, cadavre ambulante, mort-vivant, le « musulman » devint pour certains (dont Bettelheim) un non-humain. Semprun lui redonne une dignité, à travers la figure de ce jeune homme qui meurt sous ses yeux, maigre, gisant nu, puant, et qui expire en citant Sénèque : « *Il n'y a rien après la mort, la mort elle-même n'est rien.* » La mort de François L. est une mort de déporté : elle ne fait pas surgir l'apparence de la sérénité sur le visage du trépassé, ne fait pas affleurer son âme, elle ouvre « un questionnement infini ». Mais l'âme, c'est-à-dire « la curiosité, le

goût des risques de la vie, la générosité de l'être-avec, de l'être-pour, la capacité d'être en avant de soi par le désir et le projet, de perdurer dans la mémoire, dans l'enracinement, l'appartenance », Semprun la lui redonne, il fait resurgir François L. du tombeau des anonymes avec d'autant plus d'émotion qu'il le connaissait.

François L. avait son âge ; étudiant parisien, il avait été livré aux nazis par un père collabo ; ensemble, ils avaient communiqué au camp sur Camus et Merleau-Ponty ; peut-être même avaient-ils jadis fréquenté la même jeune fille, Jacqueline, une

réciter du Lorca, le paradoxal havre que furent les latrines collectives, lieux aux buées pestilentielles désertés par kapos et SS, donc propices aux rendez-vous, échanges, palabres, libertés. Au rayon des douleurs, l'insupportable révélation de l'existence de camps soviétiques. Et le rêve récurrent que l'on cloue un cercueil, quelque part « au fond de mon sommeil ».

Le Mort qu'il faut, ce livre de la foi en l'« espèce humaine », doit une part de sa force, de sa sincérité, de sa révolte, à ces apartés par lesquels Jorge Semprun avoue son trouble à retrouver aujourd'



Extrait

« Jamais je n'aurais aussi fortement senti la proximité, la prochaineté de quelqu'un. (...) Ce mort vivant était un jeune frère, mon double peut-être, mon *Doppelgänger* : un autre moi-même ou moi-même en tant qu'autre. C'était l'altérité reconnue, l'identité existentielle perçue comme possibilité d'être autre, précisément, qui nous rendait si proches. Une suite de hasards, de malchances minimes, de chances inespérées, nous avait séparés dans le parcours initiatique de Buchenwald. Mais je pouvais m'imaginer aisément à sa place, comme il aurait pu, sans doute, se mettre à la mienne. » (P. 43.)

disciple de Prévert et de Faulkner qui « avait du fantôme ». Jacqueline, que Semprun revoit en 1945, de retour de Buchenwald, et qu'il enlace, foudroyé par le souvenir de François L. : « *L'avait-il, autrefois, vraiment tenue dans ses bras ?* » Admirable réflexion sur « la solitude du revenant », *Le Mort qu'il faut* ne s'en tient pas à l'évocation de cette troublante substitution. Semprun brasse en échos de mémoire des rencontres et des souvenirs inoubliables : ses visites dominicales à son vieux professeur Maurice Albwachs qui croulait au bloc 56, pour parler de Dieu ; le *tovaritch* musclé qui le délivre du sadisme d'un SS ; les prolos espagnols auxquels il fait

d'hui des livres ou des chansons qui lui renvoient des émotions de cet enfer, et s'empore entre rage rentrée et ironie contre certaines insinuations (« *Une bibliothèque à Buchenwald ? Voulais-je faire croire que le camp était une sorte de maison de repos ?* »), ou certaines apories. « *Il semble, et cela n'a pas cessé de me surprendre, qu'il faut afficher quelque honte, une conscience coupable, du moins, si l'on aspire à être un témoin présentable, digne de foi.* » Comme s'exclama son complice Kaminski, Semprun a eu « de la chance ». Il serait toutefois indécent de lui reprocher de ne pas employer « le mot convenable ».

J.-L. D.

Vies en fragments

Eclats du passé et du souvenir familial chez Anne Thébaud et Béatrice Ratebœuf, morceaux d'un passé tout proche chez Stéphane Bouquet. Trois auteurs, trois premiers livres où l'autobiographie se recompose dans un présent fragmenté

RELIQUAIRE
d'Anne Thébaud.
Ed. Maurice Nadeau, 264 p.,
138 F (21,04 €).

NOUS GRANDISSONS
de Béatrice Ratebœuf.
Stock, 108 p., 75 F (11,4 €).

DANS L'ANNÉE DE CET ÂGE
(108 poèmes pour & les proses afférentes)
de Stéphane Bouquet.
Champ Vallon, « Recueil »,
126 p., 75 F (21,42 €).

Il est rare, et même exceptionnel, que le désir d'écriture autobiographique accepte de se couler dans une forme narrative classique. Sauf dans les marges de la littérature, là par exemple où des personnalités connues s'avisent de raconter leur exemplaire ou héroïque existence, la remémoration continue et le récit de vie linéaire n'ont pas vraiment cours. Certes,

il y a le journal intime. Mais là aussi, la publication n'intervient généralement qu'au titre de mérites reconnus, passés, ou mieux, posthumes. Il faut donc, à celui qui dispose de cette matière personnelle – le premier venu... – et qui juge intéressant d'en livrer quelque chose, inventer une forme, ou bien alors basculer dans le romanesque, que celui-ci réponde ou non à l'appellation d'autofiction.

En fait, c'est l'opération d'écriture, de traduction par le style, qui importe. Ce que nous nommons « matière » constitue un en-deçà dont nous n'avons pas à juger en tant que tel. Nous sommes, et c'est le point de butée de la critique, dans le présent de l'écriture. C'est par ce présent que la littérature existe. Et éventuellement la critique.

Trois auteurs de premiers livres s'inscrivent, à leur manière, dans ce présent. A l'écart de toute volonté explicite et positive de « raconter leur vie », et selon des modalités différentes, ils recourent à la forme

brève, fragmentée et discontinue. Quant à la vie, cette vie dite réelle, elle est bien là, mais en morceaux, en éclats. Eclats du passé et du souvenir familial chez Anne Thébaud et Béatrice Ratebœuf ; morceaux d'un passé tout proche chez Stéphane Bouquet. La première et le dernier ont un peu plus de trente ans ; Béatrice Ratebœuf – c'est un pseudonyme, « beau et lourd comme un impossible pardon », écrit-elle – a dix ans de plus.

Les fragments d'Anne Thébaud pourraient faire penser aux éléments juxtaposés d'un journal personnel dont l'auteur aurait retiré les dates, brouillé les circonstances et mis le « je » à la troisième personne. Journal du passé familial, des apprentissages amoureux, des explorations du langage et des découvertes du sens. Mais ce serait ne pas faire justice à un projet plus ambitieux et noble ; projet qu'Anne Thébaud expose dès la première page : « *Il s'agit de donner forme à la fragmentation du temps, de cher-*

cher la formule qui permettrait à la composition de l'œuvre d'épouser sans écart la mouvance de la pensée et les élanements du corps. » D'égaux longueurs ou presque, sans autres séparations, sur plus de 250 pages, que des blancs égaux – ce qui rend la lecture parfois monotone –, ces notations visent une totalité, une « composition ». Leur « écart », qui est celui de l'existence même, est d'abord subi, puis récupéré par le style, élevé par l'attention remarquable aux mots, au « phrasé », mise en œuvre par l'auteur.

Ce constat : « *L'écriture s'ouvre aux représentations d'un moi qui se diffracte à mesure qu'il cherche à se réunir.* » Puis un regret, presque une plainte : « *Cette impuissance à mettre en place une histoire, à composer un récit, ne serait-ce qu'une nouvelle. En rester au fragment, à un art des miettes, de la parole en îlots, réduite à sa plus simple expression.* » Plus fragile que l'« histoire » que l'on rêve de totaliser, de composer,

cette « parole en îlots », ou « en archipel » comme aurait dit René Char, fait songer à l'Ostinato de Louis-René des Forêts ; échappant fort heureusement à la tentation de l'aphorisme, elle ouvre l'espace de l'écriture. Et de la lecture.

Béatrice Ratebœuf a rassemblé vingt courts textes qui pourraient s'apparenter à des nouvelles, reliées entre elles par le fil et le souci du roman familial. Ces textes ont chacun un titre, mais constituent plus des scènes ou des tableaux qui condensent le temps, sans souci de la chronologie, que des récits. L'ensemble, là aussi, obéit au désir inexprimé d'une totalité. Mais pour l'heure, c'est la séparation qui règne. L'écriture est rapide, brutale, presque sans pitié, mais en même temps comme amortie par la douceur. « *Mon père mutique et ma mère hystérique formaient ensemble un paysage de cataclysme, volcan contre bunker...* » Ou bien : « *La table prend une allure de commissariat ou de morgue miniature où elle*

[toujours la mère] nous convoque à reconnaître les corps des objets dans l'espoir que nous saurons y déceler des traces de vie... » C'est beau d'une froideur feinte, douloureuse et retenue : « *Chez nous, quand c'est beau, ça fait aussi mal...* »

Avec Stéphane Bouquet, nous sommes dans un tout autre espace, formel d'abord. Le livre est constitué, dans sa première partie, de 108 poèmes, et dans la seconde d'autant de commentaires en prose de ces mêmes poèmes. Avec précision, l'auteur dévoile les circonstances qui ont présidé à l'écriture des vers. Les deux dimensions se complètent, se répondent. Etrangement, la poésie – une poésie de la mélancolie amoureuse et de l'errance érotique – surgit de l'entre-deux davantage que des poèmes (un peu sommaires). Là encore, cette fragmentation regarde un horizon où ce « quelque chose en nous d'inconstruit, de pas fait... » serait enfin reconstruit.

Patrick Kéchichian

L'Enfant du peuple ancien

Elisa, 23 ans, lectrice d'Anouar Benmalek :
« Je l'ai lu dans un train, le voyage dure encore »

Prix RFO du Livre 2001
Prix des auditeurs RTBF 2001
Prix Millepages 2000

transgressertranscender

PAUVERT

SPINOZA : IMMORTALITÉ ET ÉTERNITÉ

de Gilles Deleuze
(enregistrement du cours
donné à l'université de
Vincennes le 10 mars 1981).
Double CD Gallimard,
« A voix haute », 95F (14,48€).

LES LARMES DE NIETZSCHE

Deleuze et la musique
de Richard Pinhas.
Préface de Maurice G. Dantec,
Flammarion, 270 p., 110 F
(16,76€).

On ne sait pas grand-chose de la voix des philosophes. Comment parlait Platon ? Quel timbre, sous la moustache de Nietzsche ? Et Descartes, Spinoza, Kant ou Hegel ? De quelle manière proféraient-ils leurs phrases ? Avaient-ils la voix sourde ou claire, grave ou curieusement perchée ? Parlaient-ils très vite, ou à lentes avancées ? Leurs visages sont à peu près connus, leurs yeux repérables. La silhouette est reconstituée, la démarche presque perceptible pour certains. Mais de la voix, généralement, rien ne reste, rien n'est su. Comme si du plus intime, là même où s'allient des idées au souffle, nulle trace ni mémoire n'avaient pu demeurer. Sans doute peut-on juger cet effacement sans importance. Voyons, les textes suffisent. Les concepts seuls, les œuvres. Nul besoin de l'anecdote sonore, rien à faire de telles singularités périssables et inessentiels. Occupons-nous de l'Un-Bien-Beau ou de l'éternel retour, du cogito ou de la logique de l'Être. Oublions les cordes vocales, la trachée, la colonne d'air, la glotte, les nasalisations, l'attaque des sons, les variations d'intensité ou d'amplitude, les rythmes et les mélodies de la parole. Tout cela n'est pas seulement perdu et à jamais inaccessible. C'est sans importance ni intérêt.

Est-ce si sûr ? Ce qui permet d'en douter : une expérience somme toute assez inhabituelle. Il n'est pas courant de pouvoir écouter le cours d'un philosophe, tel qu'il fut prononcé, tout en lisant la transcription. Généralement, dans les

Deleuze comme musique et comme monde



cas où l'on possède un texte (hier cahiers d'étudiants, aujourd'hui bandes magnétiques), la voix demeure inaudible. Avec l'édition par Gallimard d'un double CD, vous pouvez écouter Gilles Deleuze parlant, le 17 mars 1981, de Spinoza et de ce que signifie éternité chez ce philosophe. C'était à l'université Paris-VIII, alors située à Vincennes. Ce cours du mardi matin fut pour une génération un lieu de naissance. Le texte est inédit en librairie, mais vous pouvez le trouver aisément sur Internet, et l'imprimer (1). Mettez le disque, prenez le texte. « Vous voulez bien fermer la porte ? », dit Deleuze. Voix très étrange, retenue et incisive, sans arrogance aucune et cependant insistante. Qui saisit d'abord, et retient, et entraîne.

L'analyse porte sur la formule énigmatique de Spinoza : « Nous expérimentons et nous sentons que nous sommes éternels. » Deleuze va s'employer à montrer que cette expérimentation spinoziste de l'éternité est tout autre chose qu'un savoir théologique, une conviction faisant affirmer que l'on croit savoir l'âme immortelle. Au contraire, chez Spinoza, insiste Deleuze, « c'est en même temps que je suis mortel que j'expérimente que je suis éternel ». Car cette éternité n'est pas un parcours infini du temps, elle signifie que, « dès maintenant, j'expérimente quelque chose qui ne peut pas être sous la forme du temps ». Quoi donc ? Nullement une abstraction ni même aucune généralité, mais les rapports caractéristiques constituant mon essen-

ce singulière, le degré de puissance qui me définit. Il n'est d'ailleurs pas assuré qu'au cours de mon existence je parviens effectivement à réaliser ce degré de puissance. En effet, Deleuze rappelle qu'il convient de distinguer trois dimensions de l'individualité chez Spinoza, et de les mettre en correspondance avec les trois genres de connaissance que distingue l'Éthique. Sans entrer dans le détail de ce rapprochement, vivement mené et par moments vertigineux, on retiendra la conclusion : plus nous réalisons, au cours de notre existence, cette essence singulière qui nous définit, plus grande sera la part de notre individualité échappant à la mort. La mort, en survenant comme toujours du dehors, ne concernera en ce cas que « la plus petite partie de moi-même ».

Vincennes

il y a vingt ans.

La voix de Gilles

Deleuze, mort en 1995,

parle de Spinoza. Que

signifie expérimenter

que l'on est éternel ?

Quel rapport avec

la musique,

le rythme, la vie ?

Ces distinctions subtiles, souvent difficiles à entrevoir, la voix de Deleuze les rend presque évidentes. Vous vous demandez pourquoi. Certaines raisons sont claires : exemples familiers, humour, affectivité, génie modeste et allègre, mais bien sûr génie. Autre chose pourtant. Vous scrutez le texte. Cette transcription a le grand mérite d'exister, mais elle est truffée d'erreurs multiples. Ce n'est pas là que ça se passe. Vous entendez alors la voix de Deleuze dire : « Supposez maintenant que je sois mort. D'accord je suis mort. (...) Ce que ça n'empêche pas, selon Spinoza, c'est que mes rapports, eux, ils cessent d'être effectués, d'accord, mais il y a une vérité éternelle de ces rapports. » Et vous pensez que la voix même de Deleuze, son rythme, ses jeux d'accentuation, incarnent peut-être cette vérité. Cette voix ne parle plus, au sens où elle ne saurait former aucune phrase nouvelle. Sa musique cependant demeure, ici perceptible autrement que dans les textes.

Le hasard existe peu. On doit cet enregistrement à Claire Parnet, avec qui Gilles Deleuze poursuivit à la télévision, avec *Abédécarré*, des dialogues entamés sous la forme d'un livre paru en 1974. On doit ce disque également à Richard Pinhas, musicien, fondateur notamment de Heldon et du groupe Schizotrope (2). Ami de Gilles Deleuze, Richard Pinhas a créé le site Web où sont rassem-

blés des cours et des conférences inédites du philosophe. Avec *Les Larmes de Nietzsche*, il compose aujourd'hui certains souvenirs et surtout un ensemble de réflexions sur la musique et ses liens à la philosophie. Ces pages vibrantes ont de quoi déconcerter les professeurs. On y apprend que la tortue du jardin des Plantes a sûrement lu Nietzsche, que « le cosmos est sonore et la Terre sa musique », ou encore que « la musique est aussi cette contraction dernière qui rend audible la densité du ciel ». Ce n'est donc pas comme un traité pseudo-académique qu'il convient de lire cet ouvrage. Mieux vaut l'entendre comme la mélodie pensante, parfois stridente, parfois fulgurante, parfois confuse, d'un des « enfants de Nietzsche et de la techno ». Richard Pinhas expérimente « une acide philosophie » qui dérive des années 70. Jimmy Hendrix y croise Plotin. William Burroughs y rencontre Wagner. La postérité de Nietzsche s'y nomme Sloterdijk ou Edelman. Le chaos n'est jamais loin. Le silence et la voix de Deleuze non plus.

Cette voix singulière a suscité des trajectoires multiples. Pas d'école, pas d'orthodoxie. A peine des disciples. D'abord des amis, avant tout disparates. On peut en effet écouter Deleuze et le rêver en Socrate, en professeur, en rebelle, en Baruch, en horizon, en gourou, en historien, en Nietzsche, en malade, en sage, en saint, en ritournelle, en noir et blanc, en érudit, en animal, en philosophe, en barbare, en voix, en image. Toutes ces représentations, et nombre d'autres, sont vraies à leur manière. Malgré tout, aucune d'entre elles ne convient tout à fait. Toujours quelque chose manque. Comme manque un acte pour que le monde devienne tout entier musique. C'est ainsi que Lizst écrivait à Wagner : « Va sur les montagnes, compose et mets tout le ciel en musique. » Wagner revint avec de merveilleux nuages. Pour le ciel, il reste à faire.

(1) Voir www.deleuze.fr.st. Sur ce site, voir le numéro spécial du *Monde Interactif* du 19 mai 2000 intitulé : « Le meilleur du Net », p. 16.

(2) Voir le site www.schizotrope.com.

Science de musique

Rassemblés, les écrits du mathématicien Jean de Murs permettent de suivre la cohérence de sa démarche

ÉCRITS SUR LA MUSIQUE

de Jean de Murs.
Traduction et commentaire
de Christian Meyer,
éd. CNRS, 276 p.,
150 F (22, 87 €).

Pour la première fois sont rassemblés les principaux écrits sur la musique de Jean de Murs, mathématicien et astronome du XIV^e siècle, maître de la faculté des arts au sein du collège de la Sorbonne. Si certains traités ont déjà fait l'objet d'une édition séparée, telle la *Musica speculativa*, grâce au travail d'Elzbieta Witkowska-Zaremba, Christian Meyer, chercheur au CNRS, nous donne la première édition critique du traité de contrepoint « Ars contrapuncti ».

Tout en redéfinissant la musique selon le concept même d'Aristote, « un pur délice pour l'esprit et une douceur pour l'oreille », Jean de Murs, en effet, met l'outil mathématique au service du musicien ; pour-

suisant la démarche du théoricien Francon de Cologne, il définit un système de notation qui a l'avantage de consigner l'ornementation improvisée par les chantres ; il parvient ainsi à intégrer l'aspect sensible qui imprègne de plus en plus les œuvres musicales depuis la fin du XIII^e siècle. Pour lui, la figure de la note n'est qu'« une représentation quadrilatère – de signification arbitraire – d'un son quantifié mesuré par le temps ». Les mêmes figures servent à représenter les valeurs parfaites et imparfaites, tout dépend de la position des figures les unes par rapport aux autres. Ainsi représente-t-on le ternaire et le binaire par une figure semblable.

L'excellent travail de présentation de Christian Meyer permet de suivre la démarche de Jean de Murs. Quand il réaffirme : « La musique est une science », et quand il opère un resserrement des liens entre musique et mathématique, il autorise paradoxalement le développement de la part sensible au sein de la composition.

Ph. Si.

RAYMOND POINCARÉ

de François Roth.
Fayard, 716 p., 189 F (28,81 €).

En 1922, l'auteur, anonyme, de *Ceux qui nous mènent*, suite de portraits-charges plus amènes pour la droite de l'échiquier politique que pour sa gauche, présentait Raymond Poincaré – tout juste redevenu président du conseil, deux ans après la fin de son septennat à l'Élysée – comme « l'homme d'Etat national par excellence », comparable par sa stature, et par sa popularité dans les classes moyennes, au seul M. Thiers. Le parallèle s'arrêtait là, le sérieux, la précision et l'absence totale de romantisme de Poincaré s'opposant terme à terme aux « contradictions, à la pétulance et aux forfanteries » de Thiers. Incontestablement, Poincaré connut la vraie gloire, officielle (la Chambre vota au lendemain de la Grande Guerre une adresse

reconnaissant que le président de la République sortant avait bien mérité de la patrie) et populaire (les chansonniers vantaient ses « poings carrés » dès avant 1914, avant que les dessous-de-plat en mosaïque et les bustes pour cheminées bourgeoises ne diffusent ses traits austères). De son vivant, il était devenu figure de légende(s) : légende dorée du vainqueur du « Verdun financier » et du sauveur du franc contre légende noire de « Poincaré-la-guerre ».

BILAN MITIGÉ

Tant de gloire méritait bien, trente-sept ans après celle de Pierre Miquel, une biographie nouvelle. Spécialiste de l'histoire politique des modérés, auteur aussi d'un ouvrage sur la guerre de 1870, dont l'influence sur « le grand patriote lorrain » né en 1860 ne peut être négligée, François Roth propose de revisiter vie et statue d'un homme d'Etat remarquablement intelligent, réfléchi et scrupuleux, mais aussi dénué

d'imagination, peu audacieux, sec dans le propos et dur dans les relations de travail, voire d'amitié. Comme l'ouvrage dresse un bilan souvent mitigé des principales initiatives de l'homme politique – ainsi l'occupation de la Ruhr aboutit surtout à affaiblir la position diplomatique de la France vis-à-vis de ses alliés –, et souligne la minceur de la postérité politique du « poincarisme » – indéniablement un républicanisme, dreyfusard et laïque, mais que seule la tentation du paradoxe, qui effleure parfois l'auteur, peut conduire à classer à gauche –, on reconnaît au biographe d'avoir su résister à la fascination pour son modèle.

C'est en fait une histoire politique et diplomatique, en partie renouvelée, de la III^e République, qui est ici passée en revue. Avec érudition et sérieux. Avouons pourtant une hésitation à suivre Roth dans tous les sereils politiques, hémicycles et antichambres, qu'il connaît à merveille. Il n'est

bien sûr pas question de reprendre l'antienne du pays réel contre le pays légal, mais on aimerait mieux mesurer comment l'homme d'Etat Poincaré dirigea l'appareil d'Etat, ce qu'il faisait – car il fit beaucoup, depuis la grande loi sur les universités de 1896 jusqu'aux mesures d'ordre social du dernier cabinet qu'il présida – quand il ne s'attachait pas à occuper la Ruhr ou à stabiliser le franc. Sur ce dernier point également, des analyses plus neuves que celles reprises ici évoquent parfois un Poincaré quasiment keynésien. « Ceux qui portent en eux quelque chose de grand ne l'attachent pas à leur personne », écrivait Valéry, condamnant sans appel la biographie. Mais comment traiter alors des héros moyens et des choses petites, dont l'histoire est faite ? Au sommet des honneurs, Raymond Poincaré ne regrettait-il pas encore son échec, en 1911, au bâtonnat de l'ordre des avocats de Paris ?

Marc Olivier Baruch

Un Te Deum en Ile-de-France
Katia, 18 ans, lectrice de Ph.S. Hadengue :
« Un livre qui vous préserve des arrogances adultes. » PAUVERT

transgresser transcender

Le récit à vif et sans fard d'un anéantissement, d'un manque qui n'en finira jamais, d'un geste de compassion qui ne sera jamais accompli.
Pierre Lepape, *Le Monde*

Son exigence et sa maîtrise en font un écrivain incontournable.
Alexandra Lemasson, *Le Magazine Littéraire*

L'écho de ce livre fort, puissant, violent même, bouleverse, l'équilibre est toujours tragique.
Fabrice Lanfranchi, *Zurban*

Passion de Lacan

Jacques Lacan aurait eu cent ans le 13 avril. Il est mort le 9 septembre 1981. Au cours de ces vingt années, la psychanalyse a connu un certain reflux. Elle n'est plus ce savoir en majesté qui trônait au milieu des sciences humaines. Mais la figure du maître à penser du freudisme, tout à la fois écrivain précieux, remarquable théoricien et philosophe de la psyché, n'a pas été emportée par ce mouvement. Haute en couleur et en paradoxes, elle continue de susciter des passions contradictoires. Une bibliographie abondante et inégale en témoigne. Mais l'œuvre elle-même n'est pas entièrement divulguée : depuis près de trente ans, Jacques-Alain Miller, gendre de Lacan s'attache à fournir la version autorisée du Séminaire

Lacan se définissait lui-même comme un des derniers self-made-man, une sorte de saint imparfait qui, pour cette raison, s'obstinait à en susciter d'autres au sein de la psychanalyse. Freud ayant fondé le seul vrai couvent, la seule véritable école ou société secrète, sa découverte serait sans cesse recouverte, amoindrie, détournée, par le conformisme ambiant, les intérêts locaux, la routine. Un moine français bizarre, zen se lève donc et parle : Lacan. « A la vérité, le saint ne se croit pas de mérites, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas de morale. Le seul ennui pour les autres, c'est qu'on ne voit pas où ça le conduit. » Et encore : « Plus on est de saints, plus on rit, c'est mon principe, voire la sortie du discours capitaliste – ce qui ne constituera pas un progrès, si c'est seulement pour certains. »

Plus de vingt-cinq ans après ces propos, le discours capitaliste bat son plein, et s'appelle mondialement souveraineté de la Technique. Que devient la psychanalyse dans ces conditions ? De plus en plus ce que laissait présager son sommeil anglo-saxon. Réduction du langage à la communication, adaptation de l'individu à l'entourage social, évacuation de l'Histoire, accent mis sur les « relations humaines », gommage de l'inconscient comme de la sexualité. Marx a engendré une gigantesque mafia policière, Freud un continent d'éducateurs commerçants. « Le pharisien et le boutiquier ne nous intéressent que pour leur essence commune, source des difficultés qu'ils ont l'un et l'autre avec le langage. » Voilà, nous sommes à Rome, en septembre 1953. La conférence de Lacan s'intitule « Fonction et champ de la parole et du langage ». Sa navigation solitaire commence. Il sera l'hérétique majeur de l'église analytique, le diable, l'empêchement d'interpréter en rond, le fauteur de scission, le dérangeur, le questionneur, l'emmerdeur. Exclu de la communauté, il osera se comparer à Spinoza. On lui reprochera tout : sa dégainée, son insolence, sa culture philosophique, son franc-parler, ses fameuses « séances courtes », son séminaire ouvert à tous, le désordre qu'il introduit dans l'université comme sur les divans, sa vie de grand bourgeois cynique, ses saillies incessantes contre la mou-tonnerie générale, bref son style. Quelqu'un qui dit « je », et de cette

façon, quel blasphème ! Pour qui se prend-il ? Un nouveau Christ ? Pas loin, d'ailleurs les allusions abondent. Nous serions tous plus ou moins aliénés à l'image de l'enfer des névroses, des perversions, des psychoses et les traitements chimiques seraient des pensements sur une jambe de bois. Tout serait fait, à chaque instant, pour oublier la science de la censure introduite par Freud, et biologiser ainsi l'essence de l'être parlant qu'on appelle l'homme (désormais fabriquable, comme chacun sait). Le plus étrange, dans cette volonté d'obturation, est de constater l'inattention portée au langage lui-même, à ses tours et détours, à sa nervure, à sa ponctuation physique. « La parole est un don du langage, et le langage n'est pas immatériel. Il est corps subtil, mais il est corps. » Et Lacan de nous montrer les mots en actions dans des images corporelles, grossesses de l'hystérique, labyrinthe du névrosé obsessionnel, blasons de la phobie, énigmes de l'inhibition, charmes de l'impuissance, oracles de l'angoisse, armes du caractère, sceaux de l'autopuniton, déguisements de la perversion. L'hystérie se déchiffre comme des hiéroglyphes,

« La parole est un don du langage, et le langage n'est pas immatériel. Il est corps subtil, mais il est corps. »

Jacques Lacan

les rêves aussi, et tout ce qui paraît hermétique peut être éclairé par celui qui sait écouter, interrompre, ponctuer, répondre, lire. Ce qui est enchevêtré, criant ou obscur, l'exégèse, dit Lacan, le résout. Les équivoques peuvent être dissoutes, les artifices absous par la « délivrance du sens emprisonné ». Résoudre, dissoudre, absoudre : il s'agit donc, dans la cure, d'une mise en liberté. Evidemment, si je n'aime pas ma propre liberté, je n'aimerai pas non plus celle de l'autre. Il le sentira, m'en voudra, me trompera, feindra, s'éternisera, sans prendre la porte de son destin qui lui est pourtant largement ouverte. Lacan insiste : l'analyse, dans sa racine,

est « révélation du palimpseste, mot donné du mystère, pardon de la parole ». On comprend qu'à l'époque (l'année de la mort de Staline) son sermon enflammé soit tombé à plat. Cinquante ans pour comprendre, ce n'est pourtant pas énorme. On l'a vu pour Hegel, Nietzsche ou Freud, on le verra pour Heidegger (dont il arrive à Lacan de louer « la signification souveraine »). Périodiquement, il faut bien que quelqu'un se dévoue, à ses risques et périls, pour reprendre les choses d'un peu plus haut. Combien de temps encore avant qu'Acheminement vers la parole, de Heidegger, soit vraiment lu ? Mais qu'est-ce qui est vraiment lu ? La Bible,

Philippe Sollers

Homère, Parménide, Héraclite, Empédocle, Platon, Aristote, Shakespeare, Sade, Lautréamont, Rimbaud, Mallarmé, Joyce ? Vraiment ? Vous êtes sûrs ?

Lacan était passionnant, voilà ce que je veux dire. Il est dommage que ses séminaires, à Paris, n'aient pas été longuement filmés : sa manière de faire corps avec ce qu'il disait était fabuleuse. La voix, les

raclements de gorge, les retours, les digressions, les sarcasmes, les envolées, les piétinements, les soupis, tout était musicalement intéressant. Du grand théâtre. La vie est un théâtre. Les anciens du « séminaire » savent quel plaisir c'était d'aller entendre l'improbable, le surprenant, l'insolite, l'inquiétant, le dérapant, le sidérant Lacan. L'écrit ne le révèle pas dans les mêmes proportions : il y a un embarras spécifique de Lacan par rapport à l'écrit, une précision, un tarabiscotage, un charabia parfois inutile. Sa parole est familière et percutante, son écriture nouée, empesée. A chacun de le traduire, et tout devient clair. D'autant plus

que les fulgurances ne sont pas rares : « Ce qui se réalise dans mon histoire (...) est le futur

antérieur de ce que j'aurai été pour ce que je suis en train de devenir. » Mais oui, c'est exactement ça. Il y a une poétique de Lacan, comme il y a une poétique de Freud, au sens le plus existentiel du terme. D'où les projections, l'effervescence autour de lui, les légendes. Il ne faut pas s'étonner que beaucoup de ses « élèves » (comme il disait) ou de ses auditeurs libres se soient soudain retrouvés dans la rue en 1968.

L'Ecole normale supérieure n'en est toujours pas revenue, et le Panthéon, tout près, a perdu beaucoup de son innocence. Un certain déchaînement verbal de l'époque a eu Lacan comme agent secret. J'ai failli l'emmener en Chine, j'ai tenté, avec un certain succès, de le transvaser de Gide en Joyce. Aurait-il aimé m'allonger ? C'est probable. Je me suis contenté d'un hommage dans son séminaire *Encore* : « Sollers est illisible, comme moi. » J'ai trouvé que ce n'était pas vrai, mais que ça n'avait aucune importance. De temps en temps, des formules de lui traversent mon horizon, le « parlêtre », par exemple, ou bien « Dieu est inconscient », ou « La Femme n'existe pas », ou « Il n'y a pas de rapport sexuel ». Je me souviens des dîners près de chez lui, au restaurant La Calèche : jamais une banalité dans la conversation, pas un seul cliché, l'éveil. Lacan, paraît-il, pouvait être odieux. Je l'ai toujours trouvé, quoique parfois exaspérant, extraordinairement sympathique. De qui peut-on se demander : « Qu'est-ce qu'il va pouvoir dire aujourd'hui ? » Le mot, l'esprit. Lacan ne se contentait de rien, n'était jamais satisfait, voulait sans cesse tout recommencer, et c'est la raison pour laquelle j'aime revoir sa signature sur mon exemplaire de l'édition originale des *Ecrits* : « On n'est pas si seuls, somme toute. »



De gauche à droite, Jacques Lacan, Pierre Mâle et Henri Ey à l'hôpital Sainte-Anne en 1932

Lectures plurielles

Traducteur de Freud en arabe et élève de Lacan, Moustapha Safouan propose un guide subjectif à travers les dix premiers séminaires

LACANIANA
Les Séminaires de Jacques Lacan (1953-1963)
de Moustapha Safouan.
Fayard, 288 p., 130 F (19,81€).

Etternelle pomme de discorde, le statut de la formation du psychanalyste n'en finit pas de diviser le milieu analytique. Souvent comparée à un subtil apprentissage de type artisanal (J.-B. Pontalis parle de « travailleur sans compétence » et d'« artisan sans outil »), la transmission de cette pratique singulière pose avec acuité le problème de l'héritage théorique et de la place qu'y tient le discours du « Maître ». Toujours inachevé, parfois volontairement hermétique, le verbe lacanien aurait dû échapper au processus d'idolâtrie qui tend à figer toute parole chercheuse de vérité en outil de domination. Mais à voir la tentation religieuse qui travaille en profondeur certaines écoles, on doit constater qu'il n'en est rien.

Moustapha Safouan, quant à lui, se refuse à confondre « le ressassement des formules » et l'acquisition d'un authentique savoir-faire. Né en 1921 à Alexandrie, cet érudit appartient à la troisième généra-

tion psychanalytique française – il fut analysé par Marc Schlumberger et contrôlé par Lacan – et tout son itinéraire est marqué par une constante attention portée à l'expérience clinique comme au difficile (impossible ?) enseignement de la pratique analytique. Dans ses *Dix conférences de psychanalyse* (1), n'écrit-il pas que tout praticien « commence l'exercice de l'analyse comme Freud l'a commencée, en conquistador », et qu'en ce domaine « le peu de chose qui mérite d'être connu ne s'apprend pas » ?

Excellent connaisseur de Freud, ce savant polyglotte est le traducteur de *L'Interprétation des rêves* en arabe ; mais c'est d'abord en philosophie, avec Aristote, Descartes et Hegel que se sont forgés le regard critique et l'exigence d'ouverture qu'il applique aujourd'hui au texte de Jacques Lacan : « J'ai longtemps travaillé avec lui, se souvient Safouan, avec un peu de nostalgie. J'ai pu mesurer combien lui-même acceptait les critiques. Quand on lui disait que tel point ne paraissait pas cadrer avec tel autre, il répondait simplement, tout sourire : « Ce sont des questions difficiles, n'est-ce pas ? » »

Avec ses *Lacaniana*, Safouan fait le récit subjectif d'un cheminement à travers les dix premiers séminaires

que Lacan délivra à l'hôpital Sainte-Anne, entre 1953 et 1963, des *Ecrits techniques de Freud* à *L'Angoisse*, en passant par *L'Éthique de la psychanalyse*. Prenant son lecteur par la main, il avance pas à pas, soucieux de rendre accessible la parole de Lacan dans toute sa vitalité : notules introductives, rappels historiques et précisions de vocabulaire, chaque développement théorique est accompagné de courtes pauses consacrées à telle « remarque pénétrante » ou à telle « formule déroutante ». Safouan ne se prive pas de pointer ici une question laissée en suspens, là une contradiction, pour aboutir à sa propre « interprétation » d'un texte dont il souligne perpétuellement la pluralité des lectures possibles. Telle est bien la motivation dernière de ces *Lacaniana*, car, au-delà d'un travail autour de son propre transfert sur Lacan, émerge chez Safouan une volonté de nourrir ce qu'il nomme son « espoir pédagogique » : convaincre les nouvelles générations que, ici comme ailleurs, « le sens critique ne s'acquiert pas en un jour. Entre le scepticisme et l'adhésion dogmatique, c'est bien quelque chose comme une position héroïque ». **J. Bi.**

(1) Fayard, 160 p., 95 F (14,48 €).

Regard critique

Wladimir Granoff fut l'un des grands témoins des dissensions qui marquèrent l'histoire du freudisme en France. Avec Lacan dans le rôle-titre

FILIATIONS
L'avenir du complexe d'Œdipe de Wladimir Granoff.
Gallimard, « Tel »,
552 p., 70 F (10,67 €).

LACAN, FERENCZI ET FREUD
de Wladimir Granoff.
Postface de Jean-Claude Lavie,
Gallimard, « Connaissance de l'inconscient »,
334 p., 115 F (17,53 €).

Wladimir Granoff est l'une des grandes figures de la psychanalyse française d'après guerre. Mort en février 2000, il était né en Alsace soixante-seize ans plus tôt dans une famille d'intellectuels juifs exilés de Russie au moment de la Révolution. Réfugié à Nîmes durant l'Occupation, il s'intéresse à l'œuvre de Freud. Après la guerre, il complète sa formation de psychiatre par une analyse didactique. Personnalité brillante et raffinée, aristocrate à la manière slave, amateur d'automobiles de collection, polyglotte, diplomate plus que théoricien, son sens clinique sa vaste culture font de Granoff un observateur particulièrement pertinent du destin de la science freudienne en

France. Destin dans lequel il joua d'ailleurs un rôle non négligeable. Ainsi, dans les années 1960, il participa (avec Serge Leclair et François Perrier) aux après négociations entre l'instance internationale (l'IPA) et les lacaniens de la Société française de psychanalyse (SFP) pour la reconnaissance de celle-ci par celle-là. Ayant échoué, il se sépara de Lacan en 1964, au moment où ce dernier créait l'Ecole freudienne de Paris (EFP) : il devint alors l'un des fondateurs de l'Association psychanalytique de France (APF), société qui se fit reconnaître par l'IPA.

Proche de Jacques Lacan sans jamais avoir été son analysant, son élève ou son obligé, il était bien placé pour exprimer un point de vue libre sur l'auteur des *Ecrits*. Précisons cependant que ce regard critique reste interne à la psychanalyse et use des termes et des notions qui lui sont propres. Très à l'aise et même brillant à l'oral, il l'était moins lorsqu'il s'avisait d'écrire.

Deux publications démontrent, à l'intérieur de ces limites, l'intelligence des vues de Granoff. D'abord, la réédition de *Filiations*, ouvrage publié en 1975 sur la base du séminaire qu'il avait donné durant l'année précédente. S'appuyant sur la notion centrale du freudisme – le complexe

d'Œdipe – Granoff tente de comprendre les enjeux complexes (et parfois tragiques) de la transmission : « Que veut le père, et que peut-il, que peut-il de ce qu'il veut ? » Les trois stades de cette question renvoient aussi bien à Freud qu'à Lacan, les deux occupant successivement les deux positions, celle du fils puis celle du père.

Le second ouvrage rassemble divers textes parus en revues et devenus souvent introuvables, dont un très émouvant hommage à François Perrier. L'impénétrable question de la filiation est toujours posée. Freud bien sûr est là, mais aussi Sandor Ferenczi, ce proche de Freud qui avait une notion extensive de l'orthodoxie psychanalytique et dont Granoff défendit toujours la mémoire. Lacan enfin, qui ouvre le volume. Granoff donna deux entretiens sur le maître. L'un en 1987 dans l'*Agenda de la psychanalyse*, l'autre dix ans plus tard, repris dans *L'Infini*. Sans aucune complaisance, avec une lucidité malicieuse, Granoff reconnaît sa dette, mais sans rien dissimuler du passif. C'est toujours par rapport à soi que l'on comprend et que l'on juge. « Le Lacan irrésistible, c'est le Lacan, selon moi, non pas clownesque, mais juvénilement aristocratique », dit Granoff avant d'ajouter : « C'est ce Lacan-là que j'ai suivi. »

P. K.



Jacques Lacan lors de son Séminaire à l'École normale supérieure en 1967

BIRGIT

De l'oral à l'écrit

L'histoire du Séminaire et de sa réception
reste encore à écrire

Jacques Lacan eut toujours besoin d'une aide pour établir son œuvre écrite et transcrire le fameux Séminaire (1953-1979). Il a écrit un seul livre, sa thèse de médecine, publiée en 1932 sous le titre *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* (rééditée en 1975 au Seuil). Par ailleurs, il a rédigé une cinquantaine d'interventions majeures, issues pour la plupart de conférences ou d'entretiens, eux-mêmes tirés de l'enseignement qu'il donnait à son Séminaire. Trente-quatre ont été reprises dans les *Écrits* en 1966, sous la houlette de François Wahl, et une bonne quinzaine dans les *Autres écrits* (voir page 1), où sont également rassemblés des articles moins importants. A ce jour, le lecteur dispose donc de quatre-vingt-cinq textes de Lacan répartis en deux volumes, sur un total d'environ trois cents. A cet ensemble s'ajoutent vingt-deux « lettres circulaires » portant la signature du maître et publiées en 1980 dans la presse et dans divers bulletins ou revues. Une seule d'entre elles figure dans les *Autres écrits*.

Quant aux inédits (correspondance, manuscrits, etc.), ils n'ont

été ni archivés ni recensés. Ils ne sont accessibles qu'à travers des personnes qui les détiennent à titre privé. Parallèlement à l'œuvre écrite, le Séminaire comprend vingt-six volumes qui ont fait l'objet d'une transcription dactylographiée, pleine d'erreurs et de coquilles, à laquelle on donne le nom de « version J. L. ». Celle-ci est issue de la sténotypie officielle réalisée d'abord dans le cadre de la Société française de psychanalyse (SFP, 1953-1963), puis à l'École freudienne de Paris (EFP, 1964-1980).

A partir de 1973, Jacques-Alain Miller s'est vu confier par son beau-père, avec le statut de « co-auteur », l'établissement de la totalité du Séminaire. Aucun disciple avant lui n'avait été capable de se charger d'une telle tâche, qui consiste en une véritable réécriture de l'original. En s'appuyant sur la « version J. L. » et sur des notes d'auditeurs et des enregistrements, Miller a transcrit et publié dix tomes de cet enseignement (I, II, III, IV, V, VII, VIII, XI, XVII, XX). En 1991, après une polémique à propos de l'édition du volume VIII sur le transfert, comportant cinq cents erreurs de toutes sortes, Miller s'est engagé à livrer une transcription non fautive de l'ensemble des séminaires. Ceux qui ont été publiés depuis cette date sont corrects. En juin prochain paraîtra une version corrigée du livre VIII.

Avant la mort de Lacan, la « version J. L. » a toujours été accessible aux chercheurs. A la suite de la polémique de 1991, et avec l'accord verbal de Miller, elle a pu circuler plus largement à la condition explicite qu'elle ne soit pas commercialisée et ne fasse pas concurrence aux volumes publiés. Cette tolérance a fait disparaître du marché les fameuses éditions pirates qui fleurissaient dans les librairies depuis 1970. La « version J. L. » a donné lieu à plusieurs transcriptions effectuées par des spécialistes qui la corrigent en lui ajoutant des commentaires, des notes, des variantes et des index. Ces transcriptions dites « scientifiques » sont en général déposées dans les écoles psychanalytiques d'obédience lacanienne (17 groupes en France, plusieurs centaines à l'étranger) pour être utilisées comme document de travail. Par leur fidélité à l'original, elles se différencient de l'établissement millierien. Publiée aux éditions du Seuil, l'œuvre de Lacan (orale et écrite) est traduite de façon fragmentaire en une vingtaine de langues. Dans les pays où n'existe aucune traduction, de nombreux ouvrages (plus d'un millier), édités en une quarantaine de langues, servent d'introduction à sa pensée.

E. Ro.

Les voies du corpus

Entretien avec Jacques-Alain Miller, gendre de Lacan et éditeur du « Séminaire » et des « Autres écrits »

— La plupart des intellectuels comme de larges pans du public cultivé avaient lu les *Écrits* à l'époque de leur parution. Aujourd'hui, le contexte est différent. Selon vous, qui lira ces *Autres écrits* ?

— Il n'est pas si sûr qu'on ait tant lu les *Écrits* à l'époque. On les a achetés, c'est différent. On lit bien davantage Lacan aujourd'hui, et j'y suis pour quelque chose. Les *Autres écrits* toucheront d'abord, je le crois, la « génération de 1968 ». D'autre part, il n'est pas un analyste qui ne voudra lire ou relire ces textes de Lacan, puisque personne ne l'a supplanté. Et puis ce livre s'adresse aussi à tout le monde, et là, c'est une bouteille à la mer : impossible de savoir à l'avance qui va rencontrer ce volume. C'est ce qui fait l'intérêt du moment. L'occasion du centenaire donne à ces *Autres écrits* une trouée vers le public, alors qu'en temps ordinaire ce serait obstrué. Lacan pensait qu'au moment où la psychanalyse aurait rendu les armes devant les impasses de la civilisation, on se reporterait à ses écrits. C'est peut-être une raison pour penser que ces *Autres écrits* viennent à leur heure.

— Vingt ans après sa mort, nous ne disposons toujours pas du corpus lacanien dans son ensemble. Faut-il analyser ce délai comme une résistance du discours lacanien lui-même à faire « œuvre » ?

— Oui, le « corpus » lacanien ! Eh bien, il remue encore ! Plus profondément, je crois qu'il y a quelque chose de Lacan et de la psychanalyse elle-même qui reste en souffrance, qui n'a pas trouvé sa destination. Et cet « en souffrance » trouve à s'exprimer par exemple dans la sommation que les Séminaires soient tous publiés, et fissa, comme dit le juge de Plantu, ce qui leur donne un petit air de « lettre volée ». Ses Séminaires ont longtemps embarrassé Lacan, il les a laissés vingt ans sans en autoriser aucune publication, et on aurait pu imaginer qu'ils soient divulgués comme des documents d'archives. Nombre de ses élèves s'y sont cassés les dents, c'est ma façon de faire qu'il a aimée, celle que j'ai inventée pour répondre à son défi. J'aurais été ravi de le convaincre d'en distribuer le labour, mais il n'y a rien eu à faire ! Il m'a voulu pour coauteur, il m'en a donné le statut. Il faut donc penser que ce n'était pas son idée qu'on en finisse si vite.

Au reste, vous n'avez pas un corpus, vous en avez plusieurs ! Le signifiant a ses voies propres. Vous savez bien que l'on pirate, que des sténographies, des notes, circulent dans de multiples versions. Loin de le déplorer, j'y applaudis, tant que cela reste d'ordre scientifique. Et dès lors qu'il n'y a pas d'acte de

commerce, pas de dépôt légal, et que cela permet aux chercheurs de s'y reporter, vous remarquerez que Le Seuil n'intervient pas. Il reste que, conformément aux dispositions prises par Lacan, il y a un seul éditeur, un seul contrat d'édition, une seule publication autorisée. Il suffit que chacun connaisse son registre.

— Aujourd'hui, d'ailleurs, beaucoup de jeunes praticiens se disent d'abord analystes avant de se dire « freudiens » ou « lacaniens ». Après des années de violence autour du nom de Lacan, va-t-on vers une pacification ?

— Dans quelques jours, dans cette capitale de la psychanalyse qu'est Buenos Aires, se tiendra un grand colloque d'hommage à Lacan, où voisineront des représentants de l'Association mondiale de psychanalyse, que j'ai fondée, des membres de ce que j'appelle la « nébuleuse » lacanienne, et un ancien président de l'Association internationale de psychanalyse. C'est vous dire que la civilité a été rétablie. Du moins sous ces latitudes, car il faudra sans doute quelque temps pour que cela advienne ailleurs. Il y a des querelles qui datent, des anathèmes désuets, et il est bien possible que ces *Autres écrits* soient mieux reçus de jeunes qui n'ont pas été les élèves de Lacan que des anciens qui y revivront une partie de leur propre trajectoire, et où Lacan se manifeste non seulement comme leur maître mais comme leur fléau.

— Vous-même, vous continuez de subir certaines critiques concernant les Séminaires, leurs délais de publication et surtout leur mode d'établissement.

— Cette antienne dure depuis vingt ans. Les plus impatientes de me voir rédiger les Séminaires au Seuil sont aussi les plus mécontents une fois qu'ils les ont ! En fait, il y a là, pour une part, une cabale des dévots, et puis une revendication éternisée que rien n'apaisera jamais, et qui s'adresse plus à Lacan qu'à moi-même. Je reste dans la même ligne, y compris dans le fait de livrer le texte nu, sans appareil critique. Ma façon de faire avait été saluée dans *Le Monde* en 1973 par un grand article d'Octave Mannoni, elle n'a pas changé depuis. Vous verrez paraître en juin la seconde édition corrigée d'un Séminaire (livre VIII : *Le Transfert*). La parole de Lacan garde une présence active, vivante, sa puissance est là, même si elle est plus secrète que jadis. L'heure n'est pas venue pour elle d'être réduite au statut de document. Les notes en bas de page attendront.

Propos recueillis par Jean Birnbaum

La logique et l'amour

Ce qui intéressait Lacan dans la logique, c'était ses failles, ses impasses, ses paradoxes. Ceux-là mêmes qu'il rencontrait dans l'amour

Lacan me manque. « Vous n'êtes pas la seule, ça ne vous fait pas moins seule. » Qui me dirait aujourd'hui une phrase comme celle-là, par laquelle il avait accueilli un jour le sentiment d'exil dont je lui faisais part, lié, pour autant que je m'en souviens, à l'aridité, parfois, d'être femme ? Ses phrases étaient souvent faites de ces torsions qui les retournaient et qui, dans une glissade de toboggan, vous faisaient passer d'une de leur face à l'autre et sortir de l'enfermement où l'on se croyait. Elles avaient l'art de mettre en continuité le dedans et le dehors, comme ces objets topologiques rebelles à l'imagination qui portaient des noms étrangers : bande de Moebius, bouteille de Klein, cross-cap, et dont il faisait grand usage pour vous déshabiller de la manie de comprendre.

Le monde s'en trouvait comme élargi, même lorsqu'il clamait qu'il parlait aux murs sur un ton qu'il haussait presque jusqu'à la vocifération, et qui n'était pas sans rappeler celui d'Artaud. Ce n'était pas n'importe quels murs, mais ceux de l'Asile justement, un soir où il parlait du savoir du psychanalyste à la chapelle de Sainte-Anne. Il avait ajouté que de parler aux murs, cela le faisait jouir, et que nous, son auditoire, nous en jouissions aussi par participation. Le cœur me battait à entendre dans sa voix un accent qui passait de la rage sourde au rire d'un gai savoir, et je crois que c'est de cet instant que se décida pour moi quelque chose qui dure encore. L'appellerai-je transfert ? Il avait poursuivi, ce soir-là, en parlant de la « lettre d'amour ». Cette consonance de l'amour et du mur, il l'avait empruntée à un poète oublié qu'il avait cité : entre l'homme et la femme il y a l'amour, entre l'homme et l'amour il y a un monde, entre l'homme et le monde il y a un mur. Il n'y avait pas si longtemps que les murs de Paris s'étaient couverts d'inscriptions, tandis que les barrières anciennes avaient paru s'effondrer en poussière. L'amour, c'est ce qui se produit quand on change de discours, avait-il dit aussi.

Ces années-là, il semblait que l'on respirait plus librement. Elles portent à jamais pour moi un nom : l'année d'« Ou pire », l'année d'« Encore », l'année des « Non-dupes-errent », et celle de « Joyce le Sinthome ». Bizarrement, je m'aperçois seulement aujourd'hui qu'il ne cessait alors de parler de l'amour.

De l'amour et de la logique, titre qu'il donna à une conférence qu'il fit à Rome, et à laquelle j'assistai. L'enregistrement en fut perdu.

C'était tout lui que d'allier des termes apparemment si dissemblables, le pathos s'en trouvait désarmé, la logique elle-même devenait érotique. Ce qui l'intéressait, en effet, dans la logique était ses failles : ses impasses, ses indépassables paradoxes, là

Catherine Millot

où se révèle son incomplétude, son inconstance. En somme, les tourbillons où les logiciens eux-mêmes se perdent. Ce sont les mêmes paradoxes qu'il rencontrait dans l'amour, lorsque celui-ci devient sérieux et pousse la rigueur, comme chez les mystiques, jusqu'au point où l'on ne peut plus rien dire sans se contredire et où s'équivalent la perte et le salut. C'est là que l'on touchait, disait Lacan, à « ce que ça devrait être, l'amour, si ça avait le moindre sens ». Ces points faisaient comme un siphon par où s'évacuait le sens. Par ces trous-là disparaissait aussi l'espoir d'établir un quelconque rapport entre les hommes et les femmes. Lacan nous invitait à nous en passer pour réinventer les jeux de l'amour, c'est-à-dire peut-être une autre logique qui parte de l'impossible.

La logique de Lacan nous libérait de la compréhension, et de l'obsession de trouver un remède à tout. L'irréductible à ses vertus, immédiatement allégeantes. Si je me reporte à l'époque présente, il me semble que la caractéristique l'ennui dont nous accablent les sempiternels « problèmes » qui réclament leurs « solutions ». Nous étouffons sous les solutions, et ce qu'elles supposent d'incurable bonne volonté (y a-t-il une autre définition du « politiquement correct » ?), comme sous la lance à incendie des pompiers de la société. Du temps de Lacan, on se donnait le droit de penser sans songer à boucher les trous de l'univers avec les pans de sa robe de chambre, selon la définition de la philosophie par un humoriste viennois. L'époque, en effet, était plus théorique que philosophe : les trous, elle aimait ça, et la logique aussi. Et la pensée ne se croyait pas obligée de se réduire, médias obligent, à la dimension du slogan publicitaire pour les couches-culottes, proposant une solution aux problèmes de fuites.

L'espace qui s'était ouvert s'est aujourd'hui refermé. Sans doute Abélard avait-il raison de dire que le logicien est « odieux au monde ».

Le goût de la théorie n'excluait pas celui de l'expérience. L'expérience psychanalytique, comme Lacan l'appelait, n'était pas sans faire écho à l'expérience intérieure de Bataille. On lançait à fonds perdu, misant tout pour voir jusqu'où ça irait, à quel point de butée ou à quelle imprévisible ouverture. On était alors loin de la psychothérapie.

Ce pari, c'était le transfert, amour pas si courant que ça puisqu'il nous conduisait tout droit à nous faire partenaire de l'Autre, cet Autre dont les failles étaient l'objet de la logique lacanienne. Dans ces parages, il arrivait que l'on rencontre ce que Lacan appelait la vraie amour, qui naît des signes de ce qui, chez chacun, marque la trace de son exil.

★ Catherine Millot est psychanalyste et écrivain

repères

Quelques dates

- 13 avril 1901 : naissance de Jacques Lacan à Paris.
- 1919-1929 : études de médecine et internat. Fréquente les surréalistes.
- 1932 : début de son analyse avec R. Loewenstein. En novembre soutient sa thèse sur la psychose paranoïaque.
- 1934 : adhère à la Société psychanalytique de Paris (SPP).
- 1941 : s'installe rue de Lille, avec Sylvia Bataille, qu'il épouse en 1953, et développe sa pratique privée après la guerre.
- 1953 : crise à la SPP, notamment sur sa pratique des séances courtes. Participe à la création de la Société française de psychanalyse (SFP) à laquelle l'instance internationale (IPA) refuse son affiliation. Son séminaire devient public.
- 1964 : après un nouveau conflit avec ses pairs et l'IPA, fonde, le 21 juin, l'École freudienne de Paris (EFP).
- 1966 : série de conférences aux États-Unis. Parution des *Écrits* (Seuil).
- 1969 : participe à la création du département de psychanalyse à l'université de Vincennes.
- 1980 : annonce, le 5 janvier, la dissolution de l'EFP. En octobre, fonde l'École de la cause freudienne.
- 9 septembre 1981 : meurt à la clinique Hartmann de Neuilly

Bibliographie sélective

- « Freud et Lacan », de Louis Althusser in *Écrits sur la psychanalyse* (Stock, 1993) ; Jacques Lacan, d'Anika Lemaire (1969, rééd. Pierre Mardaga, 1977) ; *Le Moment lacanien*, de Bernard Siclière (Grasset, 1983) ; *Entretien sur le Séminaire*, de Jacques-Alain Miller avec François Ansermet (éd. Navarin, 1985) ; *Introduction à la lecture de Lacan*, de Joël Dor (Denoël, 2 volumes, 1985 et 1992) ; *Nouvelle biographie des travaux de Jacques Lacan*, de Joël Dor (EPEL, 1994) ; *Lacan*, de Marcelle Marini (Belfond, 1986) ; *Lacan, de l'équivoque à l'impasse*, de François Roustang (Minuit, 1986) ; « Pour l'amour de Lacan », de Jacques Derrida (1990), in *Résistances de la psychanalyse* (Galilée, 1996) ; *Album Lacan. Visages de mon père*, de Judith Miller (Seuil, 1991) ; *Lacan avec Derrida*, de René Major (1991, rééd. Flammarion, « Champs ») ; *La Jouissance du tragique*, de Patrick Guyomard (1992, rééd. Flammarion, « Champs » 1998) ; *Jacques Lacan. Esquisse d'une vie, histoire d'un système de pensée*, d'Elisabeth Roudinesco (Fayard, 1993) ; *Un père, de Sibylle Lacan* (Gallimard, 1994) ; *L'Œuvre claire*, de Jean-Claude Milner (Seuil, 1995) ; *Lacan, d'Alain Vanier* (1998, rééd. Les Belles Lettres, 2000) ; *Jacques Lacan, un psychanalyste*, d'Erik Porge (Les Belles Lettres, 2000).

Ecce Klima

Philosophe soulographe et solipsiste à tout crin, le Tchèque Ladislav Klima a laissé une œuvre immense qu'Erika Abrams s'emploie à faire connaître. Pour notre bonheur

TOUT
Écrits intimes, 1909-1927
 de Ladislav Klima.
 Traduit du tchèque,
 de l'allemand et du latin,
 annoté et présenté
 par Erika Abrams,
 éd. de la Différence,
 830 p., 250 F (38,11 €).

Ne cherchez pas le nom de Ladislav Klima dans un dictionnaire de philosophie : vous ne le trouverez pas. Lui qui se sentait déshonoré par toute forme de reconnaissance s'en réjouirait. Lui qui pensait avoir si peu en commun avec les autres hommes verrait dans cette confirmation la preuve de son « génie ». Génie dont il était, par ailleurs, le premier à se moquer : ce n'était jamais que l'alibi de sa paresse. Revenu de tout, il n'allait plus nulle part, se bormant à faire l'éloge de la flatterie et du mensonge, de la dive bouteille et de la crasse. Il décrétait qu'il faut pour se reposer « un sublime héroïsme », héroïsme qui manqua à son interlocuteur favori, à son double distingué : Nietzsche. Il incitait les philosophes à se pencher sur ce qu'il nommait la « loi fondamentale », qui n'est autre que celle de la « minablerie humaine » en sondant plus profondément en eux-mêmes. Un grand écrivain, un grand philosophe ne parle que de soi – peu importe sous quelle forme. Celui qui parle des autres est une bête de troupeau. Ladislav Klima fut tout, sauf une bête de troupeau.

Tenant à la fois de Diogène et du capitaine Haddock, il fit l'inventaire de ses dégoûts dans une autobiographie sublimement féroce. Il y déclarait la guerre au monde entier avec pour seule arme un mépris inné : « *Enfant, je haïssais tout le monde, la moindre caresse me faisait vomir.* » Il ache-



Ladislav Klima en 1927

vait sa confession en notant qu'il aimait bien les humains – « *comme aussi les poux. Si je pouvais anéantir l'humanité d'un seul coup, gaiement, sans colère, je n'hésiterais pas une seconde.* »

Ce clochard de Bohême, où il était né en 1878, se terra dans les faubourgs de Prague où il fut, entre autres, gardien d'une usine à l'abandon. Mais, à vingt-six ans déjà, il publia sa somme philosophique sous le titre ironique : *Le*

Monde comme conscience et comme rien. Ce précis d'indifférentisme nihiliste, cet exercice de néantisation imbibé de schopenhauerisme, cette bouffonnerie savante oppose au sordide du monde le scepticisme sauvage et le rire sardonique de son auteur. Car Klima n'est jamais triste. Il se paie notre tête avec humour et ses éclats métaphysiques font notre bonheur. Exemple : « *Dieu est momentanément un infirme. Il*

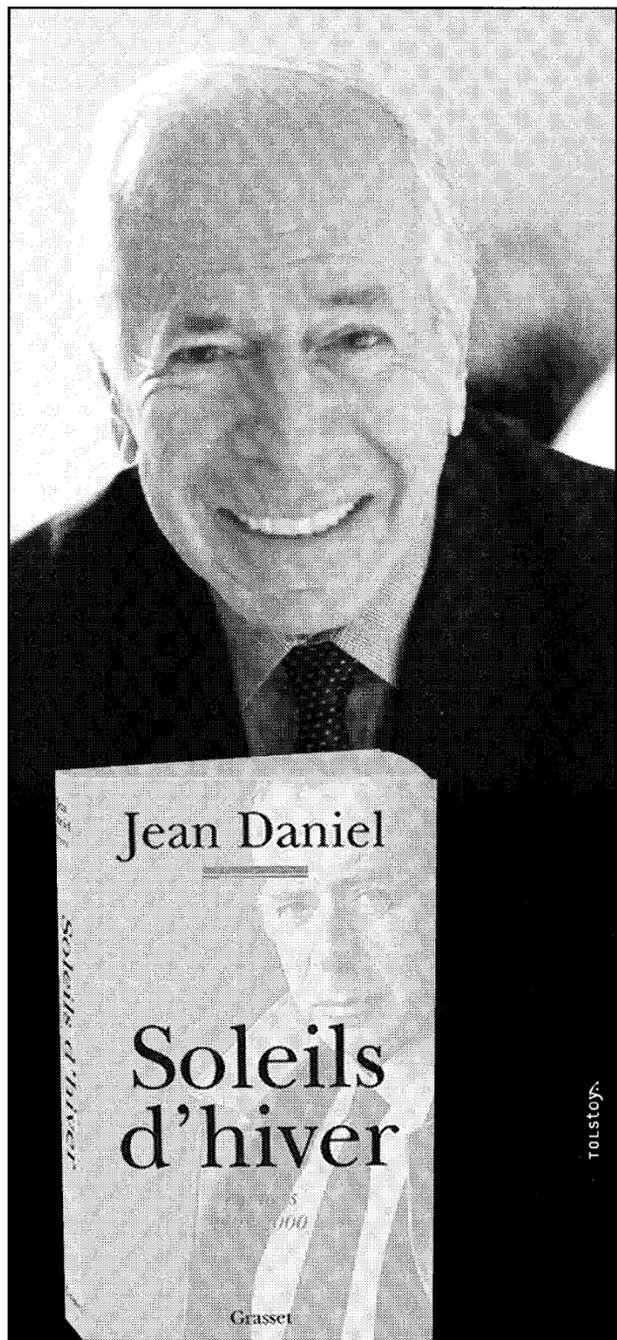
ne s'est cassé ni le bras, ni la jambe, ni le cou – il s'est fracassé tout entier si joliment que ses atomes dynamités se sont éparpillés d'un bout à l'autre de l'univers. »

FASCINANT

Erika Abrams, à qui l'on doit d'avoir traduit du tchèque, de l'allemand et du latin les écrits intimes de Klima, parle justement de ses « morceaux de bravoure exhibitionniste » qui font écho à l'*Ecce homo* de Nietzsche. Klima cite d'ailleurs le mot de Nietzsche : « *C'est un péché contre le Saint-Esprit que de lire le matin dès le réveil* » avec ce commentaire : « *Mais c'est un plus gros péché, mon très cher, que de gâcher sa pensée à longueur de journée en la notant sur ses tablettes.* » L'un et l'autre auront succombé à ce péché. Nietzsche y a trouvé une forme de rédemption ; Klima, lui, a atteint son but : écrire pour qu'on ne le comprenne pas. Comme Dieu, il s'est éparpillé dans des livres illisibles, fascinants et mystificateurs. Il serait facile de s'en passer, et pourtant ils intriguent au-delà du raisonnable. « *Ecce Klima !* », nous disent-ils. Et que vas-tu faire de lui maintenant qu'il a percé ta « minablerie » et déposé ses explosifs dans ta cervelle ?

Lui rendre hommage serait pure hypocrisie. Mais ne pas l'accueillir dans ta bibliothèque aux côtés de Schopenhauer, de Stirner et de Nietzsche – ces magiciens de l'extrême – serait pire encore. Rassure-toi, lecteur. Il n'attend pas que tu lui rendes justice. Tout juste que tu l'entraînes dans un bistrot où, face à une bouteille de vodka, il t'apprendra que l'« *homme qui se respecte quite la vie quand il veut. Les braves gens attendent tous, comme au bistrot, qu'on les mette à la porte.* ». Impossible de mettre Ladislav Klima à la porte : il s'est déjà éclipsé.

Roland Jaccard



TOLSTOÏ

“Sans cesse Jean Daniel met le doigt, mais sans s'arrêter, sur une source première de nos vies.”

Michel Cournot
Le Nouvel Observateur

Ces voix clandestines

Carnets de bord, journaux, articles, correspondance... Plus que jamais l'histoire de la Résistance s'écrit aussi avec les textes qui distillent sa parole, comme l'illustrent de multiples parutions

PAROLES DE RÉSISTANTS
 de Robert Belot.
 Berg international éditeurs,
 310 p., 120 F (18,29 €)

DERNIÈRES LETTRES D'AFRIQUE ET DU LEVANT (1940-1941)
 de François Garbit.
 Ed. Sèpia (6, avenue du Gouverneur-Général-Binger, 94100 Saint-Maur), 168 p., 110 F (16,77 €).

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE, 1941-1944.
Les cahiers clandestins du Témoignage chrétien
 Textes présentés par François et Renée Bédarida, Albin Michel, 412 p., 125 F (19,06 €).

JOURNAL DE LA CONSCIENCE FRANÇAISE, 1940-1944
 de Gaston Fessard.
 Plon, 338 p., 159 F (24,24 €).

Bien qu'on ait beaucoup écrit sur la Résistance, ses acteurs survivants disent souvent qu'on disserte savamment sur la chronologie, les modes et les temporalités d'organisation du phénomène sans qu'ils s'y retrouvent jamais vraiment, sans qu'ils retrouvent la Résistance telle qu'ils l'ont connue et se la remémorent. Cette objection ne saurait être balayée d'un revers de main. Que l'histoire qui s'écrit ait peu à voir avec celle qui fut vécue, cela pose question. Dès 1954, Lucien Febvre écrivait à propos de ceux « *qui, dans cinquante ans, prendront la Résistance pour thème, ou pour cible, de leurs exercices académiques* » : « *Ils diront, les historiens, ce qu'ils pourront dire, étant des hommes de l'an 2000, vivant dans le climat de l'an 2000, imprégnés de l'esprit et des besoins et des nécessités de l'an 2000. Raison de plus pour que nous leur procurions, les hommes de 1950, en toute honnêteté, notre version à*

nous des événements que, bien sûr, ils interpréteront autrement que nous. Sans que nous puissions dire qu'ils ont raison, eux, et que nous avons tort, nous. Au moins, notre version des événements a-t-elle eu ses preuves vivantes. Elle est contresignée par des milliers de sacrifices. »

Cinquante ans, nous y voilà ! Force est de constater que l'horizon n'est pas aussi sombre que celui que peignait le cofondateur des *Annales* avec une ombrageuse inquiétude. Pour preuve, l'ouvrage de Robert Belot, qui, soucieux de voir prise en compte « *l'intimité* » des combattants de la Résistance, plaide pour « *une histoire à hauteur d'hommes* » qui fasse entendre leur parole. L'intention est louable, la réalisation difficile : la clandestinité se prête mal à l'expression suivie d'une parole délivrée sur le mode de la confession. Ayant retracé l'histoire des quelque 30 000 Français qui tentèrent de quitter clandestinement le pays en passant par la péninsule Ibérique entre 1940 et 1944 pour aller au combat (1), Robert Belot pense avoir trouvé « *ce lieu d'entre-deux où une parole résistante a pu se manifester* ». Souvent internés en Espagne, notamment au camp de Miranda de Ebro, ces fugitifs brûlant d'en découdre ressentaient le besoin d'épancher leurs sentiments par l'écriture. De nombreux carnets de bord et journaux attestent. Avec raison, Belot fait la part belle à cette moisson de « *paroles retrouvées* ». D'Albert Lautman à Francis Jeanson, en passant par quantité d'anonymes, c'est tout un univers mental qui est restitué intact par ces mots jetés sur le papier.

Ce souci de retourner aux textes est aujourd'hui bien partagé. Des inédits sont, en nombre croissant, exhumés et publiés. Ainsi des lettres du capitaine François Garbit. Entré à Saint-Cyr en 1929, il opte pour l'infanterie coloniale, est affecté en Mauritanie, puis au Tchad, où il déploie une activité intense comme officier méhariste. C'est là que la guerre le surprend. Dans un bloc de correspon-

dance vidé de ses feuilles, il rassemble les lettres qu'il rédige à l'intention de sa mère du 23 juin 1940 au 15 août 1941. Publiées au Caire en 1942, elles sont à nouveau accessibles aujourd'hui. Admirables missives gardées par-devers leur auteur, où le désarroi consécutif à la défaite de 1940 se donne libre cours concurrentement à la ferme intention de prendre le bon parti à la croisée des chemins. François Garbit saute le pas en juillet 1940 « *après bien des semaines de doute et d'incertitude* » en se ralliant au général de Gaulle. Dans cette décision, il entrait « *à côté du raisonnement, une large part d'instinct* », comme il l'écrit le 10 août 1941. Présent à Kub-Kub, en Erythrée, en février 1941, premier combat de la France libre depuis juin 1940, François Garbit sera nommé compagnon de la Libération avec son ordonnance, le tirailleur André Kaélao, avant de succomber à une fièvre typhoïde en décembre de la même année. Ses lettres illustrent le drame de conscience qui s'est joué pour beaucoup dans la phase pionnière du combat, en même temps que l'assurance tranquille qui lui a succédé.

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Le même souci de donner libre accès à la pensée résistante conduit François et Renée Bédarida à proposer une édition des textes les plus significatifs des quatorze *Cahiers* et des douze *Courriers du Témoignage chrétien*. La hardiesse de ces articles clandestins tient, au sein d'une Église fortement hiérarchisée, dans l'affirmation sans cesse répétée que la conscience prime l'obéissance. De façon significative, des laïcs contribuent à ces revues clandestines : Stanislas Fumet, Robert d'Harcourt, Joseph Hours, Jean Lacroix, André Mandouze, Henri Marrou. L'irréprochable appareil critique qui enserrme ces textes n'omet pas de mentionner les imprimeurs, dont le rôle fut crucial, à commencer par le Lyonnais Eugène Pons, père de cinq enfants, ancien du Sillon, membre actif de la

Jeune République qui, arrêté dans son atelier en mai 1944, mourut au camp de Neuengamme. Lancé à l'initiative et sous la direction du Père Chaillet, le premier *Cahier*, intitulé *France, prends garde de perdre ton âme*, paru en novembre 1941, était dû à la plume d'un autre jésuite, le Père Fessard, théologien parisien des *Études*.

La providence faisant bien les choses, réparait le *Journal de la conscience française (1940-1944)*, rédigé par Gaston Fessard au sortir de l'Occupation à l'automne 1944, encadré par deux textes de 1942 et 1946. L'unité profonde de ces écrits réside dans une question centrale : Le gouvernement de Vichy était-il légitime et les Français étaient-ils tenus en conscience de lui obéir ? Tout en marquant ce que l'interprétation du théologien avait de contestable, historiquement parlant, René Rémond souligne, dans sa préface, le drame de conscience des catholiques de ce temps pour qui s'engager dans la Résistance, c'était non seulement rompre avec la société civile mais aussi avec la communauté ecclésiale et une hiérarchie à l'égard de laquelle le Père Fessard ne nourrissait aucune complaisance.

Ainsi se trouve déjoué le pronostic pessimiste de Lucien Febvre. L'histoire de la Résistance s'écrit moins que jamais sans le concours des textes qui distillent sa parole. L'édition critique d'écrits d'horizons différents est une des voies d'accès au vécu si singulier de ces combattants de l'ombre qui formaient, comme l'écrivait Pierre Brossolette en septembre 1942, un « *régiment sans drapeau dont les sacrifices et les batailles ne s'inscriront point en lettres d'or dans le frémissement de la soie mais seulement dans la mémoire fraternelle et déchirée de ceux qui survivront* ».

Laurent Douzou

(1) *Aux frontières de la liberté. S'évader de France sous l'Occupation. Vichy-Madrid-Londres-Alger* (Fayard, 1998).

“L'art du portrait est sûr : ici le physique et le moral se mélangent, l'anecdote éclaire les visages et le coup de patte vient soudain, avec une fausse négligence, griffer le modèle...”

Jean-Noël Jeanneney
Le JDD

“Notre époque est camusienne, se réjouit Jean Daniel, en ce qu'il lui faut choisir, non plus entre le Mal et la Croyance, mais entre la tentation du nihilisme et l'impératif de solidarité. Les héros camusiens d'aujourd'hui n'ont besoin de brandir aucune croyance pour préférer l'entraide à l'imprécation, le goût éperdu du bonheur aux mystiques de la mort.”

Jean-Pierre Langellier
Le Monde

Grasset

L'EDITION
FRANÇAISE

● **Turquin-Stock, retour à la case justice.** En septembre 2000, la cour d'appel de Paris avait rejeté la demande de saisie du roman de Marc Weitzmann, *Mariage mixte* (Stock), inspiré de l'affaire Turquin (« Le Monde des livres » du 25 août et 15 septembre 2000). Jean-Louis Turquin et son avocat, M^r André Bertrand, ont à nouveau assigné l'éditeur, à la fin du mois de février, pour atteinte à la vie privée et contrefaçon, en raison de l'utilisation par le romancier de « documents d'ordre privé et intime », contenus dans le dossier judiciaire. Ils demandent 500 000 francs de dommages et intérêts au titre du préjudice matériel et 100 000 francs pour le préjudice moral.

● **Des livres et des roses.** La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur a lieu le 23 avril, jour de la Saint-Jordi, quand, selon la tradition catalane, les hommes offrent des roses aux femmes et les femmes des livres aux hommes. Depuis un an c'est devenu en France une fête de la librairie, qui a associé 262 libraires en 2000, grâce à Marie-Rose Guarnieri de la librairie des Abbesses à Paris et Marie Descourtioux des éditions Métailié. Cette année, la manifestation prend davantage d'ampleur et aura lieu samedi 21 avril, le week-end étant plus propice à la fête que le lundi. Plus de trois cents libraires offriront à leurs clients une rose, *Les Pensées* de Leopardi (éd. Allia) et des signets d'Actes Sud.

● **La Martinière sans image.** Après s'être imposé dans le livre illustré en France comme aux Etats-Unis et en Allemagne, le groupe La Martinière crée les éditions EDLM, qui publient des livres de textes, sans illustrations. EDLM, qui est dirigé par Nathalie Azoulay, propose des textes à la fois pratiques, psychologiques, ancrés sur les changements de la société. Deux collections sortent en avril. « Il n'est jamais trop tard pour... » propose trois titres : *Pardonnez à ses parents*, de Maryse Vaillant, *Choisir la psychanalyse*, de Jean-Pierre Winter, et *Changer sa vie*, de Lucie Janin-Devillers. Chaque volume est vendu 110 F (16,77 €). « Mouvements d'époques » est consacré aux changements de la famille. Premier titre en mai : *Questions de grands-parents*, de Marie-Françoise Fuchs (120 F, [18,3 €]). Enfin, à l'automne, paraîtra la collection « Les reflets du savoir », dirigé par André Burguière, avec *Mauvais genre, une histoire des représentations de l'homosexualité*, de Florence Tamagne, et *Ni homme ni femme. Une histoire de la transmission de la vie*, d'Aline Rousselle.

● **PRIX : le prix Italiens** a été attribué à *La Légende dorée* de Jacques de Voragine publiée par Diane de Selliers. Le **prix Alain-Bosquet**, doté de 50 000 francs, a été décerné au poète Adonis pour l'ensemble de son œuvre. Le **prix ciné roman Carte noire**, récompensant un roman français qui pourrait être adapté au cinéma, a été décerné pour la première fois à Michel Quint pour *Effroyables jardins* (éd. Joëlle Losfeld) et à Patrick Rambaud pour *Il neigeait* (Grasset). Alain Temperley a reçu le **prix Chronos de littérature pour la jeunesse**, pour *Harry et les vieilles pommes* (Hachette Jeunesse). Georges Pelecanos est le lauréat du **Grand Prix du roman noir étranger** pour *Un nommé Peter Karras* (Ed. Murder inc.).



Quand l'Asie s'éveille... à la jeunesse

L'Europe fut à la fête lors de la 38^e Foire du livre de jeunesse de Bologne, qui s'est tenue du 4 au 7 avril

Un formidable engouement du « reste du monde » pour la créativité européenne : c'est ce qui se dégageait nettement de cette 38^e Foire internationale du livre de jeunesse de Bologne. Comme si le Vieux Continent, à travers ce non moins vieux média qu'est le livre illustré, avait inventé une liberté de ton, une impertinence, bref une manière résolument moderne de parler aux enfants, que les autres pays lui envient... Rendez-vous consacré des professionnels de la jeunesse, plaque tournante pour l'échange

des droits et les coproductions internationales, mais aussi carrefour des illustrateurs du monde entier, la Foire - qui s'est tenue du 4 au 7 avril et a accueilli 75 pays - aura notamment révélé l'étonnante boulimie d'achats des Asiatiques. « *Chine, Corée...*, ils achètent dans tous les domaines », note Charles-Henri Flammarion, que l'on n'avait pas vu à Bologne depuis des années et qui dit « réinvestir un peu d'activité personnelle dans l'édition en étant notamment plus présent sur le "Père Castor" ». Même écho chez Jean Fabre à l'Ecole des loisirs :

« *Tout ce qui bouge est pour la Corée. C'est un pays qui se réveille et dont l'attention à la jeunesse marque la volonté d'évolution rapide. Tous les efforts de la famille sont dirigés vers l'enfant unique. Le pouvoir d'achat est grand, les éditeurs nombreux, bref, les conditions sont favorables pour brûler les étapes et constituer rapidement un fonds.* » Même la mythologie grecque et Mai 68, que l'on aurait pensé si loin de leurs paysages mentaux, intéressent les Coréens ! Les Japonais ne sont pas en reste. En témoigne, chez Didier Jeunesse, leur intérêt pour Eric Battut, cette belle signature de l'album découverte par l'éditrice Michèle Moreau.

L'Europe, donc, était à la fête. La Hollande, pays invité, s'offrait une exposition-florilège de 50 artistes qui rendait hommage à l'avant-gardisme de son illustration. La Belgique, dont le dynamisme n'est plus à souligner, raflait trois prix dont deux pour le Flamand De Eenhoorn, l'inventeur de l'illustrateur Carl Cneut (« Le Monde des livres » du 26 janvier). Pour sa part, la France voyait la jeune Anais Vaugela-justement récompensée pour son superbe album, *La Guerre* (L'Ecole des loisirs, « Le Monde des livres » du 30 octobre 1998), lauréat du prix de l'Unesco pour la tolérance.

ET DE 4 POUR MILA !

Mais c'est une toute petite enseignante française, Mila, qui a forcé l'admiration en remportant l'un des grands prix de Bologne (non-fiction, première enfance) pour la quatrième année consécutive. Cette fois, c'est l'imagerie *Les Bonheurs du pré* qui gagne la palme du meilleur documentaire. Conçu et réalisé par Anne Weiss, illustré par Pascale Estellon, Marianne Maury et Anne Weiss, l'ouvrage reflète bien l'esprit de la maison. Installée dans le 13^e arrondissement de Paris, filiale à 51 % de Magnard - le reste du capital restant la propriété de sa fondatrice, l'artiste-peintre et édi-

trice Mila Boutan -, Mila est selon l'expression de Jean-Manuel Bourgois, directeur général de Magnard-Vuibert, un véritable « atelier d'édition ». Sous la houlette de deux éditrices talentueuses - une ancienne des Arts déco, Anne Weiss, et une diplômée de l'Ecole Boulle, Pascale Estellon -, cette structure, aussi minuscule qu'atypique, produit 25 livres par an, tous conçus comme de très beaux objets documentaires, pleins de surprises graphiques ou typographiques et toujours portés par la subjectivité de ces deux graphistes. « *Anne et Pascale sont éditrices, réalisatrices, conceptrices, maquettistes...* explique Jean-Manuel Bourgois. *De l'idée initiale au livre fini, tout est fait chez Mila pour 80 %.* »

En toute modestie, l'éditeur note qu'il est « ahurissant » de recevoir le prix de Bologne quatre fois de suite, qu'il n'y a « pas de précédent » et que cela « valide une certaine approche ». Cette récompense ne peut que stimuler ses projets 2001 parmi lesquels un très bel *Album de famille*, conçu par Anne Weiss autour de la mémoire sensible et de la généalogie. Pour autant, les récompenses bolognaises aident tout juste la maison à équilibrer ses résultats, et les ventes de droits à l'étranger, gérées par Albin Michel, commencent seulement à se développer. C'est pourquoi, originale jusque dans sa distribution, Mila croit beaucoup à la présence de ses livres hors des circuits habituels - les magasins Nature et Découverte, Conran Shop ou Du pareil au même... - qui lui assurent des ventes à compte ferme et représentent jusqu'à 20 % de son chiffre d'affaires.

C'est également un livre de Mila, *Mer et Poissons*, qui a permis à Xavier Pangaud, responsable du département illustration à l'Ecole des arts décoratifs de Paris et fondateur de Clic'Planet, de remporter le prix de Bologne pour son CD-ROM éponyme (coédité avec Montparnasse Multimé-

dia, déjà vendu lui aussi aux Chinois). Coup d'essai et coup de maître puisque *Mer et Poissons* est la première création de Clic'Planet, ce nouvel éditeur multimédia installé à Tassin, dans la banlieue lyonnaise, depuis l'été 2000. Qu'est-ce qui peut pousser à un tel pari lorsque beaucoup pronostiquent la mort du CD-ROM ? « *La conviction qu'il existe, entre l'éducatif pur (Hachette, Vivendi) et le jeu (Ubisoft, Infogram), une place pour l'éducatif à dominante ludique*, explique Xavier Pangaud. *Sur ce marché où l'on trouve déjà Emme, Syrnix ou Montparnasse, Clic'Planet se distingue par la qualité de ses graphismes : les bases visuelles de Mer et Poissons sont des petites gouaches artisanales, non des images sur ordinateur. De même, nous réfléchissons en ce moment à un projet photo en collaboration avec un grand photographe français. Nous sommes à la recherche de toutes sortes d'écritures spécifiques.* »

La photo était, elle aussi, à l'honneur à cette foire qui rendait hommage à l'artiste américain Tana Hoban, présente au Café des illustrateurs. Une riche exposition, « Regarde bien/Look again », conçue par les Trois Ourses en coproduction avec la Joie par les livres, retraçait l'histoire de ces albums publiés dès 1970 aux Etats-Unis et qui, pour la première fois, mettaient sous le regard des enfants, de la façon la plus palpable possible, les clés de base de l'esthétique : formes, matières, couleurs (1). Bref, contrairement à la cuvée 2000, qui ne bruissait que de rachats et de concentrations, Bologne 2001 aura vraiment mis l'accent sur la création, les auteurs, les livres eux-mêmes. Un réconfort.

Florencia Noiville

(1) Catalogue (120 F [18,20 €]) disponible aux Trois Ourses, 2, passage Rauch, 75011 Paris. Le dernier film de Tana Hoban, *Time Now Remembered*, sera présenté à la Maison européenne de la photographie, à Paris, à partir du 23 avril.

Voyage, humour et réalité
insulaire à « BD à Bastia »

Brusquement, la réalité rejoignit la fiction. L'ouverture du huitième Festival BD à Bastia, dont René Pétilion (*L'Enquête corse*) était l'invité vedette, a d'abord coïncidé avec l'assassinat d'un jeune homme, près de l'aéroport de Haute-Corse. On vit ensuite deux pseudo-photographes de Reuters proposer à René Pétilion de l'emmener sous un chêne, pour l'immortaliser à côté d'un homme en cagoule. Puis, lors de l'inauguration de « BD à Bastia », le 6 avril, Jean-Guy Talamoni, chef de file de Corsica Nazione, quitter ostensiblement la salle quand le maire PRG de la ville, Emile Zucarelli, prit la parole. On entendit enfin un vieux chevrier, cinq albums de *L'Enquête corse* en main, demander des dédicaces à l'auteur et insister pour qu'il soit écrit dans l'une d'elles : « Pour services rendus à la nation », en s'excusant de cette « demande très personnelle »...

On s'amusa des caméras qui, pendant le festival, du 5 au 8 avril, escortèrent deux auteurs : France 2 sur les pas de René Pétilion et France 3 sur ceux de la jeune auteure iranienne Marjane Satrapi (*Persépolis*), ne perdant pas une miette de leurs conversations, dédicaces ou courses chez le fromager. « BD à Bastia » n'est pourtant pas le Festival international de la BD d'Angoulême.

Ici, peu d'auteurs - trente-cinq au plus - et peu de journalistes. Surtout, pas de ces stands mastodontiques d'éditeurs de BD, pas de soldeurs, pas de vendeurs de t-shirts, mais des rencontres et des dédicaces à la bonne franquette, au gré des envies. Un festival intégré à la ville, à l'île, et ouvert à ses habitants, férus de BD ou simples amateurs.

Les deux grands débats ont d'ailleurs fait salle comble. « La vie

comme un roman » s'intéressait à ces auteurs de BD - Posy Simmonds, Marjane Satrapi, Emmanuel Guibert, David B. - qui s'inspirent de plus en plus de leur vie ou de celle de leurs proches pour nourrir leur œuvre. « Le parti d'en rire » sur l'humour, ses grâces et ses limites réunissait Batti, Wolinski, Willem autour de René Pétilion. Quant aux expositions, elles s'inscrivent aussi, résolument, aux côtés des auteurs. En mettant à l'honneur de jeunes talents mais sans tomber dans le sectarisme qui ferait dédaigner les gloires anciennes. Cette année, Bastia a mis l'accent sur le voyage et l'humour.

Le premier valait bien deux expositions. « Carnets de voyage » montre des planches de Jean-Philippe Stassen (*Déogratias*), de Christophe Blain (*Carnet polaire*), de Jano (*Carnets d'Afrique*), de Troub's (*Madagascar*), etc. « Géographies imaginaires », conçue à partir d'une idée de Dominique Mattei - la directrice d'Una Volta témoigne ainsi, et concrètement, de son implication personnelle dans la BD -, offre des pérégrinations dans le temps et le rêve, de *Little Nemo à Corto Maltese*, en passant par *Les Cités obscures* ou le vaisseau fou du *Capitaine écarlate*. Le voyage, c'est aussi celui de Jean-Marc Rochette, alliant la science-fiction du *Transperceneige* aux contes (*Pinocchio, Le Petit Poucet*), ou celui qu'invente Claude Ponti dans ses livres pour enfants. L'humour, lui, se glisse dans les planches originales de *L'Enquête corse*, accompagnées de celles de Philippe Vuillemin, de Georges Wolinski ou de Willem. Ou dans l'univers de Luc Leroi, anti-héros créé il y a vingt ans par Jean-Claude Denis, et qui méritait bien d'accompagner son homologue Jack Palmer sur l'île de Beauté.

Yves-Marie Labé

AGENDA

● **LE 17 AVRIL. ALTITUDE.** À Paris, les Mardis littéraires et les éditions du Seuil organisent une rencontre avec Patrick Kéchichian, pour la parution de son livre *Les Origines de l'alpinisme* (à 20 h 30, Café de la mairie, 8, place Saint-Sulpice, 75006 Paris). Le 24 avril à la même heure, l'invité sera Patrick Ottaviani, pour *Quelques mots pour Albambra* (Acoria éd.).

● **LES 20, 21 et 22 AVRIL. RURALITÉ.** Au Pradel (Ardèche) se tient, sous la présidence d'Edgar Pisani, le 3^e Salon du livre en espace rural, qui a pour thème « Ruralité et auteurs du pourtour méditerranéen » (Domaine Olivier de Serre, Le Pradel, 07170 Mirabel, rens. : 04-75-36-76-56).

● **LES 21 ET 22 AVRIL. ILLUSTRATION.** Au château de Saint-Priest (Rhône) se tiendra le 2^e Salon de la petite édition et de l'illustration. Avec Benoît Jacques en invité d'honneur. La médiathèque François-Mitterrand, place Charles-Ottina, accueillera dès le 9 avril - et jusqu'au 5 mai - ateliers et expositions (rens. : 04-78-21-79-14).

● **LE 24 AVRIL. KARL-HEINZ BOHRER.** À Paris, la Maison des sciences de l'homme organise un débat-rencontre sur le thème « La terreur et le mal comme modes de la conscience du

temps » à l'occasion de la sortie du livre de Karl-Heinz Bohrer, *Le Présent absolu*, aux éditions de la MSH (à 20 heures, Maison Heinrich-Heine, cité universitaire de Paris, 27, bd Jourdan, 75014 Paris, rens. : 01-49-54-22-36).

● **LE 24 AVRIL. PENSEURS.** À Mantes-la-Ville, (Yvelines) la Ligue de l'enseignement, la Maison des écrivains et les élèves de première année de baccalauréat organisent un colloque « Des penseurs dans la cité » qui a pour thème « Enseigner la littérature à l'âge du zapping : entre devoir, vouloir et pouvoir » (de 13 heures à 19 heures, salle Jacques-Brel, 21, rue des Merisiers, 78211 Mantes-la-Ville, rens. : 02-37-62-02-79).

● **LE 25 AVRIL. ECO.** À Paris, le cycle de conférences de l'Institut Roland-Barthes se poursuit avec l'écrivain Umberto Eco qui propose une soirée autour de « L'expérience de la traduction » (à 18 heures, université Paris-VII-Denis-Diderot, amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005 Paris, rens. : 01-44-27-63-71).

● **DU 24 AU 26 AVRIL. POÉSIE.** À Bilbao (Espagne) se déroulent les Rencontres franco-espagnoles de poésie, avec, entre autres, Jean Ristat, Felipe Juaristi (à 19 heures, bibliothèque Bidebarrieta, Bidebarrieta, 4, 28004 Bilbao, rens. : 00-34-94-423-60-98).

“Un des livres les plus étonnants du moment.”
Une danse folle, macabre, hirsute, déjantée.”
ANTHONY PALOU, LE FIGARO

“C'est un film de Dino Risi grande époque. Une cavale hors de l'académisme, hors du scepticisme, hors du littérairement correct. Remy y fait preuve d'un culot rare.”
FRANÇOIS NOURISSIER, de l'académie Goncourt, LE POINT

Pierre-Jean Remy
de l'Académie française
Etat de grâce
roman

REMY

ALBIN MICHEL
www.albin-michel.fr